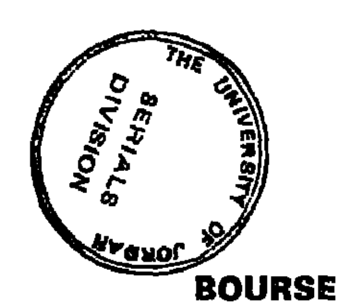


Arts et Spectacles : Deauville

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15115 7 F

JEUDI 2 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Tandis que les négociations de paix ont repris à Washington

Israël et l'OLP se préparent à une reconnaissance mutuelle

Tandis que s'ouvrait, mardi 31 août, à Washington, par une réunion purement formelle, la onzième session des pourparlers de paix israélo-arabes, à Jérusalem, la radio militaire annonçait, mercredi matin, que les discussions secrètes entamées, quelque part en Europe, entre Israël et l'OLP sur une reconnaissance mutuelle étaient sur le point d'aboutir. La signature de l'accord de principe que les deux parties ont déjà conclu sur un régime d'autonomie dans les territoires occupés, avec pour point d'application «Gaza et Jéricho d'abord», dépend maintenant des Palestiniens. Si les Etats-Unis ont fini par exprimer leur «soutien total» à cet accord, les pays arabes impliqués dans le processus de paix, notamment la Jordanie et la Syrie, se sont émus d'avoir été placés par l'OLP devant le fait accompli, sans être consultés, alors qu'en Israël de hauts responsables de l'armée faisaient part de leurs réserves.

Au-delà du provisoire

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

On savait que Haïdar Abdel Chafi était plutôt rabat-joie, ou en tout cas extrêmement mesuré. Sa déclaration, mardi soir 31 août, après la brève reprise des négociations israélo-palestiniennes à Washington, n'en a quand même pas moins refroidi plus d'un : *«Nous ne sommes pas en mesure de dire que nous pouvons signer l'accord dont chacun parle. Nous devons l'étudier et examiner quels en sont les tenants et les aboutissants pour vérifier s'ils répondent à nos objectifs fondamentaux»*, a déclaré le chef de la délégation palestinienne, à sa sortie du département d'Etat où ont lieu les pourparlers. En fait, il n'y a pas eu de véritable réunion israélo-palestinienne. Abdel Chafi et son vis-à-vis israélien, Eytan Bentzur, se sont contentés d'une rapide discussion informelle, en aparté, suivie de consultations entre Israéliens et de la décision de s'en tenir là pour la journée.

«Le gouvernement israélien a approuvé l'accord. C'est à présent aux Palestiniens de faire de même pour que nous puissions finaliser le document et le signer ici à Washington», a déclaré, pour sa part, M. Bentzur, vice-directeur du ministère des affaires étrangères, qui remplaçait M. Rubinstein, chef en titre de la délégation israélienne, qui avait menacé, il y a deux jours, de démissionner pour protester contre les négociations parallèles qui ont conduit au projet d'accord israélo-palestinien. Loin donc de la fébrilité de la classe politique et de la presse israéliennes, mais aussi de la surenchère euphorique à laquelle se sont livrés, de leur côté, les responsables de l'OLP, les pourparlers bilatéraux de Washington semblent devoir évoluer lentement.

Y aurait-il des différences de vue entre les délégués palestiniens à Washington et la direction de l'OLP à Tunis? *«Je n'ai pas dit ça*, a assuré Abdel Chafi, *mais nous voulons comprendre les choses clairement.»* Le fond de l'affaire est que la vraie discussion continue d'avoir lieu ailleurs, entre des représentants de Yasser Arafat et du gouvernement israélien.

MOUNA NAÏM

Lire la suite page 3

Les Russes quittent la Lituanie

PIONNIÈRE de la lutte pour l'indépendance des nations de l'ex-URSS, la Lituanie est aussi le premier des pays baltes à en goûter le fruit ultime : pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, il n'y a plus de troupes étrangères sur son territoire. La Russie, après avoir tergiversé, a finalement tenu parole, et retiré, comme prévu, ses derniers soldats dans la soirée du 31 août. C'est l'épilogue d'une histoire dont l'origine remonte au pacte germano-soviétique.

En octobre 1939, quelques semaines après avoir occupé, en application du pacte Molotov-Ribbentrop, la Pologne orientale, les premières troupes soviétiques pénétraient dans les pays baltes qui étaient encore indépendants. En juin 1940, officiellement pour mettre fin aux «incidents» dont avaient été victimes sur place ces soldats, plusieurs centaines de milliers d'hommes envahissaient ces trois pays, contraints, au terme d'un simulacre de consultation populaire, de demander leur incorporation à l'URSS.

DÉPORTATIONS, exécutions, avant et après l'intermède également sinistre que furent les trois années d'occupation allemande, résistance désespérée des «hommes des bois», des maquis, qui continuèrent de lutter jusqu'au début des années 50 : l'histoire de la Lituanie soviétique avait commencé sous la menace et dans le sang. Elle a connu l'un de ses derniers soubresauts lorsqu'en janvier 1991 des détachements russes tirèrent dans la foule devant l'immeuble de la télévision, tandis que Mikhaïl Gorbatchev, hésitant, semblait laisser les généraux mener cette ultime tentative de remise au pas. A l'époque, le Parlement lituanien, présidé par Vytautas Landsbergis et protégé par des sacs de sable, avait déjà proclamé une indépendance que Moscou ne reconnaissait pas. Ce fut Boris Eltsine qui franchit le premier cette étape décisive, mais au nom de la seule Russie, en juillet 1991. L'Europe de l'Ouest, prudente, attendit, elle, l'échec du putsch.

Dès lors commença pour la Lituanie une histoire plus «normale», celle d'un petit pays post-soviétique confronté à d'énormes difficultés économiques, et qui ne tarda pas à renvoyer au vestiaire les héros de la libération, pour porter à la présidence un ancien communiste – indépendantiste, – Algerdas Brazauskas. C'est à lui que revient, au terme d'une conversation téléphonique de dernière minute avec Boris Eltsine, l'honneur d'annoncer à ses compatriotes «la bonne nouvelle». Sur l'essentiel, tout, désormais, est clair et net, et on s'occupera plus tard des «détails» – notamment les compensations que réclament les Lituaniens.

IL est dommage tout de même que le général russe qui commande les troupes de la région – et qui n'ont toujours pas complètement évacué la Lettonie et l'Estonie – ait boudé la petite cérémonie organisée pour la circonstance, et n'ait donc pas signé les documents qui consacraient la fin de la présence militaire. Dommage aussi que certains officiels moscovites aient cru utile de rappeler quelques jours plus tôt que la Lituanie appartenait à la sphère d'intérêts de la Russie. Pourquoi gâcher la fête et nourrir le doute? Un traité ne précise-t-il pas que «la Russie reconnaît sans arrière-pensée l'indépendance et la souveraineté de l'Etat lituanien», et que «le fait que la Lituanie dépendait anciennement de la Russie n'entraîne pour la nation lituanienne et son territoire aucune obligation envers ce pays»? Ce beau texte, il est vrai, date de 1920.

Sept exécutions capitales en Algérie

En passant par les armes, mardi 31 août, sept des condamnés à mort du «procès de l'aéroport» d'Alger, le 26 août 1992, les autorités algériennes entendent continuer, voire durcir, la lutte contre les islamistes.

ALGER

de notre correspondante

Sur les 278 peines capitales prononcées en 1992, soit par des tribunaux militaires, soit par l'une des trois cours spéciales mises en place au mois d'octobre dernier, six avaient déjà été appliquées, au début de l'année, à l'encontre de deux sous-officiers et de quatre civils. Ces nouvelles exécutions portent le nombre à treize.

L'attentat à la bombe commis, le 26 août 1992, à l'aéroport international d'Alger, avait fait neuf morts et plus de cent blessés. A l'issue du procès, qui s'était achevé le 26 mai dernier, trente-huit condamnations à mort avaient été prononcées, dont vingt-six par contumace.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 6

Un entretien avec Alain Juppé

«Il faut s'accrocher bec et ongles à la construction européenne» nous déclare le ministre des affaires étrangères

«Vous parliez, avant les élections en France, de la nécessité d'une «remise à plat» des relations avec l'Allemagne. N'avez-vous pas un peu surestimé votre capacité à modifier le rapport d'influence dans le couple franco-allemand?

– Il me semble qu'il faut distinguer deux niveaux dans nos relations. D'abord ce qui est permanent. J'entends dire ici ou là que le caractère privilégié de la relation franco-allemande est mis en cause. Je suis convaincu que ce n'est pas exact. J'ai pu le constater encore récemment à Dresde, lors de la journée que j'ai passée avec mon homologue Klaus Kinkel. Il y a, chez la quasi-totalité des responsables allemands, la volonté que je crois sincère de maintenir le caractère privilégié de cette relation.

» C'est du solide, c'est la base de tout. Personne, au gouvernement de Bonn, quelle que soit son appartenance à telle ou telle formation politique de la coalition, ne remet cela en cause. De même en France. Et puis, il y a l'actualité et un certain nombre de sujets sur lesquels les divergences sont peut-être plus difficiles à résorber que nous ne pouvions le penser.

» Les différences subsistent à propos du GATT. Il y a eu beaucoup de commentaires contradictoires la semaine dernière, mais la réalité aujourd'hui c'est que nos positions ne sont pas encore harmonisées. La France, au moins, a eu le mérite de le dire et de mettre sur le papier ce qu'elle voulait. C'est l'objet des deux documents que nous avons adressés à nos partenaires. Maintenant, on va discuter très concrètement.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE LANGELLIER et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 8

Le débat sur le droit d'asile



Lire nos informations pages 10 et 22

UN JOUR, UNE AFFICHE

IKEA

GARANT

...N D'IDEES, NOUVEAUTES, ...E PETITS PRI...

Sobre Mostra

Le Festival de Venise s'est ouvert avec «le Temps de l'innocence» de Martin Scorsese

VENISE

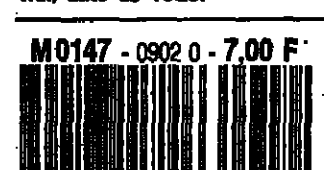
de notre envoyée spéciale

Dans le hall du casino du Lido où le service de presse bourdonne (catalogue en réimpression le jour de l'ouverture, c'est une espèce de rite), on a placé des téléviseurs où gigotent les images en noir et blanc des *Mostre* passées. Un homme regarde, mélancolique, un des petits écrans. C'est bien lui, là, qui reçoit un Lion d'or pour son film *la Bataille d'Alger*, il y a vingt-sept ans de cela. Gillo Pontecorvo, le directeur de la Mostra, vient de toucher du doigt le temps qui passe. Puis il part en courant. Quelques soucis.

Il est maintenant à peu près sûr que l'un des membres du jury présidé par le metteur en scène australien Peter Weir, va manquer à l'appel. Il s'agit de Sidran Abdulah, le scénariste des films de Kusturica. Il est à Sarajevo. On a pensé le faire sortir dans un avion militaire, mais il semble qu'il juge devoir rester chez lui... Et Pontecorvo, comme un acteur qui doit passer une audition capitale mais n'est pas certain d'obtenir le rôle, ne cesse de répéter que oui, cette année la Mostra sera pauvre (1 milliard de lires de subventions en moins), mais belle et scintillante de stars. Que oui, les stars – sous-entendu américaines, – les Madonna, Michelle Pfeiffer, Tina Turner, ne sont pas incompatibles avec une haute tenue culturelle.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 14



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

ÉTRANGER

La onzième session des pourparlers de paix

« Déclaration de principe sur des arrangements intérimaires d'autonomie »

Voici le texte intégral, traduit de l'anglais par l'Agence France Presse, du projet d'accord israélo-palestinien :

Le gouvernement de l'Etat d'Israël et l'équipe palestinienne (de la délégation jordano-palestinienne à la conférence de paix sur le Proche-Orient) (« la délégation palestinienne ») représentant les Palestiniens, sont d'accord qu'il est temps de mettre fin à des décennies de confrontation et de conflit, de reconnaître leurs droits légitimes et politiques mutuels, de s'efforcer de vivre dans la coexistence pacifique, la dignité et la sécurité, et d'aboutir à un accord de paix juste, total et durable ainsi qu'à une réconciliation historique dans le cadre du processus politique agréé.

En conséquence, les deux parties sont d'accord sur les principes suivants :

Article Ier : le but des négociations

Le but des négociations israélo-palestiniennes, dans le cadre actuel du processus de paix au Proche-Orient, est, entre autres, d'établir une autorité intérimaire palestinienne de l'autonomie, le Conseil élu (le « Conseil ») pour les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, pour une période transitoire n'excédant pas cinq ans et menant à un arrangement permanent basé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il est entendu que les arrangements intérimaires sont partie intégrante du processus de paix dans son ensemble et que les négociations sur le statut permanent devront mener à l'application des résolutions du Conseil de sécurité 242 et 338.

Article II : le cadre de la période intérimaire

Le cadre agréé pour la période intérimaire est présenté dans cette déclaration de principe.

Article III : élections

1. – Pour que les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza puissent se gouverner selon les principes démocratiques, des élections politiques générales, libres et directes, seront organisées pour le Conseil, sous supervision mutuellement agréée et sous observation internationale, tandis que la police palestinienne assurera l'ordre public.

2. – Un accord sera conclu sur les modalités et conditions précises des élections, conformément au protocole joint à l'annexe I, avec l'objectif d'organiser les élections au plus tard dans les neuf mois suivant l'entrée en vigueur de cette déclaration de principe.

3. – Les élections constitueront une étape préparatoire significative en vue de la réalisation des droits légitimes des Palestiniens et de leurs justes revendications.

Article IV : juridiction

La juridiction du Conseil s'étendra aux territoires de la Cisjordanie et à la bande de Gaza, à l'exception des questions qui seront discutées lors des négociations sur le statut permanent. Les deux parties considèrent la Cisjordanie et la bande de Gaza commme une unité territoriale unique, dont l'intégrité sera préservée durant la période intérimaire.

Article V : la période transitoire et les négociations sur le statut final

1. – La période transitoire de cinq ans commencera avec le retrait de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho.

2. – Les négociations entre le gouvernement israélien et les représentants des Palestiniens sur le statut définitif commenceront le plus tôt possible et au plus tard au début de la troisième année de la période intérimaire.

3. – Il est entendu que ces négociations couvriront les questions en suspens, y compris : Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les arrangements de sécurité, les frontières, les relations et la coopération avec les autres voisins et les autres sujets d'intérêt commun.

4. – Les deux parties conviennent que les accords obtenus durant la période intérimaire ne doivent pas porter préjudice au résultat des négociations sur le statut permanent ou l'anticiper.

Article VI : la passation préparatoire des pouvoirs et des responsabilités

1. – Dès l'entrée en vigueur de cette déclaration de principe et le retrait de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho, commencera un transfert d'autorité du gouvernement militaire israélien et de son administration civile aux Palestiniens désignés pour cette tâche, comme défini dans ce texte. Ce transfert d'autorité sera de nature préparatoire jusqu'à l'installation du Conseil.

2. – Immédiatement après l'entrée en vigueur de cette déclaration de principe et le retrait de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho, et afin de promouvoir le développement économique dans la Cisjordanie et la bande de Gaza, l'autorité sera transférée aux Palestiniens dans les domaines suivants : éducation et culture, santé, affaires sociales, taxation directe et tourisme. La partie palestinienne commencera à constituer une force de police, ainsi qu'il a été convenu. En attendant l'installation du Conseil, les deux parties pourraient négocier le transfert d'autres pouvoirs et de responsabilités, comme convenu.

Article VII : l'accord intérimaire

1. – Les délégations israélienne et palestinienne négocieront un accord sur la période intérimaire (« l'accord intérimaire »).

2. – L'accord intérimaire devra spécifier, entre autres, la structure du Conseil, le nombre de ses membres ainsi que le transfert en faveur du Conseil de pouvoirs et des responsabilités du gouvernement militaire israélien et de son administration civile. L'accord intérimaire devra aussi spécifier l'autorité exécutive du Conseil et son autorité législative conformément à l'article IX ci-dessous, ainsi que les organes judiciaires palestiniens indépendants.

3. – L'accord intérimaire devra inclure des arrangements qui seront mis en œuvre lors de l'inauguration du Conseil, pour lui permettre d'assumer tous les pouvoirs et responsabilités qui lui auront été préalablement transférés conformément à l'article VI ci-dessus.

4. – Pour permettre au Conseil de promouvoir la croissance économique lors de son inauguration, le Conseil établira, entre autres, une autorité palestinienne pour l'électicité, une autorité portuaire à Gaza, une banque palestinienne de developpement, un bureau palestinien de promotion des exportations, une autorité palestinienne pour l'environnement, une autorité foncière palestinienne, une autorité palestinienne pour l'eau, et toute autre structure préalablement convenue, conformément à l'accord intérimaire qui spécifiera leurs pouvoirs et reponsabilités.

5. – Après l'inauguration du Conseil, l'administration civile sera dissoute et le gouvernement militaire israélien se retirera.

Article VIII : ordre public et sécurité

Afin de garantir l'ordre public et la sécurité intérieure des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, le Conseil établira une puissante force de police tandis qu'Israël conservera la responsabilité de la défense contre des menaces extérieures, de même que la responsabilité de la sécurité globale des Israéliens, de manière à sauvegarder leur sécurité intérieure et l'ordre public.

Article IX : lois et ordonnances militaires

1. – Le Conseil aura le pouvoir de légiférer conformément à l'accord intérimaire dans tous les domaines qui lui auront été transférés.

2. – Les deux parties réviseront en commun les lois et ordonnances militaires actuellement en vigueur dans les autres domaines.

Article X : comité conjoint de liaison israélo-palestinien

Pour assurer une mise en œuvre aisée de cette déclaration de principe et tous autres accords concernant la période intérimaire, lors de l'entrée en vigueur de cette déclaration de principe, un comité de liaison conjoint israélo-palestinien sera établi pour traiter des questions exigeant une coordination, les autres problèmes d'intérêt commun et les conflits.

Article XI : coopération économique israélo-palestinienne

Prenant en compte le bénéfice commun de la coopération pour promouvoir le développement de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et d'Israël, dès l'entrée en vigueur de cette déclaration de principe, un comité israélo-palestinien de coopération économique sera établi pour développer et mettre en œuvre en commun les programmes identifiés dans les protocoles des annexes III et IV.

Article XII : liaison et coopération avec la Jordanie et l'Egypte

Les deux parties inviteront les gouvernements de Jordanie et d'Egypte à participer à l'établissement de futures liaisons et arrangements de coopération entre le gouvernement d'Israël et les représentants palestiniens d'un côté et les gouvernements de Jordanie et d'Egypte de l'autre, pour promouvoir la coopération entre eux. Ces arrangements inclueront la création d'un comité de suivi qui décidera par accord des modalités d'admission des personnes déplacées en 1967 de la Cisjordanie et de Gaza, de même que des mesures nécessaires pour empêcher tout désordre. D'autres sujets d'intérêt commun seront traités par ce comité.

Article XIII : redéploiement des forces israéliennes

1. – Après l'entrée en vigueur de cette déclaration de principe et pas plus tard qu'à la veille des élections pour le Conseil, un redéploiement des forces militaires israéliennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sera opéré, en plus du retrait des forces israéliennes opéré conformement à l'article XIV.

2. – En redéployant ses forces militaires, Israël sera guidé par le principe selon lequel ses forces militaires doivent être redéployées hors des zones peuplées.

3. – D'autres redéploiements dans des endroits préalablement spécifiés seront mis en œuvre graduellement, au fur et à mesure de la prise de responsabilité pour l'ordre public et la sécurité intérieure par la police palestinienne, conformément à l'article VIII ci-dessus.

Article XIV : retrait israélien de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho

Israël se retirera de la bande de Gaza et de la zone de Jérichô ainsi qu'il est détaillé dans le protocole de l'annexe II.

Article XV : résolution des conflits

1. – Les conflits qui pourraient surgir de l'application ou de l'interprétation de cette déclaration de principe ou de tout autre accord concernant la période intérimaire seront résolus par des négociations via le comité commun de liaison prévu dans l'article X ci-dessus.

2. – Les conflits qui ne pourront pas être réglés par des négociations pourront être résolus par un mécanisme de conciliation agréé par les parties.

3. – Les parties pourront soumettre à l'arbitrage tout conflit lié à la période intérimaire qui n'aura pas être réglé par la conciliation. A cette fin, après accord des deux parties, un comité d'arbitrage sera mis en place.

Article XVI : coopération israélo-palestinienne concernant des programmes régionaux

Les deux parties considèrent les groupes de travail créés dans le cadre des négociations multilatérales comme un instrument approprié pour promouvoir un « plan Marshall », le programme de coopération régionale et les programmes spéciaux pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, comme indiqué dans le protocole de l'annexe IV.

Article XVII : provisions diverses

1. – Cette déclaration de principe entrera en vigueur un mois après sa signature.

2. – Tous les protocoles et les minutes agréées annexées à cette déclaration de principe devrons être considérés comme partie intégrale de cet accord.

Annexe I

Protocole sur le mode et les conditions des élections

1. – Les Palestiniens de Jérusalem qui y vivent auront le droit de participer au processus électoral, conformément à un accord entre les deux parties.

2. – De plus, l'accord sur l'élection devrait couvrir, entre autres, les points suivants :

a) Le système électoral ;

b) Le mode de la supervision convenue et de l'observation internationale et sa composition, ainsi que :

c) Les réglements de la campagne électorale, y compris les arrangements pour l'organisation des médias, et la possibilité d'accorder des autorisations à des stations de radio et de télévision ;

3. – Le futur statut des Palestiniens déplacés, enregistrés le 4 juin 1967, ne sera pas lésé, parce qu'il ne sont pas en mesure de participer au processus électoral à cause de raisons pratiques.

Annexe II

Protocole sur le retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza et de la région de Jéricho

1. – Les deux parties concluront et signeront, dans les deux mois suivant l'entrée en vigueur de cette déclaration de principe, un accord sur le retrait des forces militaires israéliennes de la bande de Gaza et de la région de Jéricho. Cet accord comprendra des arrangements globaux devant être appliqués dans la bande de Gaza et la région de Jéricho à la suite du retrait israélien.

2. – Israël retirera rapidement et selon un programme établi ses forces militaires de la bande de Gaza et de la région de Jéricho, immédiatement après la signature de l'accord sur la bande de Gaza et la région de Jéricho et qui sera complété dans une période n'excédant pas quatre mois après la signature de l'accord.

3. – L'accord ci-dessus comprendra également, entre autres :

a) Des arrangements sur un transfert pacifique et harmonieux des pouvoirs de l'administration militaire israélienne aux représentants palestiniens ;

b) La structure, les pouvoirs et les responsabilités de l'autorité palestinienne dans ces régions, à l'exception de : la sécurité extérieure, les colonies de peuplement, les Israéliens, les affaires étrangères et d'autres questions mutuellement agréées ;

c) Des arrangements pour la prise en charge de la sécurité intérieure et de l'ordre public par la police palestinienne, formée d'officiers de police recrutés localement et à l'étranger (parmi ceux qui détiennent des passeports jordaniens et des documents délivrés par l'Egypte). Ceux qui participeront à la police palestinienne et qui seraient venus de l'étranger devraient être entraînés comme des policiers et des officiers de police ;

d) Une force ou une présence internationale temporaires, comme convenu ;

e) Etablissement d'une coordination palestino-israélienne et d'une commission de coopération pour des objectifs de sécurité communs ;

f) Un plan de développement et de stabilisation économique comprenant un fonds d'urgence pour encourager les investissements étrangers et le soutien financier et économique. Les deux parties établiront une coopération et une coordination conjointes et unilatérales avec des parties régionales et internationales pour atteindre ces buts ;

g) Des arrangements pour un passage en sûreté des personnes et des moyens de transport entre la bande de Gaza et la région de Jéricho.

4. – L'accord sus-mentionné comprendra des arrangements pour la coordination entre les deux parties en ce qui concerne le passage a : Gaza-Egypte ; b : Jéricho-Jordanie.

5. – Les bureaux chargés d'assumer les pouvoirs et les responsabilités de l'autorité palestinienne mentionnés par l'annexe II et l'article VI de la déclaration de principe seront installés dans la bande de Gaza et la région de Jéricho en attendant l'inauguration du Conseil.

6. – Outre ces arrangements convenus, le statut de la bande de Gaza et de la région de Jéricho continuera à faire partie intégrante de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et ne sera pas modifié durant la période intérimaire.

Annexe III

Protocole de coopération israélo-palestinienne dans les programmes économiques et de développement

Les deux parties conviennent d'établir un comité de suivi israélo-palestinien pour la coopération économique, qui doit se concentrer, entre autres, sur les domaines suivants :

1. – Coopération dans le domaine de l'eau, comprenant un programme de développement des ressources hydrauliques préparé par des experts des deux parties qui devra spécifier aussi les modalités de coopération dans la gestion des ressources aquifères en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et faire des propositions d'études de projet sur les droits en eau de chaque partie, aussi bien que pour l'utilisation équitable des ressources communes au cours de la phase intérimaire et après.

2. – Coopération dans le domaine de l'électricité, comprenant un programme de développement de l'électricité, qui spécifiera les modalités de coopération pour la production, l'entretien, l'achat et la vente des ressources électriques.

3. – Coopération dans le domaine de l'énergie, comprenant un programme de développement de l'énergie, qui devra prévoir l'exploitation du gaz et du pétrole à des fins industrielles, en particulier dans la bande de Gaza et dans le Néguev, et qui encouragera la future exploitation d'autres ressources énergétiques. Ce programme doit également prévoir la construction de complexes industriels dans la bande de Gaza et la construction d'oléoducs et de gazoducs.

4. – Coopération dans le domaine financier, comprenant un programme de développement et d'intervention financière pour encourager l'investissement international dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, de même qu'en Israël, ainsi que l'établissement d'une banque de développement palestinienne.

5. – Coopération dans le domaine des transports et des communications, comprenant un programme qui définira les lignes directrices en vue de l'établissement d'un port de la zone de Gaza, et qui prévoiera l'établissement de lignes de transports et de communications à destination et en provenance de la Cisjordanie, la bande de Gaza vers Israël et les autres pays. En outre, ce programme doit prévoir la construction d'infrastructures nécessaires telles que routes, voies de chemins de fer, lignes de communications, etc.

6. – Coopération dans le domaine du commerce, comprenant des études et un programme de promotion commerciale, qui encouragera le commerce local, régional et interrégional, ainsi que des études de faisabilité pour créer des zones commerciales franches dans la bande de Gaza et en Israël, avec un accès mutuel vers ces zones, ainsi que la coopération dans d'autres domaines liés au commerce et aux échanges.

7. – Coopération dans le domaine de l'industrie, comprenant un programme de développement industriel, prévoyant l'établissement de centres conjoints palestino-israéliens de développement et de recherche industriels, et qui devra promouvoir des entreprises communes israélo-palestiniennes, et élaborera les lignes directrices en vue d'une coopération dans les domaines textile, alimentaire, pharmaceutique, électronique, les diamants, l'informatique et les industries scientifiques.

8. – Un programme de coopération et de réglementation dans le domaine des relations du travail et une coopération dans les affaires sociales.

9. – Un plan de coopération et de développement des ressources humaines, prévoyant des séminaires et des groupes de travail israélo-palestiniens, et l'établissement de centres d'entraînement professionnel conjoints, ainsi que des instituts de recherche et des banques de données.

10. – Un plan de protection de l'environnement, prévoyant des mesures conjointes et/ou coordonnées dans ce domaine.

11. – Un programme pour développer la coordination et la coopération dans le domaine des médias et de la communication.

12. – Tout autre programme d'intérêt commun.

Annexe IV

Protocole sur la coopération israélo-palestinienne concernant des programmes de développement régional

1. – Les deux parties vont coopérer dans le cadre des négociations multilatérales de paix pour promouvoir un programme de développement pour la région, y compris la Cisjordanie et la bande de Gaza, qui devrait être lancé par le G7 *[NDLR : groupe des sept pays les plus industrialisés]*. Les parties vont demander au G7 de rechercher la contribution à ce programme d'autres Etats intéressés tels que les membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les Etats arabes de la région et les institutions régionales arabes, ainsi que le secteur privé.

2. – Le programme de développement sera formé de deux éléments :

a) Un programme de développement économique pour la Cisjordanie et la bande de Gaza ;

b) Un programme de développement économique régional.

A. – Le programme de développement économique pour la Cisjordanie et la bande de Gaza comprendra les éléments suivants :

(1) Un programme de réhabilitation social, comprenant un programme de logement et d'habitat ;

(2) Un plan pour le développement de petites et moyennes entreprises ;

(3) Un programme de développement de l'infrastrucure (eau, électricité, transports et communications, etc.) ;

(4) Un plan de ressources humaines ;

(5) Tout autre programme.

B. – Le programme de développement régional pourrait être formé des éléments suivants :

(1) L'établissement d'un fonds de développement du Proche-Orient dans une première étape, et une banque de développement du Proche-Orient dans une seconde étape ;

(2) Le développement d'un plan de coordination conjoint israélo-palestino-jordanien pour l'exploitation coordonnée de la zone de la mer Morte ;

(3) Le canal de la Méditerranée (Gaza) à la mer morte ;

(4) Un projet régional de dessalement et d'autres projets de développement de ressources hydrauliques ;

(5) Un plan régional pour le développement agricole, comportant un programme de coordination pour la prévention de la désertification ;

(6) Interconnection des réseaux électriques ;

(7) Une coopération régionale pour le transfert, la distribution et l'exploitation du gaz, pétrole et autres sources d'énergie ;

(8) Un plan régional de développement du tourisme, du transport et télécomunications ;

(9) Etablir une coopération régionale dans les autres domaines.

3. – Les deux parties vont engager avec les groupes de travail des négociations multilatérales et coordonneront leur action en vue de leur succès. Les deux parties encourageront des activités intersessionnelles de même que des études de préfaisabilité et de faisabilité dans les divers groupes de travail multilatéraux.

(Les annexes sont suivies de trois pages de minutes spécifiant les ententes et accords dans les articles précédents).

sion des pourparlers de pai

ires d'autonomie »

pays. En outre, ce programme doit prévoir la construction d'infrastructures nécessaires telles que routes, voies de chemin de fer, lignes de communications, etc.

6. – Coopération dans le domaine du commerce, comprenant des études et un programme de promotion commerciale qui encouragera le commerce local, régional et interrégional, ainsi que des études de faisabilité pour créer des zones commerciales franches dans la bande de Gaza et en Israël, avec un accès mutuel vers ces zones, ainsi que la coopération dans d'autres domaines liés au commerce et aux échanges.

7. – Coopération dans le domaine de l'industrie, comprenant un programme de développement industriel, prévoyant l'établissement de centres conjoints palestino-israéliens de développement et de recherche industriels, et qui devra promouvoir des entreprises communes israélo-palestiniennes, et élaborera les lignes directrices en vue d'une coopération dans les domaines textile, alimentaire, pharmaceutique, électronique, les diamants, l'informatique et les industries scientifiques.

8. – Un programme de coopération et de réglementation dans le domaine des relations du travail et une coopération dans les affaires sociales.

9. – Un plan de coopération et de développement des ressources humaines, prévoyant des séminaires et des groupes de travail israélo-palestiniens, et l'établissement de centres d'entraînement professionnel conjoints, ainsi que des instituts de recherche et des banques de données.

10. – Un plan de protection de l'environnement, prévoyant des mesures conjointes et/ou coordonnées dans ce domaine.

11. – Un programme pour développer la coordination et la coopération dans le domaine des médias et de la communication.

12. – Tout autre programme d'intérêt commun.

Annexe IV

Protocole sur la coopération israélo-palestinienne concernant des programmes de développement régional

1. – Les deux parties vont coopérer dans le cadre des négociations multilatérales de paix pour promouvoir un programme de développement pour la région, y compris la Cisjordanie et la bande de Gaza, qui devrait être lancé par le G7 (*G7* : groupe des sept pays les plus industrialisés). Les parties vont demander au G7 de rechercher la contribution à ce programme d'autres Etats intéressés tels que les membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les Etats arabes de la région et les institutions régionales arabes, ainsi que le secteur privé.

2. – Le programme de développement sera formé de deux éléments :

a) Un programme de développement économique pour la Cisjordanie et la bande de Gaza ;

b) Un programme de développement économique régional.

A. – Le programme de développement économique pour la Cisjordanie et la bande de Gaza comprendra les éléments suivants :

(1) Un programme de réhabilitation social, comprenant un programme de logement et d'habitat ;

(2) Un plan pour le développement de petites et moyennes entreprises.

(3) Un programme de développement de l'infrastructure (eau, électricité, transports et communications, etc.).

(4) Un plan de ressources humaines.

(5) Tout autre programme.

B. – Le programme de développement régional pourrait être formé des éléments suivants :

(1) L'établissement d'un fonds de développement du Proche-Orient dans une première étape, et une banque de développement du Proche-Orient dans une seconde étape.

israélo-arabes à Washington

Une séance purement formelle a marqué, mardi 31 août, à Washington, l'ouverture de la *onzième session des pourparlers de paix israélo-arabes*. C'est au cours de celle-ci que pourrait être signé l'accord de principe conclu secrètement entre Jérusalem et l'OLP sur une amorce d'autonomie dans les territoires occupés, bien *que les délégués palestiniens veuillent se donner* le temps de la réflexion.

Prolongeant les premières, d'autres discussions sont conduites en parallèle, quelque part en Europe, entre Israël et l'OLP, qui porteraient sur une reconnaissance mutuelle. La radio militaire israélienne a annoncé, mercredi matin, que ces négociations secrètes étaient sur le point d'aboutir. Shimon Pérès a déclaré, mardi, dans un entretien accordé à la chaîne de télévision américaine CBS, que *« si l'OLP oublie d'être l'OLP, si l'OLP renonce au terrorisme et renonce à sa charte qui prévoit la destruction d'Israël, nous n'aurons aucun problème avec l'OLP. Elle sera devenue une formation politique comme une autre »*. Le ministre de l'environnement, Yossi Sarid, membre du parti de gauche Meretz, a même affirmé, dans une déclaration à la radio, que l'OLP était *« le principal allié* [d'Israël] *face aux fondamentalistes musulmans du mouvement Hamas »*.

Proche conseiller de Yasser Arafat, Bassam Abou Charif a déclaré, mardi, à Tunis, que l'OLP *« est en train de se dissoudre au profit d'un gouvernement provisoire qui aura à construire un Etat palestinien. Elle n'est qu'un pont, pas une fin en soi »*. Il a, d'autre part, insisté sur le fait que la centrale palestinienne *« reconnaît l'Etat d'Israël »* et *« renonce au terrorisme »*. Et d'ajouter : *« Maintenant, je ne trouve pas une raison logique qui interdise au gouvernement israélien de reconnaître l'OLP. »*. Les Etats-Unis ont-ils voulu effacer l'impression qu'ils n'avaient guère apprécié le fait de ne pas avoir été directement associés aux récentes négociations israélo-palestiniennes ? Toujours est-il que Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, a déclaré, mardi, à Washington : *« Nous soutenons totalement cet accord. Je crois qu'il s'agit d'une percée fondamentale. Toute suggestion que nous ne le soutenons pas est sans fondement. »*

En revanche, les pays arabes, impliqués dans le processus de paix, comme la Syrie, le Liban et la Jordanie, se sont irrités d'avoir été placés devant le fait accompli. *« C'est une violation de la coordination arabe »*, a déclaré le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz. Pour clarifier et justifier sa politique, Yasser Arafat a entrepris une tournée au Proche-Orient qui l'a déjà conduit au Yémen, en Egypte et au Soudan, tandis que le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa, prenait, mercredi matin, le chemin de Jérusalem.

S'exprimant au nom de la Communauté européenne dont son pays assure la présidence, le chef de la diplomatie belge, Willy Claes, a exprimé, mardi, l'espoir que l'accord israélo-palestinien ne soit pas torpillé et que les *« forces modérées l'emportent »* tant du côté d'Israël que de celui de l'OLP. En ce qui le concerne, le porte-parole du Saint-Siège a indiqué que le Vatican suit *« avec satisfaction »* les *« progrès concrets du processus de paix »*. Pour sa part, au cours d'une conversation téléphonique avec son homologue israélien, Alain Juppé a exprimé, mardi, *« l'appui de la France »*, sans minimiser *« les difficultés qui peuvent éventuellement survenir »*.

La grogne de l'armée israélienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Dans la fébrilité du moment historique qui est en train de se jouer, on l'avait, semble-t-il, oubliée. L'armée, qui n'a jamais eu, en Israël, la réputation de « grande muette », s'est rappelée, mardi, au bon souvenir de la classe politique. Singulièrement irrité de n'avoir pas été consulté, ne serait-ce que sur les dimensions sécuritaires de l'accord secret négocié entre Israël et l'OLP, le général Amnon Shahak, numéro deux de l'état-major, a fait connaître aux membres de la très puissante commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense les réserves de ses pairs.

Par des fuites discrètement répercutées dans les médias locaux – les débats de la commission sont à huis clos, – le général Shahak, cité par les radios et la télévision nationale, a d'abord révélé que, jusqu'à mardi matin, à l'exception du grand « patron », le général Ehud Barak; aucun officier supérieur n'avait lu le projet d'accord en vingt-cinq pages mis au point entre Israël et l'OLP. Plusieurs députés membres de la commission ont remarqué que, pendant les débats, les généraux consultaient fréquemment le journal *Yedioth Aharonoth*, le premier à publier l'intégralité du projet d'accord. Il faut dire que le directeur de ce quotidien est un vieil ami du premier ministre...

Selon le général Shahak, ancien chef malchanceux des services de renseignement militaire – on se souvient, à Jérusalem, que l'homme était parti au bout du monde en voyage de noces, le 2 août 1990, soit quelques heures avant l'invasion irakienne du Koweït et avait dû rentrer dare-dare..., – Tsahal ne disposerait d'aucun plan pour faire face aux *« graves problèmes de sécurité soulevés par cet accord »*. Plus que la surveillance et la protection des frontières et des colonies juives dans les territoires occupés, lesquelles resteront sous souveraineté israélienne, c'est *« la lutte contre les extrémistes et les terroristes »* opposés au processus de paix qui inquiète le général.

Comment poursuivrons-nous les personnes recherchées dans les régions autonomes ? Comment coordonner nos actions avec la police palestinienne, déployée dans ces zones ? Comment assurer efficacement la sécurité des Israéliens qui circuleront dans les territoires ? Ce sont les trois questions qui hantent non seulement l'armée mais tous les services de sécurité intérieure, à commencer par le Shin Beth.

Recrudescence du terrorisme

« Plus nous progresserons vers la paix, a déclaré au *Yedioth* un officier supérieur du renseignement militaire, le général Doron Tamir, *plus nous aurons besoin d'un service puissant et élargi. »* Recevant, mardi, les correspondants militaires accrédités par les grands journaux israéliens, lesquels ont été convoqués pour l'occasion à Tel-Aviv, le même général a dit s'attendre à *« une intensification du terrorisme et des attaques dans les prochaines semaines »*. Tsahal devra aussi compter avec le retour, prévu le 9 septembre, de 190 des 415 militants islamistes qui avaient été expulsés, il y a neuf mois, dans le sud du Liban.

On estime que la moitié d'entre eux, s'ils rentrent, iront directement dans des camps de détention, mais on craint les manifestations de solidarité que leur retour pourrait déclencher. Pour l'heure, mis à part quelques grèves et des distributions de tracts vengeurs par le mouvement islamiste Hamas, les territoires occupés paraissent calmes. Toute une série de réunions publiques organisées par le Fath de Yasser Arafat pour expliquer l'accord et obtenir le soutien des masses à la politique du « président de la Palestine » devaient avoir lieu, mercredi, dans les grandes agglomérations palestiniennes.

Fath ? Certains mots ne passent pas encore très facilement dans la gorge des militaires. Depuis le début de cette année, a innocemment indiqué le général Tamir, 147 cellules « terroristes » ont été démantelées dans les territoires occupés : la moitié d'entre elles étaient liées au Fath. Au cours des douze derniers mois, toujours selon lui, 596 activistes, recherchés par les services de sécurité, ont été tués, capturés ou se sont enfuis en Egypte et en Jordanie. Sur les listes du Shin Beth, il resterait 137 « wanted », encore une fois identifiés, dans leur majorité, comme sympathisants du Fath.

« En un seul bond »

Selon plusieurs sources dignes de foi, il ne faut cependant pas s'inquiéter outre-mesure de cette *« petite grogne passagère »* dans les rangs supérieurs de *Tsahal*. L'armée d'Israël est une troupe authentiquement populaire et si certains, à titre individuel, peuvent être mécontents du mouvement en cours vers la paix, personne, en son sein, n'a la capacité de susciter un mouvement de protestation véritablement collective. On faisait savoir, mercredi, au ministère de la défense, que l'état-major *« soutient largement les efforts de paix du gouvernement »*. Général de réserve, *Itzhak Rabin, qui cumule* les fonctions de chef de l'exécutif et de ministre de la défense, n'est-il pas aussi le glorieux vainqueur de la « guerre de six jours » ? Pour le moment, le premier ministre reste muet. On dit, dans les milieux informés, qu'il pourrait se rendre, dès la semaine prochaine, à Washington, mais rien n'est confirmé. Quelque part en Norvège, selon toute vraisemblance, Ouri Savir, directeur des affaires étrangères, continue ses négociations secrètes avec Abou Mazen, haut dirigeant de l'OLP, en vue d'une reconnaissance mutuelle et simultanée entre Israël et la centrale palestinienne. La radio militaire israélienne a annoncé, mercredi matin, qu'un accord était sur le point d'être conclu.

A Jérusalem, Shimon Pérès, l'homme qui a conduit toutes les discussions secrètes avec l'OLP, est sur tous les fronts. A la télévision, à la Knesset, aux réunions qui se multiplient dans le bureau du premier ministre. *Le chef de la diplomatie* aurait aussi discrètement rencontré, mardi, quelque part dans la ville sainte, le numéro un de l'OLP dans les territoires occupés, Fayçal Husseini.

Pour M. Pérès, la reconnaissance mutuelle, la déclaration de principe, les accords intérimaires sur l'autonomie préalable de Gaza et de Jéricho, tout paraît lié : *« Souvenez-vous de ce que disait Churchill »*, a-t-il déclaré, dans un entretien publié, mercredi, par le journal de droite *Maariv* : *« Quand un gouffre se présente, il vaut mieux le franchir en un seul bond plutôt qu'en deux. »*

A la télévision nationale, mardi, le conseiller personnel de M. Arafat Nabil Shaath, interrogé de Washington où il « conseille » officiellement la délégation palestinienne, a confirmé que la reconnaissance mutuelle était *« possible dans les quarante-huit heures »*. Il a, en revanche, refroidi quelque peu l'enthousiasme ambiant en estimant que l'officialisation de la « déclaration de principe » négociée le 19 août à Oslo pourrait être signée à Washington *« dans le mois qui vient »*.

Shimon Pérès s'est montré plus qu'ouvert. Dans son entretien à *Maariv*, il a répété qu'aussitôt que la centrale palestinienne *« se sera transformée en parti politique* (...) *nous la reconnaîtrons et nous rencontrerons ses chefs »*. Le processus continue normalement, a-t-il ajouté : *« Nous nous sommes rendu compte qu'en dépit de toutes les critiques que nous avons à son endroit il n'existe tout simplement pas d'alternative à Yasser Arafat. »*

PATRICE CLAUDE

Au-delà du provisoire

Suite de la première page

Elle porterait notamment, mais pas seulement, sur une reconnaissance mutuelle de l'OLP et d'Israël. Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, a répété, mardi, sur la chaîne de télévision américaine CBS, que si *l'OLP renonçait à sa charte – qui* prévoit la destruction de l'Etat juif, – il n'y aurait plus de problèmes.

Le fait est qu'entre Israéliens et Palestiniens il y a un certain *décalage. Le gouvernement israélien* a, en effet, approuvé le projet d'accord, conclu au terme de quatorze rencontres à Oslo entre des délégués de l'OLP et des collaborateurs de M. Pérès, alors que le comité exécutif de l'OLP ne l'a pas encore fait.

Ce décalage aurait pu n'être que secondaire dans la mesure où la centrale palestinienne ne fonctionne pas nécessairement sur le mode d'un Etat. Reste à savoir pourquoi M. Arafat, qui avait réuni, la semaine dernière, à Tunis, le comité exécutif, n'a pas alors jugé bon de lui soumettre pour approbation ce projet d'accord, voire de le présenter au conseil central qui, depuis le mois de novembre 1988, c'est-à-dire depuis la proclamation par l'OLP de « l'Etat palestinien », tient lieu de *« gouvernement provisoire »* de cet Etat en attendant que *« le peuple puisse exercer pleinement sa souveraineté »*.

M. Arafat attendait-il que le gouvernement israélien ait d'abord entériné le projet d'accord ? Voulait-il auparavant en communiquer lui-même la teneur aux dirigeants arabes pour ne pas être accusé de faire cavalier seul ? Voulait-il que le contenu soit d'abord expliqué à la population des territoires occupés – mission confiée à Fayçal Husseini, chef en titre de toutes les délégations *palestiniennes aux négociations* de paix ? En tout cas, si les discussions parallèles qui continuent quelque part en Europe entre l'OLP et le gouvernement israélien réussissent, elles renforceraient considérablement la position de M. Arafat face à ses nombreux détracteurs.

Quoi qu'il en soit, dès mardi matin, c'est-à-dire plusieurs heures avant l'ouverture de la onzième session des pourparlers de paix, prévue en milieu d'après-midi, Palestiniens et Israéliens s'étaient employés à dissiper l'impression que la signature de l'accord était imminente, qu'elle se ferait avant la fin de la semaine, voire que le premier ministre israélien ou M. Pérès se déplacerait, pour l'occasion, à Washington. En principe, disait-on dans les deux délégations, ce sont ces dernières qui doivent signer. *Néanmoins*, si Israël et l'OLP se reconnaissent mutuellement, les signataires pourraient être des hauts responsables des deux parties, étant entendu que cette reconnaissance réciproque ne devrait pas faire partie des termes de l'accord ; il n'en serait qu'une conséquence.

Il faut battre le fer tant qu'il est chaud, mais cela ne doit pas se faire aux dépens des questions de fond, disait, en substance, un délégué palestinien. *Le document* est *« potentiellement un tournant historique »*, déclarait la porte-parole palestinienne, Hanane Achraoui. Il faut attendre *« quelque chose d'articulé »*, un document *« dûment signé et dont toutes les composantes sont établies »*, a-t-elle ajouté. Si deux, trois jours, voire davantage sont nécessaires pour que *« l'infrastructure que l'on mettra en place soit assez solide, alors il faut prendre son temps »*, renchérissait-on du côté israélien.

« Bien au-delà d'un accord intérimaire »

Nul ne conteste l'importance du projet d'accord qui doit être paraphé. Pas même le secrétaire d'Etat américain qui est allé, mardi, bien au-delà des circonlocutions du porte-parole du département d'Etat, la veille (*le Monde* du 1er septembre). Il s'agit d'une *« percée conceptuelle »*, d'un *« pas majeur sur la voie »* d'un règlement de paix, a dit Warren Christopher, qui a rendu hommage à la diplomatie norvégienne. Quant à une reprise du dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP, interrompu au mois de juin 1990, à l'initiative de Washington, il n'est pas à l'ordre du jour, a-t-il indiqué, non sans *entrouvrir* une fenêtre à l'intention de l'OLP : *« L'environnement est en train de changer très rapidement et nous suivons les développements de très près »*, a-t-il souligné. Le projet d'accord auquel ont abouti les négociations d'Oslo est une déclaration de principe qui devrait guider le transfert des pouvoirs des Israéliens aux Palestiniens, au cours de la période intérimaire d'autonomie de cinq ans, prévue pour Gaza et la Cisjordanie.

Le texte inclut un paragraphe spécial sur « l'option Gaza-Jéricho d'abord ». Par rapport au reste des territoires occupés, ces deux régions bénéficieraient d'un statut particulier, *en ce sens que* l'armée israélienne s'en retirerait. En réalité, le texte de l'accord va au-delà d'une simple « déclaration de principe ». Il servira d'accord-cadre pour les négociations ultérieures, un peu à la manière de ce que furent les accords de Camp David, signés par les Israéliens et les Egyptiens au mois de septembre 1978, explique un délégué palestinien. Le document *« dresse un calendrier pour le réglement définitif »* de la question des territoires occupés. *« Il va bien au-delà d'un accord intérimaire »*, n'a pas hésité à dire Nabil Chaath, conseiller de Yasser Arafat, qui pilote en coulisses, à Washington, la négociation avec Israël.

Certains poussent même la lecture plus loin : si le projet « Gaza-Jéricho d'abord » était concluant, il permettrait d'éviter la période intérimaire, ou, en *tout* cas, il la raccourcirait considérablement dans une négociation plus rapide sur le statut définitif de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Quel que soit le moment de la signature et les éventuelles modifications qui pourraient être apportées à la formulation du texte, une négociation devra ensuite s'engager sur chacun des points de l'accord et les choses risquent d'être difficiles.

Il est bien évident que le projet d'accord israélo-palestinien a occulté les trois autres volets des pourparlers de Washington qui mettent Israël face à la Syrie, à la *Jordanie* et au Liban.

La paix ne pouvant être que globale, des progrès sur l'un des volets ne peuvent qu'avoir des incidences positives sur les autres, a dit, en substance, Moaffaq Al Allaf, chef de la délégation syrienne. Ainsi, un éventuel succès de la négociation palestinienne contribuerait certainement à dédouaner la Syrie, si elle envisageait quelque assouplissement sur l'évacuation par Israël du plateau du Golan.

MOUNA NAÏM

PROCHE-ORIENT

La onzième session des pourparlers de paix israélo-arabes à Washington

Inquiétude en Syrie et en Jordanie

La « surprise » officiellement affichée par le président syrien Hafez El Assad et le roi Hussein de Jordanie à l'issue de leurs entretiens, mardi 31 août, à Damas, devant l'accord israélo-palestinien, cache mal la profonde inquiétude que celui-ci suscite dans les deux capitales. Outre le fait que les Palestiniens avaient laissé leurs partenaires syriens, jordaniens et libanais dans l'ignorance totale de leurs négociations avec Israël, chaque partie s'interroge sur les éventuelles conséquences que cet accord, qui reste à finaliser, peut avoir pour elle-même.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Première concernée du fait de son importante population palestinienne, la Jordanie est choquée, à la fois sur la forme et sur le fond, par cette affaire. Sollicité de donner une couverture officielle aux Palestiniens pour permettre l'ouverture des négociations de Madrid, Amman se retrouve, aujourd'hui, hors du coup alors que ses problèmes, strictement bilatéraux avec Israël, sont minimes et qu'il attendait, pour signer l'ordre du jour mis au point lors de la septième session des bilatérales, au mois d'octobre 1992, des progrès sur le volet palestinien. Sur le fond, l'affaire est plus grave et l'on craint, à Amman, que l'OLP ne soit tombée dans un piège tendu par Israël, qui aurait pour conséquence un nouvel exode vers la Jordanie, des Palestiniens de Gaza et Jéricho, incapables de trouver des moyens de survie sur un territoire limité.

Pour le roi Hussein, le coup est d'autant plus rude que si, depuis la rupture des liens avec la Cisjordanie en 1988, il a toujours affirmé qu'il ne négocierait pas au nom des Palestiniens, il sait bien que son sort, comme celui de son royaume, est lié à la solution de la question palestinienne . Or, depuis toujours les travaillistes israéliens privilégiaient l'option jordanienne et les contacts du souverain avec Shimon Pérès, notamment en 1987, n'étaient plus guère un secret.

« Des concessions gratuites »

Le chef de la diplomatie israélienne a traité, aujourd'hui, directement avec l'OLP, niant en quelque sorte le rôle du roi Hussein. La presse jordanienne souligne amèrement que, au moment où les Palestiniens soulevaient de nouveau avec Amman la question de la confédération, ils négociaient en secret un accord avec Israël. On craint aussi, à Amman, que l'opposition palestinienne, violemment hostile à cet accord, ne crée des troubles en Jordanie à deux mois des élections législatives sur le résultat desquelles le processus de paix risque de peser. Cette question a sûrement été soulevée par le roi, lors de ses trois entretiens avec le président Assad dont le pays abrite quasiment toute l'opposition palestinienne.

Si la Syrie n'a fait aucun commentaire sur le fond de l'accord, la présentation qu'en donne la presse (officielle), qui insiste, dans ses titres, sur les gains d'Israël, laisse à penser que Damas juge que l'OLP a *« une fois de plus, fait des concessions gratuites »* qui risquent de rendre plus difficiles les négociations pour les autres parties arabes.

Depuis l'ouverture des négociations de Madrid, Damas insistait sur la nécessité d'une coordination arabe pour éviter qu'une partie ne se retrouve seule et donc affaiblie face à Israël, soulignant qu'une avancée parallèle sur tous les fronts était seule à même de garantir une paix globale. Tout en déclarant accepter par avance ce que décideront les Palestiniens, la Syrie craint que trop de concessions palestiniennes ne remettent en cause la formule de Madrid, c'est-à-dire l'échange de la terre contre la paix.

Pour le moment, on peut penser que Damas, qui a concentré tous ses efforts sur le resserrement de ses liens avec le Liban dans ces négociations de paix, va attendre de voir ce qui ressort des pourparlers de Washington pour porter un éventuel jugement. L'inquiétude sourde tient aussi au fait que la Syrie, qui compte avant tout sur Washington pour débloquer sa propre négociation pour la récupération du plateau du Golan, aimerait savoir exactement quel rôle les Etats-Unis ont joué entre Israël et l'OLP.

Pour Damas comme pour Amman, l'esquisse d'*« un axe Tel-Aviv-Jéricho-Le Caire »*, l'Egypte étant le seul pays arabe à s'être réjoui officiellement de l'accord de principe, fait craindre la possibilité d'accords séparés qui remettraient en cause tout le processus de paix.

La réprobation la plus ferme quant à l'attitude palestinienne est venue de Beyrouth, où le chef de la diplomatie libanaise, Farez Boueiz, a affirmé qu'il s'agissait d'une *« violation de la coordination arabe, car nous devons nous consulter et nous entendre avant que les décisions soient prises et non après ». « Le projet de Gaza et Jéricho, tel qu'il est présenté pour le moment, n'inspire pas confiance »* a-t-il ajouté, traduisant ainsi les sentiments de tous les partenaires des Palestiniens aux négociations de paix. Nul doute que le « cavalier seul » de l'OLP va compliquer les relations au sein du camp arabe, méfiant, aujourd'hui encore, à l'endroit des Palestiniens.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **M. Léotard estime que la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP serait *« porteuse des mêmes espérances que la visite de Sadate à Jérusalem »*.** – François Léotard, ministre de la défense, a déclaré, mardi 31 août, à Fréjus, que la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP serait *« porteuse des mêmes espérances que la visite d'Anouar El Sadate ». « De part et d'autre, il y a la volonté de mettre un terme à cette situation de conflit qui a prévalu depuis tant d'années* (...). *On ne peut se figer dans une attitude de refus de l'autre, basée sur la fontière uniquement »*, a-t-il expliqué, ajoutant : *« La guerre dans le Golfe a été un révélateur pour beaucoup d'Israéliens, car ils ont vu que leur territoire était menacé et pouvait l'être, demain, davantage. »*

□ **Roland Dumas prévoit un accord entre Israël et la Syrie *« avant la fin de l'année »*.** – Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, proche du président de la République, a déclaré, mardi 31 août, sur France-Inter, que l'option *« Gaza-Jéricho d'abord »* ouvre la voie à un règlement global au Proche-Orient et qu'un accord entre Israël et la Syrie sur le Golan pourrait intervenir *« avant la fin de l'année »*. Observant, selon sa propre *« expérience »*, qu' *« aucun pays arabe n'était en mesure de traiter avec Israël aussi longtemps que le problème palestinien ne recevait pas de solution »*, il estime que l'Etat hébreu va pouvoir, désormais, établir des relations suivies *« avec certains pays arabes »*.

Jéricho l'endormie

Aujourd'hui, rien, pas même la nouvelle d'une éventuelle venue de Yasser Arafat, ne peut sortir Jéricho de sa torpeur. Au cœur de l'été, il y fait très chaud. Sous son insupportable microclimat, la ville fait la sieste. Aussi loin qu'on s'en souvienne, même au plus fort de la « guerre des pierres » et du soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne, elle a toujours été tranquille comme Baptiste à l'ombre de ses bougainvillées.

Jamais, en six années d'Intifada, la cité réputée la plus ancienne du monde – dix mille ans de peuplement humain – n'a acquis la « mauvaise » réputation de ses turbulentes voisines – Jénine, Naplouse ou Bethléem. Le camp militaire israélien qui se trouve à l'entrée de la ville est comparativement peu peuplé et les patrouilles motorisées y opèrent rarement en force.

Les deux camps de réfugiés qui jouxtent Jéricho sont pratiquement vides. Ici, dans ces baraquements de boue séchée et de briques nues, vivaient, jadis, cinquante mille Palestiniens, les premiers à avoir perdu leurs maisons pendant la guerre de 1948. Quand l'armée israélienne a encore avancé, en 1967, la plupart des réfugiés sont partis se... réfugier encore plus loin vers l'est, dans le royaume de Jordanie. Alors Jéricho – Arihâ, en arabe – s'est endormie, au pied de sa richissime palmeraie et au milieu de ses orangeraies.

Perdue entre les âpres collines du désert de Judée et le Jourdain, Jéricho est une oasis. Dans tous les sens du terme. L'agglomération la plus basse du monde – 300 mètres au-dessous du niveau de la mer – est parsemée de petites maisons basses aux murs un peu lépreux et de villas plus cossues dans le quartier « chic » d'Ein-el-Sultan. Partout des grilles de fer forgé, deux ou trois avenues bordées de cafés-restaurants peu fréquentés, un dédale de rues assez étroites, ombragées de bananiers et de lourds buissons de verdure. N'était son passé, Arihâ ressemble à n'importe quelle petite ville tropicale, abrutie de chaleur.

Avec ses deux ou trois petites mosquées sans prétention, son vieux palais délabré où le roi Hussein de Jordanie venait, jusqu'à la perte du territoire en 1967, chercher un peu de soleil pendant la saison froide, la cité choisie par Yasser Arafat pour y établir ses quartiers n'est pas, à proprement parler, une agglomération prospère. Pour l'essentiel, ses dix à douze mille habitants vivent d'agriculture.

Le pont Allenby

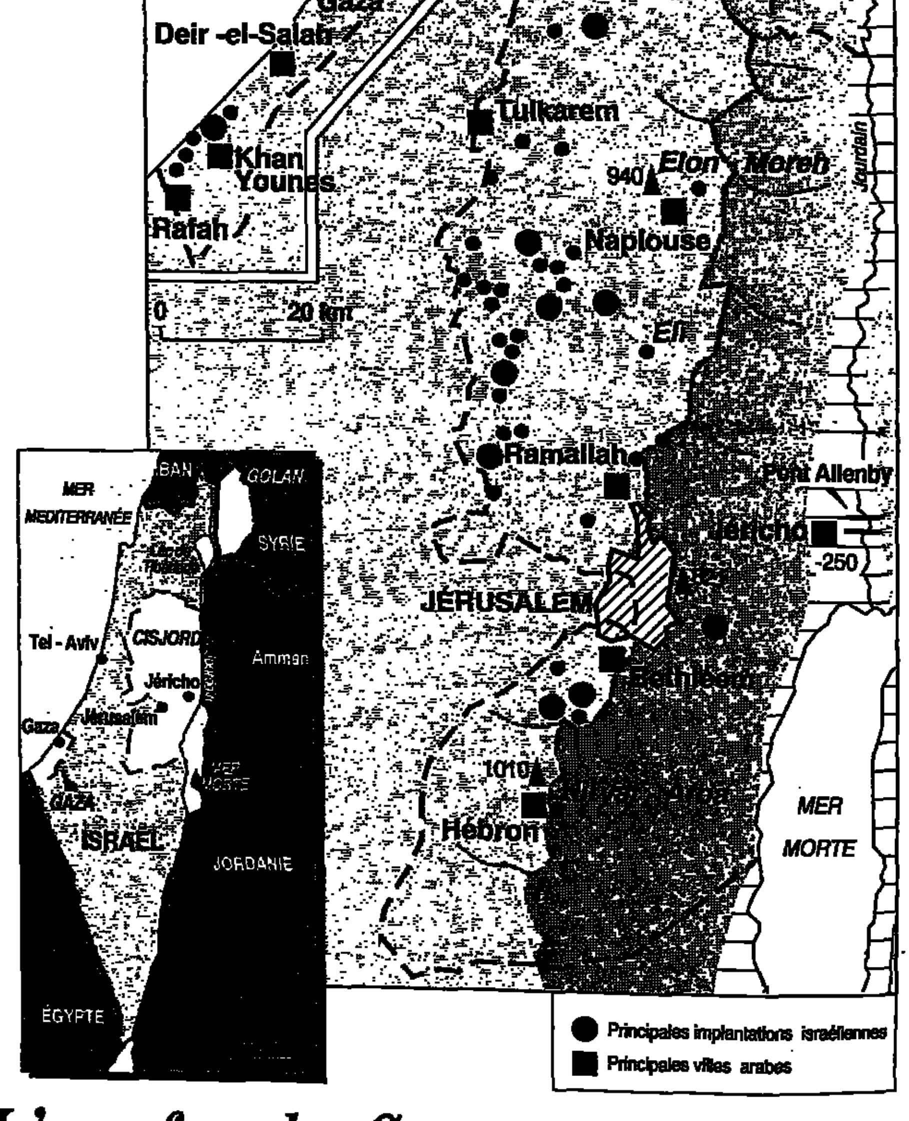
Naguère, même pendant les premières années de l'Intifada, en 1988 et 1989, beaucoup d'Israéliens de Jérusalem – à 33 kilomètres de là – venaient y déguster des kebabs, y acheter des fruits et s'y délasser. Aujourd'hui, il n'y a plus guère que les pèlerins chrétiens, à la recherche de l'endroit exact où Jésus le Nazaréen aurait été baptisé, qui viennent, le temps d'un arrêt d'autocar, acheter quelques souvenirs et déambuler entre les étals du marché.

Le Jourdain est tout proche. Mais, pas plus que le site de Tel-es-Sultan – la Jéricho biblique dont les murailles se seraient effondrées au son des trompettes de Josué en 1230 avant Jésus Christ, – cette proximité de lieux saints n'explique le choix de l'OLP. La motivation essentielle de Yasser Arafat, qui fut le premier à lancer l'idée d'un retrait israélien de cette localité, se trouve un peu plus loin, à 7 kilomètres, au nord-est de la cité. Le pont Allenby – appellation britannique puis israélienne à laquelle les gens du cru préfèrent le nom de « Roi Hussein » – enjambe le Jourdain qui sert de ligne de démarcation entre la Cisjordanie occupée et la Jordanie.

Si la rumeur se vérifie, c'est par ce pont que le « président » de Palestine et plusieurs dizaines de milliers de ses « administrés », présentement exilés de l'autre côté, pourront bientôt venir voter et goûter les joies supposées d'une autonomie partielle et transitoire, dans une « zone libérée » non encore définie...

P. C.

Ville tranquille, contrairement à ses voisines, Naplouse ou Bethléem, Jéricho n'a pas été marquée par la « guerre des pierres », même au plus fort du soulèvement palestinien. Cité réputée la plus ancienne du monde, actuellement peuplée de dix à douze mille habitants, c'est là que Yasser Arafat devrait établir ses quartiers.



Autre décor à Gaza, « poudrière des territoires », où les huit cent mille résidents s'entassent dans de sordides camps de réfugiés. C'est ici que commença l'Intifada en 1987. C'est ici également que Yasser Arafat aura le plus à faire, notamment avec les groupes islamistes du Hamas ou du Djihad, très bien implantés

L'« enfer de Gaza »

Qui n'a pas parlé de *« l'enfer »*, de retour de Gaza? Les deux tiers des huit cent mille résidents de ce territoire sont misérablement entassés dans de sordides camps de réfugiés. Gaza et ses puanteurs d'égouts crevés, ses avenues défoncées, ses venelles crasseuses, mares de boue pendant l'hiver, suffocants tourbillons de poussière sableuse pendant l'été. Tumultueuse, indocile, ingérable, avec ses quatre principales localités – Gaza-Ville, Deir-el-Balah, Khan-Younès et Rafah, – avec ses huit conglomérats de taudis, pudiquement appelés « camps », la bande de Gaza serait l'un des endroits les plus surpeuplés de la terre. Un baril de poudre qui explose régulièrement.

Ici commença l'Intifada (la « révolte des pierres »), au mois de décembre 1987. Ici moururent, sous les balles de l'armée d'Israël, plusieurs centaines de manifestants palestiniens, dont beaucoup de gamins. Ici, depuis six ans, plusieurs centaines de personnes ont été « exécutées », parfois de manière extrêmement barbare, pour « collaboration » présumée avec la puissance occupante.

Les statistiques le démontrent et tout le monde le dit, à commencer par les soldats israéliens, qui ont pour impossible mission d'étouffer la fureur populaire, sporadiquement déclenchée par les souffrances de l'occupation : au « tableau d'honneur » de la violence, Gaza n'a pas d'égal dans les territoires. Sa population vit constamment sous le régime de l'état d'urgence et, sans la présence de l'Agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA), la catastrophe serait pire encore.

« Vous avez aimé Beyrouth ? »

Et dire que ce territoire, coincé entre l'Egypte et l'Etat juif, suscita jadis la convoitise des pharaons... A la parcourir aujourd'hui, il est impossible d'imaginer la grande cité philistine qu'elle fut aux temps anciens. Les seules beautés qui restent à Gaza sont celles de la nature : des orangeraies, des palmeraies et de superbes plages de sable fin, dont les plus belles sont contrôlées par quatre mille colons juifs, encouragés, par les gouvernements précédents, à venir s'installer là, au beau milieu de la misère, pour y exploiter les maigres richesses agricoles.

Un graffiti, aperçu, un jour, parmi des milliers d'autres sur les murs maculés des villes du cru : *« Vous avez aimé Beyrouth? Vous adorerez Gaza. »* Les Gazans ont tout vu, tout subi, tout perdu ou presque. Il ne leur reste guère qu'un peu d'humour – noir, – une bonne mesure de dignité et beaucoup d'ardeur. Les chefs d'entreprise israéliens, qui emploient environ vingt mille travailleurs locaux – au lieu du double avant la fermeture des territoires, au mois d'avril, – le répètent avec constance : n'était le risque de se faire attaquer, ils n'embaucheraient, dans leurs exploitations agricoles et sur leurs chantiers, que des gens de Gaza, réputés moins indolents que leurs « frères » de Cisjordanie.

Seulement voilà, Gaza, désespérée, s'est jetée, avec beaucoup plus d'ardeur qu'ailleurs, dans les bras des islamistes. Et les islamistes, quand ils appartiennent aux mouvements du Hamas ou du Djihad, sont fermement opposés au processus de paix en cours entre l'OLP et Israël. Les Israéliens le savent, Yasser Arafat, quand il viendra ici installer son antenne, risque de s'en rendre rapidement compte. La menace d'un affrontement entre les divers mouvements laïques et religieux n'est pas à écarter. Il y a déjà eu, en 1992, de sérieuses escarmouches qui ont fait quelques morts et des blessés.

Il y a des années maintenant que l'Etat juif entend se débarrasser de la *« ville des puissants »* (Azza en hébreu). Des généraux, de simples bidasses, et finalement des politiciens l'ont répété sur tous les tons : *« Il faut quitter cet enfer, ou nous y perdrons notre âme. »* Le problème, jusqu'à présent, était qu'à l'exception des Gazans eux-mêmes personne, et surtout pas les Egyptiens qui ont administré le territoire de 1948 à 1967, n'en voulait. Pourquoi l'OLP a-t-elle accepté de prendre en charge la *« poudrière des territoires »*? Sans doute parce qu'elle n'avait pas le choix et qu'il faut bien commencer à gérer l'autonomie quelque part...

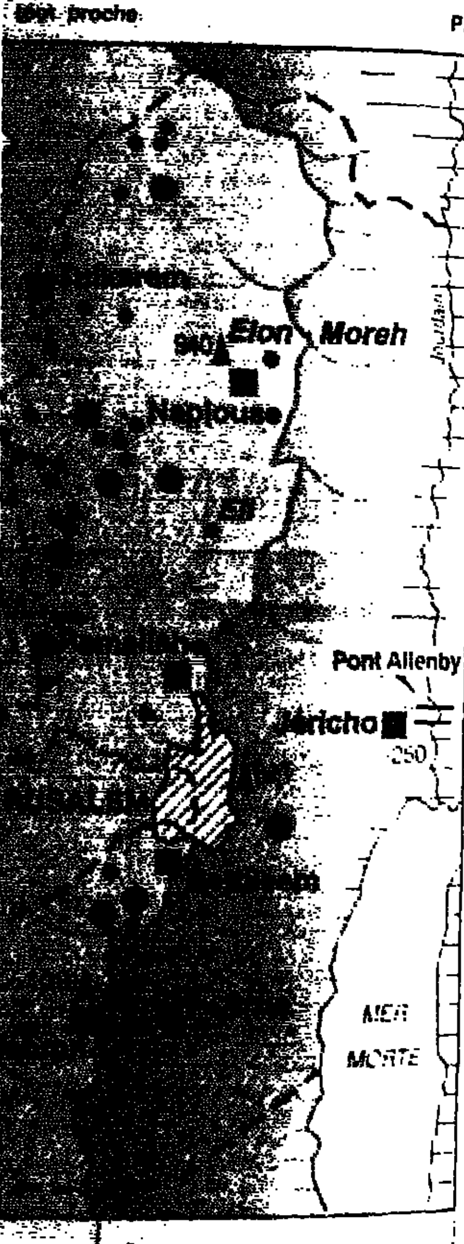
P. C.



Mais, pas plus que le site de Tel-es-Sultan – la Jéricho biblique dont les murailles se seraient effondrées au son des trompettes de Josué en 1230 avant Jésus Christ. – cette proximité de lieux saints n'explique le choix de l'OLP. La motivation essentielle de Yasser Arafat, qui fut le premier à lancer l'idée d'un retrait israélien de cette localité, se trouve un peu plus loin, à 7 kilomètres, au nord-est de la cité. Le pont Allenby – appellation britannique puis israélienne à laquelle les gens du cru préfèrent le nom de « Roi Hussein » – enjambe le Jourdain qui sert de ligne de démarcation entre la Cisjordanie occupée et la Jordanie.

Si la rumeur se vérifie, c'est par ce pont que le « président » de Palestine et plusieurs dizaines de milliers de ses « administrés », présentement exilés de l'autre côté, pourront bientôt venir voter et goûter les joies supposées d'une autonomie partielle et transitoire, dans une « zone libérée » non encore définie.

P. C.



entre l'OLP et Israël. Les Israéliens le savent. Yasser Arafat, quand il viendra s'y installer [illegible] devra tenir compte. La menace d'un affrontement entre les divers mouvements laïques et religieux n'est pas à écarter. Il y a déjà eu en 1992 de sérieuses escarmouches qui ont fait quelques morts et des blessés.

Il y a des années maintenant que l'État juif entend se débarrasser de la « ville des [illegible] ». [illegible]

P. C.

AFRIQUE

SOMALIE : après l'attaque contre le PNUD et l'AICF

Le Pentagone admet une erreur des services de renseignement américains

Une source militaire a indiqué, mardi 31 août, à Mogadiscio, sous couvert de l'anonymat, que l'attaque menée la veille par des soldats d'élite américains contre une maison des Nations unies, dans le sud de la capitale (*le Monde* du 31 août et du 1er septembre), a été provoquée par une erreur des services de renseignement américains.

L'objectif de l'opération était vraisemblablement, selon cette source, le domicile du général Mohamed Ibrahim Ahmed, l'un des soutiens financiers du général Mohamed Farah Aïdid, dans le voisinage de la maison du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'organisation Action internationale contre la faim (AICF), dont le portail et le mur ont été détruits par les rangers. « *Le renseignement dans un endroit comme Mogadiscio n'est pas parfait*, a admis mardi à Washington le porte-parole du Pentagone. *La cible première était un endroit où la force de réaction rapide pensait avoir des informations qui l'aideraient.* »

Le président de la commission des forces armées du Sénat américain, le démocrate Sam Nunn, a suggéré mardi un réexamen de la mission américaine en Somalie. « *Des gens évoquent une présence militaire jusqu'à ce que la Somalie soit stabilisée. Mais quand a-t-elle été stabilisée pour la dernière fois ?* », a demandé M. Nunn, qui n'a pas appelé à un retrait, mais a estimé qu'il était temps d'examiner la façon dont cette mission avait évolué.

D'autre part, une enquête de l'armée canadienne, rendue publique mardi à Ottawa, a révélé qu'une unité de parachutistes connus pour leur attitude raciste avait été envoyée en Somalie. Quatre soldats de cette unité avaient été arrêtés pour meurtre et torture après la mort, le 16 mars, d'un Somalien battu alors qu'il était maintenu en détention. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : un journaliste victime de « traitements dégradants ».** – La Fédération internationale des journalistes a annoncé, mardi 31 août, à Bruxelles, qu'elle avait demandé au maréchal Mobutu la libération du journaliste zaïrois Kalala Mbenga Kalao, du journal *Tempête des tropiques*, qui a été victime de « *traitements dégradants* », au quartier général secret de la garde civile, où il est détenu . Selon la Ligue zaïroise des droits de l'homme, le journaliste a publié une enquête selon laquelle la majorité des officiers de l'armée zaïroise sont originaires de la même région que le chef de l'Etat. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : accusé d'atteintes aux droits de l'homme

L'ANC refuse de reconnaître les responsabilités individuelles de ses membres

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Après trois jours de délibérations, le Congrès national africain (ANC) a réagi, lundi 30 août, aux conclusions du rapport Matsuenyane sur les violations des droits de l'homme dans les camps militaires de l'organisation en Angola et en Tanzanie durant ses années d'exil politique. Ceux qui attendaient des mesures fermes à l'égard de responsables désignés par le rapport, tels Jacob Zuma (secrétaire général adjoint) ou Joe Modise (commandant de la branche armée), seront déçus.

Toute notion de responsabilité personnelle a été gommée au profit d'une responsabilité collective considérée par la direction de l'ANC comme « *historique, si on la compare au refus habituel des gouvernements de reconnaître de tels faits* ». Les personnes considérées comme responsables des abus ont été innocentées par l'ANC et resteront en poste. Ainsi Thabo Mbeki déclarait-il lundi soir que les faits incriminant MM. Zuma et Modise étaient « *incorrects* ».

L'ANC n'a pas ménagé non plus son recours aux circonstances atténuantes : le contexte politique de la lutte contre l'apartheid réduit, aux yeux de l'organisation, l'importance de ces atteintes aux droits de l'homme dans les camps. Nelson Mandela a interpellé le gouvernement de Frederik De Klerk et demandé la création d'une commission spéciale visant à établir la vérité sur « *tous* » les cas de violation des droits de l'homme émanant de « *tous* » les bords politiques depuis l'avènement d'un gouvernement du Parti national en 1948. Il a assuré que si le régime présent ne la mettait pas en place, l'ANC s'en chargerait au lendemain des premières élections multiraciales. – *(Intérim.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

NIGÉRIA : discours à la nation du nouveau chef de l'Etat

Ernest Shonekan affirme ne pas être sous la tutelle des militaires

La pénurie de carburant et les mouvements de grève continuent de perturber l'activité de Lagos, la capitale économique du Nigéria. Mais, dans un discours à la nation, mardi 31 août, Ernest Shonekan, chef de l'Etat désigné par l'ancien pouvoir militaire, a voulu rassurer les Nigérians en affirmant son indépendance. Il devait rencontrer les responsables syndicaux mercredi à Abuja. M. Shonekan a, par ailleurs, annoncé le prochain retrait des troupes nigérianes du Libéria.

LAGOS

correspondance

Ernest Shonekan est un homme pressé. Il a sept mois devant lui et un programme chargé. Depuis sa nomination le 26 août à la tête du gouvernement intérimaire d'union nationale (*le Monde* du 28 août), il éteint les incendies et prie ses adversaires de bien vouloir lui donner sa chance. Les militaires ? Il a affirmé mardi, dans sa première intervention radiodiffusée à la nation, qu'ils avaient définitivement quitté le pouvoir.

Le retrait du général Ibrahim Babangida de ses fonctions de président et de commandant en chef des forces armées « *marque le désengagement final des militaires du gouvernement* » et constitue « *une étape majeure dont la signification primordiale ne devrait pas nous échapper* ». Selon lui, il n'aurait jamais accepté d'assumer les fonctions de chef du gouvernement intérimaire si ce gouvernement avait dû « *perpétuer le régime militaire* ».

« *Si j'ai, moi, Ernest Shonekan, accepté de prendre sa succession* [celle du général Babangida] *à la tête de notre pays, même temporairement, c'est que j'ai jugé que ce sacrifice était possible afin que la date du 26 août devienne une réalité* », a-t-il déclaré.

Aux cyniques et aux sceptiques qui affirment que son gouvernement sera l'otage des « *militaires* » omniprésents dans son entourage – n'a-t-on pas dit qu'une instance supérieure composée des chefs de l'armée et de la police prendrait toutes les décisions importantes du gouvernement intérimaire ? – il répond que son cabinet n'est en aucune façon « *dirigé par l'armée* », que ce soit d'« *une manière affichée ou déguisée* ».

« Une croisade contre la corruption »

Un décret, rendu public quelques heures avant son allocution, a dissipé les doutes sur ses véritables fonctions : M. Shonekan est chef de l'Etat, président de la Fédération du Nigéria et chef des forces armées. C'est ès qualités qu'il a appelé les Nigérians au « *dialogue* », à la « *réconciliation nationale* » et à la « *croisade contre la corruption* ». Ses objectifs sont clairs et précis : « *Mener à son terme le programme de transition démocratique et assurer un transfert des pouvoirs à un président démocratiquement élu.* »

« *Je vais donner*, a-t-il affirmé, *des instructions à la Commission électorale nationale pour qu'elle entame des consultations avec les deux partis politiques afin d'établir, d'ici une semaine, un calendrier en vue de cette élection.* » Il a fustigé ceux qui dénoncent le caractère anticonstitutionnel de son gouvernement, et qui ont décidé de rendre le pays ingouvernable pour obtenir la publication des résultats de l'élection présidentielle du 12 juin que Moshood Abiola, un Yorouba comme lui, affirme avoir remportée.

« La meilleure solution »

Le gouvernement intérimaire ? « *Vu les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait le pays* », cette formule était « *la meilleure solution* ». Car la crise politique qui secoue le Nigéria depuis plusieurs mois aurait pu, selon lui, tourner au « *désastre* ». Ernest Shonekan a fait une brève allusion à la guerre civile du Biafra (1967-1970), qui a fait plus d'un million de morts et reste l'un des plus grands traumatismes qu'ait connus le pays. Grâce à la « *sagesse* » dont le pays et ses dirigeants ont fait preuve, a-t-il dit, « *le pire* » aura été évité.

« *Notre politique ne saurait être celle du tout ou rien* », a-t-il souligné, dans une allusion indirecte à Moshood Abiola, qui affirme toujours, de l'étranger où il se trouve encore, qu'il sera bientôt investi président de la Troisième République du Nigéria. Ernest Shonekan, l'homme pressé, a sans doute remporté une manche mardi dans la lutte qu'il livre à l'opposition libérale : les syndicats, qui ont appelé à la désobéissance civile illimitée depuis le 27 août, ont accepté de dépêcher une délégation à Abuja dès mercredi pour le rencontrer, ouvrant ainsi la porte à un compromis. – *(Intérim.)*

CENTRAFRIQUE : le dénouement de la crise

Un appel téléphonique de l'Elysée

Le président François Mitterrand a joint par téléphone son homologue centrafricain André Kolingba, dimanche 29 août, vers 19 h 30, au moment où les autorités françaises attendaient de savoir si le président sortant reviendrait sur sa décision de retarder le processus électoral, nous a indiqué mardi le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le Quai d'Orsay avait annoncé la suspension de la coopération entre Paris et Bangui après la signature, par M. Kolingba, de deux ordonnances retardant le processus électoral (*le Monde* du 31 août). Tout au long de la journée, des incertitudes demeuraient quant à l'attitude du président sortant, arrivé en quatrième position à l'élection présidentielle du 22 août. C'est dans la soirée de dimanche que celui-ci s'était incliné, en déclarant qu'il n'était « *nullement dans* [son] *intention de* [s]*'accrocher au pouvoir de l'Etat* ».

Bonn a annoncé mardi la suspension de sa coopération avec la République centrafricaine. « *Par cette mesure, l'Allemagne souscrit à la position de la France* » a indiqué un communiqué de l'ambassade d'Allemagne à Bangui. Alors que les résultats du scrutin devaient être rendus publics au plus tard lundi, le président de la Cour suprême a affirmé mardi qu'ils « *pourraient être connus au plus tard dans les 48 heures* », le traitement des procès-verbaux par la Cour suprême ayant « *démarré en retard* ».

Sept exécutions capitales en Algérie

Suite de la première page

Parmi les sept personnes exécutées mardi figurent Hocine Abderrahim, qui avait été présenté comme le principal instigateur de l'attentat, et Saïd Soussène, militant de l'ex-Front islamique du salut (FIS) et ancien maire adjoint d'une commune algéroise. Condamné lors du même procès et lui aussi passé par les armes, Mansouri Miliani n'était pas directement impliqué dans cette affaire, mais avait été condamné pour ses activités antérieures à la tête d'un « *groupe armé* ».

C'est la première fois que des condamnations à mort, prononcées par l'une des trois cours spéciales, sont appliquées. A elles seules, ces cours, dont les juges bénéficient de l'anonymat, ont déjà prononcé plus de deux cents condamnations à la peine capitale, la grande majorité par contumace.

En renouant avec ces pratiques d'un autre âge, les autorités algériennes ont-elles souhaité « *faire un exemple* » ? Cette vague d'exécutions, contestable sur le principe, aura-t-elle l'« *effet dissuasif* » dont le procureur s'était fait le chantre, à la fin du mois de mai, dans son réquisitoire ? Il est permis d'en douter, les risques de représailles semblant, pour le moins, difficiles à exclure.

Jouer du « *bâton* » de la répression, sans offrir une « *issue de secours* » politique, constitue, en tout cas, un pari périlleux. Dans l'attente du nouveau gouvernement, dont la composition n'avait toujours pas été annoncée mardi, le pays reste plongé dans l'expectative. Les récents remaniements à la tête de l'armée et la désignation de Redha Malek comme premier ministre sont-ils, comme le suggèrent certains titres de la presse locale, les signes avant-coureurs d'un durcissement du régime à l'encontre des islamistes ? La polémique qui oppose le camp des « *réconciliateurs* » et celui des « *éradicateurs* » paraît marquer le pas.

A cet égard, le récent assassinat de l'ancien patron de la sécurité militaire (SM) et ex-premier ministre, Kasdi Merbah, continue de susciter des commentaires révélateurs. Le président du Mouvement algérien pour la justice et le développement (MAJD), dont les ambitions politiques n'étaient un mystère pour personne, « *a-t-il tenté le diable en jouant la carte de la réconciliation entre le pouvoir et le FIS dissous ?* », se demandait, mardi, l'hebdomadaire francophone *El Haq*, évoquant, comme plusieurs de ses confrères, le récent voyage à Genève de M. Merbah.

L'option armée

« *Il est clair que le choix de cibler Kasdi Merbah n'est pas fortuit et que les derniers contacts avec des éléments du FIS en Europe gênaient beaucoup de monde dans les milieux islamistes, fermement opposés à tout dialogue* », précise, de son côté, le quotidien francophone *El Watan*. Les « *jusqu'au-boutistes de l'option armée* » auraient-ils eu raison du candidat à la médiation ?

Ces « *contacts* » avec certains cadres de l'ex-FIS en exil (après Genève, Kasdi Merbah aurait projeté, selon certaines sources, de se rendre à Malaga, en Espagne, puis en Allemagne), auraient pu, si tant est qu'ils aient eu lieu, déranger bien au-delà des « *milieux islamistes* ». Ces derniers n'ont pas, à l'évidence, le monopole de la résistance au dialogue.

Malgré les appels à ce que les uns, comme le Front des forces socialistes (FFS), baptisent « *réconciliation nationale* », ou à ce que d'autres, au sein du FLN, nomment « *compromis historique* », rien de concret ne s'est encore dégagé. Et si beaucoup, dans la classe politique, s'accordent à reconnaître la nécessité de « *tenir compte* » de la donne islamiste, aucun n'a osé, à ce jour, esquisser un geste en direction des « fous de Dieu ».

« *Négocier avec qui ? Et au détriment de quoi ?* », s'interrogent les sceptiques. « *La « première génération » du FIS ou, du moins, certains de ses cadres, ont compris qu'il n'y aurait pas de solution militaire à la crise algérienne. C'est avec ceux-là qu'il faudrait discuter* », assurent d'autres observateurs. « *Mais le pouvoir y est-il prêt ? Au rythme où vont les choses, il n'y aura bientôt plus d'autres interlocuteurs que les* « émirs » *des maquis. Et là, ce sera la catastrophe* », concluent, ostensiblement, les alarmistes.

L'assassinat de Kasdi Merbah suscite, bien sûr, d'autres interrogations et d'autres hypothèses. L'une d'entre elles voudrait qu'il ait été victime d'un « *règlement de compte entre barbouzes* », selon l'expression d'*El Watan*. De sources officieuses, on assure que l'ex-numéro un de la « SM » aurait été reçu, quelque temps avant son assassinat, par l'actuel ministre de la défense, le général Lamine Zeroual. Les deux hommes ont-ils évoqué, comme on le prétend, la situation et l'avenir des services de sécurité ? Rien, à ce jour, ne permet de le confirmer. L'épais voile de mystère qui entoure cet assassinat, tout comme celui qui pèse sur la mort du président Mohammed Boudiaf, n'est pas prêt d'être levé.

CATHERINE SIMON

□ **Deux policiers assassinés.** – Les services de sécurité algériens ont fait savoir, mardi 31 août, que deux policiers ont été assassinés, lundi, à Alger et Tizi Ouzou, par des hommes armés qui ont réussi à s'enfuir. D'autre part, à Bab El Oued, quartier populaire d'Alger, le président de la délégation exécutive communale (organisme remplaçant une municipalité islamiste dissoute) a été blessé par balles, dimanche, lors d'un attentat. Par ailleurs, le secrétaire général du Mouvement Ettahadi (ancien parti communiste), Hachemi Chérif, a demandé la dissolution du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas) et du Mouvement de la Renaissance islamique (MRI-Ennahda). « *Nous revendiquons l'interdiction de Hamas et d'Ennahda qui prônent le même projet* » que le Front islamique du salut (FIS-dissous), a affirmé M. Chérif. « *Ils se montrent modérés, mais en réalité ils trompent tout le monde* », a-t-il ajouté.

EUROPE

GRÈCE : nouveaux soucis pour le premier ministre

Un collaborateur de M. Mitsotakis est inculpé dans une affaire d'écoutes téléphoniques

Le juge d'instruction chargé d'une affaire d'écoutes téléphoniques illégales, Achille Dafoulis, a inculpé, lundi 30 août, un proche collaborateur du premier ministre Constantin Mitsotakis, le général Nikos Grillakis. Il est notamment accusé d'incitation à écoutes, de confection de faux et de dissimulations de documents. *Trois autres accusés,* dont Christos Mavrikis, un ancien employé de l'Organisme des télécommunications de Grèce (OTE), qui a révélé cette affaire, pourraient également *être mis en examen.*

ATHÈNES

de notre correspondant

Avec la comparution du général Grillakis, «l'homme à tout faire» de M. Mitsotakis, la fin de l'été s'annonce particulièrement chaude pour le chef du gouvernement, engagé dans la dernière ligne droite avant les élections générales de mai 1994. L'affaire qui pourrait déboucher sur des élections anticipées, *selon de nombreux commentateurs* grecs, porte atteinte à l'image de «propreté» affichée par les conservateurs qui avaient été élus en avril 1990 pour mener à bien «l'épuration» des scandales où étaient compromis les socialistes, au pouvoir de 1981 à 1989.

«Watergate grec»

Outre le général Grillakis, la fille du premier ministre, Dora Bakoyannis, actuellement ministre de la culture, a été impliquée dans l'affaire. Mais le chef du gouvernement se montre serein : *«L'affaire est entre les mains de la justice, la vérité brillera»*, a-t-il lancé, le 26 août, en rejetant toute l'affaire sur *«des allégations d'un témoin peu crédible»*. Le général, en retraite depuis 1985, ancien chef des services secrets de l'armée, a été le responsable des services de sécurité du premier ministre et de ceux du parti conservateur, Nouvelle Démocratie (ND). Spécialiste des Balkans, il est l'ami de plusieurs dirigeants de la péninsule. M. Mitsotakis l'a utilisé dans des missions délicates dans la région, en lui faisant notamment jouer le rôle d'agent de liaison avec les dirigeants de Skopje depuis la querelle sur le nom de Macédoine, toujours dans l'impasse.

L'affaire des écoutes a éclaté le 25 avril dernier quand le quotidien de gauche *Elefthérotypia* a publié sous le titre «Watergate grec» les révélations de Christos Mavrikis, membre de la ND, qui affirmait avoir organisé, sur ordre de M. Mitsotakis et du général Grillakis, un vaste réseau d'écoutes de février 1988 à fin 1989 contre, notamment, le premier ministre de l'époque, Andréas Papandréou, un conseiller présidentiel, un ancien *premier ministre conservateur, un* armateur et des directeurs de journaux. Il a affirmé que M[me] Bakoyannis était au courant de ses activités. Le général Grillakis a porté plainte contre M. Mavrikis, l'accusant de chantage. La fille du premier ministre, interrogée deux fois par le juge d'instruction, a totalement démenti son implication dans l'affaire.

Le PASOK (socialiste, principal parti d'opposition) a crié au scandale, en condamnant *«les moyens para-étatiques utilisés par M. Mitsotakis pour accéder au pouvoir»*. M. Papandréou, accusé par les conservateurs et les communistes d'avoir ordonné des écoutes téléphoniques illégales, avait été renvoyé en 1989 devant une cour spéciale. M. Mavrikis affirme maintenant que les cartes d'écoutes avaient été fournies par le général Grillakis et qu'elles étaient fausses. M. Mitsotakis avait décidé de clore l'affaire en mai 1992 pour maintenir l'«unité nationale» en pleine affaire macédonienne. Le premier ministre avait alors affirmé que son gouvernement ne procédait à aucune écoute téléphonique, hormis celles prévues par la loi pour des raisons de sécurité nationale, et sous contrôle judiciaire.

Dès le début du scandale, M. Mitsotakis a catégoriquement démenti toute implication de sa part ainsi que toute relation avec M. Mavrikis. Il a immédiatement ouvert une enquête et, un mois *plus tard, formé une commission* d'enquête parlementaire. Une commission administrative a également été formée par l'OTE. Ses conclusions, déposées en juin, affirment l'existence d'indices sérieux d'écoutes contre M. Papandréou.

L'affaire a provoqué de nombreux remous politiques et notamment la démission, le 10 mai, du ministre d'Etat chargé de la presse et de l'information, Andréas Andriannopoulos, qui s'est plaint de ne pas avoir été informé des réels détails du dossier par le chef du gouvernement.

DIDIER KUNZ

□ **GRANDE-BRETAGNE : l'ancien chancelier de l'Echiquier Norman Lamont rejoint la banque N. M. Rothschild.** – L'ancien chancelier de l'Echiquier Norman Lamont, qui a démissionné en mai du gouvernement de John Major, non sans dresser dans un discours d'adieu un violent réquisitoire contre ce dernier (*le Monde* du 11 juin), devait occuper à partir du mercredi 1er septembre un poste d'administrateur à la banque d'affaires londonienne N. M. Rothschild, a-t-on appris mardi auprès de la banque. Il rejoint ainsi le groupe où il avait déjà travaillé, de 1968 à 1979, avant d'entrer *dans le gouvernement conservateur* de Margaret Thatcher. La banque a précisé que son poste de conseiller au sein du conseil d'administration ne privera en aucun cas M. Lamont, qui est député conservateur, d'exprimer publiquement son sentiment sur la situation politique. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : mise sous séquestre de biens appartenant à deux familles soupçonnées d'appartenir à la Mafia.** – Le tribunal de Bologne, a-t-on appris mardi 31 août de source judiciaire, a ordonné la mise sous séquestre préventive de biens d'une valeur de plus de 30 milliards de lires (environ 108 millions de francs) de deux familles originaires de Catane (Sicile) et installées à Bologne (nord), soupçonnées d'appartenir à la Mafia sicilienne, anciennement dirigée par Toto Riina, arrêté le 15 janvier et qui depuis collabore avec la justice. Parmi les biens mis sous séquestre figure une société, troisième productrice de matelas, très connue en Italie par ses campagnes publicitaires. – *(AFP.)*

□ **Ouverture d'une enquête du ministère de la justice sur le juge Curto.** – Le ministère italien de la justice a annoncé, mardi 31 août, l'ouverture d'une enquête sur le magistrat Diego Curto, vice-président du tribunal civil de Milan. Le ministère a pris cette décision au vu des documents transmis par le parquet de Brescia. Celui-ci avait déjà annoncé à l'intéressé qu'il ferait l'objet d'une procédure pour forfaiture dans l'affaire Enimont, la tentative d'alliance ratée entre le groupe énergétique public ENI et le groupe privé Ferruzzi-Montedison (*le Monde* du 16 août). – *(Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un groupe paramilitaire protestant revendique le meurtre d'une catholique.** – Un groupe paramilitaire protestant interdit, les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), a revendiqué, mardi 31 août, l'assassinat *«par erreur»* d'une mère de famille de quarante-huit ans, tuée de plusieurs coups de feu à son domicile dans la nuit de lundi à mardi à Belfast. L'UFF a indiqué dans un communiqué que la cible de l'attentat était en fait le mari de la victime, de nationalité péruvienne – *soupçonné d'avoir donné* asile à des militants de l'IRA – alors absent de son domicile situé dans un quartier catholique. L'UFF a affirmé *«regretter profondément»* cette erreur. – *(AFP. Reuter.)*

□ **TURQUIE : l'ambassadeur de Suisse a quitté Ankara.** – L'ambassadeur de Suisse en Turquie, Paul-André Ramseyer, et deux de ses principaux collaborateurs ont quitté Ankara, mardi 31 août. La Turquie avait décidé leur expulsion la semaine dernière (*le Monde* du 26 août). La tension entre les deux pays fait suite à la mort d'un manifestant kurde devant l'ambassade de Turquie à Berne, en juin. Trois touristes suisses sont toujours aux mains des séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Berne a également demandé mardi leur libération. – *(AFP.)*

La reprise des négociations de Genève sur la Bosnie-Herzégovine

Les Serbes et les Musulmans ont décidé des «mesures de confiance»

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, et le leader serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, se sont mis d'accord, mardi 31 août, à Genève sur des *«mesures de confiance»*, prévoyant notamment l'arrêt des combats, mais sont restés éloignés sur la question majeure du découpage territorial de la future Bosnie-Herzégovine, a-t-on indiqué dans leur entourage.

«Il ne faut pas mettre trop de poids dans ces mesures de confiance, ce n'est qu'un petit pas. Nous sommes toujours pessimistes sur les questions cruciales» : cette mise au point du porte-parole de la délégation musulmane, Mirza Hajric, marque les limites des «progrès» réalisés au premier jour de la reprise des négociations de Genève.

L'accord en cinq points prévoit, outre l'arrêt des combats, l'installation d'une «ligne rouge» téléphonique entre Pale (fief serbe) et Sarajevo, un échange de tous les prisonniers, la création d'une commission conjointe pour faciliter le rétablissement de l'eau, du gaz et de l'électricité et, enfin, un appel aux médias des deux parties à ne pas enflammer la situation. Le porte-parole musulman a déclaré ignorer quand interviendrait l'arrêt des hostilités.

Le but de cette nouvelle phase de négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine est d'obtenir l'accord des dirigeants des belligérants serbes, musulmans et croates sur un projet de partage du pays en trois Républiques à base ethnique, «unies» au sein d'une confédération au pouvoir central extrêmement faible. Seuls, jusqu'à présent, les Serbes ont accepté inconditionnellement ce plan, tandis que les Croates se disent *«prêts»* à l'endosser à condition que les deux autres parties en fassent autant. Quant aux Musulmans, ils veulent obtenir d'importantes modifications, notamment sur le plan territorial, ainsi que de solides garanties internationales. Juste avant de partir pour Genève, le président Izetbegovic avait qualifié le projet de paix de *«pire que la guerre»*.

Le plan de règlement accorde 52 % du territoire bosniaque aux Serbes (qui en ont conquis 70 %), 30 % aux Musulmans, qui gardent essentiellement le centre industriel de la Bosnie, et 18 % aux Croates. Les Musulmans réclament notamment 35 % du territoire. Selon une source proche du président Izetbegovic, leurs demandes portent essentiellement sur l'élargissement des enclaves musulmanes en Bosnie orientale et l'octroi d'un corridor permettant la continuité territoriale avec les enclaves de Zepa et Srebrenica (est), celle-ci étant déjà assurée entre Sarajevo et Gorazde. Les Serbes n'ont jusqu'ici concédé qu'une route d'accès aux deux enclaves. Les Musulmans réclament en outre un accès à la mer, que les Croates leur refusent catégoriquement.

«A prendre ou à laisser»

La réunion la plus cruciale de la journée s'est déroulée dans l'après-midi entre MM. Izetbegovic et Karadzic, sans la présence des médiateurs. Elle a principalement été consacrée aux «mesures de confiance». De sources diplomatiques, on indique que M. Karadzic a maintenu d'entrée de jeu sa position en déclarant que le plan de paix était *«à prendre ou à laisser»* et qu'il n'était plus en mesure de faire de concessions.

Mardi en fin de soirée, le président Izetbegovic a déclaré qu'*«aucun progrès réel»* n'avait été accompli dans les négociations. *«Peut-être demain* [mercredi]*»*, a indiqué le chef de l'Etat bosniaque, en précisant que l'essentiel des tractations avait porté sur les questions de découpage territorial. Un peu plus tôt, en quittant le Palais des nations, le président serbe Slobodan Milosevic et Radovan Karadzic ont, toutefois, dit qu'ils attendaient des Musulmans la signature du plan de paix pour mercredi. *«Les négociations sont finies. La conférence se poursuit demain et nous attendons de la partie musulmane une signature de l'ensemble de l'accord»*, a déclaré M. Karadzic. *«Nous attendons l'acceptation par les Musulmans du plan. On y verra plus clair demain»*, a déclaré de son côté le président Milosevic.

Par ailleurs, après un entretien avec le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali à Genève, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a indiqué que son pays était prêt à fournir des troupes pour la mise en œuvre du plan de paix mais que ses effectifs seraient limités.

Sur le terrain, les cinquante-deux «casques bleus» espagnols bloqués depuis jeudi dernier dans le secteur musulman de Mostar (dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine) ont pu quitter la ville mardi après-midi. D'intenses combats se sont déroulés dans cette zone au cours de la journée. Les forces croates et bosniaques ont affirmé avoir gagné du terrain à Mostar après que les forces musulmanes eurent tenté, dans la matinée, une percée sur la ligne d'affrontement séparant les deux camps. – *(AFP.)*



Un entretien avec Alain Juppé

Suite de la première page

– Quels sont un peu plus précisément les axes que vous proposez pour un rapprochement sur le GATT ?

– Les difficultés portent, d'une part, sur ce que nous appelons les instruments de défense commerciale de la Communauté et, d'autre part, sur le volet agricole. Sur le premier point, les objections de nos partenaires sont plus idéologiques que techniques. La position de la France, qui a d'ailleurs le soutien d'un grand nombre des Etats membres de la Communauté, consiste à dire : nous sommes pour le libre-échange mais pas pour la foire d'empoigne ; si certains pays usent d'instruments de représailles commerciales unilatérales, il est nécessaire que la Communauté se dote d'instruments équivalents. Nous les avons très précisément définis dans le nouveau mémorandum en cours de diffusion.

» La réaction de nos amis allemands ne porte pas sur les mesures proposées. Ils redoutent que le fait même de s'engager dans cette discussion ne soit pour nous un moyen – et pour d'autres un prétexte – d'organiser un nouveau protectionnisme . Il faut que nous les convainquions qu'il s'agit du contraire, qu'en se dotant de ces instruments de politique commerciale, nous voulons faire avancer la libéralisation des échanges, pas l'inverse.

» Le deuxième point – l'agriculture – est à la fois politique et technique. Nous ne pouvons pas accepter, nous Français, que la capacité exportatrice de la Communauté soit amputée de quinze à vingt millions de tonnes de céréales à échéance de 1999 (dans le total, la France pèse pour plus de la moitié). Voilà la difficulté. Il faut trouver le moyen pour que l'accord de Blair House, sur ce point fondamental, soit changé. Qu'est-ce qui freine du côté allemand ? C'est un peu difficile parfois à élucider. Je crois qu'il y a chez le ministre de l'agriculture allemand une assez grande réceptivité à ce langage et à ces préoccupations, parce que cela concerne aussi les agriculteurs allemands. En revanche, chez d'autres interlocuteurs, le ministre des affaires étrangères par exemple, la divergence porte moins sur le fond que sur les conséquences du débat. L'objection consiste à dire que si l'on rouvre cette discussion on risque de différer l'accord général sur le commerce. Or, à l'approche des élections allemandes de 1994, la signature d'un accord au GATT apparait, à ces interlocuteurs-là, comme une condition obligée de la relance. Voilà où sont les vraies divergences. Elles peuvent se réduire.

– Pensez-vous que les dirigeants allemands pourront aller jusqu'à demander, comme la France, une renégociation de l'accord de Blair House avec les Américains ou qu'ils essaieront simplement de trouver des arrangements entre les Douze ?

– Il y a sans doute en Allemagne des responsables qui excluent toute forme de renégociation de l'accord de Blair House avec les Américains, il y en a d'autres qui sont prêts à s'engager dans cette voie. Ce qui nous importe c'est le résultat. Il n'est pas acceptable pour la France de réduire sa capacité exportatrice dans les conditions prévues par cet accord. Nous avons proposé des réaménagements de l'accord, des modifications substantielles, des étalements dans le temps, des clauses complémentaires. A chacun maintenant de se déterminer . Les quinze jours qui viennent seront cruciaux.

– Il n'y a pas d'acceptation possible pour la France d'une réduction des volumes exportés ?

– Non. Cela est clair, pour nous c'est la ligne rouge que nous ne franchirons pas. Au nom de quoi peut-on exiger qu'un grand pays ampute de 21 % un de ses postes principaux d'exportation sur les marchés mondiaux ? Cela n'est pas possible.

– Est-ce que dans les moyens que vous proposez il y a un allongement du calendrier de l'accord ?

– Il y a un étalement de la montée en puissance de l'accord. Il y a également la volonté de pouvoir participer à l'augmentation du marché mondial de céréales, s'il augmente dans les prochaines années. Pourquoi la Communauté ne pourrait-elle pas avoir sa part de gâteau, si je puis dire ?

Après la crise des plans de convergence

– A la lumière de ce qui s'est passé ces dernières semaines, n'a-t-on pas eu le sentiment à Paris d'avoir été trahi par les Allemands ?

– Non, je ne poserais absolument pas le problème en ces termes. Le climat des rencontres est bon. Il n'y a pas de trahison, pas de couteau dans le dos. Il y a des pesanteurs, des lobbys dans chaque pays, mais absolument pas de remise en cause du lien politique. La crise monétaire, qui vous conduit peut-être à utiliser ce mot fort, était d'une manière ou d'une autre inscrite dans la logique des choses. Quand deux économies, prépondérantes dans la Communauté, divergent, il y a bien un moment où cela ne peut pas marcher. Nous sommes d'accord pour dire que le vrai problème est de remettre maintenant en convergence nos deux économies. L'Allemagne et la France doivent élaborer ensemble des plans de convergence économique qui redonneront tout son crédit à l'union monétaire et à ses objectifs.

L'identité de l'Europe

– Est-ce qu'on peut de manière réaliste espérer régler assez rapidement le problème, réduire ce différentiel tant que l'Allemagne n'a pas digéré sa réunification ?

– Le calendrier est clair et il n'y a pas là-dessus la moindre divergence : c'est le respect de l'échéance du 1er janvier 1994 pour le passage à la deuxième phase de l'union économique et monétaire. Je reconnais bien volontiers que cette phase n'est pas extraordinairement substantielle, mais c'est quand même la mise en place de l'Institut monétaire européen, le choix de son siège, etc. Pour la suite, le traité de Maastricht présente toutes les souplesses de calendrier possibles. J'admire beaucoup ceux qui peuvent faire des scénarios économiques très précis à échéance de la fin du siècle.

– La fréquence des crises dans la Communauté ne fait-elle pas perdre de sa crédibilité à votre discours sur l'Europe, alors que certaines forces politiques le contestent ? Peut-on se contenter de réaffirmer les objectifs de Maastricht et la pérennité de la relation franco-allemande ?

– Il y a, en France et en Allemagne, des forces qui commencent à dire que l'on pourrait faire autre chose. Mais cette autre chose, c'est quoi ? Quelle est l'alternative ? Quand on y réfléchit, on se rend compte qu'il faut s'accrocher bec et ongles à ce qu'on a essayé de construire depuis trente ou quarante ans. Parce que l'alternative c'est que certains en Allemagne considèrent qu'après tout, avec 80 millions d'habitants, une économie qui digérera d'ici trois ou quatre ans la réunification, une zone d'influence considérable en Europe centrale et orientale, jusqu'en Ukraine et en Russie, l'Allemagne a peut-être moins besoin de la construction européenne qu'elle n'en avait besoin il y a vingt ans. Cette tentation existe, il faut la regarder en face.

» Abordons de front certaines questions cruciales. La première est celle de l'identité de l'Europe : est-ce que c'est une zone de libre-échange ou un espace de solidarité ? Et cela pose le problème du GATT, et des instruments de défense commerciale. Deuxième grande question : *quid* de l'élargissement et de ses conséquences institutionnelles ? Troisième question : les problèmes de sécurité, de défense. Voilà trois domaines où nous avons des initiatives à prendre. Nous y travaillons, les rendez-vous vont s'accumuler dans les six mois qui viennent. L'agenda européen est extraordinairement chargé.



– Le camp des « anti-Maastricht » dans la majorité n'a pas désarmé...

– Le jour où on me proposera une architecture différente de la Communauté sur tous les grands domaines que je viens d'évoquer, y compris sur la sécurité, je le regarderai avec attention. Mais jusqu'à présent je ne la vois pas.

– Souhaitez vous conduire la liste de la majorité aux élections européennes ?

– Je n'ai pas fait acte de candidature. J'ai entendu évoquer mon nom, j'y suis très sensible. mais ce n'est pas le moment de choisir la tête de liste. J'essaie de faire sérieusement la tâche qui m'est actuellement confiée. M. Balladur m'a demandé d'être ministre des affaires étrangères, c'est une responsabilité très lourde et absolument exaltante ; j'essaie d'y faire face et je n'ai pas envie de courir d'autre lièvre. Ma seule préoccupation, c'est de trouver le moyen de soutenir le moment venu une liste commune de la majorité. La politique européenne du gouvernement a l'appui de cette majorité. Il serait tout à fait dommageable pour l'image de la France, son poids au Parlement européen, pour la cohésion de l'action gouvernementale, que les formations politiques se divisent pour des raisons tenant plus à la tactique politique qu'à des différences de fond.

Bosnie : « Que faire d'autre ? »

– A propos de la Yougoslavie, un membre du gouvernement, François Léotard, a émis ces jours derniers certaines réserves sur le plan de paix qui est proposé à Genève, des craintes quant à sa viabilité. Les partagez-vous ?

– Ces inquiétudes, certes, je les partage ; qui ne serait inquiet ? Mais là encore je poserai une question simple : que pourrions-nous faire d'autre aujourd'hui que d'inciter les différentes parties à se mettre d'accord ? Je ne dis pas qu'il faut faire pression sur les Musulmans pour qu'ils acceptent à toute force ce partage. Nous avons toujours dit qu'il fallait que l'accord soit, politiquement, économiquement, culturellement, viable, donc il ne s'agit pas d'imposer à une partie la volonté des deux autres. Mais il n'y a pas d'autre solution que de les inciter toutes trois à continuer à discuter et peut-être y a-t-il aujourd'hui un petit espoir.

» Si cet espoir ne se confirme pas, s'il n'y a pas d'accord à Genève, ce sera dans les mois qui viennent la plus grande catastrophe humanitaire qu'on puisse redouter. Et se posera à un moment ou un autre le problème de savoir ce que fait la FORPRONU, si elle doit cautionner par sa présence cette catastrophe humanitaire. Où cela nous conduirait-il ? L'accord actuellement en discussion posera sans doute beaucoup de problèmes une fois conclu, on ne sera pas sorti d'affaire, loin de là. Mais l'échec des discussions serait évidemment bien pire. Il faut choisir. Moi je choisis d'appuyer ce processus de négociation.

– Vous pensez qu'il sera possible par exemple d'assurer la protection des corridors reliant les enclaves à la république musulmane ?

– Il faudra le faire. Et s'il y a une action à exercer vis-à-vis des Musulmans, c'est bien de les rassurer sur ce plan-là. Je souhaiterais, en particulier, que la communauté internationale recommence le travail qui avait été fait lorsque la signature du plan Vance-Owen paraissait possible. On avait mis au point à ce moment-là une force d'intervention chiffrée à cinquante mille hommes, les Etats-Unis étant prêts à l'époque à fournir la moitié du contingent. Voilà une discussion qu'il faudrait maintenant réouvrir puisqu'il semble qu'il y ait une possibilité d'accord cette semaine ou dans les semaines qui viennent.

– Si un accord est conclu, la France maintiendra-t-elle son contingent de « casques bleus » ?

– C'est une question qu'il faudra discuter avec le ministre de la défense, avec les plus hautes autorités de l'Etat, le président de la République, le premier ministre, en fonction du dispositif général. Je veux simplement rappeler qu'aujourd'hui, avec six mille hommes sur le terrain, la France a fait son devoir. Certains « conseilleurs » n'ont pas toujours suivi cet exemple !

– La menace de frappes aériennes brandie fin juillet par les Etats-Unis a sauvé les négociations de Genève. Comment M. Izetbegovic aurait-il pu négocier à Genève avec des Serbes qui menaient l'offensive aux abords de Sarajevo ?

– Cela peut se discuter. Elle a été salvatrice parce qu'elle a été mûrement discutée avec la France et qu'on a évité qu'elle ne soit dévastatrice. Si à l'OTAN on n'avait pas recadré les choses en rappelant que l'ONU était responsable de tout cela, et qu'en toute hypothèse on ne pouvait pas envoyer un avion bombarder où que ce soit sans l'accord du commandement de la FORPRONU, alors la démarche aurait été dévastatrice. Comme il y a eu une bonne collaboration franco-américaine sur ce point lors des deux réunions de l'Alliance au mois d'août, elle a peut-être effectivement aidé.

– A l'égard de la Bosnie, en quoi votre gouvernement a-t-il changé de politique par rapport au précédent ?

– Au mois d'avril 1993, quand le nouveau gouvernement a été constitué, la France avait déjà sur le terrain cinq mille hommes. Nous n'avions pas la prétention, à ce moment-là, d'effectuer un virage à 180°. Je continue à penser que l'affaire a été mal prise au début et que la menace de l'emploi de la force vis-à-vis des Serbes n'est pas intervenue au bon moment. Cela dit, il y a eu inflexion de la politique française. D'abord sur la désignation de l'agresseur : le régime serbe. Il faut quand même se rappeler qu'en 1992, lorsqu'on parlait sanctions au Conseil de sécurité, la France freinait des quatre fers. Le deuxième exemple, ce sont les zones de sécurité telles que nous les concevons.

– Elles ne sont pas en place du tout...

– Elles sont en place de fait. Si aujourd'hui les Serbes attaquent en quelque manière que ce soit la FORPRONU à Sarajevo, la riposte aérienne sera immédiate, tout est prêt.

– Les zones de sécurité, telles que vous les présentiez au départ, n'étaient pas faites pour protéger la FORPRONU, mais pour protéger les populations.

– Mais la FORPRONU protège les populations ! C'est inscrit noir sur blanc dans les résolutions de l'ONU que nous avons fait voter. Quand l'OTAN menace de frappes aériennes pour éviter l'étranglement de Sarajevo, on est bien dans ce concept de zone de sécurité.

– Ne craignez-vous pas, si le plan de paix vient à être appliqué, que la FORPRONU soit amenée à organiser des transferts de population ?

– Beaucoup ont déjà eu lieu, hélas ! Il y a des moments où, entre populations différentes, on ne se supporte plus : la haine atteint un tel degré que la vie commune n'est plus possible. Il semble que ce soit la situation en Bosnie. Le temps je l'espère conduira à la réconciliation.

Algérie : pas de complaisance

– Vous avez souhaité récemment une modification du statu quo ***avec l'Algérie. Que vouliez-vous dire précisément ?***

– J'ai d'abord rappelé que la France avait fait un choix clair, c'est de ne pas faire preuve de complaisance envers les mouvements qui prônent la violence et le terrorisme, fussent-ils d'inspiration religieuse. Je veux parler de l'intégrisme. Beaucoup nous disent que les intégristes arriveront d'une manière ou d'une autre au pouvoir dans les années qui viennent, que nous n'y pourrons rien et qu'il vaudrait mieux s'entendre avec eux. Ce n'est pas mon avis.

» C'est au gouvernement algérien de prendre ses décisions en toute souveraineté. Quand j'ai dit que le *statu quo* n'était plus tenable, je voulais aussi dire qu'il fallait aller plus vite et plus loin dans la réforme économique. Et puis j'évoquais aussi le dialogue politique. On ne peut pas imaginer que la société algérienne ne secrète pas en son sein des forces démocratiques avec lesquelles le pouvoir ne puisse engager le dialogue. On va voir ce que ce nouveau gouvernement entreprend en ce sens.

– A la lumière de ce qui s'est passé récemment en Centrafrique et au Togo, on a l'impression qu'il n'y a pas grand changement dans la politique française sur ce continent...

– En Afrique, notre action vise à appuyer les transitions démocratiques, tout en respectant le rythme de chaque pays. C'est notamment le cas en Centrafrique et au Togo où les autorités françaises ont agi avec détermination et cohésion pour sauvegarder les processus électoraux – toujours délicats – et permettre la réconciliation nationale. Seule une politique fondée sur l'exigence, la transparence et une commune volonté de rigueur peut permettre de relever, en liaison avec nos grands partenaires occidentaux, les défis sans précédent auxquels doit faire face ce continent.

La réforme du Quai d'Orsay

– Au moment où le processus de paix au Proche-Orient redémarre, la France est en dehors du coup.

– Elle est en dehors du coup parce qu'elle s'est fait marginaliser lorsque tout ceci a démarré en 1991. A l'époque, elle défendait la thèse d'une vaste conférence mondiale qui n'a pas été retenue, qui n'était pas bonne. Nous avons essayé quand même de rester le plus présents possible dans cette région en entretenant un grand nombre de contacts bilatéraux et en faisant passer des messages. Quand M. Rabin est venu à Paris, nous lui avons dit : il faut négocier avec l'OLP. Il n'a pas applaudi des deux mains. De même, nous avons dit à l'OLP : quand on négocie il faut des mesures de confiance et de désescalade de la violence. L'accord qui vient d'être annoncé entre Israël et l'OLP est une étape décisive. Nous lui apportons un soutien actif comme j'ai eu l'occasion de le dire tant à mon homologue israélien, M. Pérès, qu'à nos interlocuteurs palestiniens.

» Par ailleurs, nous participons aux négociations multilatérales dont M. Rabin m'a dit qu'elles étaient très utiles, parce que c'est un signal d'espérance pour la suite. Notre troisième axe diplomatique dans cette région c'est d'essayer d'être présents là où nous avons un capital de confiance tout particulier, je pense à la reconstruction du Liban. Nous avons fortement invité nos partenaires européens et les pays arabes à contribuer au fonds de reconstruction du Liban. Nous avons obtenu quelques satisfactions.

– Jeudi et vendredi vous recevez cent cinquante ambassadeurs de France. Qu'allez-vous leur dire ?

– Je vais leur parler de la réforme du Quai d'Orsay. Il y a dans le ministère une administration de grande qualité, mais je l'ai trouvée inquiète et démobilisée ; elle a des problèmes. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à une personnalité extérieure au département, Jean Pic, d'animer une commission de travail et de faire le diagnostic de la situation.

» Le 2 septembre, je tirerai les conclusions de son rapport pour en discuter avec les cent cinquante ambassadeurs présents. Le premier axe, c'est d'essayer de tirer un meilleur parti de notre réseau diplomatique, notamment en restaurant l'idée de mission des ambassadeurs. Il faut aussi s'intéresser plus à la carrière des diplomates, à leur formation.. Une troisième priorité est d'améliorer la coordination au sein de l'administration centrale et d'en réformer les structures par leur adaptation à la nouvelle donne internationale, l'évolution européenne et les questions de sécurité notamment. Enfin, il faut essayer de recréer plus de synergie dans l'action extérieure de la France, c'est pourquoi j'ai proposé la création d'un comité interministériel pour rationaliser les différents moyens de cette action. Le premier ministre, qui préside la réunion des ambassadeurs, a donné son accord à cette proposition. A nous maintenant de donner à notre outil diplomatique toute l'efficacité dont la France a besoin pour tenir son rang. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et CLAIRE TRÉAN

président Carlos Andres Perez

Un homme charmeur, dynamiq

AMÉRIQUES

VENEZUELA : après avoir été suspendu en mai pour corruption

Le président Carlos Andres Perez a été destitué

Le Congrès vénézuélien a voté, mardi 31 août, la destitution du président Carlos Andres Perez, suspendu de ses fonctions le 21 mai après son inculpation par la Cour suprême dans une affaire de malversation et de détournement de fonds publics.

La Cour suprême avait estimé que le verdict, dans ce procès, pouvait être rendu rapidement, ce qui aurait pu permettre au président, s'il était jugé non coupable, de reprendre ses fonctions.

La Constitution prévoit cependant que si un président est absent pendant trois mois, le Congrès doit se prononcer sur son sort. A l'issue d'un vote à main levée, 138 sénateurs et députés se sont prononcés pour la destitution et 109 se sont abstenus.

L'élection présidentielle de décembre mettra fin au mandat du président par intérim, l'historien Ramon Velasquez.

Un homme charmeur, dynamique et retors

Du vif argent. Un corps mince, en mouvement, des réflexes rapides, l'œil aigu, l'esprit toujours en alerte : Carlos Andres Perez a brûlé sa vie par les deux bouts. On le sentait constamment prêt à s'enflammer, une idée bousculant l'autre, passionné de convaincre, mais retors aussi, et capable d'affirmer des contre-vérités avec une assurance qui déconcertait.

Animal politique de grand talent, doué pour les débats, les congrès, les contacts, les relations internationales, Carlos Andres Perez donnait parfois l'impression que la scène politique vénézuélienne était trop petite pour lui. Il fut, pendant son premier mandat présidentiel, de 1974 à 1979, l'un des porte-parole écoutés d'un tiers-monde qui revendiquait alors avec virulence un nouvel ordre économique mondial et un réexamen des relations Nord-Sud. Carlos Andres Perez fut un adepte des théories de la CEPAL (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine), qui préconisait alors le développement vers l'intérieur, la substitution des importations, le contrôle par l'Etat des grands secteurs stratégiques. Lui-même appliqua cette théorie au Venezuela en 1975 en nationalisant l'industrie pétrolière et en développant la Corporation vénézuélienne de la Guyana sur les rives du Caroni pour en faire un grand centre de l'industrie lourde (acier et aluminium).

Le retour au pouvoir en 1989

Revenu au pouvoir en 1989, en suscitant de grands espoirs dans une population lassée par les gouvernements précédents de Herrera Campins (démocrate-chrétien) et de Jaime Lusinchi (social-démocrate), il changea complètement de cap pour affronter une crise économique sérieuse qui n'épargnait pas la sixième puissance pétrolière de la planète.

Sans doute n'y avait-il pas d'autre issue que d'adopter un modèle néolibéral et de négocier avec le Fonds monétaire international (austérité, libération des prix, libération progressive des taux de change et du commerce extérieur) – même la gauche était d'accord, – mais ce plan de stabilisation et son coût social élevé devaient provoquer une grave crise de confiance entre le président et une population acceptant très mal une baisse sensible de son niveau de vie. Première raison d'une grogne qui se manifestait, trois semaines seulement après le retour au pouvoir de M. Perez, par le *caracazo*, le soulèvement populaire anarchique et spontané du 27 février 1989, accompagné de pillages et d'une répression qui fit plusieurs centaines de morts.

Au Carlos Andres Perez du boom pétrolier des années 70, qui pouvait séduire les foules, succédait un président contesté, plus soucieux de jouer un rôle important sur la scène internationale que de se consacrer au quotidien et aux affaires locales. Ce chef d'Etat ne pouvait même pas compter sur la solidarité totale de son parti, l'Action démocratique, affilié à l'Internationale socialiste, dont les vieux hiérarques sont avant tout préoccupés de faire barrage aux ambitions du Parti démocrate-chrétien d'opposition, le COPEI, candidat naturel à la succession présidentielle en 1993.

« Gardez-moi de mes amis, mes ennemis, je m'en charge. » La formule s'appliquait bien à un président de plus en plus mis en cause, assiégé, accusé de protéger des amis ou des collaborateurs impliqués dans des affaires de corruption, ne pouvant plus compter que sur un petit cercle de fidèles. Il devait affronter les épreuves les plus redoutables de sa longue carrière politique. Il y eut d'abord la tentative de coup d'Etat du 4 février 1992, animée par de jeunes officiers commandant des unités d'élite de l'armée, persuadés qu'ils ne faisaient que refléter une aspiration populaire. L'apathie évidente de la population, son manque total de réaction face aux putschistes, montrait d'ailleurs que de larges secteurs de la société, sans souhaiter l'installation d'une dictature militaire, n'étaient pas fâchés de cette *« bonne leçon »* donnée à M. Perez. Il y eut ensuite la tentative du 27 novembre de la même année, plus sanglante. Appelée à se soulever, la population est toutefois restée dans ses foyers.

Des fortunes amassées

Entré très jeune, à quinze ans, au Parti démocratique national, clandestin (noyau du futur Parti d'action démocratique), Carlos Andres Perez fut tout de suite plongé dans les turbulences d'une vie politique où les choix étaient alors simples pour un adolescent : démocratie ou dictature. Ses études secondaires et universitaires en pâtirent. Mais l'engagement résolu aux côtés de Romulo Betancourt, puis, après 1948, la clandestinité, l'exil, en particulier au Costa-Rica, partagé avec le petit groupe des futurs dirigeants du pays, le firent monter rapidement dans l'appareil. En 1961, il était ministre de l'intérieur du gouvernement Betancourt. Il affronta d'une poigne de fer les soulèvements de la guérilla qui se réclamait de la révolution cubaine. De cette époque troublée, datent ses relations amicales avec des Cubains anticastristes réfugiés au Venezuela, qui participèrent au combat difficile contre l'insurrection armée de l'extrême gauche.

Plus tard, Carlos Andres ne sut, ou ne put, rompre des liens avec des hommes comme Orlando Garcia, accusé par la presse vénézuélienne en 1991 d'avoir trempé dans des opérations terroristes et des affaires de pots-de-vin. Un dossier qui s'ajoutait à d'autres accusations plus personnelles. Il devait lui-même admettre, en février 1992, que la corruption était une réalité et que des fortunes illégales s'étaient amassées dans les coulisses du pouvoir. La dénonciation de cette corruption – celle du haut commandement militaire et celle de l'appareil d'Etat – était l'une des motivations des insurgés du 4 février.

Carlos Andres Perez est un Andin. Il est né le 27 octobre 1922 à Rubio, une bourgade de l'Etat de Tachira, près de la frontière colombienne. Cela lui valait une réputation justifiée de « dur » ; on lui reconnaissait de la ténacité et du courage, même si on le soupçonnait d'avoir des complaisances excessives à l'égard des Colombiens. Or, les deux pays entretiennent depuis de longues années une dispute sur la délimitation frontalière du golfe du Venezuela, riche en pétrole. Des déclarations maladroites et contradictoires de Carlos Andres Perez sur les *« droits »* des Colombiens dans le golfe contribuèrent à nourrir le ressentiment de militaires qui se réclament de Bolivar et s'accrochent au principe de souveraineté nationale.

Le *caracazo* avait été un coup de semonce sérieux, dont le président n'avait pas voulu tenir compte. Trois ans après, les deux tentatives de coup d'Etat révélaient que les plaies étaient profondes et que toute l'habileté du président ne suffirait pas à redresser une situation très compromise. Le vieux lutteur a en tout cas raté sa sortie. Suspendu pour cause de corruption, il a finalement été destitué sans gloire peu avant le terme légal de son mandat.

MARCEL NIEDERGANG

□ **HAÏTI : l'ONU autorise l'envoi d'une trentaine de policiers internationaux.** – Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité, mardi 31 août, une résolution prévoyant l'envoi en Haïti d'une première équipe de 30 policiers internationaux, chargés de préparer pendant un mois le déploiement éventuel d'une mission plus importante sur l'île. Le Conseil sera ultérieurement invité à se prononcer sur l'envoi de cette mission d'un millier de policiers, qui devrait contribuer à la création d'une force de police civile et à la modernisation des forces armées. La résolution a été adoptée au lendemain de la prestation de serment à Washington du premier ministre Robert Malval devant le président en exil Jean-Bertrand Aristide, qui l'avait nommé à ce poste. Le retour du président Aristide à Port-au-Prince est prévu pour le 31 octobre au plus tard. – *(AFP, Reuter.)*

□ **John Demjanjuk pourra rentrer aux Etats-Unis.** – La cour d'appel de Cincinnati (Ohio) a confirmé, mardi 31 août, l'autorisation accordée à John Demjanjuk de revenir aux Etats-Unis dans l'attente d'une enquête sur les conditions de son extradition vers Israël en 1986, rejetant ainsi une requête du gouvernement américain. Demjanjuk avait été condamné à mort en Israël comme étant « Ivan le Terrible », le bourreau du camp de Treblinka. Il a été acquitté fin juillet par la Cour suprême israélienne pour insuffisance de preuves mais a été maintenu en détention jusqu'à ce que les tribunaux de ce pays décident ou non de le poursuivre pour d'autres crimes de guerre. Demjanjuk, originaire d'Ukraine, avait émigré aux Etats-Unis après la seconde guerre mondiale. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : dans un Livre blanc

Pékin réaffirme son opposition « la plus ferme » à toute modification du statut de Taïwan

La Chine a réaffirmé solennellement, dans un Livre blanc publié le mardi 31 août, son opposition *« la plus ferme »* à toute modification du statut de Taïwan et son refus de renoncer à l'éventuel usage de la force armée pour rétablir sa souveraineté sur l'île non communiste.

PÉKIN

de notre correspondant

Depuis quelques années, quand le régime communiste chinois est embarrassé sur le plan international, il publie un Livre blanc. Que cette formule, qui a déjà servi pour le Tibet, les bagnes politiques et les droits de l'homme, soit utilisée à propos de Taïwan à la veille de la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies – que l'île cherche à réintégrer – montre que Pékin ressent la nécessité d'occuper un maximum de terrain, l'affaire n'étant pas bénigne.

Ce Livre blanc confirme pour l'essentiel l'immobilisme de Pékin sur cette question, jugée cruciale. Enumérant les thèses officielles sur l'appartenance de Taïwan à la Chine depuis la nuit des temps, le document rend les Etats-Unis principalement responsables du problème taïwanais par leur politique des années 50, et de sa persistance par leur décision de fournir des avions de chasse à l'île. Pékin réitère son souhait de négociations dans lesquelles *« tous les problèmes pourront être abordés »*, à condition que le principe d'une Chine unique en soit l'acte de foi.

Le régime communiste admet que le *« désir des compatriotes taïwanais de se rendre maîtres chez eux dans l'administration de Taïwan est légitime et conforme au bon sens »*. Mais il leur dénie tout droit à faire reconnaître leur gouvernement – élu démocratiquement, à la différence de celui de Pékin – par la communauté internationale. *« Les autorités de Taïwan tentent de faire valoir la formule d'* « un Etat, deux sièges » *dans certaines organisations internationales auxquelles seuls les pays souverains ont qualité pour adhérer. Le gouvernement chinois s'oppose résolument aux agissements de ce genre »*, de même qu'aux appuis à cette campagne de *« forces étrangères qui ne veulent pas la réunification de la Chine »*.

Le texte souligne que, s'agissant d'une affaire purement intérieure chinoise, la question de Taïwan *« diffère des questions allemande et coréenne qui sont apparues à la suite des accords internationaux conclus après la seconde guerre mondiale (...) Le gouvernement chinois s'oppose depuis toujours à ce que la première question soit traitée comme l'on traite les deux dernières questions »*.

Menace de recours à la force

Sans s'en prendre explicitement à la France, Pékin condamne les pays qui vendent des armes à Taïwan. Dans une menace voilée de recours à la force, le Livre blanc souligne que *« chaque Etat souverain a le droit d'utiliser tous les moyens qu'il estime nécessaires, y compris militaires, pour sauvegarder la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale »* et que, à ce sujet, le gouvernement chinois *« ne se voit pas dans l'obligation de prendre (...) des engagements à l'égard d'un pays étranger quelconque ou de quiconque cherchant à diviser la Chine »*.

Sans répondre spécifiquement à cette menace, Taïwan a aussitôt qualifié le texte de *« discours creux dépourvu de toute signification nouvelle »*. Certains commentateurs lui ont toutefois reconnu le mérite d'apporter une certaine publicité à la cause de Taïwan. Hsu Hsin-liang, chef du principal parti d'opposition (DPP), a estimé que *« plus* [Pékin] *attaque la candidature de Taïwan à l'ONU, plus le monde en apprendra à ce propos »*. Un porte-parole du président Lee Teng-hui a indiqué que celui-ci n'avait pas l'intention d'abandonner sa campagne.

FRANCIS DERON

A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

Arrestation de policiers soupçonnés d'assassinats dans un bidonville de Rio

Trois policiers ont été arrêtés, mardi 31 août, dans le cadre de l'enquête sur le massacre d'une vingtaine de personnes dans le bidonville de Vigario Geral, au nord de Rio-de-Janeiro. Le colonel Cesar Pinto, responsable du bataillon dont dépend leur commissariat, a été démis de ses fonctions par le gouverneur de l'Etat de Rio, Leonel Brizola, qui a reconnu la responsabilité de la police dans cette tuerie. Par ailleurs, la police fédérale brésilienne a annoncé la suspension de l'enquête sur le massacre d'Indiens Yanomamis, à la frontière entre le Brésil et le Venezuela, dont le bilan serait nettement moins lourd que celui initialement annoncé (une soixantaine de victimes). Les autorités brésiliennes estiment que les chercheurs d'or s'en sont pris à ces indigènes à un endroit situé à une quinzaine de kilomètres à l'intérieur du territoire vénézuélien. – *(AFP, AP.)*

CORÉE DU SUD

Séoul va accorder une aide aux « femmes de réconfort »

Le gouvernement de Séoul a annoncé, mardi 31 août, son intention de dédommager les *« femmes de réconfort »* sud-coréennes, contraintes de se prostituer par l'armée japonaise pendant la seconde guerre mondiale. Selon le ministère de la santé, cent vingt et une survivantes officiellement recensées vont recevoir une somme de 5 millions de wons (près de 36 000 francs), plus une pension mensuelle de plus de 1 000 francs ; elles pourront également bénéficier d'avantages médicaux et d'un logement à bon marché. Un porte-parole d'une association de soutien à ces femmes, tout en saluant ces mesures, a estimé qu'*« il ne revenait pas à la Corée de les dédommager »*. Toutefois, le Japon, qui a reconnu sa responsabilité, se refuse à les indemniser.

Au même moment, en Indonésie, quinze mille personnes – « femmes de réconfort », travailleurs forcés ou conscrits enrôlés de force – ont demandé au Japon de les indemniser. – *(AFP, UPI.)*

PAKISTAN

Des violences préélectorales font une trentaine de morts

Une trentaine de personnes ont été tuées, lundi 30 et mardi 31 août, lors d'incidents liés à l'approche des élections du 6 octobre. Au Baloutchistan, à l'ouest du pays, de vingt et une à trente personnes ont trouvé la mort lorsqu'une faction de la tribu Magsi a attaqué lundi à la roquette et à l'arme automatique un groupe rival.

L'affrontement a opposé toute la journée des hommes de Zulfikar Magsi, ex-chef du gouvernement régional, à des fidèles de son oncle, Yusuf Magsi. L'un et l'autre aspirent à représenter à l'assemblée provinciale leur district natal.

Les hommes de Yusuf ont attaqué leurs adversaires alors que ceux-ci se rendaient au bureau d'enregistrement des candidatures, ont assuré des sympathisants de Zulfikar. Aucun des deux candidats n'a pu être inscrit, les listes ayant été closes en raison des incidents. Zulfikar appartient au parti de l'ancien premier ministre Nawaz Sharif (Ligue musulmane), alors que son oncle est candidat du PPP (Parti du peuple pakistanais) de Benazir Bhutto.

Par ailleurs, à Lahore, capitale du Pendjab, des inconnus ont ouvert le feu mardi dans une mosquée sunnite, lors de la prière matinale, tuant six personnes et en blessant quinze, selon la police. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

POLITIQUE

Le débat sur le droit d'asile et la révision de la Constitution

L'Elysée et Matignon s'efforcent d'éviter la crise

Ni François Mitterrand ni Edouard Balladur n'aiment la précipitation. Quant aux pressions, ni l'un ni l'autre n'ont l'habitude d'y céder. Ils ont fait le pari de cohabiter dans la courtoisie. Quelle que soit la difficulté du dossier, ils s'emploient, chacun dans son rôle, à sauvegarder les apparences.

L'affaire du droit d'asile, provoquée par la décision du Conseil constitutionnel sur la loi relative à l'immigration, ne change rien, pour l'instant, à la règle de conduite observée par le président de la République et par le premier ministre depuis le 30 mars. Pourtant, à sept ans de distance, M. Balladur retrouve, chez ses amis du RPR, les mêmes réflexes vis-à-vis de M. Mitterrand. En juillet 1986, lorsque le chef de l'Etat avait refusé de signer les ordonnances de privatisation – contraignant ainsi le gouvernement à suivre la voie parlementaire, – Jacques Chirac, alors premier ministre, avait cru nécessaire de le mettre en garde : *« Mes amis veulent la crise. » « La crise? Quelle crise?* avait répondu M. Mitterrand. *En seraient-ils maîtres? »*

Edouard Balladur se garde bien, lui, d'un tel pas de clerc et s'évite un tel camouflet. Il est vrai que le président n'a pas besoin de son entremise pour recevoir les messages comminatoires des dirigeants du RPR qui cherchent l'affrontement. Jean-Louis Debré, porte-parole du RPR, souhaite carrément imposer la révision constitutionnelle au chef de l'Etat en recourant à la voie inédite de l'initiative parlementaire suivie d'un référendum. Charles Pasqua réitère sa demande de révision. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, annonce même que le premier ministre a déjà saisi M. Mitterrand d'un tel projet. Tous les ministres qui s'expriment sur le sujet, qu'ils soient UDF comme Alain Lamassoure et Hervé de Charette, ou RPR, se prononcent dans le même sens.

Deux scénarios

Le premier ministre, non seulement retarde le moment de sa décision, mais dément les propos de M. Juppé. Les collaborateurs de M. Balladur ont fait savoir, mardi après-midi, qu'aucune demande formelle n'avait été transmise à l'Elysée. Ils ont seulement fourni à la présidence les éléments du dossier sur lequel travaille le premier ministre. L'ensemble a été « faxé » à M. Mitterrand, qui séjournait à Latche jusqu'à mardi après-midi. Le chef de l'Etat et le premier ministre ont eu l'occasion d'en parler lors d'une conversation téléphonique dont ils avaient convenu pour le lundi 30 août, à la suite, notamment, des événements du Centrafrique. Ils devaient en reparler lors de leur rencontre hebdomadaire précédant le conseil des ministres, mercredi 1er septembre, sans que cet entretien ne doive déboucher sur l'annonce d'une décision, contrairement à ce qu'avait cru pouvoir affirmer M. Pasqua.

Selon les acteurs que l'on regarde, on croit suivre un même film, mais obéissant à deux scénarios différents : le « fonctionnement normal des institutions » à l'Elysée et à Matignon, la crise au RPR. *« La crise? Quelle crise? »* demande-t-on à la présidence, où l'on s'étonne de voir les boutefeux partir du postulat que M. Mitterrand ne pourrait que refuser une révision de la Constitution. Rappelant que le président de la République avait approuvé les accords de Schengen sur la circulation des étrangers en Europe, les collaborateurs de l'Elysée n'excluent pas *a priori* une procédure de type Maastricht, visant à inscrire dans la Constitution que la France respecte le principe du droit d'asile dans le cadre des conventions internationales signées avec des Etats ayant, de ce droit, la même conception qu'elle.

Pourtant, au conseil des ministres, le 25 août, sans que ses propos aient fait ensuite l'objet d'une information officielle, M. Mitterrand s'était affirmé résolu à veiller *« au respect strict des droits fondamentaux des personnes et de la Constitution »*. Cette déclaration pouvait-elle être comprise autrement que comme un refus de modifier la Constitution sur un principe aussi fondamental que le droit d'asile? Le premier ministre, toutefois, n'a pas voulu y voir une porte fermée, puisque l'après-midi même, devant la presse, il envisageait sérieusement une révision constitutionnelle.

Si cette révision ne pouvait être obtenue par la voie classique de la réunion du Parlement en Congrès, M. Balladur préfère que M. Mitterrand en porte seul la responsabilité. En faisant savoir qu'aucune solution n'est exclue, le chef de l'Etat veut amener M. Balladur à se découvrir le premier. Il signifie, en même temps, aux « amis » du premier ministre, que la porte qu'ils se font fort d'enfoncer pourrait bien être ouverte, et qu'ils s'exposent au ridicule.

La gauche peut-elle suivre le président dans cette tactique? Laurent Fabius, après Michel Rocard, a déjà répondu *« non »* : une révision de la Constitution lui paraît – comme à Valéry Giscard d'Estaing, d'ailleurs, – *« inutile »* pour lutter contre *« les abus du droit d'asile »*. Le député de Seine-Maritime a dénoncé, mercredi matin sur RTL, ceux qui cherchent, en fait, en proposant cette révision, à *« lancer un débat sur l'immigration alors que ce n'est pas du tout le sujet »*. Il n'est pas jusqu'au MRG qui ne condamne à l'avance toute initiative de ce genre.

M. Mitterrand jugera-t-il, néanmoins, que la cohabitation vaut bien une messe, fût-elle celle que le convie à concélébrer M. Pasqua?

THIERRY BRÉHIER ET PATRICK JARREAU

Après les avoir accusés de « fractionnisme »

La direction des Verts diffère l'affrontement avec les amis d'Antoine Waechter

Deux jours après la condamnation qu'il avait prononcée pour *« comportement fractionniste »* à l'encontre des amis d'Antoine Waechter, le collège exécutif des Verts s'est employé, mardi 31 août, à apaiser le conflit en cours; en appelant les écologistes à *« approfondir le débat politique »*.

Après plus de cinq heures de réunion, le collège exécutif des Verts s'est séparé, mardi, à Gentilly (Val-de-Marne), sur la publication d'un communiqué susceptible de figurer en bonne place dans les annales politiques de la langue de bois. Le mouvement écologiste est en crise, et, le 29 août, la fraction la plus attachée à une ligne de stricte autonomie, qui représentait près de 18 % des mandats lors de la dernière assemblée générale, en novembre 1992 à Chambéry, s'est constituée en « Coordination des Verts indépendants », en annonçant sa volonté de présenter, le cas échéant, ses propres candidats lors des prochaines échéances électorales (*le Monde* du 31 août). Se défendant d'être une tendance en voie de scission, elle dispose néanmoins d'un secrétariat, d'une boîte postale et doit organiser une première réunion publique, en fin de semaine, à Montpellier.

Une fête en janvier

Face à cette menace, *« le collège exécutif a dialogué avec un représentant de* [ce] *groupe »*. Il s'agit d'André Pauquet, ancien militant du PSU, qui a vécu dix ans en forêt en *« autonomie énergétique »*, et candidat des Verts aux élections législatives, dans l'Oise, contre l'ancien ministre Lionel Stoléru, membre de Génération Ecologie. *« Ce témoignage,* précise le communiqué des Verts, *a confirmé l'extrême désarroi qui traverse le mouvement et que le collège exécutif entend dépasser par un débat de fond sur l'autonomie de l'écologie politique. »*

En conséquence de quoi plusieurs initiatives sont proposées aux militants, telles que *« l'organisation de réunions, l'ouverture du débat politique à des personnalités extérieures, la confection d'une nouvelle formulation politique d'appartenance aux Verts »*, ainsi que – et là, le malheureux porte-parole dévolu à l'annonce de ces décisions, Yves Cochet, a lui-même failli s'étouffer – *« l'organisation, dès janvier 1994, d'une fête pour le dixième anniversaire de la création des Verts »*.

Pour M. Waechter, qui s'était retrouvé isolé après l'initiative quelque peu intempestive prise par ses amis de la « Coordination des Verts indépendants », l'essentiel est de *« réunir les fils du dialogue »*, et son objectif demeure de *« refonder les Verts au sein des Verts »*. *« Nous ne sommes pas dans une logique d'exclusion »*, a précisé Didier Anger, autre chef de file « historique » du mouvement. Une fois encore, les Verts ont donc repoussé à une prochaine échéance la question de la clarification de leur ligne politique et celle des alliances éventuelles à passer avec d'autres. Pour tenter de préserver leur cohésion, ils préfèrent s'en remettre, selon M. Waechter, aux vertus de la *« pédagogie »*. *« Notre désarroi est dû à un manque de discussion politique. Le débat de fond sur la question des alliances n'a jamais eu lieu »*, reconnaît Andrée Buchmann, porte-parole des Verts, animatrice d'un nouveau courant « trans-courants », désireux de dépasser la querelle des chefs.

Par-delà la volonté d'apaisement manifestée lors de la réunion du collège exécutif, le contrôle du mouvement demeure cependant à l'ordre du jour. Après l'exercice imposé de la déclaration officielle, M. Cochet, qui avait été mis en minorité en 1986 par M. Waechter et ses amis, est sorti de sa réserve : *« J'ai rongé mon frein pendant sept ans,* a-t-il dit. *Tous les Verts adhèrent au principe de l'autonomie politique, mais son application quotidienne pose problème. Si l'écologie politique ne fait que répéter sa propre vérité, elle ne pèse rien. Pour participer aux responsabilités, il faut rechercher des alliances. »*

JEAN-LOUIS SAUX

Le RPR accentue sa pression sur le premier ministre

Edouard Balladur a reçu à déjeuner, mardi 31 août, à l'hôtel Matignon, Jacques Chirac, Alain Juppé et plusieurs membres de la commission exécutive du RPR, alors que le ministre des affaires étrangères et secrétaire général du mouvement venait d'annoncer que le premier ministre avait saisi le président de la République d'un projet de révision constitutionnelle. Le sujet n'a été qu'effleuré au cours du déjeuner, à l'occasion duquel M. Balladur a indiqué qu'il envisage une session extraordinaire du Parlement, en septembre, pour examiner le projet de loi quinquennale sur l'emploi.

Involontairement, il a envoyé un pavé dans la mare. Fort heureusement pour lui, l'onde de choc est restée imperceptible. En donnant, mardi 31 août, à Paris, une conférence de presse sur le déroulement de l'université d'été des jeunes du mouvement, à l'occasion de laquelle Jacques Chirac doit prononcer un discours, le 5 septembre, à Strasbourg, le secrétaire général du RPR a fait une annonce de taille.

A un moment délicat du débat sur l'éventuelle révision constitutionnelle, destinée, selon le vœu exprimé par Charles Pasqua après la censure partielle de sa loi sur l'immigration par le Conseil constitutionnel, à restreindre le recours au droit d'asile, Alain Juppé n'a pas fait usage de la diplomatie qu'il sait employer dans ses fonctions de ministre des affaires étrangères. Avec une assurance qui ne devait pas résister, cependant, à l'étonnement des journalistes présents, il a indiqué que *« le premier ministre, ce n'est un secret pour personne, a proposé au président de la République un texte de révision de la Constitution »*. *« Il va en rediscuter avec lui demain »*, a ajouté le secrétaire général du RPR, en faisant allusion à la journée de mercredi consacrée au conseil des ministres hebdomadaire.

« La tête froide »

Avec la sérénité qui assure une partie de sa très forte cote de popularité, le chef du gouvernement a fait comprendre, dans l'après-midi, qu'il n'en était rien. *« Le premier ministre n'a pas encore pris sa décision, il prendra le temps de la réflexion sur un dossier extrêmement important et complexe »*, ont rectifié les services de l'hôtel Matignon. Et pour mettre les points sur les « i », ils ont souligné : *« Il continue à étudier toutes les hypothèses et prendra sa décision la tête froide. »*

Il faut donc se garder d'avoir la tête chaude; M. Balladur n'a encore remis aucun projet de loi *stricto sensu* à François Mitterrand. Au mieux, le chef de l'Etat et ses conseillers disposaient, mardi, des différentes hypothèses envisagées par Matignon, allant de la réforme constitutionnelle au *statu quo* ne modifiant rien. Cela n'avait pas empêché M. Pasqua, le matin même, dans les colonnes du quotidien *Ouest-France*, d'affirmer que le premier ministre arrêterait sa position *« au plus tard mercredi matin »* et qu'il était *« fermement décidé à ce que la révision ne porte que sur un point précis : la France reconnaît la compétence de chacun des Etats européens pour examiner les demandes d'asile présentées sur le territoire de chacun des Etats »*. Une telle précision ne pouvait être introduite que dans le nouveau titre de la Constitution consacré, depuis l'an dernier, à l'Union européenne.

M. Juppé a eu confirmation de sa méprise lors du déjeuner. Invité à Matignon en compagnie de Jacques Chirac, de Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint, de Roger Romani, ministre délégué aux relations avec le Sénat, et d'une douzaine de membres de la commission exécutive du RPR, le secrétaire général a compris, en dégustant le loup braisé inscrit au menu, qu'il s'était un peu trop avancé, car le premier ministre n'avait nullement l'intention de hâter le mouvement. Pour preuve, la révision constitutionnelle n'a occupé que quelques minutes d'une conversation qui s'est longuement attardée sur le difficile élevage des rennes dans les pays nordiques, sur l'excellence de la viande des bœufs de Kobé (Japon) et sur la récente publication d'une biographie de l'écrivain Julien Green. La conversation, cependant, ne s'est pas cantonnée dans un échange de mondanités.

Des communiqués corédigés

Dans un exposé liminaire, M. Balladur a remercié le RPR de l'appui qu'il lui apporte, en faisant appel à la poursuite de cet effort sur le projet de loi quinquennale pour l'emploi déposé par Michel Giraud. A propos de ce texte *« important »*, qui contient *« beaucoup de bonnes choses »*, le premier ministre a confié à ses interlocuteurs : *« J'ai besoin de vous pour démultiplier l'action. »* Il a manifesté son souhait de voir ce projet examiné avant le débat sur le projet de loi de finances. Compte tenu de la lourdeur des travaux parlementaires, M. Balladur a très clairement laissé entendre qu'il sera contraint d'en passer par une session extraordinaire sur une période précédant la rentrée ordinaire, fixée au 2 octobre. Lors de ce tour d'horizon, le premier ministre a indiqué qu'il est toujours en état de réflexion sur la réforme de la loi Falloux.

Ce dernier sujet, comme ceux concernant la révision constitutionnelle et la préparation des élections européennes, provoque des tiraillements à l'intérieur de la majorité. Par la fonction qu'il occupe, M. Balladur en est le point d'application. Dans un subtil jeu de soutien-tension, il subit actuellement la pression de certains de ses « compagnons ». En voulant envoyer des signes forts à M. Mitterrand pour lui indiquer qu'ils ne reculeront pas, ils courent également le risque de mettre le chef du gouvernement dans l'embarras.

M. Balladur observera alors avec attention l'attitude de M. Chirac. Car, à tort ou à raison, les « entourages » et certains responsables politiques font courir le bruit que tout va mal entre les deux hommes. Des éléments concrets ont conduit à penser que tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes avant les vacances. Ainsi, M. Balladur a déploré le silence de M. Chirac au moment de l'offensive de Philippe Séguin sur « l'autre politique », mise en cause implicite de sa politique (*le Monde* du 23 juillet dernier). Le maire de Paris récuse les accusations identiques qui portent sur son comportement au moment de la récente crise monétaire. A propos des communiqués qu'il a transmis, M. Chirac nous a précisé : *« Nous les avons corédigés, Edouard Balladur et moi. Non que je ne fusse assez grand pour les rédiger moi-même... Mais, dans une affaire aussi délicate, il faut être complètement à l'intérieur pour bien mesurer le poids des mots. A la virgule près, j'ai donc considéré qu'il fallait que cela soit coordonné. »*

A l'évidence, l'intérêt du président du RPR n'est pas d'apparaître comme le grincheux s'opposant à un premier ministre qui, cinq mois après sa prise de fonction, conserve une très haute cote de popularité. Un sondage de l'institut Louis-Harris pour *Globe-Hebdo* (neuf cent quarante-neuf personnes interrogées les 27 et 28 août dernier) indique que, pour 67 % des Français, M. Balladur est celui qui aurait le plus de chances de l'emporter dans une élection présidentielle, s'il était candidat, alors que 20 % d'entre eux seulement parient sur M. Chirac. Ni l'augmentation des prélèvements obligatoires, ni les coups portés contre le franc, ni la persistance du chômage, ni le refroidissement des relations franco-allemandes n'ont entamé l'espoir que les Français placent en M. Balladur. Au contraire.

OLIVIER BIFFAUD

□ **Jacques Barrot (UDF) demande un allégement de l'impôt sur le revenu.** – A l'issue d'un entretien avec le premier ministre, Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a indiqué, mardi 31 août, qu'il souhaite que l'allégement de 17 milliards de francs annoncé par Edouard Balladur soit consacré *« en totalité »* à l'impôt sur le revenu, et non pour partie à la déductibilité de la contribution sociale généralisée (CSG). Un tel choix, a-t-il expliqué, serait de nature à donner un signal fort à une réforme de la fiscalité. En ce qui concerne les hypothèses de croissance retenues pour l'établissement du budget de 1994, M. Barrot estime que le chiffre avancé de 1,4 % est *« légèrement trop haut »*.

M. Douste-Blazy demande au CDS d'être « la garde rapprochée d'Edouard Balladur »

PORT-D'ALBRET

de notre envoyé spécial

Les centristes ne sont pas des ingrats. Fortement représentés dans le gouvernement d'Edouard Balladur, ils ne marchandent pas leur soutien. La semaine dernière, François Bayrou, ministre de l'Education nationale, avait vanté, lors du séminaire national de l'UDF à Toulouse, *« l'harmonie »* régnant entre la confédération libérale et le gouvernement. Devant les Jeunes Démocrates Sociaux (JDS) réunis en université d'été à Port-d'Albret (Landes), Philippe Douste-Blazy, le 31 août, est allé plus loin en affirmant que le CDS *« se doit d'être la garde rapprochée d'Edouard Balladur »*.

« Vis-à-vis du premier ministre le plus populaire de la Ve République, a expliqué le ministre de la santé, *se développe une sorte de coquetterie intellectuelle qui consiste à privilégier la critique et à ménager son approbation. Je ne me formalise pas à l'excès des remontrances adressées par ceux de nos alliés qui ne sont en définitive ni des libéraux ni des militants de la cause européenne. Leurs choix ne sont pas les nôtres, et je suis convaincu qu'il faudra un jour qu'ils tirent eux-mêmes les conséquences de leurs divergences fondamentales. »* Il a ajouté que la majorité ne gagnera l'élection présidentielle *« que si le gouvernement réussit à placer le pays sur de bons rails ; une fois ce préalable rempli, lorsque le moment sera venu, je ne doute pas que le choix du leader capable d'incarner nos espérances pour la France s'imposera naturellement »*.

G. P.

□ **Laurent Fabius est réservé sur les chances de Michel Rocard à l'élection présidentielle.** – Evaluant, dans un entretien à *Globe-Hebdo* (daté 1er septembre), les chances des candidats possibles à l'Elysée, Laurent Fabius estime que *« candidat, Michel Rocard aurait peu de chances actuellement »* et que *« pas candidat, Jacques Delors aurait, cependant, une chance »*. Jugeant, pour sa part, *« ne pas être en situation pour 1995 »* et avouant que *« la déloyauté constitue rarement un bon souvenir »*, l'ancien premier secrétaire du PS indique qu'il n'a pas l'intention de siéger dans les instances exécutives du PS après son prochain congrès. *« J'ai pris mes distances*, dit-il, *avec les combats d'appareil et avec les affrontements personnels : je ne suis plus du tout disponible pour ces joutes-là* [...]. *Avec des équipes larges, je réfléchis à l'avenir de mon pays, en proposant ce que je crois utile et juste. »*

POINT DE VUE

Le pari gagné des écologistes

par Bernard Poignant

GUY KONOPNICKI a écrit le 20 août dernier, dans ces colonnes, que les écologistes ont perdu leur pari (1). Il est pessimiste pour lui et ses amis. Si l'instrument de mesure est le nombre de députés à l'Assemblée nationale, c'est exact : ils ont tout faux! S'il s'agissait de se placer en nouvelle force, autour de laquelle se bâtirait un nouveau rassemblement, c'est encore vrai : les électeurs ne l'ont pas voulu!

Mais s'il s'agit de mesurer l'influence actuelle sur plusieurs thèmes et, notamment, au sein des partis de gauche dits « traditionnels », leur pari est gagné.

Les écologistes ont rappelé à tout le monde que les ressources du monde ne sont pas inépuisables, que l'on peut souiller et déséquilibrer profondément la nature, voire la dévaster et finalement la perdre. Les écologistes ont beaucoup contribué à cette recherche de conciliation, donc de compromis, entre écologie et économie. Par exemple, le productivisme agricole est lui-même sur la sellette, et le souci de l'environnement habite de plus en plus les producteurs et leurs organismes. Cela ne veut pas dire la fin des problèmes, mais, au moins, le début de leur solution. De façon générale, aucun élu n'imagine plus le traitement d'un dossier sans prendre en compte ses effets sur l'environnement.

Les débats au sein du mouvement écologiste reflètent tout cela. Certains restent partisans d'un « octobre vert », qui les enfermera forcément. D'autres ont compris que l'on ne segmente pas la vie publique par morceaux et que l'écologie est trop importante pour rester marginale. Ceux-là savent que le pari n'est pas perdu.

Les écologistes nous ont, aussi, mieux fait comprendre la crise des partis, pour le Parti socialiste comme pour les autres. Par ses Etats généraux d'hier, avec ses « assises de la transformation sociale demain », le PS montre qu'il est en train de passer de la conception d'un parti dominant à celle d'un parti partenaire. Cette évolution doit beaucoup au mouvement écologiste. Comme notre évolution doctrinale, qui refuse les excès du libéralisme industriel.

Les écologistes ont aussi insisté sur la nécessité de faire de la politique « autrement ». Le congrès de Rennes leur offrait l'illustration de ce qu'il ne fallait pas faire. Nous en avons tenu compte, et nos Etats généraux de Lyon ont été, de l'avis de tous les participants et des observateurs, un anti-congrès de Rennes, par leur ouverture, par leur convivialité, par leur démocratie interne.

En ce moment, les écologistes copient plutôt ce qu'ils critiquaient chez nous : disputes, guerres de chefs, exclusions en cascade... Un comble : au moment où nous sortons de nos errements du passé, ils risquent d'y tomber! Dans ce cas, nous y perdrons tous. C'est alors, vraiment, qu'ils perdraient leur pari.

Une occasion de discuter ensemble va s'offrir dans le courant de l'année 1994. Nous la baptisons, pour le moment, « assises de la transformation sociale ». Que seront-elles et quelle forme auront-elles? Ne fermons rien à l'avance. Nous formons simplement le vœu qu'elles débouchent sur un *« grand pôle de la réforme et du mouvement »*, pour reprendre la formule de Guy Konopnicki.

Dans le combat politique, les réussites faciles et les échecs définitifs sont rares. Nous sommes nombreux à oser imaginer, désirer, espérer la reconstruction de l'espoir. Les mois qui viennent permettront inévitablement aux écologistes et aux socialistes d'analyser, de proposer et de construire. Ils redonneront ensemble à notre pays un nouveau souffle : celui des bâtisseurs d'espérance. Car ni les uns ni les autres n'ont envie de laisser la France à la droite.

(1) « Le pari perdu des écologistes », par Guy Konopnicki, conseiller régional d'Ile-de-France, membre du conseil national de Génération Ecologie (*le Monde* du 20 août).

► **Bernard Poignant, maire de Quimper, est membre de la direction nationale du Parti socialiste.**



…ès les avoir accusés de « fractionnisme »

…ction des Verts diffère l'affrontement avec les amis d'Antoine Waechter

JEAN-LOUIS SA…

… gagné des écologistes

par Bernard Poignant

MÉDECINE

Nouveau président de l'Agence française du sang

Jean Marimbert aura pour tâche de réorganiser le système transfusionnel français

Jean Marimbert, maître des requêtes au Conseil d'Etat, devait être nommé mercredi 1er septembre, au conseil des ministres, président de l'Agence française du sang (AFS), en remplacement du professeur Jacques Cinqualbre qui avait souhaité être déchargé de ses fonctions (*le Monde* du 1er septembre). Le nouveau président de l'AFS aura la lourde tâche de *poursuivre la réorganisation du* système transfusionnel français entreprise par son prédécesseur depuis plus d'un an.

Le système transfusionnel français parviendra-t-il à surmonter sa crise et à tirer partie de la révolution technologique à *laquelle il est confronté? Ou bien*, à force d'attentisme et d'atermoiements, la transfusion sanguine française va-t-elle lentement péricliter, laissant par là-même le champ libre aux firmes multinationales qui, depuis des années, tentent de s'intaller en France? Très schématiquement, c'est face à cet enjeu que va se trouver, dès les prochaines semaines, M. Marimbert, le nouveau président de l'Agence française du sang.

Le système transfusionnel n'avait pas connu une telle révolution depuis 1952, date de sa création par Eugène Aulajeu. A cette époque, on commençait à maîtriser les techniques de conservation du sang. Des transfusions sanguines sans la présence *sur place d'un donneur* devenaient possibles. Aujourd'hui, grâce en particulier aux avancées de la biologie moléculaire et des techniques de génie génétique, on peut déjà – ou on est sur le point de le faire, dans de nombreuses indications – se passer de sang collecté.

A ce défi technologique et industriel, s'en ajoute un second, d'ordre psychologique : comment faire en sorte que la communauté des *transfuseurs parvienne à surmonter* – et à tirer les leçons – de l'affaire du sang contaminé? Comment ces spécialistes, ou supposés tels, considérés naguère comme les garants d'une éthique « à la française », pourront-ils retrouver une *crédibilité scientifique* et médicale?

M. Marimbert devra mener à bien la réforme structurelle voulue par Mme Veil, visant à harmoniser, voire à unifier, le statut des établissements de transfusion sanguine. L'élaboration des normes et des bonnes pratiques transfusionnelles est quasiment achevée. Les premiers textes ont été soumis pour homologation, depuis plusieurs mois, à la direction générale de la santé. Les autres *devraient rapidement suivre*. Avant la fin de l'année, l'ensemble des caractéristiques des produits sanguins labiles et la déclinaison des bonnes pratiques – depuis le prélèvement jusqu'à la distribution, en passant par la préparation et le stockage – devraient être mis à la disposition des responsables de la transfusion sanguine.

Sortir du flou

Seuls quelques dossiers, pour lesquels l'élaboration de bonnes pratiques est encore prématurée, feront l'objet de simples recommandations. Il en est ainsi de l'autotransfusion, cette technique qui consiste, de manière à prévenir (théoriquement) tout risque de contamination infectieuse, à transfuser à un patient son propre sang prélevé par avance. Que recommander à une personne qui souhaiterait bénéficier de cette technique, mais dont le sang – parce qu'il est infecté par le virus du sida ou par le virus de l'hépatite B – est considéré comme nocif pour les autres? En d'autres termes, un séropositif qui, par exemple, doit subir une intervention chirurgicale, peut-il bénéficier d'une autotransfusion? A ce jour, la réponse à cette question n'est pas claire. Pour les uns, ce serait agir en apprenti-sorcier; pour les autres, autotransfuser du sang séropositif permettrait de renforcer les défenses immunitaires du malade.

Le professeur Cinqualbre laisse *à son successeur un inventaire* complet de la tranfusion sanguine française. En clair, les services de l'AFS disposent à présent d'un dossier administratif, technique et comptable sur chaque établissement de transfusion sanguine et d'un *aperçu précis* de l'économie globale de la transfusion (de l'ordre de 6 milliards de francs).

Il va leur falloir engager une *revalorisation tarifaire rendue* nécessaire par la baisse d'activité des centres (de 6 % environ) et la multiplication des tests de dépistage. Cela permettrait, au moins en *partie*, de remédier à la situation financière grave que connaissent actuellement certains centres de transfusion sanguine.

En ce qui concerne le fonctionnement même de l'Agence, le ministère de la santé devra mettre fin à la période de flou et d'incertitude qu'il a contribué à entretenir. *Il devra* se décider à nommer au plus vite un conseil scientifique et un comité d'orientation. Pour ne pas tomber dans les errements du passé, il lui faudra aussi préciser la nature et les conditions dans lesquelles s'exercera la tutelle de la direction générale de la santé vis-à-vis de l'AFS.

A cet égard, on peut se demander si la séparation, en deux entités distinctes, de l'AFS et du Laboratoire français du fractionnement – aboutissant à une mauvaise coordination entre deux structures aux activités pourtant étroitement liées – est une bonne chose. Il y a quelques mois, cette mauvaise coordination avait abouti à la non-acquisition de la licence d'immunopurification du facteur VIII proposée par les firmes Baxter et Armour, contraignant du même coup les centres français à importer – à des prix élevés – du facteur VIII immunopurifié qu'ils auraient sans cela été capables de produire.

M. Marimbert aura, enfin, à préciser la mission des établissements de transfusion. Doivent-ils s'attacher à accroître leur activité de nature médicale telle que le conseil transfusionnel (et dans ce cas, comment valoriser de telles pratiques)? Ou, au contraire, doivent-ils se cantonner dans leur logique actuelle de négoce? Ne serait-il pas temps de promouvoir un rattachement fonctionnel des centres de transfusion aux hôpitaux, de manière à garantir une meilleure pratique transfusionnelle?

FRANCK NOUCHI

ÉDUCATION

En raison de la « semaine de quatre jours »

Plusieurs centaines de milliers d'écoliers font une rentrée scolaire anticipée

Pas d'école le samedi, mais des vacances d'été légèrement plus courtes : c'est le régime auquel sont désormais soumis plusieurs centaines de milliers d'élèves des écoles primaires et maternelles qui vont effectuer leur rentrée scolaire, avec quelques jours d'avance, jeudi 2 septembre. Ils étaient 600 000 l'an dernier, soit environ 10 % du total des écoliers, dans quarante-huit départements, à bénéficier de la semaine dite « de quatre jours », sans cours le samedi matin ni le mercredi. Avec, en contrepartie, des congés scolaires plus courts *et une rentrée de septembre anticipée*.

Combien sont-ils cette année? Sans doute pas loin du double, selon le ministère de l'éducation nationale, qui n'est pas en mesure de donner un chiffre précis. La procédure est, en effet, complètement décentralisée puisque ce sont les inspecteurs d'académie qui décident, en concertation *avec les responsables d'établissements* et les parents d'élèves, de modifier ou non l'organisation de la semaine et de libérer le samedi. Il faudra attendre que la rentrée soit faite pour établir les comptes.

Dans trois départements, l'Ille-et-Vilaine, le Rhône et la Gironde, la quasi-totalité des écoles *sont concernées et dans trois académies*, Bordeaux, Rennes et Lyon, les expériences sont nombreuses.

Reste à déterminer quels sont les effets, sur les enfants, de cette « semaine de quatre jours » plébiscitée par les parents d'élèves comme par les instituteurs (*le Monde* du 13 mai). Trois évaluations sont en cours, menées notamment par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale. Les résultats devraient être rendus publics avant la fin 1993.

Adoption sous réserves dans le Rhône

LYON

de notre bureau régional

Pour la troisième année consécutive, les quelque 32 000 écoliers de Lyon feront une rentrée anticipée de quelques jours. Depuis septembre 1991 a été expérimentée la semaine de quatre jours dans cette ville, autorisée par un décret de Lionel Jospin pris quelques mois plus tôt. Rapidement 91 % des *écoles du Rhône, puis* 98 % de celles de la Loire ont adopté ce nouveau rythme de travail de vingt-quatre heures, au lieu de vingt-sept, avec deux fois deux jours de classe. La suppression des enseignements des mercredi et samedi matin est compensée par une récupération sur les vacances d'été, ainsi que sur les périodes intermédiaires de Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps légèrement diminuées.

Très rapidement, la semaine de quatre jours s'est imposée là où elle a été adoptée, malgré, dans un premier temps, quelques réserves émises par les enseignants et surtout les profondes réticences des responsables d'associations de parents d'élèves, peu suivies, il est vrai, par leur base. L'allongement du week-end, un temps de récupération plus long pour les instituteurs et surtout le règlement de la question du catéchisme auront balayé ces résistances. Pour autant, peu d'études ont évalué les conséquences des nouveaux rythmes sur la vie scolaire des enfants, *a priori* les premiers concernés mais pas consultés.

A Lyon, la première grande ville à avoir adopté ce système, la semaine de quatre jours était l'un des éléments d'une politique de contrats d'objectifs pour *« améliorer la réussite scolaire »* signée avec l'Education nationale. Parmi ces objectifs était prévu un suivi de l'expérience par le biais d'une enquête confiée au professeur Jacques Revel, spécialiste de chronobiologie à l'université Paris-XII. Rendue publique au printemps (*le Monde du 13 mai*), elle constate que la semaine de quatre jours semble bénéfique pour 41,4 % des 3 500 enfants interrogés, sans effet auprès de 48,5 % d'entre eux, mais présente des effets négatifs auprès de 10,1 % des élèves essentiellement issus de familles défavorisées ou habitant les quartiers « sensibles ».

Pour les responsables municipaux, ce constat justifie que soient mis en place des moyens supplémentaires, comme les contrats d'aménagement du temps de l'enfant assurant une complémentarité entre le temps scolaire et les activités sportives et culturelles. De leur côté, les enseignants ont aussi constaté une certaine *« démobilisation »* lors des jours de récupération, fortement marqués d'absentéisme, soit parce que tous les retours de vacances ne sont pas effectués, dans le cas des familles immigrées soumises aux contraintes des moyens de transports soit parce que cette période ne correspond pas aux rythmes des autres enfants, collégiens ou lycéens.

Même si elle semble avoir marqué le pas, la semaine de quatre jours reste toujours soumise à la consultation des collectivités locales, des conseils d'école et des départements. C'est ainsi qu'en région Rhône-Alpes, en plus du Rhône, de la Loire et d'une partie de l'Ain, douze communes de Savoie ont, *à leur tour, adopté* cette formule. Mais dans ce département touristique, des écoles de la vallée de la Tarentaise ont préféré le report des cours du samedi vers le mercredi, quitte à sacrifier le catéchisme pour les besoins de la pratique du ski.

MICHEL DELBERGHE

Le ministre de la santé se prononce contre la dépénalisation et la légalisation de toutes les drogues

Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, s'est prononcé, mardi 31 août, au cours de l'université d'été des Jeunes démocrates sociaux (JDS) à Port-d'Albret (Landes), *« contre la dépénalisation et la légalisation »* de toutes les drogues, qu'il s'agisse des drogues douces ou des drogues dures. Le ministre a qualifié la drogue de *« plus grand fléau de tous les temps »* et il a affirmé que dans les pays où la légalisation a été tentée – la Suisse et l'Espagne, –, l'expérience s'est révélée *« une catastrophe »*.

Le ministre délégué à la santé s'était montré, par le passé, plus réservé sur le sujet : il avait notamment déclaré, le 28 avril sur Europe 1, qu'il préférait *« étudier, regarder, évaluer »*, avant de *« prendre des décisions »*. M. Douste-Blazy aligne aujourd'hui sa position sur celle prise par Mme Veil, ministre de la santé, des affaires sociales et de la ville, à la fin du mois d'avril (*le Monde* daté 2-3 mai), et qui insistait sur la *« priorité à la désintoxication »*.

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait souhaité, le 23 juin sur France 3, *« un grand débat dans le pays et au Parlement »* sur la question de la dépénalisation de l'usage des drogues douces (*le Monde* du 26 juin). Un tel débat devrait porter sur l'« injonction thérapeutique » prévue par la loi du 31 décembre 1970 modifiée (1), relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et la répression du trafic et de l'usage *illicite des substances vénéneuses*. Mais aura-t-il lieu devant le Parlement?

(1) L'injonction thérapeutique peut être prononcée par le procureur de la République. Elle donne le choix à l'usager toxicomane entre une cure de désintoxication et une peine de prison.

DÉFENSE

« La France doit cesser sa politique de la chaise vide à l'OTAN », *déclare Jacques Baumel (RPR)*

Président de la commission de la défense à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et vice-président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, demande à la France de *« cesser de pratiquer la politique de la chaise vide à l'OTAN »*.

De retour d'un voyage d'études aux Etats-Unis, M. Baumel considère que *« Washington entend bien maintenir son influence dans l'OTAN qui a perdu son ennemi, mais pas sa raison d'être pour sauvegarder la sécurité et la paix dans une Europe de l'Est libérée mais devenue le théâtre d'inquiétantes poussées nationalistes (...). Compte tenu de ces nouvelles missions de l'OTAN, la France doit cesser de pratiquer la politique de la chaise vide, qui ne se justifie plus comme autrefois, et être présente dans les divers comités où sont décidés, sans nous, des plans qui concernent notre sécurité. Il nous faut trouver une posture entre l'absence et l'intégration automatique »*.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sanctions contre l'entreprise responsable d'un accident sur l'A 6

Le gouvernement prépare un « code de bonne conduite » pour les transporteurs routiers

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a annoncé, mardi 31 août, que le gouvernement serait *« intraitable »* avec les entreprises de transport routier dont les chauffeurs auront été à l'origine d'accidents à la suite du non-respect de la réglementation. *« On ne peut pas accepter que des entreprises au mépris de toute sécurité, conduisent à ce que des pauvres personnes qui sont dans une voiture à l'arrêt soient écrabouillées par un camion parce que le conducteur s'est comporté de manière telle qu'il s'endort au volant »*, a déclaré M. Bosson au micro de RTL.

M. Bosson a indiqué qu'un *« code de bonne conduite »* était en cours d'élaboration pour que les entreprises de transport routier cessent de se faire concurrence au mépris de la sécurité. Le ministre a annoncé qu'il avait suspendu les autorisations de transport de l'entreprise dont un chauffeur, qui s'était probablement endormi au volant, avait provoqué un accident, samedi 28 août, sur l'autoroute A 6 au cours duquel six personnes ont trouvé la mort et treize autres ont été blessées (*le Monde* daté 29-30 août).

Cette mesure signifie que l'entreprise Van Eetvelde, implantée à Pannes (Loiret), ne peut plus effectuer de parcours de longue distance pendant toute la durée de l'enquête *judiciaire. Cette société emploie* cent vingt personnes, dont quatre-vingts chauffeurs, et est en règlement judiciaire depuis le mois de janvier. Le ministère des transports a indiqué que cette entreprise avait déjà été mise en cause dans un accident mortel en 1991. L'enquête qui avait été diligentée à cette occasion avait permis de constater 372 infractions à la réglementation sur le temps de conduite et de repos, 43 absences de disques et 4 tentatives de trucage des appareils de contrôle. Le chauffeur d'un camion de la société, impliqué dans un accident matériel en février dernier, se serait également endormi au volant.

□ **Charles Ayrolles nouveau délégué aux restructurations.** – Au ministère de la défense, Charles Ayrolles, sous-préfet, a été nommé délégué aux restructurations (chargé des conséquences domaniales et sociales de la réorganisation du patrimoine militaire), auprès de François Roussely, secrétaire général pour l'administration *des armées. Il remplace* le contrôleur des armées Dominique Conort, nommé en mai dernier au cabinet du ministre de la défense et, depuis, chargé des affaires sociales, administratives, domaniales et de personnels.

[Né le 18 octobre 1941 à Saint-Etienne (Loire) et ancien saint-cyrien, Charles Ayrolles a servi comme officier dans l'armée entre 1962 et 1979, avant d'être intégré dans le corps préfectoral. A partir de 1983, il est successivement sous-préfet de Montdidier (Somme), puis de Verdun (Meuse), avant d'être chargé de mission auprès du préfet de la région Rhône-Alpes et d'être, en août 1991, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales jusqu'en juillet dernier.]

□ **Erreur de diagnostic mortelle dans un hôpital de Toulon.** – Aïcha Chalouah-Dridi avait été hospitalisée à l'hôpital Chalucet de Toulon, à la mi-juillet, pour une septicémie provoquée par des staphylocoques dorés. Des examens avaient révélé qu'une valve *aortique était touchée et qu'en* conséquence la patiente pouvait développer un infarctus. Dans la nuit du 23 juillet, elle avait été victime d'un infarctus que l'interne de garde avait diagnostiqué comme une *« crise d'angoisse »*. L'hôpital, qui a reconnu son entière responsabilité, a licencié le médecin pour faute grave. Lundi 30 août, le parquet de Toulon a décidé d'ouvrir une information judiciaire pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger.

REPÈRES

ESPACE

La NASA reste sans nouvelles de la sonde « Mars Observer »

L'espoir s'amenuise à la NASA de reprendre contact avec la sonde spatiale *Mars Observer*, dont la trace a été perdue, le 21 août dernier, alors qu'elle arrivait en vue de la planète rouge. Après une semaine de recherches intensives, les responsables du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena (Californie) ont annoncé, lundi 30 août, qu'ils renonçaient à réactiver l'ordinateur central de l'engin spatial. Effectuée jeudi 26 août, la dernière « réinitialisation » de ce système informatique – qui aurait dû, dans les soixante-cinq heures, entraîner un appel automatique de *Mars Observer* – n'avait, quatre jours plus tard, donné aucun résultat. – *(AFP, AP.)*

JEUNESSE

Suspension provisoire de la Carte Jeunes

Le *ministère de la* jeunesse et des sports a décidé d'interrompre la diffusion de la Carte Jeunes à compter du 1er septembre. *« Un produit plus performant et mieux adapté à son public »* est à l'étude. Créée en 1982 à Bordeaux, généralisée à toute la France en 1985, puis aux pays de la Communauté européenne en 1987, la Carte Jeunes permettait, pour 70 francs par an, aux moins de vingt-six ans, d'obtenir des avantages multiples, tels que des réductions dans les transports et les voyages. Diffusée à 500 000 exemplaires au cours des premières années, elle avait connu une certaine désaffection au point de n'être plus vendue qu'à 80 000 exemplaires l'année dernière. La Carte Jeunes a souffert d'un « positionnement » trop vague *et de la concurrence d'autres produits*, tels que les tarifs Jeunes offerts par les compagnies aériennes ou la SNCF, les cartes de fidélité des cinémas, etc.

L'enseignement catholique rappelle qu'il est favorable à une révision de la loi Falloux

Le Comité national de l'enseignement catholique a rappelé, dans un texte rendu public mardi 31 août, son attachement à une révision de la loi Falloux qui limite les investissements des collectivités locales en faveur des établissements privés. L'enseignement catholique prend acte des dispositions du texte adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 28 juin. Selon cette proposition de loi, le montant de l'aide consentie aux établissements privés sous contrat ne doit pas excéder le montant des investissements réalisés en faveur de l'enseignement public.

La commission permanente de l'enseignement catholique s'est engagée, dans l'hypothèse où ce texte serait adopté, à mettre en place *« des structures permettant une gestion collective des projets d'investissements et à favoriser le dialogue avec les élus des collectivités territoriales pour établir des plans pluriannuels. »*

Le texte législatif adopté par les députés n'avait pu passer le barrage du Sénat avant la clôture de la session ordinaire et n'avait pas été inscrit à la session extraordinaire de juillet par le président de la République. Le ministre de l'éducation nationale, *François Bayrou, n'a pas* encore précisé si la révision de la loi Falloux sera entreprise cet automne.

Le dossier est en effet sensible : le Comité national d'action laïque (CNAL), qui réunit cinq organisations – Fédération de l'éducation nationale (FEN), Syndicat des enseignants (SE), Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Ligue de l'enseignement et délégués départementaux de l'éducation nationale, – a déjà appelé le camp laïque à une manifestation, dimanche 3 octobre, veille de l'ouverture de la session parlementaire.

SOCIÉTÉ

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

L'enfance perdue de l'Amérique

Les Internationaux des Etats-Unis ont réservé, mardi 31 août, les deux premières surprises du tournoi. Les Américains Jennifer Capriati, tête de série numéro 7, et André Agassi (n° 16) ont été éliminés dès le premier tour, respectivement battus par la Géorgienne Leila Meskhi et le Suédois Thomas Enqvist. Stefan Edberg (n° 3), tenant du titre, a bataillé pendant cinq sets pour vaincre le Français Olivier Delaître. Pete Sampras (n° 2) n'a fait qu'une bouchée de Fabrice Santoro, tout comme le Néerlandais Jacco Eltingh de Henri Leconte. Les autres Français *Cédric Pioline, Arnaud* Boetsch, Mary Pierce et Nathalie Tauziat se sont qualifiés pour le deuxième tour.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Est-ce la sueur ou les larmes ? André Agassi pleure. Son regard est embué, absent comme celui d'un boxeur sonné. L'Américain a été éliminé, en cinq rounds, dès le premier tour des Internationaux des Etats-Unis. Il n'aura pas pu faire le pitre, ni faire la démonstration de son tennis de bûcheron du Grand Nord. Plus pataud qu'un poids lourd sur un ring, il n'a pu esquiver les coups, encore plus violents, de Thomas Enqvist.

Quelques heures plus tôt, Jennifer Capriati s'était engluée dans le tennis tenace de Leila Meskhi, et y avait sombré, battue en trois sets. Groggy elle aussi, au bord des larmes, l'Américaine était ulcérée. Elle avait empoché la première manche en jouant sur un nuage, servant un tennis d'école. Elle pouvait enfin croire à un premier titre dans un tournoi du Grand Chelem. Et puis, un rien, la concentration qui se dilate, la confiance qui enfle et éclate comme une baudruche et, tout à coup, des coups sont balancés derrière les lignes, dans le filet, dans le ciel.

Deux adolescents rebelles

Mardi soir, les Internationaux des Etats-Unis ont donc perdu deux anciens prodiges, promis à une carrière de feu, et qui peinent à tenir le rang que leur prédisaient les oracles. Il a vingt-trois ans, elle en a dix-sept. Bien que vainqueur à Wimbledon, en 1992, André Agassi n'est que seizième joueur mondial. Il y a trois ans, quand elle élimina Martina Navratilova dans son jardin de Wimbledon en 1991, Jennifer Capriati était considérée comme une future numéro un mondiale. Elle est aujourd'hui huitième, n'a gagné que cinq titres, dont la médaille d'or aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 et n'a jamais atteint une finale dans un tournoi du Grand Chelem.

Sans doute l'Amérique leur avait-elle demandé trop et tout de suite, les plaçant, comme des orchidées, sous une serre, en attendant l'éclosion de machines à gagner, à faire de l'argent. André a travaillé pendant douze ans dans l'académie de Nick Bollettieri, le sorcier du tennis. Depuis l'âge de cinq ans, Jennifer s'entraîne sous la tutelle de son père, Stefano. L'engrais était trop concentré. Tous deux ont grandi trop vite, poussés par des aînés qui avaient oublié que la marche à l'âge adulte est une affaire de patience, de temps.

Les deux champions ont, à leur manière, secoué le joug. Agassi n'a jamais caché un goût prononcé pour les hamburgers et la fête, se pavanant dans les milieux du show-business, aux côtés de la présidente de son fan-club, Barbra Streisand. Il rechignait toujours à transpirer sur les courts. Jennifer Capriati a fait une crise d'adolescence carabinée. Depuis un an, le circuit international s'était habitué à ses tenues noires de jeune rebelle et à ses kilos superflus. Pour marquer son indépendance, elle a tenu à poursuivre l'école et fait couper ses couettes de gamine pour adopter une coiffure de jeune femme.

On voudrait voir, dans leur cuisante défaite, mardi, la fin de leur rébellion. Il y a un mois, André Agassi et Nick Bollettieri se sont séparés, l'un et l'autre lassés par leur trop longue route commune, Bollettieri agacé par les frasques de son poulain. Le joueur s'entraîne désormais avec Pancho Segura. L'ancien joueur espagnol pourrait être son grand-père. Il a soixante-douze ans. Jennifer Capriati semble vouloir envoyer « balader » son père, incapable de l'entraîner à un tel niveau de compétition, et tolérer la présence d'un coach : en quinze mois, il a usé la patience de trois entraîneurs qui ont tous rendu leur tablier, eux qui auraient pu apprendre à l'ex-prodige à se remettre en question et à imaginer un autre jeu que le tennis désuet qu'elle pratique depuis quatre ans : une défense dans le fond du court, soutenue par un solide revers à deux mains.

On aurait pu croire que Jennifer et André s'étaient concertés avant de livrer leurs confidences d'après-match . Tous deux, à mots couverts, ont estimé qu'il était temps de se remettre au travail, de penser leur tennis, de gommer leurs défauts et de faire, enfin, fructifier leur talent. Ces bonnes résolutions viennent un peu tard pour Agassi qui a vingt-trois ans. Jennifer Capriati, elle, peut espérer jouer encore sept ou huit ans. Quelques années pour oublier la graine de prodige qu'elle fut, pour devenir une vraie championne.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mardi 31 août

Premier tour

SIMPLE MESSIEURS

Premier quart du tableau

J. Courier (EU, n°1) b. M. Gorriz (Esp) 6-1, 6-3, 6-3 ; M. Joyce (EU) b. D. Nainkin (RSA) 4-6, 6-1, 6-4, 6-3 ; J . Palmer (EU) b. Tommy Ho (EU) 4-6, 7-6, 6-4, 6-2 ; D. Flach (EU) b. P. Rafter (Aus) 3-6, 6-3, 6-2, 6-1 ; M. Washington (EU) b . A. Mancini (Arg) 4-6, 6-3, 3-6, 6-1, 7-5 ; C. Pioline (Fra, n°15) b. D. Prinosil (All) 6-7, 7-5, 6-4, 3-6, 6-1 ; R. Agenor (Haï) b. P. Williamson (EU) 7-6, 6-2, 6-2 ; R. Furlan (Ita) b . J. Baron (EU) 6-0, 4-6, 6-4, 6-0 ; K. Braasch (All) b. P. Goldstein (EU) 6-2, 6-2, 6-4.

Deuxième quart du tableau

S. Cortes (Chil) b. D. Rostagno (EU) 7-6, 6-7, 6-1, 6-1 ; J . Eltingh (PB) b. H. Leconte (Fra) 6-2, 6-4, 6-2 ; J. Morgan (Aus) b. F. Clavet (Esp) 6-3, 6-4, 3-6, 6-3 ; J. Cunha-Silva (Por) b. J. Tarango (EU) 6-3, 6-1 (ab) .

Troisième quart du tableau

H. Holm (Suè) b. M. Stich (All, n°6) 6-3, 7-6, 3-6, 6-3 ; B . Gilbert (EU) b. M. Gustafsson (Suè) 6-3, 6-3, 5-7, 7-6 ; T. Muster (Aut) b. A. Corretja (Esp) 6-4, 6-4, 6-3 ; S. Edberg (Suè, n°3) b. O. Delaître (Fra) 6-2, 0-6, 7-6, 5-7, 6-3.

Quatrième quart du tableau

M. Chang (EU, n°7) b. S. Cannon (EU) 6-1, 7-5, 6-2 ; M. Goellner (All) b. D. Witt (EU) 6-2, 6-7, 6-2, 6-3 ; T. Enqvist (Suè) b. A. Agassi (EU, n°16) 6-4, 6-4, 3-6, 6-7, 6-2 ; A. Boetsch (Fra) b. B. Stevens (NZ) 1-6, 6-1, 6-3, 6-1 ; P. Sampras (EU, n°2) b. F. Santoro (Fra) 6-3, 6-1, 6-2.

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau

N. Arendt (EU) b. K. Kroupova (Rép. Tch) 6-0, 6-3 ; M. Pierce (Fra, n°13) b. N. Baudone (Ita) 6-0, 6-7, 7-6 ; A. Coetzer (RSA, n°15) b. N. Provis (Aust) 6-3, 6-2 ; L. Davenport (EU) b . W. Probst (All) 6-4, 6-2 ; R. Simpson-Alter (Can) b. H. Kelesi (Can) 7-6, 6-3 ; G. Sabatini (Arg, n°5) b. P. Fendick (EU) 6-3, 6-1.

Deuxième quart du tableau

A. Frazier (EU) b. P. Shriver (EU) 3-6, 6-3, 7-5 ; K . Nagatsuka (Jap) b. R. Bonkova (Rép. Tch) 3-6, 6-0, 6-2 ; M. Maleeva-Fragnière (Sui, n°11) b. L. Sachenko-Neiland (Lit) 6-3, 6-3 ; K. Date (Jap) b. K. Adams (EU) 1-6, 6-1, 6-1 ; A . Keller (EU) b. B. Reinstadler (Aut) 6-7, 6-2, 6-0 ; J. Novotna (Rép. Tch, n°8) b. A. Gavaldon (Mex) 6-2, 6-4.

Troisième quart du tableau

L. Meskhi (Géo) b. J. Capriati (EU, n°7) 1-6, 6-4, 6-4 ; K. Maleeva (Bul) b. N. Van Lottum (Fra) 3-6, 6-3, 6-0 ; G. Fernandez (EU) b. D. Graham (EU) 2-6, 6-4, 6-4 ; L. McNeil (EU) b. J. Stevens (EU) 6-3, 6-3 ; S. Cacic (EU) b. C. Porwik (All) 2-6, 6-3, 6-2 ; K. Po (EU) b. R. Fairbanks-Nideffer 6-3, 6-4 ; H. Sukova (Rép. Tch, n°12) b. M. Bollegraf (PB) 6-4, 3-6, 7-6 ; N. Medvedeva (Ukr) b. Y. Kamio (Jap) 6-1, 6-4 ; K. Habsudova (Slo) b. R. Zrubakova (Slo) 2-6, 6-3, 6-2 ; S. Cechini (Ita) b . S. Wasserman (Bel) 6-4, 7-6 ; B. Rittner (All) b. L. Fang (Chi) 6-3, 6-0.

Quatrième quart du tableau

M.-J. Gaidano (Arg) b. A. Vieira (Bré) 6-2, 5-7, 6-0 ; J . Byrne (Aus) b. L. Gildemeister (Pér) 7-5, 6-4 ; N. Zvereva (Blé) b. E. Smylie (Aus) 6-3, 6-2 ; T. Whitlinger (EU) b. J . Lee (EU) 6-1, 6-1 ; Z. Garrison-Jackson (EU, n°16) b. V. Ruano-Pascual (Esp) 6-1, 6-2 ; N. Tauziat (Fra, n°14) b. E. Brioukhovets (Rus) 1-6, 6-4, 6-1 ; K. Boorget (PB) b. J. Ingram (EU) 6-1, 6-4 ; M. Babel (All) b. S. Frankl (All) 7-5, 6-1 : A. Sanchez-Vicario (Esp, n°2) b. F. Labat (Arg) 6-4, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série).

Après l'« ultimatum » de

Les dirigeants du football français font valoir les délais

Joao Havelange, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), a menacé la Fédération française (FFF) de suspension en lui reprochant ses *« atermoiements »* dans l'affaire de corruption présumée du match Valenciennes-OM, selon un communiqué publié, mardi 31 août, par la FIFA.

Jean Fournet-Fayard, le président de la FFF, ne s'y est pas trompé. La lettre, signée par Joao Havelange, qu'il a reçue, mardi matin 31 août au siège de la Fédération française de football, est bel et bien un *« ultimatum »*. Le président de la Fédération internationale, dans des termes très vifs, se déclare *« déçu de constater qu'aucune décision n'a été prise »* dans l'affaire de corruption présumée entre l'Olympique de Marseille et l'US Valenciennes et pense *« que les atermoiements des différentes instances impliquées peuvent aggraver l'affaire »*.

Ces critiques débouchent sur une menace précise : si une décision n'était pas prise avant le 23 septembre, *« le comité exécutif de la FIFA pourrait être amené à prendre la sanction prévue, à savoir la suspension de l'association nationale, ce qui signifierait l'arrêt de tout contact international »*. Une mise horsjeu du football français qui, entre autres conséquences, pourrait empêcher l'équipe de France de participer à la prochaine Coupe du monde aux Etats-Unis et priver tous les clubs français de coupes d'Europe.

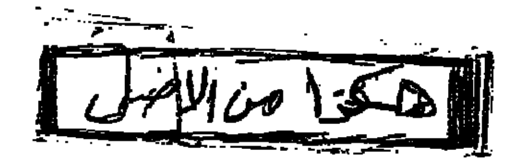
Quelques jours avant la réunion de la commission supérieure juridique et de discipline de la Ligue nationale (LNF) qui doit entendre, samedi 4 septembre, les protagonistes de l'affaire Valenciennes-OM, la FIFA a ainsi choisi d'ajouter sa voix à celle de l'Union européenne (UEFA) pour fouetter le zèle des instances du football français. Les deux organismes internationaux n'ont jamais caché leur désir de frapper fort et de faire un exemple si un club devait être reconnu coupable de corruption. Ils connaissent les rumeurs qui courent depuis des années dans les milieux du ballon rond et savent que la crédibilité de leurs compétitions est en jeu.

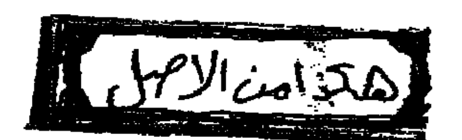
« Pas possible d'agir autrement »

Or la Fédération française et la Ligue ne leur ont pas paru très pressées d'apporter une réponse sur la culpabilité éventuelle de l'OM, alors que la Fédération polonaise n'avait pas attendu pour déclasser les deux premiers de son championnat, soupçonnés d'avoir arrangé des matches à la fin de la saison dernière.

La Ligue et la FFF se défendent, pourtant, d'avoir fait traîner les choses. *« Je comprends l'impatience de la FIFA et de son président*, a expliqué M. Fournet-Fayard, qui prend les menaces de la FIFA *« au sérieux », mais il ne nous est pas possible de violer la loi française. Contrairement à une Fédération comme la nôtre, la FIFA et l'UEFA n'obéissent qu'à des lois sportives »*. Selon le président de la FFF, le calendrier de l'affaire montre qu'il n'y a pas eu de retard délibéré. *« Le match Valenciennes-Marseille a eu lieu le 20 mai. La Ligue a eu le rapport de ses deux commissaires le 27 mai après les révélations d'une possible tentative de corruption. La Ligue, en accord avec la Fédération, a porté plainte contre X le 9 juin et, le 12 juillet, les premiers aveux ont été faits par le joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie. »*

La position des autorités du football français a, en outre, été compliquée par la nouvelle loi sur le sport, adoptée en juillet 1992, et





SOCIÉTÉ

Après l'« ultimatum » [de] la Fédération internationale

[Les ...]s font valoir les délai[s] de l'enquête sur le match Valenciennes-OM

[...] football français. Les [...] internationaux [...] leur désir de [...] un exemple [...] nouveau [...] Ils connaissent [...] depuis des [...] milieux du ballon [...] que la crédibilité de [...] est en jeu.

[...] possible [...] autrement »

[...] française et la [...] pas paru très [...] une réponse sur [...] de l'OM. [...] polonaise [...] pour déclasser [...] de son champion- [...] arrangé des [...] de la saison der-

[...] FFF se défendent. [...] fait traîner les [...] l'impatience

de la FIFA et de son préside[nt] explique M. Fournet-Fayard [...] prend les menaces de la FIFA [...] sérieux », mais il ne nous en[...] possible de violer la loi franç[aise]. Contrairement à une Fédéra[tion] comme la nôtre, la FIFA et l'U[EFA] n'obéissent qu'à des lois sporti[ves]. Selon le président de la FFF [...] calendrier de l'affaire montre [...] n'y a pas eu de retard délibéré [...] match Valenciennes-Marseille [...] lieu le 20 mai. La Ligue a [...] rapport de ses deux commissa[ires] 27 mai après les révélations [...] possible tentative de corruption [...] Ligue, en accord avec la Fédéra[tion] a porté plainte contre X le 9 [...] le 12 juillet, les premiers [...] été faits par le joueur marsei[llais] Jean-Jacques Eydelie ».

La position des autorités du [foot]ball français a, en outre, été com[pli]quée par la nouvelle loi sur le sp[ort] adoptée en juillet 1992 [...]

entrée en vigueur le 12 août dernier. La LNF a dû attendre la fin de cette période de transition juridique pour mettre en place la nouvelle commission supérieure, destinée à remplacer la défunte Commission nationale de discipline. *« Il ne nous était donc pas possible d'agir autrement*, ajoute M. Fournet-Fayard. *Il y avait une sorte d'impossibilité juridique de prendre une décision plus vite. La nouvelle Commission de discipline a été convoquée dans les délais prévus, c'est-à-dire le 27 août. Les personnes convoquées ont fait usage de leur droit de demande de report (dix jours) et la prochaine réunion est prévue le 4 septembre. Il faut donc que ce délai soit respecté. Je ne suis pas inquiet, car je pense que dans les prochaines semaines, nous devrions pouvoir prendre une décision. »*

De son côté, Noël Le Graët, le président de la LNF, préfère penser que la la FIFA a été mal informée du déroulement de l'affaire OM-Valenciennes. *« Il n'y a pas d'atermoiements*, précise-t-il. *Nous appliquons le droit, nous ne pouvons pas devancer la justice. »* M. Le Graët se trouve ainsi sur la même ligne qu'Eric de Montgolfier, le procureur de Valenciennes, qui redoutait, mardi, que les décisions anticipées du pouvoir sportif *« poussent les acteurs de cette affaire à radicaliser leurs positions (...) et compliquent les choses sur le strict plan de la justice. »*

Mais les hautes autorités du football international se soucient peu des délais d'une instruction judiciaire pourtant menée tambour battant. Le temps presse : le match aller du premier tour de la Coupe d'Europe, qui doit opposer Marseille à l'AEK Athènes, aura lieu le 15 septembre. Et l'UEFA ne voudrait pas compromettre l'équité sportive d'une compétition dont elle a l'entière maîtrise, en disqualifiant un club qui aurait disputé les premières rencontres. Méfiant, l'organisme européen a donc décidé de réunir son comité exécutif, sa plus haute instance, dès le 6 septembre, pour décider de l'avenir de l'OM. La LNF lui aura transmis les comptes rendus des auditions du 4 septembre et l'UEFA pourrait se contenter de la lecture de ces documents pour exclure l'OM.

Quant à la date butoir du 23 septembre, fixée par la FIFA, elle semble correspondre au délai que Joao Havelange juge raisonnable pour que la Ligue se prononce sur la culpabilité éventuelle des champions d'Europe. La FIFA compte sur une réponse ferme pour éviter l'ironie de devoir sanctionner la fédération à laquelle elle a confié l'organisation de la Coupe du monde de 1998.

J. Fe.

Après les violences commises par les hooligans du PSG

La préfecture de police de Paris envisage de prendre de nouvelles mesures de sécurité au Parc des Princes

A la suite des incidents du Parc des Princes (dix policiers blessés, *samedi 28 août, lors d'échauffourées avec des hooligans du Paris-SG*), le ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie, a reçu, mardi 31 août, les dirigeants du PSG et les responsables du football français *afin d'étudier les mesures* à prendre afin de lutter contre la violence dans les stades. La préfecture de police de Paris prépare, de son côté, des mesures à court terme.

Michèle Alliot-Marie a annoncé, mardi 31 août, qu'elle déposerait, *« dans les premiers jours de la prochaine session parlementaire »*, un projet de loi destiné à lutter contre la violence dans les stades de football. Au terme d'une réunion rassemblant les dirigeants du Paris-SG, les responsables du football français, mais aussi Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, et le commissaire divisionnaire Philippe Swiners-Gibaud, le nouveau « M. Sécurité » du ministère de l'intérieur, Mme Alliot-Marie a précisé la teneur de ce projet de loi.

Ce texte, *« très court »* selon le ministre, serait destiné à *« permettre au juge, lorsqu'il prononce une sanction à l'encontre de quelqu'un qui a exercé une violence à l'intérieur d'un stade, de pouvoir prononcer une peine complémentaire qui lui interdira l'accès au stade pendant un certain temps »*. Ce projet de loi pourrait s'inspirer d'une pratique en vigueur dans d'autres pays européens : afin de s'assurer que ce supporter ne pourra pas, malgré tout, se rendre au stade, il pourrait lui être imposé de se présenter dans un commissariat à l'heure du match.

De telles mesures seraient applicables aux hooligans ayant été condamnés. En ce qui concerne les personnes simplement mises en examen – donc présumées innocentes – la loi (article 138 du code de procédure pénale) permet actuellement à un juge d'instruction de leur interdire de se rendre *« en certains lieux »*, donc au stade.

Mercredi 1er septembre après-midi, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, devait réunir les diverses parties intéressées à la sécurité au Parc des Princes. A l'ordre du jour de cette réunion, le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, les représentants de la mairie de Paris, les dirigeants du PSG, le commissaire Swiners-Gibaud et les responsables des différents services policiers devaient notamment étudier quatre types de mesures à mettre en œuvre afin d'améliorer la lutte contre la violence dans et aux alentours du stade parisien.

Il s'agira d'abord de se pencher sur le projet de « règlement intérieur » du Parc des Princes, élaboré par ses dirigeants afin de proposer un code de bonne conduite à tout acheteur de billet. Sur chaque billet pourraient notamment figurer des obligations auxquelles le spectateur devrait se plier, faute de quoi il pourrait être non admis ou expulsé. Mais le problème est de savoir qui, des policiers aux employés du Parc, devra exécuter les décisions d'expulsion.

La préfecture de police semble davantage favorable à la mise en œuvre de contrôles d'identité à l'entrée de la tribune de Boulogne, en application de la « loi Pasqua » du 10 août 1993 et sous le contrôle de la justice. Ce contrôle des papiers devrait toutefois être complété par un dispositif technique permettant de vérifier si les personnes contrôlées ont eu maille à partir avec la justice pour des affaires de violence dans les stades ou encore de savoir si les suspects en question ont été fichés pour des actes comparables, à supposer que les magistrats voient d'un bon œil de tels contrôles préventifs.

La préfecture est aussi favorable à la mise en place d'un système de caméras de vidéosurveillance aux alentours du Parc, dans les endroits où se produisent généralement les agressions contre des Maghrébins ou les bris de pare-brises de voitures. Il faudra pour cela obtenir l'accord de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) et du parquet de Paris.

Enfin, la possibilité de faire pointer dans un service de police, au moment d'un match du PSG, les personnes ayant été condamnées pour des actes de violence dans les stades, sera étudiée. Parmi les vingt-deux personnes interpellées depuis le début de l'année pour des faits semblables, quelques justiciables se sont ainsi vu imposer de pointer au commissariat trente minutes avant chacun des matches du PSG.

Ph. Br.

□ **FOOTBALL : le championnat de France.** – Bordeaux a battu Toulouse, 2-0, mardi 31 août, lors d'un match avancé de la septième journée du championnat de France. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Zinedine Zidane et Stéphane Paille.

COMMUNICATION

La retraite de Mme Soleil

Avec sa voix chevrotante, Germaine Soleil, dite Mme Soleil, était devenue une figure emblématique d'Europe 1, où elle a débuté le 14 septembre 1970, à la demande de Lucien Morisse, qui dirigeait alors la station.

Elle avait commencé dans une baraque foraine, mais son succès lui avait vite attiré une clientèle très éclectique : son cabinet recevait des personnalités politiques, des stars, des hommes d'affaires...

Mme Soleil a inventé l'astrologie à la radio, d'abord l'après-midi, puis, devant le nombre d'appels téléphoniques des auditeurs, à 6 h 55, le matin. Le président de la République Georges Pompidou avait accru sa popularité en lançant cette réplique à une question : *« Un homme n'a pas à être Mme Soleil »*. A quatre-vingts ans, l'astrologue des ondes s'en va, en laissant une nombreuse descendance : presque toutes les radios privées ont leur *« Mme Soleil »*.

EN BREF

□ **La Commission européenne donne raison à TF 1 dans un litige avec la Communauté française de Belgique.** – La Commission européenne vient de donner raison à la chaîne de télévision TF 1 dans un litige qui l'oppose à la Communauté française de Belgique. Le commissaire européen à l'audiovisuel, Joao de Deus Pinheiro, a adressé, fin juillet, un avis motivé à la Communauté française de Belgique, qui refusait depuis 1989 que TF 1 diffuse des écrans de publicité spécifiquement belges, par souci de protéger les chaînes de télévision belge de la concurrence de TF 1 sur les marchés publicitaires. La Commission estime que ce refus contrevient aux dispositions de la directive Télévision sans frontières de 1989. La Communauté française de Belgique devra se conformer à cet avis dans un délai de quatre mois. Cette légitimité donnée à TF 1 devrait bouleverser le marché publicitaire belge, ce qui pourrait *« avoir des conséquences désatreuses »* selon le ministre de l'audiovisuel de la Communauté française de Belgique, Elio di Rupo.

□ **M. Toubon demande des propositions de réforme du financement de la production audiovisuelle.** – Le ministre de la culture, Jacques Toubon, a demandé à Dominique Wallon, directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), de lui remettre d'ici au 15 novembre des propositions de réforme du compte de soutien à la production audiovisuelle pour *« adapter aux nouvelles conditions économiques »* ce dispositif créé en 1986. Le ministre demande à M. Wallon de clarifier les différentes procédures d'attribution, en recherchant des équilibres entre aide automatique et sélective, ainsi qu'entre défense de la production française et ouverture internationale. Il suggère aussi des mesures en faveur d'un second marché (en prenant en compte les rediffusions), pour lutter contre l'inflation artificielle des devis, pour prendre en compte les évolutions technologiques (notamment le nouveau format 16/9), et enfin pour stimuler l'exportation. Cette dernière demande intervient alors que le ministre de la communication Alain Carignon vient également de confier une mission sur l'exportation de la production audiovisuelle française à deux professionnels (*le Monde* du 31 août).

CULTURE

MUSIQUES

PRINCE *à Bercy*

Le nom du chanteur

Au moment d'hypothétiques adieux à la scène le petit génie se pose quelques questions ontologiques

Ce concert s'annonçait sous le double signe de l'hermaphrodite (le miroir de Vénus combiné à la flèche de Mars) et du point d'interrogation. Le premier symbole est depuis longtemps le blason de Prince. Récemment, Prince Roger Nelson annonçait que son blason serait dorénavant son nom, sans donner d'indications sur le dispositif phonétique correspondant au signe hermaphrodite. Il fut un temps question de l'appeler Victor – comme on appelait César, Auguste – mais, sur scène, le musicien a lui-même refusé ce triomphe.

Quant aux questions, les fans se les posent par amour et les marchands par intérêt depuis le 27 avril. Ce jour-là, Prince faisait savoir que sa tournée estivale avec New Power Generation – le groupe qui l'accompagne depuis 1990 – serait la dernière de sa carrière. Et pour pousser le bouchon un peu plus loin, il ajoutait que les albums qu'il publierait dorénavant seraient composés de chansons enregistrées au cours des seize dernières années.

Comme la rumeur publique évalue le stock princier à 300 ou 500 titres inédits, le chanteur a de quoi honorer le contrat mirifique signé en 1992 avec le groupe Warner. Selon cet accord, Prince était promu vice-président de Warner Bros Music et devait livrer six albums à la compagnie, à raison de 10 millions de dollars d'avance par album. Prince concluait en affirmant son intention de consacrer *« ses talents créatifs à des formes d'expression alternatives – le théâtre, les médias interactifs, les boîtes de nuit et le cinéma »*. A ce jour, le petit homme de Minneapolis a entamé une collaboration avec le Joffrey Ballet. La Warner, pour l'instant, fait contre mauvaise fortune bon cœur et se prépare à publier une grosse compilation de deux CD, réunissant d'une part les grands succès et de l'autre les faces B des 45-tours et autres raretés.

Prince vient d'avoir trente-cinq ans, c'est un cap difficile, comme vient de le constater Michael Jackson. Pour se rassurer, on se souviendra que Prince avait déjà renoncé à la scène en 1985 pour y revenir en 1987 lors de la tournée Parade. De la période de trouble flamboyant, d'exhibitionnisme dissimulateur (lors du seul entretien qu'il ait accordé ces dernières années, Prince a exigé du journaliste de *Rolling Stone* qu'il n'enregistre ni ne prenne de notes pendant la conversation) que le chanteur traverse aujourd'hui, une seule certitude se dégage : sur scène, Prince est chez lui, Prince est heureux.

Pourtant, le concert donné mardi 31 août à Bercy ne restera pas comme un grand moment princier, malgré un son impeccable. Pour faire patienter le public, pour préfigurer un avenir sans Prince, la New Power Generation a joué avec quelques instrumentaux pour virtuoses, sauvés de l'ennui par la frappe prodigieuse du batteur Michael Bland. Enfin, une espèce de gnome vêtu de noir, le visage caché par un rideau de chaînettes dorées accroché à la visière d'une casquette de cuir noir, est descendu des ceintres du Palais omnisports dans une balancelle qui l'a porté jusqu'à la scène. Là, le gnome s'est dévêtu et s'est transformé en une ravissante ballerine qui devait égayer le spectacle de ses entrechats (apparemment la collaboration avec le Joffrey Ballet n'a pas encore porté tous ses fruits).

Après cette bonne farce, Prince, le vrai, est arrivé sur scène. Il a enchaîné les morceaux sans ordre apparent, raccourcissant à l'extrême certains succès, *Raspberry Beret* ou *Let's Go Crazy*, se donnant la peine de vraiment chanter *Purple Rain*, insistant lourdement sur le dernier vers du refrain *«Such a shame our friendship had to end»* (c'est si dommage qu'il faille que notre amitié finisse) à l'adresse d'un public frémissant d'anxiété.

Si l'on devait attribuer une Victoire du meilleur public, elle irait à celui de Prince. Fidèles, moins frustrés que ceux des autres superstars qui ne reviennent que tous les trois ou quatre ans, ses fans sont devenus des musiciens, capables de maîtriser les pièges rythmiques de *Sexy Motherfucker* ou *Let's Go Crazy*, connaissant par cœur toutes les paroles de tous les titres, même les plus obscurs.

Et pourtant ce public en voit de toutes les couleurs : pendant un changement de costume du maestro, la New Power Generation expédie une demi-douzaine de tubes (dont *Nothing Compares To U* et *Diamond and Pearls*) dans un pot-pourri instrumental de très mauvais goût et Prince disparaît au bout d'à peine une heure et demie. Les lumières se rallument, mais la foi des spectateurs qui refusent de quitter Bercy fait revenir le groupe et le maître qui finissent par un rappel effréné. Prince dit : *« Mon nom n'est pas Prince, mon nom n'est pas Victor, mon nom est... »* et il laisse la foule hurler. Il la regarde d'un air gourmand et ajoute : *« Mmm, déroutant, non? »* Si.

THOMAS SOTINEL

► **Au Palais omnisports de Paris Bercy, Paris 12e. Le 1er septembre à 20 h 30. Complet.**

► **Compilation « His Name Is... » Deux CD de 16 titres plus 2 inédits chacun. Paisley Park WEA.**

□ **Mort de l'auteur-compositeur Fernand Bonifay.** – Fernand Bonifay, l'un des auteurs-compositeurs français les plus célèbres des années 50, à qui l'on doit notamment *Maman la plus belle du monde*, *les Trois Bandits de Napoli* et *Souvenirs souvenirs*, est mort d'un cancer, lundi 30 août, à Marseille. Il avait soixante-treize ans. Né le 4 septembre 1920 à Paris, Fernand Bonifay a écrit près de trois mille chansons et plusieurs opérettes. Ses compositions ont été interprétées par Dalida, Edith Piaf, Tino Rossi, Luis Mariano, Annie Cordy et Johnny Haliday.

□ **Rectificatif.** – C'est par erreur que nous avons écrit que les Associations SOS-Val-de-Loire et Loire vivante-Touraine se battent *« contre le tracé Nord »* dans l'article que nous avons consacré au projet d'autoroute à Langeais (*le Monde* du 31 août). Il fallait bien sûr lire *« pour le tracé Nord »*, ou *« contre le tracé qui suit le cours du fleuve »*. Renseignements : SOS-Val-de-Loire (16) 47-96-85-75 et Loire vivante-Touraine (16) 47-63-29-89.

CINÉMA

Sobre Mostra

Suite de la première page

Une haute tenue culturelle à laquelle il demeure indéfectiblement attaché, n'oubliant pas que le plus vieux festival du monde, Venise, a donné ses lettre de noblesse au cinéma en se baptisant en 1932, « Exposition internationale d'art cinématographique ».

Les stars (américaines s'entend) ne vont pas tarder. En attendant, Marcello Mastroianni tient le haut du pavé.

Jouant dans deux films en compétition, le *Un, deux, trois, soleil* de Bertrand Blier et *De eso no se habla* de l'Argentine Maria Luisa Bemberg, il a accepté un après-midi de bagnard de la promotion, pour gagner le droit ensuite de s'éclipser. Quinze télévisions, une conférence de presse devant vingt-cinq journalistes italiens, et des interviews avec la presse internationale, de quart d'heure en quart d'heure. Il supporte bien. Il dit que, demain, il ira voir Federico Fellini. Oui, demain seulement . Il y avait trop de monde à l'hôpital de Rimini, trop de photographes, « ne faut-il pas avoir de respect pour la maladie *des autres?* ».

Mastroianni aime bien les rôles de *« passant »*, de *« petit météore »* qu'il accepte désormais dans les films qui l'intéressent. Il y voit *« un luxe et aussi un acte de modestie intelligente qui n'est pas compris par tout le monde. Il faudrait être tout le temps comme Schwarzenegger, plein de muscles qui débordent même de l'écran. Quelle idée de ce métier!.. »*

Il s'apprête à tourner avec Nanni Loy une nouvelle adaptation d'un Fruttero et Lucentini, où il reprendra le rôle du commissaire qu'il tenait il y a vingt ans dans *la Femme du dimanche* de Comencini. Mais, aujourd'hui, le commissaire a une sciatique. *« Il faut s'adapter à la situation »*, dit-il en riant, et en montrant la ceinture qui soutient son dos fragilisé. Puis il avoue que les festivals ne l'ont jamais attiré, il a été *« un peu ébloui »*, la première fois. C'était à Venise, avec Visconti, pour *les Nuits blanches*, en 1957. *« Il y avait les lumières, les robes des femmes, les femmes elles-même. Claudia Cardinale, Jane Fonda, avec son père... »*

« Dimension mercantile et nature artistique »

Des prix, il en a eu, beaucoup, à Cannes, à Venise, ailleurs. Il les a rarement reçus. Le dernier, ici, *« il y a trois ou quatre ans, ex aequo avec Massimo Troïsi pour notre interprétation dans* Quelle heure est-il ? *de Scola. Moi j'étais réfugié dans une bonne auberge, pas loin. J'ai dit à Troïsi, tu diras que je suis à Lausanne, ce lion, tu lui prends la tête, tu me laisses la queue, fais comme tu veux. Les prix? Ça aurait fait plaisir à nos mères, si elles étaient vivantes. Elles auraient pleuré... »*

Le soir, la cérémonie d'inauguration sera sobre. Pas d'hommes politiques, si ce n'est un discret sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil qui déclarera ouverte la 50e Mostra. Auparavant, Gillo Pontecorvo, tout seul sur le plateau nu dans le faisceau avare d'un projecteur (jusqu'où va l'économie ?), aura à nouveau plaidé pour la réconciliation de *« la dimension mercantile et industrielle du cinéma et de sa nature artistique »*, aura lancé ses « Assises internationales des auteurs » qui se dérouleront les 6 et 7 septembre, et où seront défendus *« les espaces de liberté d'expression de plus en plus menacés »*, ne sera pas parvenu à achever une belle phrase où il était question de *« riches fruits pour l'humanité »*, tant les cris de la mêlée des photographes tentant de mitrailler Michelle Pfeiffer, Wynona Ryder et Daniel Day Lewis devenaient aigus.

La projection du *Temps de l'innocence* pouvait commencer. Martin Scorsese adaptant un roman d'Edith Warton, se lançant dans les fastes coincés de la bonne société new-yorkaise à la fin du XIXe siècle, avait appelé à la rescousse les mânes de Visconti, de Max Ophuls et du William Wyler de *l'Héritière*. Ce n'était peut-être pas nécessaire. De Scorsese, on attend qu'il soit lui-même, dans sa nervosité virtuose et sa violence rédemptrice. Et, si l'on écarte les falbalas, *le Temps de l'innocence* ne parle que de ce qui obsède Scorsese, la famille, la tribu. Et de ce qui l'obsède encore davantage, l'obsession.

Obsession ici inassouvie qui va saisir Newland Archer (le beau Daniel Day Lewis) devant la fantasque comtesse Olemska (Michelle Pfeiffer), la cousine de May, sa douce fiancée (Winona Ryder). Peut-on briser les tabous d'une société corsetée? Non, bien sûr, la passion même est impuissante. Et la seule question qui reste posée est celle-ci : dans ce trio qui ne sera jamais un triangle, qui aura le plus aimé, le plus souffert?

Séisme amoureux

On est à l'Opéra pour le *Faust* de Gounod, on est très souvent à table où le saumon a une distinction inouïe, on fréquente des boudoirs exquis surchargés de bibelots par le décorateur Dante Ferretti, la voix distinguée de Joanne Woodward nous raconte l'histoire en même temps que nous la voyons, pour ne pas nous laisser oublier un instant que nous sommes dans une adaptation littéraire, et que nous avons tout lieu d'en être fiers.

Comme si Martin Scorsese était un peu gêné de s'être invité chez des gens si bien, il prend le risque d'étouffer la réelle gravité de son thème sous des coquetteries insistantes d'anthropologue de salon. Le film alors s'enfonce dans un irritant effet de miroir, les personnages ne vivent plus, ils se regardent bouger dans les tableaux accrochés aux murs à foison, ils deviennent des Bouguereau en mouvement, pas des êtres de chair et de sang.

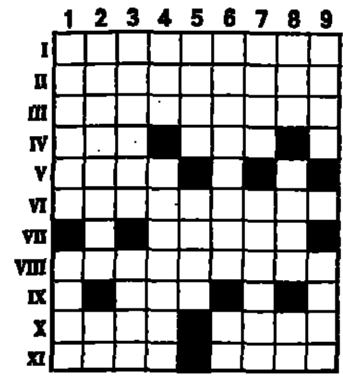
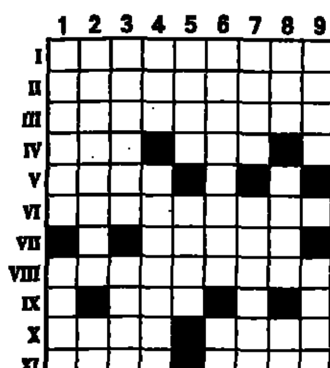
Scorsese, pour rattraper l'émotion qui tend à s'enfuir sur un air de valse, multiplie les gros plans vertigineux, et c'est ainsi que, parfois, un baisemain prend des allures de séisme amoureux. Reposant, certes, à l'heure des copulations banalisées du « grand » cinéma commercial, mais, malgré la perfection des trois interprètes principaux, chacun dans son rôle et n'en déviant pas d'un bouton de bottine, on reste sur sa faim, charmés, l'œil ravi, le cœur sec.

DANIÈLE HEYMANN



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6118

HORIZONTALEMENT

I. Peut qualifier une mentalité. – II. Un homme qui présente bien. – III. Des pièges végétaux. – IV. Double quand on a deux moitiés. Lentilles. – V. Remplissaient *des bourses*. – *VI.* Le lamantin et le dugong. – VII. Bien malin. – VIII. Qui ne regarde pas. – IX. Ville du Nigé*ria*. – X. *Dans le Morbihan.* Pas libre. – XI. Point cardinal. Pays dans un Bassin.

VERTICALEMENT

1. Des peintres qui se sont défendus comme des lions. Quand il était riche, avait beaucoup de « talents ». – 2. Qui est venu avant l'heure. Pas *annoncé*. – 3. *Quand il est* franc, n'est pas régulier. Répondre comme un innocent. – 4. Petit, peut être appelé compagnon. Battue *pour se réchauffer*. – 5. Met le cordon. Sa période a été l'âge d'or de la civilisation japonaise. – 6. Un empereur éphémère. Saint. – 7. Peuvent être mis dans le bain. Qui a de bons bagages. – 8. Qui n'a pas circulé. Peuvent être arrêtés par le pont. Interjection. – 9. Dialecte celtique. Une menace pour les reins.

Solution du problème n° 6117

Horizontalement

I. Revolver. – II. Epanouies. – III. Oô. Guère. – IV. Rieur. – V. Clef. Pi. – VI. Héli. Enée. – *VII. Etagères.* – *VIII. Irritée.* – IX. Tarare. Un. – X. Ri. Désert. – XI. Enter. Usé.

Verticalement

1. Réorchestré. – 2. Epoi. Et. Ain. – 3. Va. Eclair. – 4. Onguligrade. – 5. Loure. Errer. – 6. Vue. Fériés. – 7. Eire. Net. *Eu. – 8. Rée. Peseurs. – 9. Lie.* Ente.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

La Fiat Punto, voiture de reconquête

Devant un amphithéâtre de mille cinq cents places entièrement occupées par des journalistes spécialisés dans l'automobile, Paolo Cantarella, qui préside aux destinées de Fiat auto SA, a présenté, mardi à Turin, la Punto, *une voiture dont la firme attend* beaucoup. L'administrateur délégué de la marque italienne, après un discours qui avait les accents d'un vibrant appel à la mobilisation de tous, n'a pas caché, dans le jeu des questions et des réponses, combien le succès de la Punto serait essentiel dans le redressement de l'entreprise quelque peu malmenée par la conjoncture. Pour autant, M. Cantarella est resté discret sur le chiffre des pertes enregistrées sur six mois par la branche automobile de Fiat, indiquant qu'un communiqué était sous presse à ce propos.

M. Cantarella a été plus prolixe sur le montant des investissements consacrés à la Punto qui va prendre la relève de la Uno, un modèle qui a été vendu en dix ans à huit millions d'exemplaires. 5 600 milliards de lires ont été consacrés au projet arrivé désormais à terme et qui comprend dans l'affaire l'ouverture de l'usine de Melfi, dans le sud de l'Italie. Sur sa lancée, l'administrateur délégué a indiqué que Fiat consacrerait d'ici à l'an 2000 40 000 milliards de lires (150 milliards de francs) aux renouvellement des outils de production et aux produits (*le Monde* du 11 mai et du 2 juillet). Ainsi une bonne quinzaine de nouveaux modèles *devraient être commercialisés* dans les mois à venir.

Pour Paolo Cantarella, l'« internationalisation » de la marque *doit être poussée à son* maximum, l'Europe, avec ses 350 millions d'habitants, ne représentant à ses yeux qu'un vaste marché intérieur. Après ces considération sur la nouvelle « mare nostrum », la Punto fut présentée en statique dans un hall de mille mètres carrés et dans les trente versions proposées. *Cinq cents* voitures furent ensuite mises à la disposition de la presse pour quelques boucles d'essais à travers Turin et sa campagne environnante.

Voiture compacte de type bicorps (moteur, habitacle), la Punto – 3,76 m de long pour 1,32 m de large – est un véhicule à vocation urbaine ou routière selon la motorisation et la boîte de vitesses choisies. Cinq moteurs, tous à quatre cylindres, sont disponibles qui ont respectivement 1 108 cm³ (55 ch), 1 242 cm³ (60 ch), 1372 cm³ *(136 ch), 1 581 cm³ (90 ch) et en* diesel suralimenté 1698 cm³ (72 ch). « Traction avant », comme il se doit, cette nouvelle voiture *possède une suspension à quatre* roues indépendantes placées « en coin ». Une rigidité de caisse a été particulièrement recherchée et des barres de renfort ont été, comme désormais tous les constructeurs le font, dans les longerons, le plancher et les portes. La voiture, à la route qu'elle tient sans défaut, n'apparaît pas pourtant lourde à mener, même sans assistance à la direction. Les moteurs étant dans l'ensemble vifs et nerveux, seul le choix des boîtes de vitesses déterminera la conduite du véhicule, quelque peu handicapé dans le cas des transmissions à rapports longs. Une boîte à six vitesses sera livrable dès la commercialisation destinée plus particulièrement, dit la marque, à *une clientèle jeune visée* par la réglementation italienne sur la puissance des moteurs.

Avec cinq ou trois portes, une habitabilité vaste à l'avant, correcte à l'arrière mais un coffre réduit, sauf à coucher les sièges des passagers, la Punto se pré*sente comme une option intéres*sante dans un créneau (30 % du marché européen) où se bousculent les constructeurs. Nul doute que son habitacle qui se caractérise par un tableau de bord très moderne et de forme « ondulée », l'insonorisation poussée du moteur dans les petites cylindrées et le confort des sièges influenceront les automobilistes à la recherche d'un véhicule bon à tout faire et dans lequel les négli*gences de construction n'appa*raissent pas évidentes. Restent les prix que M. Cantarella n'a pas révélés. Livrables en France, en Italie et en Allemagne dès le début du mois de novembre, les Punto devraient en tarifs se situer favorablement et selon les équipements dans la fourchette occupée par ses concurrentes *les plus* sérieuses, les 106 de Peugeot, les Clio de Renault, mais aussi les Twingo, encore de Renault.

CLAUDE LAMOTTE

PARIS EN VISITES

JEUDI 2 SEPTEMBRE

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exo*tisme et dépaysement assurés* » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Les salons de l'Hôtel de Ville » (carte d'identité), 14 h 15, devant le *bureau de poste, place de l'Hôtel-de-*Ville (Paris et son histoire).

« De la rue de la Gaîté au quartier de Plaisance », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« *L'hôtel de Lassay, résidence du* président de l'Assemblée nationale » (carte d'identité, places limitées), 14 h 30, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ateliers d'artistes aux Buttes-Chaumont et anciennes carrières de gypse. Les constructions d'Alphand et les souvenirs du gibet de Montfaucon », 14 h 30, métro Buttes-Chaumont (Europ explo).

« Le surprenant quartier de la Folie-Méricourt », 14 h 45, métro Couronnes (V. de Langlade).

« Dans la Nouvelle Athènes : évocation de la vie romantique autour de l'atelier du peintre Ary Scheffer » (limité à trente personnes), 15 heures, 16, rue Chaptal (Monuments historiques).

« L'*église* saint-sulpicienne ou l'un des plus longs chantiers parisiens : cryptes, chapelle de Delacroix », 15 heures, devant l'église, place Saint-Sulpice (Monuments historiques).

« La Défense : *architecture et sculp*ture du vingtième siècle », 15 heures, parvis de la Grande Arche, à l'entrée du CNIT (A nous deux, Paris).

« Marais : hôtels, cours, jardins, célébrités », 15 h 30, sortie métro Saint-Paul (D. Fleuriot).

CARNET DU Monde

Naissances

Gilles, Tiphanie, Sophie et Thierry PELTIER,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier,

le 20 août 1993.

Olivier DOUSSET et Valérie, née MISSOFFE,

ont la joie de faire part de la naissance de

Thibaut,

le 19 août 1993.

10, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.

Décès

– *José* Aboulker,
son mari,
Lucien Chich, Espé Marquez, Denise Valensi,
ses intimes,
Et ses amis fidèles :
Maryses Cordesse, Roger Stéphane et Jean-Pierre Weis, de Paris,
Delayance et Loo, de la Charité-sur-Loire,
Ladouceur et Cauvière, de Ramatuelle,
Djahanchahi, de Téhéran,
ont la très grande tristesse d'annoncer la mort du

docteur Andrée-Marie ABOULKER,
député à l'Assemblée provisoire 1944-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
rosette de la Résistance.

[Andrée Aboulker, née en 1921, diplômée en médecine, a soutenu une thèse en psychiatrie, puis, tardivement, une thèse de littérature russe. Militante communiste depuis 1933, elle a joué un rôle important dans les réseaux de la résistance marseillaise. Croix de guerre avec palmes, elle avait siégé à l'Assemblée consultative provisoire en *1944. Mariée une première fois à François* Baron, fonctionnaire colonial et poète surréaliste, elle devint l'épouse de Gaston Defferre en juillet 1935, avant d'épouser son cousin José Aboulker, également ancien député de l'Assemblée provisoire.]

– M. Georges APPIA,

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 27 août 1993, dans sa cent unième année.

De la part de
*M. et M*me Daniel Appia
et leurs enfants,
Mme Jacqueline Schlumberger
et ses enfants,
Le docteur et Mme Olivier Appia
et *leurs enfants,*
Les familles Appia, Rey, Bouvier.

Une cérémonie commémorative aura lieu le vendredi 3 septembre, au temple réformé de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, à 16 heures.

« Rendez grâce en toutes choses, car c'est à votre égard la volonté de Dieu en Jésus-Christ. »
(I Thessaloniciens 5.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

89, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Huguette et Henri Bacry,
Leurs enfants, Yaël, Emmanuel, Hélène et *Georges Haddad,*
Les familles Jonathan, Cohen, Guillaud, Hochberger,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition, à l'âge de trente-deux ans, de

Jacques BACRY,
artiste photographe,

le 19 août 1993, à Suresnes.

Les obsèques ont eu lieu le 20 août, au cimetière des Milles d'Aix-en-Provence.

– Jean-Baptiste Barennes,
son époux,
Pierre-Olivier, Marc, Aurélie,
ses enfants,
Mme Edmée Aboulker,
sa mère,
M. Bernard Barennes,
son beau-père,
Sa sœur Paule,
Son frère Henri,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès, à *quarante-neuf ans, le 30 août 1993,* à Paris, de

Michèle BARENNES,
née Aboulker,
avocat à la cour d'appel de Paris,

des suites d'une très longue maladie.

Que son courage et sa dignité, sa pro*bité et sa rigueur, ainsi que sa tolérance* et son intransigeance, demeurent présents dans nos mémoires.

Que soit remerciée spécialement toute l'équipe médicale.

Inhumation au cimetière de Montmartre, le jeudi 2 septembre, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, dons à la fondation « ACIH-Pr Gisselbrecht », hôpital Saint-Louis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue Spontini,
75116 Paris.
Passy Kennedy,
104, avenue du Président-Kennedy,
75116 Paris.

– François-Xavier BOUCHART,

lauréat de la Fondation de la vocation,
mention spéciale du Prix
de la critique professionnelle Kodak,

a traversé la ligne d'horizon à l'aube du 2 août 1993, après dix-sept mois de *maladie. Il avait quarante-sept ans ; il* laisse, inachevée, une œuvre de photographe d'architecture, du paysage et du voyage.

Selon son désir, il a été incinéré au crématorium du Père-Lachaise, et, à l'issue d'une cérémonie religieuse dans l'intimité familiale, il repose désormais à Montréal (Yonne) auprès de sa fille Marjolaine († 1982).

Nadine Beauthéac-Bouchart,
son épouse,
Les familles Bouchart, Brazier, Beauthéac, Viaud et Vignon,
en font part dans la peine.

Des dons peuvent être faits à l'Association ACC (35, rue Jouffroy-d'Abbans, *69009 Lyon)* qui a soutenu François-Xavier dans son enthousiasme de la vie jusqu'au dernier jour, et aux Amis de la collégiale de Montréal (89420 Montréal).

2, rue René-Panhard,
75013 Paris.

« J'ai reçu mon invitation pour le festival de ce monde, et ainsi ma vie a été bénie. Mes yeux ont vu et mes oreilles ont entendu.
» C'était ma part à cette fête, de jouer de mon instrument, et j'ai fait tout ce que j'ai pu. »

– Jean-Jacques Cauche,
Vincent, Dominique, Catherine,
ses enfants,
Marie-Anne Menier,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense peine de faire part du décès de

Liliane CAUCHE,
née Groux
« Tulipe »,

dans sa cinquante-neuvième année, le 30 août 1993.

Quelle injustice...

1250, chemin des Cruyès,
13090 Aix-en-Provence.

– Madeleine et André Gintrand
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur fils et frère

CHRISTOPHE,

survenu le 30 août 1993, à Paris.

– Boston. Nancy. Argentan. Metz.

Le docteur Michel Cossin,
son époux,
M. Didier Genin et Mme
née Christine Cossin
M. François Cossin
et Raphaëlle Zwed,
M. Didier Cossin,
ses enfants,
Etienne, Louise, Léa, Marion,
ses petits-enfants,
M. Roger Cossin,
son beau-père,
le docteur Claude Cossin,
M. et Mme Jean Cossin,
Mme Liliane Cossin,
ses frères, sœur et belles-sœurs,
Ainsi que toute la parenté,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine COSSIN,

survenu le 28 août 1993.

Un dernier hommage lui sera rendu le jeudi 2 septembre, à 14 h 30, au crématorium de Nancy, 12, avenue Paul-Doumer.

10, rue du Haut-Bourgeois,
54000 Nancy.

– 5, rue de Lyon, 89200 Avallon.
Paris-Moscou.

Daniel, Francis, Jean-Louis, Maxime et Corinne,
ses enfants,
Thomas,
son petit-fils,
M. l'ambassadeur
et Mme Pascal Fané,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile DEFERT,
née Olga Nemit,

le 23 août 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Montillot ont eu lieu le 26 août.

– Mme Maurice Payet,
Sa famille,
Ses amis,
Ses élèves,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Maurice PAYET,
professeur honoraire
de la faculté de médecine de Paris,
doyen honoraire
de la faculté de médecine
et de pharmacie de Dakar,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 août 1993, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– L'Institut français du pétrole (IFP) a la douleur de faire part du décès de

M. Joseph-Charles JUNGERS,
officier de la Légion d'honneur,
professeur émérite
de l'Université catholique de Louvain,
ancien conseiller
de la direction générale de l'IFP,
ancien président
du conseil scientifique de l'IFP,

survenu à Bruxelles, le 27 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Son œuvre scientifique considérable et son apport essentiel à la formation des chercheurs ont amplement contribué à l'action industrielle de l'IFP et à son rayonnement international.

Que sa famille trouve ici l'expression de la plus profonde sympathie de ses anciens élèves et de ses nombreux amis de l'IFP.

– Colette et Gérard Donat,
ses enfants,
Isabelle et Philippe Heullant-Donat,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Elisa LAUMAILLÉE,
née Thebault,

survenu le 20 août 1993.

3, rue Claude-des-Vignes,
27400 Louviers.
1, rue d'Alençon,
75015 Paris.

– *Joëlle Le Niger,*
Marine et Morgan,
Hervé et Simone Le Niger
et leurs enfants,
font part du décès, à l'âge de quarante *et un ans, de*

Philippe LE NIGER,

le 26 août 1993.

11, chemin du Bas-des-Ormes,
78160 Marly-le-Roi.
7, rue de la Brelandière,
91470 Limours.

– Les obsèques de

M. Jean ROSSAT-MIGNOD

auront lieu le vendredi 3 septembre, à 10 h 30, en l'église de Vaulnaveys-le-Haut (Isère).

Condoléances sur registre.

– Casablanca, Paris.

Mme Zora Rouach,
Mme Violette Rouach,
M. et Mme Patrick Rouach
et leur fille,
Mlle Corinne Rouach,
M. Laurent Rouach,
M. et Mme Joseph Elkrief,
M. et Mme Gilbert Benabou,
M. et Mme Raymond Rouach,
Les familles O'Hana,
Les familles Sabbah,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice ROUACH.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 septembre 1993, à 14 heures précises.

Réunion porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

83, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

– *Eleanor* Spangberg,
née Hené,
Lenny, Emmanuelle et Kevin Spangberg,
Bertil et Mille Spangberg,
Monique Valbot,
Catherine et Jacques Magaud
font part de la fin des souffrances de

Lennart G. SPANGBERG,

le 31 août 1993, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ayant fait don de son corps à la science, selon son souhait, il n'y aura ni obsèques, ni cérémonie.

« ... mais espérons ! »

Au lieu de fleurs ou couronnes, nous vous serions reconnaissants d'adresser des dons à la maison médicale Jeanne-Garnier, 55, rue de Lourmel, 75015 Paris.

21, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

– Mme Henri Warembourg
et ses *enfants,*
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Henri WAREMBOURG,
président honoraire de l'université
du droit et de la santé de Lille,
doyen honoraire de la faculté
de médecine et de pharmacie de Lille,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 septembre 1993, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur à Lille.

147, rue Nationale,
59800 Lille.

– Le Seigneur a rappelé à Lui son serviteur,

Jean-Claude WINCKLER,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre,

le 31 août 1993, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de
Mme Jean-Claude Winckler,
son épouse,
M. et Mme Richard Winckler,
M. et Mme Denis Winckler,
M. et Mme Olivier Winckler,
M. et Mme Henri Winckler,
ses enfants,
Et de ses petits-enfants.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (Paris-7e), le vendredi 3 septembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Tourrettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

36, rue de Varenne,
75007 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement,
La famille et les amis de

Natacha de BOISSOUDY,
née Avierino,

disparue le 2 août 1993, remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie.

– *M.* et Mme David Amar,
M. Rafy Edery,
M. et Mme Daniel Amar,
M. et Mme Paul Fribourg,
M. et Mme José Boniche,
M. John David Cohen,
Mme Fortune Chouraqui,

remercient très sincèrement leurs parents et amis des marques d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de leur chère et regrettée

Annie-Claude EDERY-AMAR.

Les prières du mois auront lieu le dimanche 5 septembre 1993, à 19 heures, en la synagogue Chasseloup-Laubat (15e), et lundi à 10 heures au cimetière de Versailles.

– *Les* familles Rouveix-Nordon, Raymond, Nordon,
remercient leurs parents et amis qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Christian RAYMOND.

Anniversaires

– Treize ans, le 1er septembre 1980 partait pour l'Or∴ Et∴

Jean BERNIER,

une pensée est demandée par son épouse et son fils à ceux qui l'ont connu.

– En 1993, sont nés Maxime et Tristan, onzième et douzième arrière-petits-enfants de

Germaine CHERCHEVSKY,

déportée sans retour il y a cinquante ans, le 2 septembre 1943 (convoi n° 59) et de

Abraham CHERCHEVSKY,

arrêté *par un inspecteur français,* déporté sans retour, le 15 mai 1944 (convoi n° 73), après avoir été internés par la police de Vichy parce qu'ils étaient juifs.

« Ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le revivre. »

G. SANTAYANA

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

BILLET

Vers la renégociation agricole

Lentement mais sûrement, la position de la France, qui refuse d'avaliser tel quel le pré-accord agricole conclu en novembre par la Commission européenne avec les Etats-Unis gagne du terrain. Nouveau point marqué : mardi 31 août à Bonn, le ministre belge des affaires étrangères, Willy Claes, qui exerce la présidence du conseil des ministres, a déclaré qu'il n'excluait pas la possibilité de s'asseoir autour d'une table. Les propos de M. Claes, qui ne voulait même pas entendre prononcer le mot de renégociation il y a quelques semaines, avaient été plus directs le matin même à Paris, où il venait de s'entretenir avec M. Balladur. Le ministre belge des affaires étrangères avait déclaré n'avoir pas d'objection fondamentale à une certaine renégociation, tout en soulignant la nécessité absolue d'aboutir à un accord. On le comprend : Peter Sutherland, qui a succédé à M. Dunkel comme directeur général du GATT, venait de déclarer à Genève qu'un accord définitif sur l'Uruguay Round devrait être trouvé avant la fin de l'année, excluant toute poursuite des discussions après le 15 décembre. Reste donc trois mois et demi pour concilier des positions apparemment inconciliables. Entre l'Europe et les Etats-Unis du moins.

Il y a quelques semaines, le dossier agricole – qui reste, qu'on le déplore ou non, le point central des négociations de l'Uruguay Round – portait en germe plusieurs conflits graves. Un conflit franco-allemand, un conflit entre la Commission et certaines capitales, au premier rang desquelles se trouvait évidemment Paris, enfin – et c'était le plus grave – un conflit entre la Communauté et les Etats-Unis.

Le risque de voir l'Allemagne lâcher la France sur l'affaire de Blair House n'est pas tout à fait écarté, mais les déclarations de M. Kohl la semaine dernière, à l'issue de sa rencontre avec M. Balladur, ont montré que le chancelier restait le fidèle soutien de Paris. Les propos de Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, contredisant complètement ceux de M. Kohl, montrent bien que les intérêts de la France, nation exportatrice de produits agricoles, ne coïncident pas avec les intérêts allemands, qui sont largement industriels. Les positions françaises irritent les milieux d'affaires allemands, et M. Kinkel, en tant que libéral et représentant du parti FDP, se fait l'écho de ces inquiétudes, alors que M. Kohl (CDU) doit tenir largement compte des agriculteurs... et de leurs revenus.

Le chancelier va donc devoir convaincre ou passer en force. Vis-à-vis de la Commission, les choses semblent s'arranger, avec le soutien discret de M. Delors, qui, lui aussi, n'exclut pas qu'on recommence à discuter. Restent les Etats-Unis et le risque d'un grand affrontement...

ALAIN VERNHOLES

□ **Manifestation des producteurs de maïs à Bordeaux.** – Avec des pancartes « *Maïs'triche, les accords se GATT* », 3 500 agriculteurs environ ont manifesté, mardi 31 août, à Bordeaux (Gironde) à l'appel de nombreuses organisations professionnelles (FNSEA, CNJA), pour protester contre les exportations de maïs américain et les négociations du GATT. Christian Jacob, président du CNJA, a rappelé à cette occasion que « *70 % du marché international de l'export sur le maïs sont détenus par les Américains, 3,5 % par la Communauté européenne, et, malgré ces chiffres, on nous demande de réduire nos exports* ». La manifestation s'est achevée sans heurts.

Deux projets de loi sur la concurrence et la contrefaçon

Les rapports conflictuels entre l'industrie et la distribution divisent le gouvernement

Le gouvernement prépare deux projets de loi sur la contrefaçon et les dysfonctionnements de la concurrence. Le texte sur la contrefaçon devrait être soumis aux parlementaires dès septembre. Nettement plus polémique, le second projet devait faire l'objet, mercredi 1er septembre, d'une réunion de concertation entre les différents ministères et donner lieu, les 14 et 15 septembre, à des auditions par le groupe de travail de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée nationale, animé par Jean-Paul Charié (RPR, Loiret).

La dégradation des relations entre l'industrie et la grande distribution, les dysfonctionnements de la concurrence (« le Monde de l'Economie » du 29 juin), le coût économique de la contrefaçon, inquiètent les pouvoirs publics. Initialement, ces dossiers devaient faire l'objet d'un texte unique, déjà baptisé « *projet de loi instituant diverses mesures de lutte contre la concurrence déloyale* » dans une première mouture rédigée par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). *In fine*, contrefaçon et concurrence déloyale devraient faire l'objet de deux textes séparés. « *Chaque dossier a sa logique propre* », reconnaît-on au ministère de l'économie.

Annoncé le 17 juin, par le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, le renforcement de la lutte contre la contrefaçon devrait aboutir rapidement. Le texte, qui devrait être soumis au Parlement dès le début de la session d'automne, devrait donner satisfaction aux professionnels en augmentant considérablement les moyens de répression des douanes, en aggravant les peines encourues et en étendant la protection contre la contrefaçon aux dessins et modèles. Une mesure demandée avec insistance par nombre d'industriels du textile, de l'habillement ou encore du luxe.

Les arbitrages sur la lutte contre la concurrence déloyale s'annoncent, en revanche, beaucoup plus délicats, les ministères de l'industrie et de l'économie ayant au départ des points de vue divergents. Pour ne pas dire opposés. « *La révision de l'ordonnance de 1986 sur la concurrence n'est pas à l'ordre du jour* », dit-on ainsi Rue de Bercy, quand les industriels, relayés par leur ministère de tutelle, réclament depuis des années le rééquilibrage d'un texte qu'ils jugent trop favorable à la grande distribution. Les « cultures » des grandes administrations demeurent, sur ce point, plus que jamais opposées.

Soldes, liquidations et délais de paiement

Dans sa version initiale, le texte préparé par la DGCCRF s'attaque tour à tour aux soldes et liquidations (il précise les conditions dans lesquelles elles peuvent avoir lieu) ainsi que, de façon plus générale, aux abus dont sont victimes certains fournisseurs, en état de dépendance économique à l'égard des distributeurs. C'est ainsi que le texte définit comme « *non conforme aux usages commerciaux loyaux le fait, pour un client professionnel, d'exploiter abusivement sa puissance d'achat, en obtenant de son fournisseur des conditions de vente qui diffèrent sans justification de ses conditions générales de vente* » (un acte passible de 500 000 francs d'amende).

Le texte traite également des délais de paiement abusifs. « *Lorsque la somme due par un professionnel à un autre professionnel n'a pas été payée dans son intégralité à la date de paiement mentionnée sur la facture, le créancier peut demander au juge des référés* [...] *d'enjoindre au débiteur d'acquitter son obligation* » dans un délai maximum de dix jours après le jugement. Tout refus d'obtempérer serait sanctionné par une amende de 500 000 francs.

Les industriels, comme les services de M. Longuet, se félicitent d'un texte qui vise à sanctionner le non-respect des délais de paiement contractuels ainsi que le déréférencement (le retrait des rayons) des produits d'un entrepreneur n'ayant pas accédé aux exigences de la grande distribution. En tout cas, comme le précisent, dans une note interne, les services du ministère de l'industrie, « *ces orientations* [...] *méritent d'être soutenues dans leur principe* ». Toutefois, le document estime que « *les problèmes les plus lancinants de l'industrie ne sont pas traités* ». Les propositions de la DGCCRF sont jugées, « *malgré leur réel intérêt* », comme « *encore insuffisantes pour concourir de façon efficace au rééquilibrage, en faveur de l'industrie, du rapport de forces* » entre la grande distribution et ses fournisseurs.

Des réserves qui conduisent les services du ministère de l'industrie à juger indispensables certaines mesures complémentaires, contraignant à revenir sur certaines dispositions de l'ordonnance de 1986. La première – et sans doute la plus importante – concerne le refus de vente. Son autorisation « *permettrait aux industriels de disposer d'un élément de dissuasion* », seul véritable contrepoids aux pratiques de déréférencement. Des pratiques dont il conviendrait, selon la note interne du ministère, de renforcer les sanctions.

Les responsables du ministère de l'industrie estiment aussi urgent de mieux combattre la pratique des « marques d'appel ». « *Près de trois cents produits de grande consommation sont actuellement revendus à prix coûtant* », écrivent-ils. Une pratique qui introduit, non seulement, des distorsions de concurrence au détriment des petits détaillants, mais qui entrave la politique commerciale des industriels. « *La pression de la grande distribution tend également à contraindre de plus en plus les industriels à pratiquer eux-mêmes la péréquation sur leurs gammes de produits,* poursuit la note interne du ministère. *L'industriel doit en conséquence augmenter ses prix sur d'autres articles de sa gamme, ce qui limite fortement l'autonomie de sa stratégie commerciale.* »

Large toilettage

Le ministère juge aussi nécessaire de « *mieux reconnaître en droit français* » certains accords de partenariat, lorsque ceux-ci ont pour objet d'améliorer la production ou la distribution : accords sur des réductions de capacité en cas de régression durable des ventes; accords de rationalisation ou de spécialisation entre entreprises d'un même secteur économique, de partenariat entre producteurs et distributeurs (pour améliorer le service après-vente, notamment); accords encore, dans un secteur économique donné, sur les conditions générales de vente, délais de paiement compris.

C'est donc bien un large toilettage de l'ordonnance de 1986 que les services du ministères de l'industrie estiment indispensable – mais que ne souhaitent, pour l'instant, ni la DGCCRF, ni le cabinet du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry. On saura dans quelques semaines si l'inexorable montée du chômage et les polémiques du printemps sur la grande distribution, « boulevard des importations », auront permis à l'industrie de remonter son handicap.

PIERRE-ANGEL GAY

Pour contrer la crise et au grand dam des syndicats

Les grands magasins parisiens renouent avec les nocturnes

Pour combattre le ralentissement de la consommation, les grands magasins parisiens renouent avec les bonnes vieilles recettes : le Printemps et les Galeries Lafayette s'apprêtent à ouvrir le jeudi en nocturne. Au grand dam des syndicats du personnel.

J'AI DÛ M'ENDORMIR ET J'AI PAS VU LES BOÎTES DE PETITS POIS.

Les grands magasins parisiens peinent, frappés comme d'autres par le ralentissement de la consommation. Ainsi, le chiffre d'affaires des Galeries Lafayette a-t-il baissé de 7 % au premier semestre et celui du Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV) de 6,7 %. Les magasins dits « populaires » font également les frais de la langueur des consommateurs : par exemple, les ventes de Monoprix étaient en recul de 5,7 % au cours des six premiers mois.

Face à cette situation, les groupes ne restent pas les deux pieds dans le même sabot et tentent de réagir malgré leurs handicaps structurels : lourdeur des frais fixes, concurrence acharnée de la distribution spécialisée, effets pervers de la situation en centre-ville (parkings, départ des bureaux vers la périphérie...).

Avec un temps de retard, ils ont suivi la politique de baisse des prix, générale dans le commerce. Promotions, rabais, semaines choc se sont succédé à un rythme accéléré depuis décembre 1992. En cette rentrée de septembre, une nouvelle carte est abattue : celle des nocturnes.

Le BHV depuis 1963

A compter du 9 septembre, le Printemps gardera donc les portes de son magasin du boulevard Haussmann ouvertes le jeudi jusqu'à 22 heures. Les Galeries Lafayette, à deux pas de là, s'apprêtent à faire de même, le jeudi jusqu'à 21 heures, pendant une période probatoire qui ira jusqu'à la fin de l'année. Le Monoprix installé sous les Galeries restera ouvert jusqu'à 21 heures et le Prisunic derrière le Printemps jusqu'à 22 heures. Marks et Spencer suivra, avec une amplitude moindre : 20 heures, soit une heure de plus que d'habitude. Bouchara, en revanche, ne semble pas tenté par l'expérience et maintiendra, pour l'instant, sa fermeture à 19 heures en attendant de « *voir comment va évoluer notre environnement* ». De même, La Ville du Puy affirme ne pas modifier ses horaires.

Les nocturnes dans la distribution parisienne ne sont pas nouvelles : le BHV-Rivoli a été le premier a en faire, dès 1963. Depuis cette date, il a ouvert sans discontinuer le mercredi jusqu'à 22 heures. A l'époque, le mercredi avait été choisi, parce que c'était ... la veille du jeudi, jour de congé scolaire. Les parents pouvaient donc faire veiller sans trop de dommages leur petite famille, le temps de faire leurs emplettes. Depuis, le jour des enfants a changé mais le mercredi arrange... certaines vendeuses qui peuvent garder leur progéniture jusqu'à leur heure de prise de service, en milieu d'après-midi.

A quelques encâblures, la Samaritaine a été plus inconstante dans ses choix : au départ, elle a suivi le BHV, le mercredi jusqu'à 22 heures. En 1983, elle a testé une formule de « *mini-nocturnes* », le mardi et le vendredi jusqu'à 20 h 30... avant d'opter, en janvier 1992, pour le jeudi 22 heures. En effet, explique-t-on au siège du magasin du Pont-Neuf, « *les mini-nocturnes étaient plus un élément de confort pour les gens du quartier que pour ceux qui habitent loin* ».

Sur la rive gauche, en revanche, le Bon Marché a une philosophie différente : les nocturnes ne sont que ponctuelles, organisées autour d'un événement ciblé. Mais la Grande Epicerie du magasin est ouverte jusqu'à 21 heures toute la semaine et jusqu'à 22 heures le vendredi.

En fait, la pratique des nocturnes est relativement fréquente : dans ses magasins installés dans les centres commerciaux (Flandres, Parly II), le BHV suit les horaires d'ouverture et ferme plusieurs fois par semaine à 22 heures. De même, Prisunic à Parly II. De son côté, le Megastore de Virgin sur les Champs-Elysées reste ouvert du lundi au jeudi jusqu'à minuit et les vendredi et samedi jusqu'à 1 heure du matin. Sur les mêmes Champs, Prisunic l'est aussi jusqu'à 24 heures depuis 1988.

Monoprix, également, module de plus en plus ses horaires : les fermetures de certains magasins vont être retardées d'une demi-heure, voire d'une heure progressivement, à compter du 1er septembre. Plusieurs resteront ainsi ouverts jusqu'à 21 heures. De même, certains ouvriront leurs portes plus tôt, dès 8 h 30. Prisunic, engagé dans un mouvement comparable, va généraliser, à Paris notamment, la fermeture à 20 h 30.

Les directions interrogées motivent toutes leur décision par leur souci de satisfaire les clients. Les horaires de ces citadins actifs, travaillant parfois en journée continue, ne « collaient » souvent plus avec ceux des magasins.

Les attitudes des uns et des autres évoluent aussi en fonction des produits vendus : pour un marchand de tissus comme Bouchara, il est sans doute moins important d'être ouvert tard que pour un grand magasin qui propose toutes sortes de produits, notamment des biens que les clients aiment acheter en famille (meubles, électro-ménager).

« Premier repérage »

« *Souvent, on voit arriver les épouses vers 18 heures pour faire un premier repérage. Elles sont rejointes un peu plus tard par leur mari, pour le choix définitif* », raconte-t-on au BHV. De même, Marks et Spencer estime que, compte tenu des produits qu'il vend (mode et alimentaire), l'horaire de 20 heures est suffisant. En revanche, les magasins populaires – à dominante alimentaire – sont aiguillonnés par la concurrence des surfaces spécialisées.

Ce qui fait le bonheur des consommateurs fait-il celui des salariés? La question des nocturnes rejoint un peu celle de l'ouverture des magasins le dimanche, et il est symptomatique de voir six syndicats (CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC et SAPP, un syndicat autonome du Printemps) appeler les salariés des magasins concernés à manifester, le 2 septembre, boulevard Haussmann.

Pourtant, il y a une grande différence entre les deux problèmes : aucun texte ne s'oppose au travail des salariés le soir. Les directions doivent seulement leur payer des heures supplémentaires après 22 heures. Généralement, pour assurer les nocturnes, elles font travailler le personnel par équipes ou en roulement, des renforts venant dans le meilleur des cas leur porter main-forte.

Mais la grande question est de savoir si l'augmentation des amplitudes horaires se traduira par une augmentation ou par un transfert de la consommation. Et si elle permettra aux magasins concernés de récupérer des parts de marché. On sera fixé assez rapidement.

FRANÇOISE VAYSSE

SOCIAL

Les négociations entre l'assurance-maladie et les médecins

Accord sur le codage des actes médicaux

Les trois caisses nationales d'assurance-maladie et trois des quatre syndicats de praticiens libéraux ont conclu, mardi 31 août, un accord sur le codage des actes médicaux lors de la reprise des négociations destinées à dégager 10,7 milliards de francs d'économies l'an prochain. Quatre nouvelles réunions sont prévues d'ici la fin septembre, échéance fixée par le gouvernement avant d'intervenir par voie législative en cas d'absence de dispositif conventionnel.

Ce codage permettra aux caisses de connaître précisément le contenu de la prescription réalisée par le médecin et la pathologie à laquelle elle se rapporte. Alors que la Cour des comptes déplorait en 1992 « *la pauvreté en données médicales* » des systèmes d'information de l'assurance-maladie, un tel instrument est indispensable pour assurer le respect des normes – concernant, par exemple, le nombre d'échographies par grossesse ou le traitement de l'hypertension – définies par les négociateurs et sur lesquelles portera le codage. Seule, la Fédération des médecins de France (FMF) a fait connaître son désaccord.

Malgré ce résultat, le plus dur reste à faire pour les négociateurs. Ainsi, aucun compromis n'a été trouvé quant à la constitution d'un « dossier médical ». Les dernières propositions de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) visent à confier aux généralistes et aux pédiatres la gestion de ce dossier et à le réserver aux enfants de moins de trois ans et aux patients les plus âgés.

Alors que certains spéculent sur les pressions que pourrait subir le gouvernement – « *jamais un Parlement à majorité libérale ne portera atteinte* (...) *à la rémunération des médecins* », affirme dans le *Quotidien du médecin* le président du Syndicat des médecins libéraux – la détérioration accélérée des finances de la « Sécu », dont les rentrées de cotisations continuent de fléchir de manière inquiétante, rend de plus en plus nécessaire la réalisation par le corps médical d'économies au moins aussi importantes que celles subies depuis le mois d'août par les assurés.

J.-M. N.

Avec le soutien du ministre du travail

M. Perigot appelle les entreprises à se mobiliser pour la formation professionnelle

« *Nous devons répondre aux contreparties que nos concitoyens attendent des efforts qui ont été faits par le gouvernement en direction des entreprises sur un terrain qui est le nôtre, celui de la formation professionnelle* », a déclaré, mardi 31 août, François Perigot, président du CNPF, en lançant, à Jouy-en-Josas (Yvelines), la seconde phase de l'opération « Cap sur l'avenir ». Annoncée en juin par l'organisation patronale, celle-ci est destinée à inciter les entreprises à embaucher des jeunes en formation en alternance ou en apprentissage.

Michel Giraud, ministre du travail, qui s'exprimait devant quelque 250 délégués d'unions patronales et d'associations de formation, a rendu hommage à cette opération, la qualifiant d'« *exemplaire, de courageuse et d'opportune* ». « *C'est,* a-t-il estimé, *une bonne réponse aux efforts que le gouvernement a engagés pour aider les entreprises à retrouver leur souffle* ». M. Giraud a annoncé le lancement d'une campagne de communication permettant de mieux faire connaître les mesures adoptées au début de l'été en faveur de l'apprentissage (élargissement du crédit d'impôt, aide forfaitaire à l'embauche de jeunes). Elle débutera le 8 septembre, et son coût (20 millions de francs) sera pris en charge par le ministère.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Faute de commandes

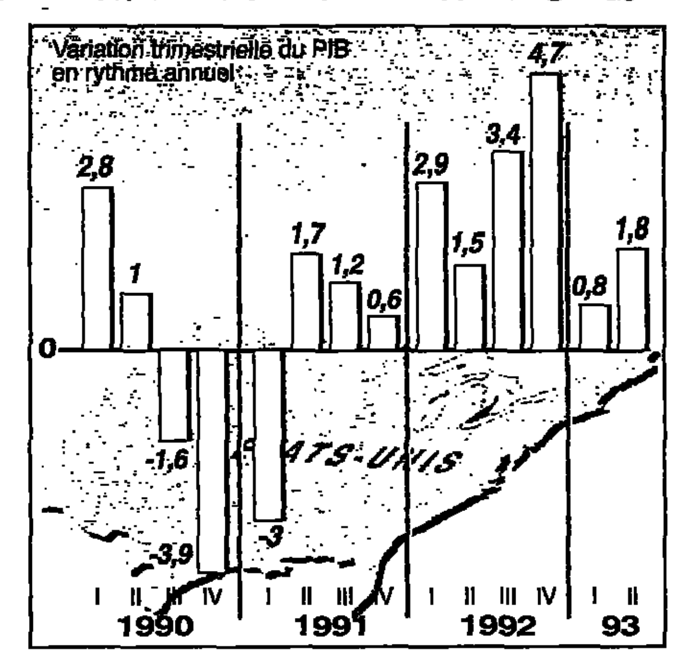
Sud-Marine au bord du dépôt de bilan

Deux ans après sa reprise en catastrophe par le groupe Brisard, Sud-Marine, l'entreprise marseillaise *spécialisée dans la réparation* navale et la construction off-shore, est à nouveau au bord du dépôt de bilan, selon sa direction. La réunion de la « dernière chance », tenue à Paris mardi 31 août avec le comité interministériel du redéploiement industriel (CIRI), qui gère le dossier pour les pouvoirs *publics depuis le printemps*, n'a rien donné.

Lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, Guy Larrue, PDG de Sud-Marine, a annoncé que *« rien ne permettait à l'entreprise de sauver à terme ses 615 salariés »*, et qu'elle *« s'achemine inexorablement vers une procédure de redressement judiciaire »*. L'absence de commande nouvelle – et notamment de plates-formes de forages pétroliers – met en péril l'entreprise phocéenne, qui dans sa chute menace un millier d'emplois sur le port (salariés et sous-traitants compris). Le dépôt de bilan est attendu pour le début de la semaine prochaine.

La croissance rebondit aux Etats-Unis

Les experts tablaient sur une croissance de 1 %. En réalité, le produit intérieur brut (PIB) aux Etats-Unis a crû de 1,8 % en rythme annuel au deuxième trimestre, selon la deuxième estimation du département du commerce publiée le 31 août. Autre bonne nouvelle pour l'économie américaine, la révision annuelle des chiffres du PIB montre que, depuis la sortie de la crise, de la fin du premier trimestre 1991 au second trimestre de 1993, la croissance a atteint en moyenne 2,4 % l'an et non 2 % comme le département du commerce l'estimait jusqu'ici. Cela étant, la reprise américaine n'en reste pas moins modeste comparée à celles qui avaient été observées depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Et, facteur troublant, elle ne génère que relativement peu de créations d'emplois.



ÉTRANGER

Pour réduire ses coûts

NTT va supprimer 32 000 emplois d'ici à 1996

Le groupe de télécommunications japonais Nippon Telegraph and Telephone Corp. (NTT) a annoncé, mardi 31 août, qu'il allait supprimer 32 000 emplois d'ici à 1996, dans un souci de rationalisation. Les effectifs de NTT, actuellement de 232 000, passeront à 200 000 d'ici à cette date. A la veille de sa privatisation, en 1985, l'opérateur nippon comptait 314 000 salariés.

NTT offrira des départs volontaires à 10 000 personnes en 1993 et 1994, a précisé un porte-parole. Les salariés âgés de quarante à cinquante-sept ans se verront proposer de partir volontairement. Les personnes quittant l'entreprise ne seront pas remplacées. Le géant japonais des télécommunications, qui figure parmi les tout premiers opérateurs mondiaux en termes de recettes, a annoncé, au printemps, des résultats 1992-1993 en net repli.

A 247,2 milliards de yens (12 milliards de francs environ), son bénéfice avant impôt a chuté de 29 %. NTT, qui s'est engagé dans un très ambitieux programme d'investissements dans les cinq ans à venir et qui est désormais concurrencé sur les liaisons téléphoniques intérieures par de nouveaux opérateurs, a donc décidé de réduire au minimum ses coûts.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Produit intérieur brut : – 2 % à 2,5 % en 1993.** – La Fédération de l'industrie allemande (BDI) prévoit une baisse de 2 % à 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1993 pour la partie occidentale de l'Allemagne. Cette prévision est plus pessimiste que celle émise, début août, par le ministre de l'économie, Guenter Rexrodt, qui prévoyait une baisse réelle de 1,5 % du PIB.

ÉTATS-UNIS

● **Confiance des consommateurs : – 0,2 % en août.** – L'indice de confiance des consommateurs américains concernant la santé et les perspectives de l'économie a baissé très légèrement en août, à 59 % contre 59,2 % en juillet. Il s'établit au même niveau qu'il y a un an.

FRANCE

● ***Emploi salarié* : – 1,89 % en 1992.** – *Les effectifs affiliés à* l'UNEDIC ont diminué de 1,89 % en 1992, soit une perte de 258 865 emplois, selon les statistiques publiées mardi 31 août par l'assurance-chômage qui évalue à 13 469 369 personnes l'effectif des salariés cotisants au 31 décembre. Cette baisse est *« la plus marquée »* depuis une douzaine d'années, selon l'UNEDIC, qui rappelle qu'en 1992 le recul n'avait atteint que 0,7 %, après quatre années de progression. Pour la première fois depuis 1984, on assiste à un recul de l'emploi féminin.

□ **Trois patrons sur quatre favorables à une relance de la consommation.** – 78 % des patrons français réclament *un plan d'urgence de relance de la* consommation, tandis que près de la moitié d'entre eux ne s'attendent pas à une reprise avant un an, selon un *sondage réalisé par les Echos*-Louis Harris pour le mensuel économique *Enjeux*. La situation économique de la France va plutôt en se dégradant *pour 70 %* des chefs d'entreprise interrogés et 43 % d'entre eux craignent que le climat social ne se détériore. Pourtant, 63 % des patrons interrogés approuvent le gouvernement Balladur pour son action.

□ **Hausse des tarifs des télégrammes téléphonés.** – Les tarifs des télégrammes téléphonés, inchangés depuis 1988, vont être relevés à partir du 1er septembre, a annoncé mardi 31 août France Télécom. En France, le tarif va passer de 28 francs à 35 francs pour un minimum de 25 mots. S'il y a intervention d'un agent, le tarif passe de 33 francs à 50 francs. A l'international, le minimum de perception passe de 60 ou 65 francs selon le pays à 76 francs. Avec l'intervention d'un agent et avec un minimum de 15 mots, le tarif s'élèvera désormais à 116 francs contre 75 ou 81 francs précédemment.

REGIONS

Avec la mise en œuvre de trois « délocalisations »

Lyon renforce sa position dans le « tertiaire supérieur »

LYON

de notre bureau régional

Les élus et les milieux économiques *lyonnais sont satisfaits de la* mise en œuvre, cet été, de trois décisions venant renforcer l'influence de la métropole régionale et son rôle dans le « tertiaire supérieur », c'est-à-dire le conseil aux entreprises et aux collectivités publiques. D'abord, la ville a appris que l'Institut textile de France (ITF) a transféré en faveur de son centre de Lyon-Ecully, la fonction de direction générale jusqu'ici exercée dans la région parisienne. Malheureusement, ce transfert résulte de la suppression d'un établissement au Plessis-Belleville (Oise) et d'un laboratoire de recherche à Bagneux (Hauts-de-Seine), deux décisions qui ont permis de ramener l'effectif global de 319 à 290 *personnes, en raison de* la baisse du produit d'une taxe parafiscale alimentant le budget de l'ITF. L'installation, à Lyon, de la majeure part des services de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) suscite des commentaires moins nuancés. L'ANACT comptera bientôt 47 agents, à Lyon, contre 28 agents dans son ancien établissement principal de Montrouge (Hauts-de-Seine) qui conserve la direction générale, les relations avec la presse et les relations internationales. Le centre de documentation, les services d'information-communication et la gestion des ressources humaines s'installent en province, sans que la répartition, par moitié, des équipes d'intervention soit modifiée. La ven – de l'ANACT à Lyon avait déjà été confirmée, en 1990, sous le ministère de Jean-Pierre Soisson,

Enfin, le ministère de l'équipement, des transports et du tourisme vient de confirmer la création, à Lyon, d'un Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), conformément à la décision d'un Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du 23 juillet 1992. Cet éta*blissement sera créé par regroupe*ment progressif de services existants c'est-à-dire, d'une part, la quasi-totalité de l'effectif budgétaire du Centre d'études urbaines (CETUR) de Bagneux (Hauts-de-Seine), soit 77 postes, et, d'autre part, environ un tiers du service technique de l'urbanisme du ministère de l'équipement, soit 43 postes. Il comptera, dans une première étape, soixante personnes dès le début de 1994. La Commu*nauté urbaine et la ville de Lyon* sont sollicitées d'apporter leur concours, pour 2 millions de francs, à cette installation.

Ces déménagements n'ont pas suscité grand enthousiasme parmi les personnels en poste à Paris. Sur les 32 emplois nouvellement instal*lés en province* par l'ANACT, seulement neuf ont pu être pourvus par des agents venant de la capitale, le solde faisant l'objet de recrutements locaux. Chargé d'études pluridisciplinaires d'aménagement et de transport, le CERTU devrait parvenir à une proportion de 20 % de salariés ayant accepté leur mutation de la capitale, vers la province, indique André Lauer, directeur du CERTU et responsable du transfert.

GÉRARD BUÉTAS

VIE DES ENTREPRISES

Après la restructuration de son capital

Roussel-Uclaf réorganise son état-major

Le conseil de surveillance de Roussel-Uclaf avait décidé, au printemps, de prolonger jusqu'à la fin de l'année le mandat des trois membres du directoire – Edouard Sakiz, Jean-Pierre Godard et Olivier Jacquesson – qui venaient à échéance en juin. La recomposition de l'actionnariat ayant été réalisée durant l'été avec le désengagement de Rhône-Poulenc, le renforcement de Hoechst, actionnaire majoritaire à 56 %, et du public qui détient désormais plus de 40 % des parts, il restait à organiser la succession d'Edouard Sakiz, soixante-sept ans, à la tête du laboratoire pharmaceutique français depuis 1981.

Pour cela, une solution originale – à savoir un échange – a été trouvée : Ernst-Gunter Afting, le responsable de la division pharmacie de Hoechst, deviendra en janvier président du directoire de Roussel-Uclaf, et cèdera son siège à Jean-Pierre Godard, dont le nom était souvent évoqué pour la présidence.

Agé de cinquante et un ans, Ernst-Gunter Afting, médecin, docteur en chimie, est entré chez Hoechst en 1984 à la direction de la recherche. Il dirige la division pharmacie depuis 1991. Le numéro deux du groupe sera Olivier Jacquesson, quarante-trois ans, et le directoire comprendra deux autres membres, Daniel Camus, quarante-deux ans, nommé directeur financier et Bernard Winicki, cinquante-neuf ans, président des Laboratoires Hoechst, filiale française du groupe allemand qui a été apportée à Roussel-Uclaf en juillet. Edouard Sakiz prendra la présidence du conseil de surveillance de Roussel-Uclaf. Ce chassé-croisé à la tête de deux ensembles pharmaceutiques d'un même groupe est sans doute le prélude à un rapprochement, voire, plus tard, à une fusion.

D. G.

Quatrième année consécutive de crise

Les chimistes allemands demeurent pessimistes

Les trois grands chimistes allemands – Hoechst, BASF et Bayer – *avaient averti leurs actionnaires* dès le mois de mars : 1993 serait une mauvaise année. La publication de résultats semestriels en baisse ne fait que confirmer leurs dires, et rien ne permet d'affirmer que cette quatrième année consécutive de crise sera la dernière.

Au cours du premier semestre, le bénéfice avant impôt de Hoechst, *numéro un mondial de la chimie*, a reculé de 31 %, tombant à 781 millions de deutschemarks (2,73 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires en recul de 2 % à 22,9 milliards de deutschemarks. Le deuxième mondial, BASF, a vu son résultat avant impôt fondre de moitié à 483 millions de deutschemarks (1,69 milliard de francs), alors que ses ventes ont baissé de 6,8 % jusqu'à 22 millliards de deutschemarks. Quant au numéro trois, Bayer, ses gains se sont érodés de 19,6 % à 1,4 milliard de deutschemarks (4,9 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires en baisse de 5,3 % à 21 milliards de deutschemarks.

La pression sur les prix, combinée *à une faiblesse de la demande*, a conduit les chimistes à poursuivre la réduction de leurs coûts et à diminuer le nombre de leurs salariés. Comparés au premier semestre 1992, les effectifs ont diminué d'environ 6 000 personnes tant chez Hoechst que chez BASF. Depuis le début de l'année, Bayer s'est séparé de 2 700 personnes.

« Le recul considérable de la demande émanant d'importantes industries acheteuses de nos produits et la concurrence croissante des pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est asiatique ont entraîné une nouvelle baisse des prix. En Europe, la pression sur les prix s'est encore aggravée par la réévaluation du deutschemark d'environ 15 % par rapport à la livre sterling, à la lire italienne et la peseta espagnole depuis le second semestre 1992 », explique BASF. *« En Allemagne surtout, le déclin de la demande et le bas niveau des prix nous ont mis en difficulté »*, reconnaît Hoechst, dont la maison mère, de ce fait, a enregistré une perte d'exploitation. *Tous les secteurs d'activité :* matières plastiques, fibres, produits chimiques de base, peintures, vernis, ont été affectés outre-Rhin, sans oublier la pharmacie, car la loi de réforme de la santé publique a eu un impact négatif sur les ventes.

Dans ce contexte de crise, Bayer *est le seul à afficher une relative* satisfaction en matière financière. *« Le succès de la rationalisation a diminué l'impact de l'érosion des prix et du déclin de la demande sur les bénéfices. Les coûts ont été réduits d'un demi-milliard de marks au cours des six premiers mois et nous anticipons des économies de plusieurs centaines de millions au second semestre. »*

Pour le reste de l'exercice, les trois chimistes se montrent très réservés. Seul Bayer se hasarde à une prévision. Pour l'ensemble de l'année, le recul de son bénéfice serait du même ordre que celui enregistré au premier semestre, soit – 20 %.

« Le niveau des activités a été médiocre en juillet et en août et rien ne permet de dire qu'une amélioration notable puisse intervenir au cours des prochains mois. Le second semestre sera très difficile, surtout en Allemagne », annonce Hoechst. *« L'entrée de commandes et les commandes en carnet ne laissent pas entrevoir la fin de la récession »*, confirme BASF. Et chacun des groupes affiche sa volonté d'accélérer les réductions de coûts et d'adapter ses structures qui devraient passer vraisemblablement par la poursuite des réductions d'effectifs amorcées despuis deux ans.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ALLIANCE

□ **Charters et Cie se lance dans la distribution de voyages.** – Le groupe *Charters et Cie*, dirigé par *René Poulhet* et spécialisé dans la vente de billets d'avions à bas prix, a pris le contrôle du réseau d'agences de *voyages appartenant à Jean Perrin*, ancien président du Syndicat national des agents de voyages. Ce réseau, constitué de 23 points de vente, bien *implanté en région parisienne, réalise* un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. Une société commune contrôlée par Charters et Cie (66 %) et *Jean Perrin (34 %) regroupera les* agences qui vont rester pour le moment affiliées au réseau Selectour.

NOMINATIONS

□ **Le président de la compagnie aérienne Iberia est remercié.** – Miguel *Aguilo, président de la compagnie* aérienne espagnole Iberia a été relevé de ses fonctions, lors d'un conseil d'administration de l'INI (Institut national de l'industrie), actionnaire public à 99,8 % d'Iberia. Il a été remplacé par Francisco Javier Salas, actuel président de l'INI. La politique expansionniste de Miguel Aguilo en direction de l'Amérique latine – Ibéria a pris successivement des participations de 45 % dans la compagnie vénézuelienne Viasa, 35 % dans *la* compagnie *chilienne Ladeco et* 30 % dans Aerolinas Argentinas – et les résultats déficitaires d'Iberia sont à l'origine de cette éviction, dont le bruit courait depuis plusieurs mois.

□ **Yvon Chotard reconduit au BIT.** – Yvon Chotard, ancien vice-président du CNPF, a été confirmé dans ses *fonctions de représentant du gouver*nement français au conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), à Genève. Nommé à ce poste en 1987, M. Chotard entame ainsi son troisième mandat.

SAUVETAGE

□ ***Les pianos* Bechstein sauvés de la faillite.** – Le célèbre facteur de pianos Bechstein, symbole de l'âge d'or de la musique allemande à la fin du dix-neuvième siècle, a été sauvé, mardi 31 août, de la faillite par la ville de Berlin et plusieurs banques qui ont apporté de l'argent frais au fabricant. La société berlinoise, fondée en 1853 et qui emploie 68 personnes hautement qualifiées, a annoncé avoir retiré une demande de mise en faillite qu'elle avait déposée *fin juillet en raison de graves pro*blèmes de trésorerie liés à la récession et à la concurrence des instruments bas de gamme japonais. La municipalité de Berlin, aidée par des banques locales, va acheter le terrain de C. Bechstein Pianofortefabrik GmbH pour 30 millions de marks (97 millions de francs) et permettre ainsi à la société d'éponger les trois quarts de ses dettes, évaluées à 40 millions de marks (130 millions de francs). Le chiffre d'affaires du *facteur berlinois devrait atteindre* seulement 15 millions de marks en 1993 (49 millions de francs) contre 21 millions de marks (71 millions de francs) en 1991. Bechstein espère vendre 650 instruments par an contre 5 000 au début du siècle.

SOCIAL

□ **Ford choisi par le syndicat de l'automobile pour négocier le nouveau contrat de branche.** – Ford, deuxième société automobile américaine, a été choisie lundi 30 août par le Syndicat de l'automobile (UAW) pour la négociation du contrat annuel des 400 000 salariés syndiqués de ce secteur, a annoncé le syndicat. Chaque année, l'UAW (United Auto Workers) choisit un des trois constructeurs américains pour négocier le contrat annuel qui s'applique ensuite à tous les constructeurs. Ford a été choisi pour sa situation financière saine qui devrait lui permettre de demander moins de sacrifices à ses salariés. *En revanche, en cas d'échec* des négocations d'ici le 14 septembre, Ford sera la première victime de la grève qui serait immanquablement décidée. Les négociations porteront notamment sur les frais médicaux, actuellement gratuits pour les salariés de l'automobile car payés par l'employeur ainsi que sur les salaires et les indemnités de licenciements.

□ **Olivetti France envisage de supprimer 224 emplois.** – Olivetti France va à nouveau réduire ses effectifs. La filiale française du groupe informatique italien, qui compte aujourd'hui 1 156 salariés, envisage de supprimer 224 emplois d'ici la fin de l'année. La nouvelle devrait être annoncée lors du comité central d'entreprise (CCE) convoqué le 1er septembre au siège de la société, à la Défense. Les réductions d'effectifs devraient concerner 130 salariés de la maintenance et 94 administratifs et commerciaux. Elles font suite à un précédent plan, engagé au début 1993, qui touchait 90 personnes. Selon Gilles *Crinière, le secrétaire CDFT du* CCE, Olivetti justifierait sa décision par les moins bonnes performances de sa filiale hexagonale dont les frais *de structure seraient*, selon la direction, parmi les plus élevés. Les syndicats s'apprêtent à réclamer une contre-expertise. Olivetti France, qui est l'une des plus grosses filiales européennes d'Olivetti hors Italie et dont l'équipe dirigeante a été remaniée au cours des derniers mois, a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 1,664 milliard de francs.

DÉFAUT

□ **30 000 bouteilles de bière *Bavaria* retirées de la vente en France pour défaut de fabrication.** – Le ministère français de l'économie a annoncé, mardi 31 août, avoir demandé le retrait de la vente de 30 000 bouteilles de bière de marque Bavaria, présentant un défaut de fabrication qui *« peut éventuellement présenter un risque pour la santé du consommateur »*. Ces bouteilles ont été fabriquées par le verrier néerlandais VG (Vereenigde Glass Fabrieken), une filiale du français BSN. Cette décision fait suite au retrait de la vente par les brasseurs néerlandais Heineken, Bavaria et Oranje Boom d'environ 22 millions de bouteilles après la découverte d'éclats de verre dans certaines d'entre elles. Ces éclats seraient dus aux imperfections d'une nouvelle bouteille qui a un goulot trop large par rapport à la capsule, ce qui provoque des brisures de verre à l'ouverture (*le Monde* daté 29-30 août). *Seule la bière de la mar*que Bavaria est concernée par cette mesure. Les bières Heineken vendues en France sont embouteillées dans *des entreprises* n'utilisant pas les bouteilles livrées par VG.

DÉLIT D'INITIÉ

□ ***Le directeur général de Sandvik* soupçonné de délit d'initiés.** – Le directeur général du groupe suédois Sandvik (aciers spéciaux, outillage), *M. Per-Olof Eriksson*, pourrait être inculpé de délit d'initiés, a déclaré mardi 31 août le procureur Erik Sjoeberg de la ville de Gaevle (160 kilomètres au nord de Stockholm). Si le délit est constaté, la peine prévue est une lourde amende ou jusqu'à six mois d'emprisonnement. L'inspection financière de l'Etat suédois reproche à Per-Olof Eriksson de s'être rendu coupable de délit d'initiés et d'avoir enfreint à deux reprises la loi sur les transactions, lors de l'acquisition l'an dernier de 2 000 titres de la banque suédoise Handelsbanken, dont il est membre du conseil d'administration. L'opération, réalisée le 30 septembre, était la dernière d'une série de cinq achats, portant au total sur 8 000 titres de la banque. Cette acquisition n'a pas été révélée dans le délai légal de quatorze jours, mais seulement le 1er janvier 1993.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er septembre ⬇ Prises de bénéfice

Des ventes avec bénéfice se produisaient, mercredi 1er septembre, à la Bourse de Paris et mettaient un terme à l'ascension ininterrompue des valeurs depuis six séances qui avait propulsé *l'indice CAC 40* de record en record. En recul de 0,51 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,96 %. Aux alentours de 13 heures, la tendance était identique et les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,93 % dans un marché très actif.

Pour la plupart des boursiers, ces *prises de bénéfice sont salutaires en rai*son des niveaux élevés atteints par le marché en quelques semaines. Se référant au dicton boursier : « les arbres ne montent pas jusqu'au ciel », les milieux *boursiers énumèrent les inconvénients* d'un mouvement de hausse ininterrompu notamment au moment où l'Etat envisage de lancer des privatisations.

Si la Bourse continue à flamber, l'Etat *va être obligé de céder les titres des* groupes privatisés à des prix trop élevés. D'autre part, avec l'ascension du marché, les risques de déconvenue s'accroissent pour les futurs nouveaux actionnaires. En effet, tôt ou tard, un *« grain de sable »* fera descendre le marché de son piédestal, estiment les analystes, pour qui le marché devient *« dangereux »*.

Mais les partisans d'une poursuite de la hausse avancent des arguments qui pourraient jouer en faveur de leur thèse : les importantes liquidités que libérerait une baisse brutale des taux d'intérêt à court terme. Certains estiment que la décision de la Caisse d'épargne de l'Ile-de-France de diminuer de 3 points les conditions de crédit à ses clients est le prélude à une détente importante des taux d'intérêt à court terme en France, même si la Bundesbank ne modifie pas sa politique monétaire.

NEW-YORK, 31 août ⬆ Reprise en fin de séance

Wall Street s'est ressaisie en fin de journée, mardi 31 août, à l'issue d'une séance creuse, grâce à une vague d'achats tardifs sur programme informatique. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 651,25 points, en hausse de 7,26 points, soit une avance de 0,20 %. Quelque 241 millions de titres ont été échangés, dont plus de 40 millions durant la dernière demi-heure. Les titres en hausse ont largement dépassé les valeurs en baisse : 1 189 contre 774, alors que 669 actions sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise avait *évolué dans le rouge pendant la matinée*, déprimée par une légère remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire après l'annonce d'une progression de 1,8 % du produit intérieur brut (PIB) américain au deuxième trimestre et d'une légère baisse de la confiance des consommateurs dans l'économie en août.

Mais les détenteurs de capitaux ont rapidement repris leurs achats sur le marché obligataire, ce qui a fait repartir à la baisse les taux d'intérêt et encouragé les investissements boursiers, ont noté des analystes.

Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, a reculé à 6,09 % contre 6,11 % lundi soir.

VALEURS	COURS DU 30 août	COURS DU 31 août
Alcoa	75 7/8	75 1/8
ATT	62 5/8	62 7/8
Boeing	39	39 5/8
Chase Manhattan Bank	34 3/8	34 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 5/8
Eastman Kodak	61	61
Exxon	65 1/4	66 1/2
Ford	51 1/4	51
General Electric	98 3/4	98 1/4
General Motors	47	46 7/8
Goodyear	41 7/8	42 1/2
IBM	44 5/8	45 3/4
ITT	93 1/2	93 5/8
Mobil Oil	77 1/2	77 3/4
Pfizer	63 1/8	63
Schlumberger	68 1/8	67 3/8
Texaco	64 1/4	65
UAL Corp. ex-Allegis	145 1/4	148 1/2
Union Carbide	18 5/8	18 1/2
United Tech.	57 3/8	58 7/8
Westinghouse	15 3/4	15 1/2
Xerox Corp.	73 3/4	73 1/2

LONDRES, 31 août ⬇ Record et repli

Après avoir franchi dès l'ouverture un nouveau record absolu, la Bourse de Londres a perdu, mardi 31 août en cours de séance, l'ensemble de ses gains, affectée par l'ouverture maussade de Wall Street et des prises de bénéfice après les fortes hausses des dernières semaines. A l'issue des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a abandonné 0,6 point à 3 100 points, soit un repli marginal de 0,02 %. Le volume des échanges est resté faible avec 473,1 millions d'actions contre 526,3 millions vendredi, après un week-end de trois jours.

La séance avait débuté dans le sillage de l'euphorie des semaines précédentes avec le Footsie franchissant un nouveau record absolu à 3 115,1 points. Le marché continuait d'être soutenu par l'étroitesse du nombre de titres offerts et par l'intérêt soutenu des investisseurs étrangers.

Certains opérateurs estiment cependant qu'une légère baisse des achats étrangers pourrait entraîner les investisseurs à prendre les bénéfices accumulés pendant la forte hausse de l'été et pousser le Stock Exchange à baisser sensiblement à l'automne.

VALEURS	Cours du 27 août	Cours du 31 août
Allied Lyons	6,32	6,28
B.P.	3,19	3,19
B.T.R.	3,97	4
Cadbury	4,82	4,86
De Beers	12,38	12,50
Glaxo	5,89	5,95
G.U.S.	36,88	36,75
I.C.I.	6,97	7,13
Reuters	15,58	15,44
RTZ	7,38	7,40
Shell	6,76	6,73
Unilever	10,77	10,97

TOKYO, 1er septembre ⬇ Légère baisse

La Bourse de Tokyo a terminé en légère baisse mercredi 1er septembre, à *la suite de prises de bénéfices qui ont* ramené le Nikkei en dessous des 21 000 points. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a terminé en baisse de 73,30 points, soit 0,35 %, à 20 953,30 points. Environ 360 millions de titres ont été échangés contre 350 millions mardi.

La cote a, toutefois, terminé la séance au-dessus de ses plus bas niveaux du jour, grâce aux anticipations de réduction des taux et de déréglementation dans certains secteurs industriels, ont noté les boursiers. Par ailleurs, les investisseurs se sont surtout intéressés aux valeurs individuelles.

VALEURS	Cours du 31 août	Cours du 1er sept.
Ajinomoto	1 380	1 380
Bridgestone	1 310	1 280
Canon	1 430	1 430
Fuji Bank	2 450	2 440
Honda Motors	1 470	1 480
Matsushita Electric	1 420	1 430
Mitsubishi Heavy	688	688
Sony Corp.	4 570	4 630
Toyota Motors	1 690	1 690

CHANGES

Dollar : 5,8390 F ⬇

Le deutschemark était en progression à 3,5004 francs mercredi matin 1er septembre au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4902 francs mardi soir (il s'inscrivait à 3,4916 francs selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar était en baisse à mi-séance, à 5,8390 francs contre 5,8620 francs mardi soir (5,8275 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	31 août	1er sept.
Dollar (en DM)	1,6611	1,6672
TOKYO	**31 août**	**1er sept.**
Dollar (en yens)	104,18	104,94

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (1er sept.) .... 7 7/16-7 9/16 %
New-York (31 août) .... 3 3/16 %

BOURSES

	30 août	31 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	593,70	608,51
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 205,67	2 216,49

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	30 août	31 août
Industrielles	3643,99	3651,25

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	27 août	31 août
100 valeurs	3100,60	3 100
30 valeurs	2413	2 414,20
Mines d'or	188,30	194,60
Fonds d'Etat	*102,60*	*102,49*

FRANCFORT

	30 août	31 août
Dax	1921,89	1944,89

TOKYO

	31 août	1er sept.
Nikkei Dow Jones	21026,60	20953,30
Indice général	1693,09	1689,41

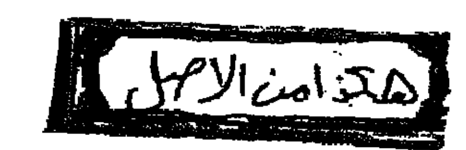
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8470	5,8500	5,9065	5,9125
Yen (100)	5,5721	5,5777	5,6358	5,6448
Ecu	6,6675	6,6739	6,6577	6,6688
Deutschemark	3,4960	3,4980	3,5009	3,5054
Franc suisse	3,9653	3,9701	3,9888	3,9965
Lire italienne (1000)	3,6612	3,6655	3,6435	3,6508
Livre sterling	8,7342	8,7417	8,7632	8,7764
Peseta (100)	4,3528	4,3567	4,3175	4,3256

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 13/16	2 15/16	2 9/16	2 11/16	2 9/16	2 11/16
Ecu	8 1/16	8 3/16	7 3/4	7 7/8	7 1/8	7 1/4
Deutschemark	6 13/16	6 15/16	6 9/16	6 11/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 13/16	4 15/16	4 11/16	4 13/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 5/16	9 9/16	9 1/16	9 5/16	8 3/4	9
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	10 5/16	10 7/8	10 1/8	10 3/4	9 3/4	10 3/8
Franc français	7 5/16	7 11/16	7 1/16	7 3/8	6 5/8	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 1er SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,99 % (2194,60)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 31 août

Sicav	Émission Frais incl.	Rachat net
Eparcic	4056,60	4056,60
Eparcourt-Sicav	4385,08	4374,12
Epargne Associat.	26410,02	26109,31
Epargne-Unie	1576,67	1538,21
Eofi Cash capi.	8987,02	8987,02
Energ Solidarité	1227,85	1215,69
Eurocic Leaders	1274	1236,89
Eurodyn	1397,82	1363,73
Euro Gan	7582,68	7291,02
Fonsicav	16284,84	16252,34
France-gan	12900,26	12404,10
France Garantie	285,42	284,85
France Obligations	497,54	492,61
Francic	546,28	530,37 ◆
Obli-Associations	186,17	183,41
Oblicic-Mondial	3116,70	3070,05
Oblicic-Régions	1137,90	1121,08
Oblifutur	3430,75	3366,78
Oblig. ces caté.	210,81	207,89
Oblifon	1737,69	1720,49
Oblisécurité Sicav	14529,69	14529,69
Oraction	1661,23	1620,71
Paribas Capitalisation	1871,84	1834,76
Paribas Opportunités	149,59	145,23
Paribas Patrimoine	686,46	666,47
Patrimoine Retraite	256,15	251,13
Parvalor	684,77	671,34
Placinter	1465,19	1429,45
Univers Actions	1580,36	1541,81
Univers Obligations	2124,99	2085,37
Valorg	2300,99	2238,69
Valrea	59778,97	59749,10
Winterthur St-Honoré	262,37	250,47

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 31/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8391	5,8275	5,60	6,10
Ecu	6,6805	6,6855	—	—
Allemagne (100 dm)	349,9000	349,1600	336	359
Belgique (100 F)	16,4125	16,3660	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	311,3000	310,7400	298	319
Italie (1000 lires)	3,6575	3,6525	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	84,8400	85,0700	80	88
Irlande (1 iep)	8,1490	8,1510	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,7265	8,7240	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4780	2,4740	2,69	3,09
Suisse (100 f)	397,0900	396,9700	383	405
Suède (100 krs)	72,2200	71,4600	67	76
Norvège (100 k)	80,4000	80,3400	75	84
Autriche (100 sch)	49,7200	49,6130	48	51
Espagne (100 pes)	4,3130	4,3480	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4200	3,4250	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,4269	4,4055	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,6124	5,5910	5,40	5,75

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 31/08
Or fin (kilo en barre)	69750	70000
Or fin (en lingot)	69800	69900
Napoléon (20f)	394	398
Pièce Fr (10 f)	398	—
Pièce Suisse (20 f)	391	398
Pièce Latine (20 f)	404	396
Souverain	490	480
Pièce 20 dollars	2600	2680
Pièce 10 dollars	1212,50	1212,50
Pièce 5 dollars	740	—
Pièce 50 pesos	2645	2550
Pièce 10 florins	410	415

Matif (Marché à terme international de France)

31 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 162 526

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,96	123,80	123,50
Précédent	126,62	123,66	123,34

CAC 40 A TERME
Volume : 39 879

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2202,50	2230	2238
Précédent	2203	2218	2230

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

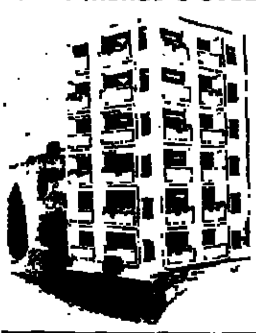
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m², 5e étage	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	6 500 + 1 050 325
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 28 m², 1er étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-68 Frais d'acte	3 540 + 248 260
7e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 106 m², 1er étage cave	262, boulevard Saint-Germain PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	10 600 + 1 000 7 542
8e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES dont 3 chambres 144 m², 3e étage	66, boulevard Malesherbes GCI – 40-16-28-69 Frais d'acte	15 000 + 1 885 640
14e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 45 m², 2e étage cave + parking	47, rue Froidevaux PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	4 700 + 790 3 345
15e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 31 m², 1er étage poss. parking	17-19, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 000 + 800 2 430
2 PIÈCES 58 m², 4e étage cave + parking	86, rue de la Fédération PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	6 427 + 950 4 573
16e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 102 m², 3e étage	4, rue Nungesser-et-Coli AGIFRANCE – 48-05-88-81 Frais de commission	10 350 + 1 950,75 7 365,06
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 70 m², 6e étage poss. parking	87, avenue Niel SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission	7 200 + 1 321 5 184
4 PIÈCES 136 m², 3e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-18-71 Honoraires de rédaction	15 800 + 1 856 604
18e ARRONDISSEMENT		
2-3 PIÈCES 77 m², 2e étage parking	37, rue du Poteau SAGGEL VENDÔME – 42-66-61-05 Commission	6 100 + 857,50 4 392
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 56 m², 5e étage poss. parking	84, rue de Crimée CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 350 + 535 4 122
78 – YVELINES		
MAISON 112 m²	GUYANCOURT 15, avenue des Genêts SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	6 410 + 420,25 4 615,20
4-5 PIÈCES 120 m² + balcon 3e étage poss. parking	VIROFLAY 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 250 + 1 820 6 930
92 – HAUTS-DE-SEINE		
4 PIÈCES 125 m², 2e étage cave + parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	10 870 + 2 870 7 806
GRAND STUDIO + terrasse 67 m², 7e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 8, boulevard Julien-Potin AGIFRANCE – 48-03-43-78 Frais de commission	9 825 + 1 145 6 991
STUDIO 47 m², r.-de-ch.	NEUILLY-SUR-SEINE 5, boulevard Richard-Wallace AGIFRANCE – 48-03-43-78 Frais de commission	4 892 + 753 3 829
2 PIÈCES 53 m², 6e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'acte	5 300 + 763 320
4 PIÈCES 90 m², 2e étage parking	SÈVRES 11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	6 670 + 1 975,75 4 802,40
4 PIÈCES 94 m², 4e étage cave + parking	SAINT-CLOUD 10, square de l'Hippodrome PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Commission	9 185 + 1 100 6 536
94 – VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES 70 m², 15e étage parking	CRÉTEIL 10-12, allée de la Toison-d'Or CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 740 + 1 070 2 963

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de





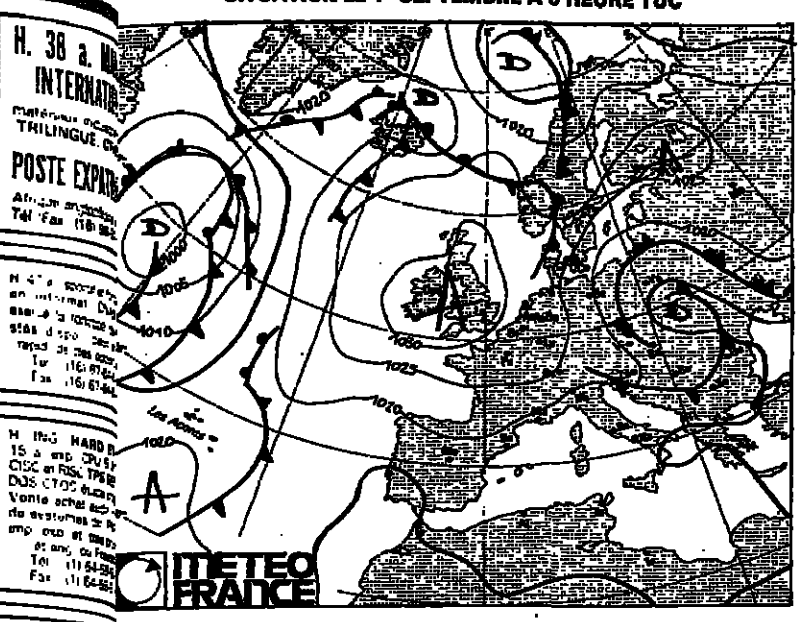


PHENIX GESTION

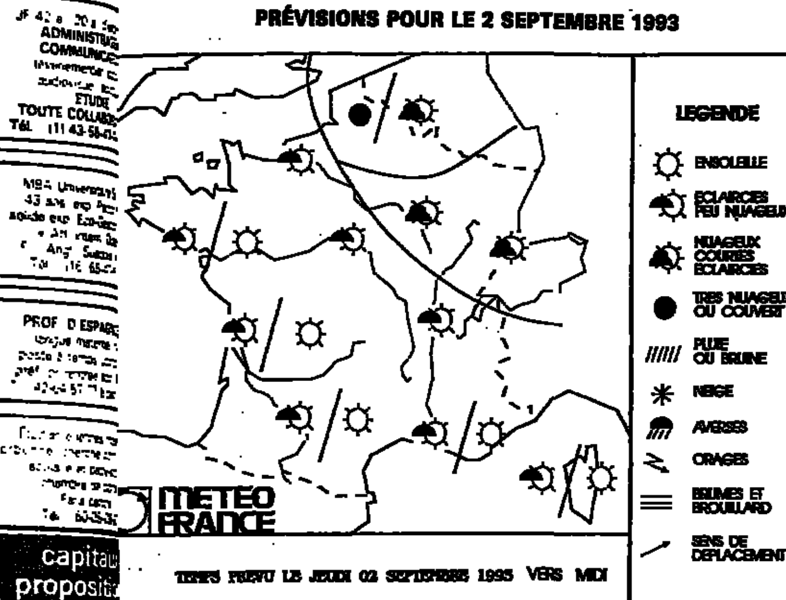


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE 1993



Jeudi : soleil à l'ouest et au sud, uages au nord et à l'est. – La France era météorologiquement coupée en eux : depuis la Bretagne et les Pays e Loire jusqu'au Sud-Est et à la Corse, n passant par le Massif Central et le ud-Ouest, ce sera une belle journée de n d'été, avec un soleil généreux et des empératures agréables.

Sur la Normandie, le Centre, la Bourogne et Rhône-Alpes, après une matiée largement ensoleillée, des nuages levés voileront de temps à autre le oleil de l'après-midi.

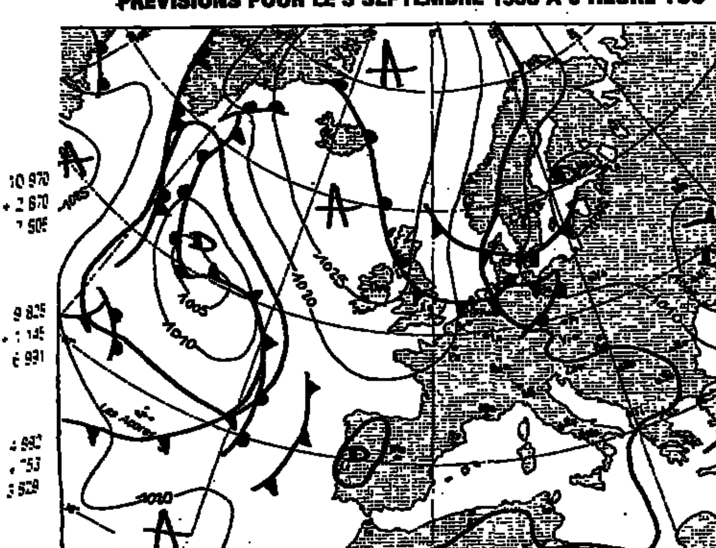
Sur le sud du Bassin parisien et le lord-Est, les belles éclaircies matinales lisparaîtront avec l'arrivée de nuages ar le nord.

Sur le nord du Bassin parisien, le lord-Pas-de-Calais et les Ardennes, les nuages se feront de plus en plus abondants au fil des heures, mais il ne devrait pas pleuvoir.

Les températures seront plutôt fraîches au nord de la Loire, de saison au sud : les minimales seront le plus souvent comprises entre 9 et 13 degrés, mais pourront localement s'abaisser jusqu'à 7 degrés dans le Nord-Est, et au contraire se maintenir vers 17 degrés sur le littoral de la Méditerranée ; les maximales ne dépasseront guère 20 degrés au nord de la Seine, tandis qu'elles seront comprises entre 23 et 26 degrés ailleurs, jusqu'à 28 degrés sur l'extrême Sud.

Le vent sera partout faible à modéré, généralement de secteur nord ou nord-est.

PRÉVISIONS POUR LE 3 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1-9-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-8-1993 à 18 heures TUC et le 1-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	15	D
BIARRITZ	26	12	D
BORDEAUX	27	13	D
BOURGES	21	11	D
BREST	22	11	D
CAEN	20	11	D
CHERBOURG	19	10	D
CLERMONT-FER.	22	5	D
DIJON	21	10	D
GRENOBLE	24	9	D
LILLE	18	9	C
LIMOGES	21	10	D
LYON	22	10	D
MARSEILLE	27	14	D
NANCY	18	10	D
NANTES	23	11	D
NICE	24	17	D
PARIS-MONTS.	19	11	D
PAU	26	11	D
PERPIGNAN	30	15	D
POINTE-A-PITRE	33	23	D
RENNES	25	11	D
ST-ETIENNE	22	6	D
STRASBOURG	19	10	N
TOULOUSE	25	11	D
TOURS	22	10	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	20	N
AMSTERDAM	18	10	C
ATHÈNES	30	20	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	27	16	D
BELGRADE	20	–	–
BERLIN	18	12	C
BRUXELLES	18	10	B
LE CAIRE	37	24	N
COPENHAGUE	17	11	D
DAKAR	31	25	N
GENÈVE	22	10	D
ISTANBUL	27	18	N
JÉRUSALEM	34	21	D
LISBONNE	33	19	D
LONDRES	18	12	C
LOS ANGELES	22	18	D
LUXEMBOURG	16	9	N
MADRID	28	12	D
MARRAKECH	34	19	D
MEXICO	22	12	N
MILAN	26	15	D
MONTRÉAL	25	19	C
MOSCOU	14	5	D
NAIROBI	24	11	N
NEW-DELHI	37	29	N
NEW-YORK	29	23	C
PALMA-DE-MAJ.	29	14	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	32	19	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	16	D
HONGKONG	31	24	N
SÉVILLE	35	19	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	14	3	B
SYDNEY	19	11	N
TOKYO	31	25	N
TUNIS	29	18	D
VARSOVIE	16	11	C
VENISE	25	15	N
VIENNE	17	11	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Rattrapage

LE plus important, pour qui reprend en marche le train de l'information télévisée après plusieurs semaines d'insouciance estivale, ce sont les cours de rattrapage. Sur la carte, en vert, vous voyez donc Israël. Comme chacun peut le constater, le pays est pris en tenaille par les pays arabes hostiles *(en blanc)*. Un petit coup de loupe, et voilà les territoires occupés. Ce point, là, c'est Jéricho, et en bas, à gauche, ce petit bout de mouchoir, c'est la bande de Gaza. Après la géographie, l'Histoire : en gros, il suffira aux distraits de retenir que la communauté internationale a promis la même terre à deux peuples, qui depuis bientôt quarante-cinq ans s'étripent sous les regards du monde. Accompagnant ce résumé, revoici Begin et Sadate se serrant la main sous l'égide de Carter, et l'assassinat de Sadate, et encore Arafat dans les bras de Saddam Hussein, et puis voici des chars, et des soldats des sables, toujours la même poignée d'images, qui tente d'exprimer tant d'incompréhensibles haines. Eût-on manqué les informations pendant six ans au lieu de six semaines, ou même depuis la déclaration Balfour, on se sentirait tout autant remis à jour.

Avouons-le pourtant, on se sentait moins l'humeur aux historiques qu'aux conjectures. Quel visage pourrait donc avoir, demain, une éventuelle coexistence ? Avec la meilleure volonté, la télévision ni personne ne pouvaient rien pour nous. On eût aimé, déraisonnablement, être plus vieux d'un mois, de dix ans, courir plus vite que l'Histoire, lire par-dessus l'épaule de l'imprévisible dramaturge les tout prochains actes de cette saga d'espoirs et de trahisons.

Quelle comédienne, l'histoire du Proche-Orient. Quel égal talent, à la danse et aux larmes ! Un jour, elle danse à Camp David. Le lendemain, elle pleurera au Caire. On dansait l'autre nuit à Tunis, où réside la direction de l'OLP, pour célébrer l'espoir nouveau. Hôteliers et agents immobiliers se frottaient les mains à Jéricho, pendant que des colons et des députés israéliens enrageaient devant les caméras. Et dans l'ombre, hors de notre vue, que se passe-t-il ? Astique-t-on déjà des armes ? Compte-t-on déjà les grenades ? Qui peut jurer que l'on ne verra pas, demain, apparaître une OAS israélienne ou, de l'autre côté, une intifada fratricide ? Peut-être dansera-t-on, un soir ou l'autre, à Jéricho ou à Gaza. Mais on y pleurera encore, redoutons-le. Il n'est besoin d'aucun cours de rattrapage pour le pressentir : autant que la sueur, cette terre appelle les larmes, et le sang.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 1er septembre

TF 1

20.45 Téléfilm : Catherine Courage.
De Jacques Ertaud (1re partie).

23.05 Sépcial Israël : la paix aujourd'hui ?
Présenté par Dominique Bromberger en direct de Paris et Patrick Poivre d'Arvor en direct de Jérusalem.

FRANCE 2

20.53 Jeu : Fort Boyard.
Avec l'équipe de l'Association française pour l'étude du foie (AFEF).
22.25 Documentaire : Palais royal.
Où va la famille royale d'Angleterre ?, de Léon Zitrone et Gérard Calvet.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Feuilleton :
Les Cavaliers de l'aube (3e épisode).

FRANCE 3

20.45 Magazine :
La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada, en direct de Genève.
Invité : Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU.
22.20 Journal et Météo.
22.55 Série : Les Mystères de l'Ouest.
23.45 Magazine : Aléas.
Présenté par Jacques Serizier. Les meilleurs moments de l'émission.

CANAL PLUS

20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : FX2, effets très spéciaux. □
Film américain de Richard Franklin (1991).
22.40 Flash d'informations.
22.50 Magazine : Jour de foot.
Buts et extraits des matches de la 7e journée du championnat de France de D1.
23.35 Cinéma : La Peste. ■
Film franco-britannico-argentin de Luis Puenzo (1992) (v.o.).
1.55 Sport : Tennis.
3e journée des Internationaux des Etats-Unis, en direct de Flushing-Meadow.

ARTE

20.40 ▶Documentaire : Opus.
Yourodivy, l'innocent visionnaire, de Pierre-Oscar Lévy.
21.30 Musique.
Sir Georg Solti dirige la *10e Symphonie op. 93* de Dimitri Chostakovitch. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise.
22.30 Musique : De Staat.
De Louis Andriessen, par le Nederlands Blazers Ensemble, direction : Lucas Vis.
23.15 Documentaire : Bill Brandt.
Les ombres de la lumière, de Stephen Dwoskin.
0.10 Magazine : Intérieur nuit.

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6.
L'eau, le gaz et la clim' à tous les étages.
20.45 Série :
Les Rues de San-Francisco.
22.25 Téléfilm : Mannequin sous haute protection.
0.05 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.50 A vous le ciel, à nous la Terre.
Chronique de la Renaissance : 1466-1522 (3).
21.50 Dramatique.
L'Anniversaire de l'infante, d'après Oscar Wilde (rediff.).
22.40 Musique : Nocturne.
Carnets de voyage dans l'opéra italien (3).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Jean-Michel Rabate (La pénultième est morte, rediff.).
0.50 Musique : Coda.
Leonard Cohen (3, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 7 octobre 1992 lors des Semaines musicales d'Ascona) : Shéhérazade, de Rimski-Korsakov ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, de Khatchaturian ; Francesca da Rimini, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique national d'Ukraine, dir. Igor Blazhkov ; sol. : Igor Oïstrakh, violon.
22.30 Concert (donné le 4 octobre 1992 à Laon) : Gaspard de la nuit, de Ravel ; Quintette pour pianos et cordes, de Desenclos ; Concerto pour piano, violon et quatuor à cordes en ré majeur op. 21, de Chausson, par le Quatuor Roussel, Florence Millet, piano, Bertrand Walter, violon.
0.35 Bleu nuit.

Jeudi 2 septembre

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 ▶Téléfilm : Catherine Courage.
23.10 Série : Les Dessous de Palm Beach.
La Police des polices, de David Schmoeller.

FRANCE 2

15.20 Série : Les deux font la paire.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Animé par Laurent Romejko.
16.35 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.20 Magazine : Giga.
Présenté par Manuel Gélin. Avec les séries : Happy Days ; Le Prince de Bel-Air.
18.25 Série : Riptide.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Documentaire : Des trains pas comme les autres.
De François Gall et Bernard d'Abrigeon. 2. La Chine : à 20.50, la Chine du Nord ; à 21.45, la Chine du Sud.
22.50 Téléfilm : Money.
De Steven Stern (dernière partie).

FRANCE 3

15.35 Feuilleton : Tourbillons (4e épisode).
16.25 Variétés : 40e à l'ombre.
Emission présentée par Vincent Perrot, en direct de Cannes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.10 Feuilleton :
Une famille pas comme les autres.
20.45 Cinéma : Lady Hawke, la femme de la nuit. ■■
Film américain de Richard Donner (1984).
22.45 Journal et Météo.
23.15 Musique : La Nuit du jazz.
Présentée par Alain Duault. 1re partie : Les 85 ans de Stéphane Grappelli ; 2e partie : Les divas du jazz, avec Dee Dee Bridgewater, Carmel, Randy Crawford et La Velle.

CANAL PLUS

15.55 Surprises.
16.05 Cinéma :
Boulevard des Hirondelles. ■
Film français de Josée Yanne (1991).
17.35 Sport : Tennis.
Résumé de la 3e journée des Internationaux des Etats-Unis.
18.00 Canaille peluche.
Beetle Juice.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
Les meilleurs moments. Le Splendid. A 20h35, spécial art lyrique.
21.00 Concert : Luciano Pavarotti.
En direct du Champs-de-Mars.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Ta mère ou moi. ■
Film américain de Chris Columbus (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Quatre aventures de Reinette et Mirabelle. ■
Film français d'Eric Rohmer (1986).
18.40 Documentaire :
La Sandale germanique.
De Nathalie Blanchard (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
Gregor von Rezzori/Deidi von Schaewen (rediff.).
19.30 Documentaire : A la recherche de mon peuple.
De Milka Pavlicevic.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique :
Les héritiers de Bolivar.
Soirée proposée par Jacques Baynac.
20.41 Entretien avec Mario Vargas Llosa.
Par Pierre-André Boutang (et à 22.10).
20.45 Téléfilm :
La Controverse de Valladolid.
De Jean-Daniel Verhaeghe.
22.20 Documentaire :
La Route de Bolivar.
De Francisco Norden. Commentaire de Jacques Meunier (110 min).

M 6

13.55 Magazine :
La vie à pleins tubes.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Le Magicien.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série :
Notre belle famille.
20.35 Météo 6.
20.45 Série : Flash.
Avec John Wesley Shipp, Amanda Pays.
22.30 Cinéma :
Maniac Cop. ■
Film américain de William Lustig (1988).

FRANCE-CULTURE

20.50 A vous le ciel, à nous la Terre.
Chronique de la Renaissance : 1466-1522 (4).
21.50 Dramatique.
L'Instrument de la demoiselle, de Claire Viret (rediff.).
22.37 Musique : Nocturne.
Carnets de voyage dans l'opéra italien (4).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Louis Calaferte (Droit de cité, rediff.).
0.50 Musique : Coda.
Leonard Cohen (4, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Concerto pour piano et orchestre op. 42, de Schoenberg ; Symphonie no 7 en mi mineur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Südwestfunk, dir. Michael Gielen ; sol. : Alfred Brendel, piano.
23.00 Concert (donné le 2 avril à Radio-France) : Trio pour piano, violon et violoncelle, B for sonata, de Jolas ; Trio pour piano, violon et violoncelle en ré mineur op. 63, de Schumann.
0.35 Bleu nuit. Irakere dirigé par Chucho Valdez ; Richie Kamuca, saxophone, avec Victor Feldman, piano, Scott La Faro, contrebasse et Stan Levey, batterie.

Le Monde

Après un entretien avec François Mitterrand

Edouard Balladur juge nécessaire d'« étudier » une révision constitutionnelle « de portée limitée »

M. Balladur avait fait prévenir qu'il ne se prononcerait pas publiquement avant la fin de la semaine sur le dossier de la compatibilité des principes constitutionnels avec les accords européens sur le droit d'asile. En fait, il a décidé, à la sortie du conseil des ministres, mercredi 1er septembre, avant lequel il avait rencontré comme toutes les semaines le président de la République, de faire une déclaration. Il a lu celle-ci à la fin de la conférence de presse de Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, qui a rendu compte des travaux du conseil.

Voici le texte de cette déclaration : *« Je me suis entretenu avec le président de la République des problèmes que pose à notre pays la récente décision du Conseil constitutionnel. Les choses ne peuvent rester en l'état. Notre effort est de parvenir à concilier trois exigences : la lutte contre les abus auxquels peut donner lieu le droit d'asile et qui peuvent conduire à l'immigration clandestine ; le respect des principes républicains et, en particulier, la défense des droits de l'homme ; l'effort de construction d'un espace européen, auquel la France est particulièrement attachée.*

» Je peux d'ores et déjà vous indiquer quels sont les principes qui guideront mon action : il n'est pas question de laisser la France sans moyen de protection suffisant contre l'immigration clandestine ; la France doit pouvoir appliquer normalement les accords de Schengen. Pour cela, une adaptation de portée limitée de la Constitution doit être étudiée. Je souhaite qu'en ce cas, l'on puisse procéder à la révision de la Constitution par la voie parlementaire, la plus rapide et la plus simple. Il n'est pas question qu'à cette occasion, soit remis en cause le préambule de la Constitution et l'exercice normal du droit d'asile. Je vais poursuivre mes conversations avec le président de la République. »

Cette déclaration permet donc à M. Balladur de continuer le dialogue avec M. Mitterrand, puisqu'elle précise que le gouvernement n'entend pas toucher au principe du droit d'asile, et que, si elle indique une préférence, elle n'implique pas encore une décision définitive, la révision constitutionnelle devant simplement être *« étudiée »*. Le seul choix clairement indiqué est celui du refus d'une procédure référendaire, pourtant demandée par certains dirigeants du RPR, mais qui déclencherait les hostilités avec M. Mitterrand. D'ailleurs, l'entourage du premier ministre expliquait que si celui-ci avait finalement décidé de s'exprimer mercredi, c'était pour « cadrer » les choses et éviter que certains ministres, comme cela avait été le cas la veille, ne prennent position dans un sens qui n'est pas celui souhaité par le chef du gouvernement.

Th. B.

(Lire aussi page 10.)

□ **Nominations au conseil des ministres.** – Sur proposition du premier ministre, le conseil des ministres du mercredi 1er septembre a nommé Pierre-Henri Paillet, ingénieur en chef des ponts etchaussées, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Sur proposition de Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Jean Marimbert, maître des requêtes au Conseil d'Etat est nommé président du conseil d'administration de l'Agence française du sang *(lire page 11)*. Sur proposition de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, Jean Ariband, préfet de l'Yonne, est nommé préfet hors cadre. Jean-Pierre Marquié, préfet de l'Ardèche, est nommé préfet de l'Yonne. François Filliatre, préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé préfet de l'Ardèche. Il est remplacé par Alain Géhin, sous-préfet du Havre.

En Russie

Boris Eltsine suspend le général Routskoï de ses fonctions

Le président Boris Eltsine a décidé par décret de *« suspendre temporairement de leurs fonctions »* le vice-président de Russie, le général Alexandre Routskoï, ainsi que le premier vice-premier ministre Vladimir Choumeïko, a indiqué, mercredi 1er septembre, la présidence dans un communiqué.

Les motifs de cette décision sont *« les accusations mutuelles de corruption »* que se lancent les deux responsables depuis plusieurs semaines et qui *« portent préjudice au pouvoir d'Etat »*, selon les termes du communiqué officiel. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Pour relancer la croissance et réduire le chômage

Le gouvernement danois présente un projet de budget 1994 lourdement déficitaire

Le gouvernement danois, dirigé par les sociaux-démocrates depuis le mois de janvier, a présenté, mardi 31 août, un projet de budget 1994 en déficit de 56 milliards de couronnes (47 milliards de francs), soit 6 % du produit national brut. En acceptant un déficit élevé, le gouvernement espère relancer la croissance et l'emploi dans un pays où plus de 12 % de la population active est au chômage.

COPENHAGUE

correspondance

« La priorité est de mettre au travail cette grande proportion de gens qui perçoivent de l'argent sans rien faire », a déclaré le ministre des finances, Mogens Lykketoft. Pour le ministre, ce déficit n'est pas *« alarmant »*, car *« il n'y a que les Pays-Bas et la Norvège qui ont des déficits moins importants parmi les pays de l'Europe occidentale »*. Et il rappelle que l'impasse budgétaire tolérée, cette année, par l'ancien gouvernement conservateur libéral, pourtant défenseur de la politique de rigueur, se situe au même niveau.

« Nous avons les moyens de desserrer l'étreinte, car notre balance des paiements est suffisamment positive et dégagera un excédent de 23 milliards de couronnes en 1994 même si l'on tient compte des [...] *dépenses supplémentaires destinées à la relance de la croissance*, a observé le ministre. *Si plusieurs pays européens suivaient l'exemple du Danemark, beaucoup de chômeurs retrouveraient des emplois et deviendraient des contribuables plus généreux pour les caisses de l'Etat et capables surtout de transformer le déficit budgétaire en un solde positif des finances publiques. »*

Selon M. Lykketoft, *« il est nécessaire de lutter vigoureusement contre le chômage si les politiciens ouest-européens veulent être réélus, car c'est sur leur volonté d'abolir ce fléau qu'ils seront jugés par les électeurs le jour du scrutin »*. Optimiste, le gouvernement danois mise sur la création de 40 000 emplois grâce à une politique plus ambitieuse (la croissance attendue pour 1994 est de 2,9 % en 1994 contre 0,2 % en 1993).

De son côté, l'opposition conservatrice et libérale, notamment, agite déjà l'épouvantail de la catastrophe. *« C'est le redressement économique que nous avons entrepris depuis dix ans qui est remis en question »*, affirme l'ancien ministre de l'économie, Anders Fogh Rasmussen (libéral). Birgitte Lundholt (parti conservateur) parle de ce projet de budget comme *« d'une lecture terrifiante qui mène tout droit au précipice »*, comme au temps du règne social-démocrate, à la fin des années 70.

Le déficit budgétaire est plus lourd que prévu au lendemain du référendum sur le traité de Maastricht, en raison de la détérioration de la conjoncture internationale. Il est grevé notamment par les dépenses sociales qui représentent 48 % des dépenses totales, soit 185 milliards de couronnes sur les 388,9 milliards du budget. Cette somme importante est consacrée exclusivement aux retraites, aux allocations de chômage et aux aides publiques diverses.

Le Danemark paie le prix de ce relâchement qui se traduira par une aggravation de la dette de l'Etat (intérieure et extérieure) de 5 % du PNB et qui atteindra 553 milliards de couronnes en 1994. Le premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen, est décidé à prendre tous les risques. En chute libre dans les sondages à seize mois des élections législatives, il sait qu'il joue son va-tout sur la question de l'emploi.

ALEXANDRE SARIN

A l'Université de la communication de Hourtin

François Bayrou précise sa conception de la télévision éducative

HOURTIN

de notre envoyé spécial

C'est peu dire que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, était attendu avec curiosité par les participants à la quatorzième Université de la communication de Hourtin. La tiédeur de M. Bayrou à l'égard de l'installation d'une télévision éducative sur la partie diurne du réseau hertzien de l'ancienne Cinq, juste avant ARTE, est notoire, le ministre de l'éducation défendant la solution du câble. En outre, l'annonce de la création de cette chaîne *« de la connaissance et de la formation »* par le premier ministre, Edouard Balladur, la semaine dernière, a pris le ministère de l'éducation nationale de court. En juillet, un conseiller technique concédait même *« être en plein brouillard »* à propos de ce projet.

Mais M. Bayrou ne pouvait être en reste, après l'arsenal de projets developpé par son collègue Alain Carignon (*le Monde* du 31 août). Dans un discours d'une vingtaine de minutes, dont il a souligné qu'il était prononcé sans notes, *« ce qui lui permettait de dire ce qu'il avait sur le cœur à propos de ce projet de gouvernement au sens large »*, François Bayrou a d'abord stigmatisé *« l'hyperpuissance des médias, leur obsession de l'audience »*, et a vertement critiqué les *reality shows « de plus en plus sensationnels, offensants pour la dignité humaine »*. En appelant au travail en commun des *« humanistes, ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas »*, le ministre de l'éducation nationale a indiqué que la *« rencontre de l'école et des moyens nouveaux de communication était un enjeu à la dimension du siècle et non des législatures »*.

Faisant part de sa *« rage »* de constater que les archives de *« centaines de milliers d'heures de radio et de télévision restent sur les rayonnages de l'Institut national de l'audiovisuel »* faute d'avoir régler les questions de droits d'auteur et de reproduction, le ministre s'est engagé à le faire avant la fin de la nouvelle année scolaire et à *« monter un système de distribution et un catalogue »*. *« Afin de faire un grand pas dans la voie de la justice et de la performance »*, M. Bayrou a aussi souhaité développer le système d'enseignement à distance, afin que les élèves des banlieues et des zones rurales puissent bénéficier comme ceux des centres-villes *« d'une multitude d'o[...] tions »*. Ces projets exposés, ma[...] sans que leur coût soit précisé, [...] ministre de l'éducation nationale [...] abordé le dossier de la télévision e[...] *la connaissance et de la formation* [...] *« Bâtir une chaîne de programm[...] pédagogiques serait une ânerie »*, fait remarquer le ministre, qui a in[...] qué qu'il n'y avait *« aucune div[...] gence entre les membres du gouvern[...] ment sur ce point »*. La futu[...] télévision, selon M. Bayrou, devr[...] se composer de trois grands vole[...] formation, information sur les form[...] tions (avec notamment les possi[...] tés offertes par la télévision, ma[...] aussi le CD-Rom, l'interactivité, et [...] programmes d'ouverture à [...] connaissance (documentaires, émi[...] sions de vulgarisation). Mais il fa[...] dra attendre les conclusions d[...] comité de pilotage mis en place pa[...] M. Carignon pour en savoir plus.

YVES-MARIE LAB[...]

□ **CENTRAFRIQUE : Jean-Bedel Bokassa a été remis en liberté.** – Le gouvernement centrafricain a annoncé, mercredi 1er août, dans un communiqué, la libération de Jean-Bedel Bokassa. L'ancien *« empereur »* était détenu depuis 1986 au camp Deroux, à Bangui. Cette décision a été annoncée à la suite de la défaite du président André Kolingba à l'élection présidentielle du 22 août.

Déjà propriétaire de « l'Expres[s] »

La Générale occidentale pourrait prendre le contrôle du « Point »

Après le rapprochement tech[ni]que, le rapprochement capitalis[ti]que ? Selon des rumeurs persis[...]tantes, mais que les dirigeants d[es] deux magazines n'ont pas confi[r]mées, la Générale occidental[e] (filiale communication du group[e] Alcatel-Alsthom dirigé par Pier[re] Suard, réputé proche du RPR) pourrait prendre le contrôle ma[jo]ritaire de l'hebdomadaire *le Poi[nt]* (301 754 exemplaires par semai[ne] en 1992), dont elle détenait dé[jà] 40 % depuis un an, en les ay[ant] rachetés à l'époque aux group[es] Ringier, Sud-Ouest et Editio[ns] mondiales (*le Monde* du 18 se[p]tembre.)

Nicolas Seydoux, le PDG [de] Gaumont, qui détient 51 % de [la] Sebdo qui édite *le Point*, pourr[ait] en céder l'essentiel, en gardant tou[...]tefois 10 % du magazine. Assur[ée] du contrôle majoritaire du *Poi[nt]* qui s'ajouterait à ses 100 % dan[s] *l'Express* (557 672 exemplaires), [la] Générale occidentale pourra[it] poursuivre sa politique de ration[a]lisation commerciale et techniqu[e] entre les deux titres, entamée ave[c] la création d'un GIE que les aut[o]rités chargées de la concurren[ce] viennent d'avaliser (*le Monde* d[u] 31 juillet). Créé par une équipe d[e] dissidents de *l'Express* en 1972, [le] *Point* a renoué avec les bénéfic[es] en 1992, alors que *l'Express* su[bit] des pertes. Leur réunion dans [un] même groupe de presse aurait po[ur] objectif d'amplifier ces économi[es] d'échelle.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de 23 à 32

Le numéro du « Monde » daté 1er septembre 1993 a été tiré à 482 109 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Olivier Rolin, Angelo Rinaldi, Michel Braudeau.

Josyane Savigneau présente et discute l'ambitieuse entreprise romanesque d'Olivier Rolin, qui a pour titre : *l'Invention du monde*. Pierre Lepape rend compte du dernier roman d'Angelo Rinaldi. Quant à Viviane Forrester, elle a lu le récit autobiographique de Michel Braudeau, *Mon ami Pierrot*. Du côté des lettres étrangères, Ismaïl Kadaré, par Nicole Zand, Francine Prose, une jeune romancière américaine, par Raphaëlle Rérolle. Pierre Drouin analyse le dernier essai de Régis Debray sur *l'Etat séducteur*.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

Deauville Festival du film américain

Pour la dix-neuvième fois, Deauville propose sa version pacifique du débarquement en Normandie. En une trentaine de films nouveaux et trois rétrospectives, une image du cinéma américain. Des superproductions *(Dans la ligne de mire,* de Wolfgang Petersen, avec Clint Eastwood et John Malkovich, *la Firme,* de Sidney Pollack, avec Tom Cruise) aux films à micro-budget comme *El Mariachi,* de Robert Rodriguez, tourné pour 7000 dollars. Comme d'habitude, c'est du côté des productions indépendantes que l'on portera d'abord le regard, vers ces espaces d'imprévu que le plus filmé des pays sait encore ménager. On prendra un petit coup de vieux en remarquant que sur les trois hommages deux sont consacrés à des acteurs qui, hier encore, étaient des espoirs du cinéma, Jessica Lange et John Malkovich. Le troisième hommage est rendu au réalisateur Richard Fleischer, fils de Max, le réalisateur de dessin animé, et donc frère de Betty Boop. Cette généalogie compliquée montre bien qu'il est de plus en plus difficile d'établir une ligne directe entre le vieil Hollywood et celui d'aujourd'hui. Mais les mutations qui secouent le cinéma américain ne sont porteuses que d'une certitude : la source des images n'est pas près de se tarir. *Lire nos articles pages 24 et 25.*



DR

« El Mariachi » de Robert Rodriguez.

POUR BEAUCOUP DE DOLLARS EN PLUS

Face à une industrie lourde qui produit des films à raison de 25 millions de dollars pièce en moyenne, les cinéastes indépendants américains, comme Robert Rodriguez, réalisateur de « El Mariachi », se font souvent une gloire de leur parcimonie. Une fois remarqués pour leur capacité à faire du cinéma pour quelques dollars, les indépendants se trouvent à la croisée des chemins : collaborer avec Hollywood comme Forest Whitaker, qui présente « Strapped » à Deauville, ou rester fidèle aux structures indépendantes de production et de distribution.

SEPT MILLE dollars. Le poste « rouge à lèvres » du budget de *Basic Instinct.* Moins d'une seconde du *Jurassic Park* de Steven Spielberg. Le budget total d'*El Mariachi*, de Robert Rodriguez. En un an, ce chiffre est devenu la clé d'une légende hollywoodienne. Celle d'un jeune Texan d'origine hispanique devenu cobaye dans un laboratoire pharmaceutique pour financer son film. Rodriguez écrit son scénario entre deux prises de sang, engage comme acteur l'occupant du lit voisin, part tourner son film au Mexique en quinze jours et, sur la foi de quelques extraits, signe un contrat avec la Columbia.

Avant la légende, il y a l'histoire, vraie. Roberto Rodriguez, né il y a vingt-cinq ans à San Antonio, Texas, troisième d'une famille de dix enfants, fait ses débuts grâce à la caméra vidéo de son père : *« J'ai commencé à tourner des petits films expérimentaux, que je montais sur le deuxième magnétoscope installé en parallèle... »* Il réalise ainsi *Bedhead*, un court-métrage drolatique de huit minutes, dont les membres de sa famille sont les vedettes. Présenté dans une dizaine de festivals, *Bedhead* (budget : 800 dollars) revient bardé de prix (*« quelques milliers de dollars »*). Rodriguez se décide à tenter l'aventure du long-métrage.

Pendant l'été 1991, le jeune homme se fait rat de laboratoire. Dans la plupart des grandes villes, explique-t-il, les entreprises pharmaceutiques installent, près des universités, des centres de recherche où, pour 100 dollars par jour, les médicaments sont testés sur des volontaires. Rodriguez essaie un médicament anticholestérol. Situation idéale : il n'a rien d'autre à faire qu'à regarder des films et à écrire, *« et je n'avais jamais aussi bien mangé »*.

Pendant ce temps, il imagine l'aventure d'un jeune guitariste, un *mariachi,* débarquant, tout de noir vêtu, dans une petite ville de la frontière mexicaine où il sera pris pour un tueur à gages chargé d'assassiner un trafiquant de drogue. Trente jours plus tard, Rodriguez sort de clinique avec le scénario d'*El Mariachi*, un comédien – Peter Marquardt, son voisin de dortoir, qui incarnera le trafiquant de drogue – et un chèque de 3000 dollars.

Il part pour le Mexique avec son ami Carlos Gallardo, coauteur, coproducteur et acteur, et met les choses à plat : *« Avant même de commencer, voir ce que nous possédions, ce dont nous disposions : un chien pitbull* [qui passera tout le tournage d'*El Mariachi* à dormir !], *une moto, un car de ramassage scolaire, deux bars, un ranch. Nous avons ajusté le scénario en fonction de ces éléments. »* Pour boucler le budget, Gallardo vend le ranch familial. A la fois réalisateur, caméraman et preneur de son, Rodriguez tourne en quatorze jours, le plus souvent dans la même rue (*« j'ai fait des prouesses de cadrage »*), une seule prise par plan. Il transfère la pellicule seize millimètres sur cassette vidéo et entreprend le montage.

« A priori, je visais le marché vidéo de langue espagnole, explique Rodriguez. *J'envisageais trois* Mariachi. *J'en aurais ensuite rassemblé quelques extraits sur une « bande de démonstration » que j'aurais fait circuler pour trouver de quoi financer un vrai premier film, à la manière de* Sexe, mensonge et vidéo *ou* Reservoir Dogs. *Je ne me doutais pas que le film serait vu dans les salles. »*

Le débutant se rend ensuite à Los Angeles pour tenter de vendre *El Mariachi* à la télé hispanique. Il en profite pour faire parvenir une ébauche de bande-annonce à l'une des plus grandes agences artistiques de Hollywood, ICM. *« Les agences reçoivent ce genre de cassettes tous les jours; il faut simplement oser et connaître au moins un nom »*, dit Rodriguez. Les chaînes et les éditeurs vidéo hispaniques refusent *El Mariachi*. Mais ICM prend Rodriguez sous son aile et, pour « vendre » ce nouveau client, fait circuler la cassette dans les studios. Le jeune homme est très vite approché par des représentants de Disney, TriStar, Paramount et Columbia. Prenant tout le monde de vitesse, cette dernière signe avec lui un contrat de deux ans en tant qu'auteur-réalisateur. Rodriguez suggère un remake (en anglais) d'*El Mariachi*. La chose est assez rare pour être signalée : c'est le studio qui, au contraire, préférera exploiter le film en espagnol. Toutefois, la Columbia teste d'abord le film dans les festivals.

A la fin de l'été 1992, le film, dont le montage et le mixage ne sont pas tout à fait terminés, fait un triomphe aux festivals de Telluride et de Toronto. Les critiques s'entichent de l'homme, du conte de fées, et du film. On évoque les noms de Hitchcock, de Sergio Leone, de Spielberg (celui de *Duel*), de George Miller *(Mad Max ?)* et Sam Peckinpah. *« Le film va très vite parce que nous avons tourné très vite. Quant aux ralentis, ils sont moins dus à l'influence de Peckinpah, que je connais mal, qu'au fait qu'il me fallait aboutir à un film d'une heure et demie, si je voulais le vendre. »*

Convaincue, la Columbia distribue donc *El Mariachi* qui connaît le succès. Pour son prochain film, Robert Rodriguez disposera de... 5 millions de dollars. Intrigue différente mais même personnage, *« un peu comme Clint Eastwood dans les premiers Sergio Leone; le premier, je l'aurai fait pour une poignée de dollars; le prochain, pour quelques dollars de plus »*.

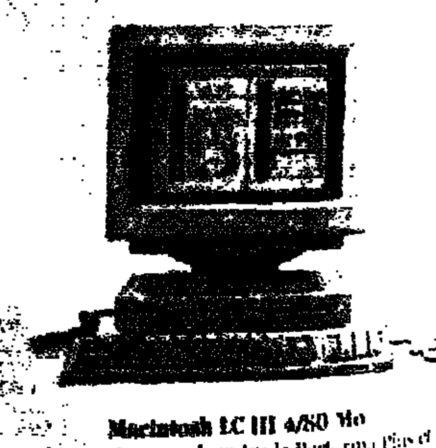
Le *Mariachi* distribué aux Etats-Unis par la Columbia et présenté au Festival de Deauville n'est cependant pas tout à fait celui tourné pour 7000 dollars, Rodriguez le souligne lui-même. *« 7 000 dollars, c'est le coût de la bande vidéo que j'ai emportée à Los Angeles. Il m'aurait fallu 20 000 dollars de plus pour monter le film en seize millimètres. »* Après l'accord avec la Columbia, la copie originale en seize milimètres a été gonflée en trente-cinq milimètres, le montage peaufiné, le son travaillé, la couleur nettoyée, étalonnée. Coût total de l'opération : 100 000 dollars. Auxquels s'ajoutent un million de dollars – pour la seule promotion !

Mais la légende d'*El Mariachi* a la vie dure, ce qui commence à agacer. A rebours de Hollywood qui se sert du gigantisme de ses budgets pour vendre ses superproductions, les films indépendants affichent leur pauvreté. *Les Lois de la gravité*, de Nick Gomez ? 38 000 dollars. *Straight out of Brooklyn*, de Matti Rich ? Financé par une collecte de fonds auprès des auditeurs d'une station de radio noire. Par une sorte de *« snobisme à rebours*, écrit Caryn James dans le *New York Times*, ces films « [acquièrent] *leur propre cachet. (...) Une sorte de chic de la misère, porté comme une Légion d'honneur, qui en ferait des sujets plus nobles sinon meilleurs, que leurs riches cousins »*. Après tout, grommelle-t-on, le spectateur paie le même prix pour un Spielberg que pour un film bout de ficelle.

Il n'en demeure pas moins, rétorquait Dave Kehr dans le *Chicago Tribune*, que les *« indépendants* [qui, pour lui vont de Rodriguez à Altman, en passant par Neil Jordan] *semblent désormais les seuls dépositaires de ce qui reste d'ambition artistique... »*. Le milieu indépendant est également un vivier pour Hollywood, toujours à l'affût d'un nouveau Soderbergh. Certains réalisateurs débutants jouent d'ailleurs ouvertement la carte du « film portfolio », démonstration d'un talent prêt à se mettre aux ordres des grands studios. Ces œuvres, si habiles soient-elles, ne relèvent que des figures imposées. D'autres cinéastes préfèrent écouter leur voix intérieure. Ce sont les plus intéressants. Souvent issus de minorités, ils voudraient réformer un système extraordinairement étroit. Ces cinéastes ne sont pas de purs cinéphiles, contrairement à Rodriguez. Ils voudraient filmer des univers sociaux ignorés par la grosse production et cherchent l'argent nécessaire auprès d'organisations indépendantes, et parfois à l'étranger.

HENRI BÉHAR

Lire la suite page 24.



LE 19e FESTIVAL DE DEAUVILLE

NOUVELLE DONNE A HOLLYWOOD

LE JEU DES CHAISES MUSICALES

Retour de Ted Turner, réactivation de MGM/UA par le Crédit lyonnais, montée en puissance de Polygram dans l'industrie du cinéma, rachat de Merchant-Ivory et de Miramax par Disney, l'industrie américaine du cinéma est entrée en phase de changement accéléré.

EN cette fin d'été, Hollywood s'est donné le frisson grâce à Heidi Fleiss. En criant haro sur cette jeune et jolie entrepreneuse, responsable présumée d'un réseau de call-girls haut de gamme – et détentrice supposée d'un carnet d'adresses aussi bien fourni que la liste des nominations aux Oscars, l'industrie du cinéma se livrait à l'une des cérémonies expiatoires qui permettent à Hollywood de se refaire une santé morale. Les commentateurs patentés de la communauté (éditorialistes de la presse professionnelle ou du *Los Angeles Times*) ont vu dans l'affaire Fleiss la liquidation des derniers restes des années 80, celles de l'argent facile et des mœurs dissolues.

Mais, très vite, l'attention de l'industrie cinématographique s'est détournée de cette histoire croustillante : en ce moment, Hollywood traverse une série de turbulences qui changeront durablement la configuration de l'industrie cinématographique américaine. L'événement le plus marquant en a été le retour de Ted Turner. Le fondateur de CNN s'est doté des moyens de ses ambitions – la contruction d'une nouvelle major – avec l'achat de Castle Rock et de New Line Cinema. Parallèlement, le Crédit lyonnais faisait savoir qu'il ouvrait une ligne de crédit de 400 millions de dollars à la MGM/UA, que la banque française a acquise après une longue saga juridico-financière. Enfin, Paramount et Disney annonçaient que leurs rythmes de production allaient s'élever à des hauteurs stakhanoviennes. D'autres géants de la communication – Canal + et Bouygues pour la France, Polygram pour les Pays-Bas – ont entrepris depuis quelque temps de prendre pied à Hollywood. Quant au mastodonte allemand Bertelsmann, il a retardé son entrée à Hollywood après avoir un temps envisagé d'acquérir New Line. Mais ce n'est sans doute que partie remise.

Ces grandes manœuvres se font les yeux fixés sur une nouvelle ligne bleue : celle des 500 chaînes de télévision. Les avancées technologiques – et plus particulièrement la diffusion numérique, par câble ou satellite – vont rendre possible la multiplication à l'infini des programmes disponibles à domicile, programmes qu'il faudra nourrir. Il faut quand même relativiser les bouleversements actuels. Depuis sa naissance, l'industrie du cinéma américain est dans un état de flux perpétuel. Comme le fait remarquer Michael Kuhn, qui dirige Polygram Film Entertainment : *« Si, en 1980, on avait annoncé que, avant la fin de la décennie, trois des majors passeraient sous contrôle étranger et que la plupart des autres changeraient de propriétaire, personne n'y aurait cru. »* C'est pourquoi Michael Kuhn, sujet britannique, dirigeant d'une société néerlandaise implantée aux Etats-Unis, est convaincu que l'émergence de nouveaux acteurs est inéluctable.

Au premier rang des candidats, Ted Turner. En 1986, le fondateur de CNN avait brièvement racheté la Metro Goldwyn Mayer, le temps de dépouiller la major de son prestigieux catalogue (musicals, films bibliques de Cecil B. De Mille, dessins animés de *Tom et Jerry*...) afin d'alimenter ses chaînes câblées. Cette fois, l'époux de Jane Fonda semble décidé à jouer à fond le jeu du cinéma. Castle Rock, la société de production qu'il a rachetée pour une centaine de millions de dollars, est l'une de ces petites structures construites autour d'une équipe créative, dont le réalisateur Rob Reiner. C'est le cadre idéal pour développer des projets prestigieux à moyen budget comme *Des hommes d'honneur*, drame militaro-judiciaire qui a connu un succès certain l'an passé.

New Line vient compléter ce dispositif. A l'origine société de distribution, la compagnie s'est peu à peu impliquée dans la production, participant au financement de projets de série B peu coûteux et rapidement rentables, dont les plus fameux furent les séries des *Griffes de la nuit* et des *Tortues Ninja*. New Line est également devenu un des grands de la distribution vidéo aux Etats-Unis. Reste à pénétrer dans le club très fermé des *blockbusters*, les films qui génèrent des centaines de millions de dollars de chiffre d'affaires, comme cette année *Jurassic Park* ou *le Fugitif*. Les récentes difficultés financières de Carolco, la firme qui avait produit les deux derniers *Rambo* et *Terminator 2*, témoignent de l'extrême difficulté qu'il y a à s'installer durablement dans ce domaine si l'on ne dispose pas de l'assise d'une major.

Autre prétendant au titre, Polygram. Multinationale du disque, la firme néerlandaise a pris le pas sur ses rivaux dans la course aux acquisitions de labels indépendants : A&M, Island, Barclay en France, et, tout récemment, Motown. Mais le dernier boom de l'industrie musicale, dû au CD, est terminé depuis 1990. *« Nous avons estimé que les perspectives de croissance étaient meilleures dans l'industrie cinématographique »*, explique Michael Kuhn. Depuis 1992, Polygram Film Entertainment construit patiemment son édifice.

Parmi ses fleurons, Gramercy, une société de distribution spécialisée dans les films ciblés, qu'il s'agisse de productions « d'art » ou de films destinés aux minorités comme *Posse*, le western rap de Mario Van Peebles. Polygram s'est également associé à Interscope, société comparable à Castle Rock et qui avait produit, pour le compte de Disney, *Cocktail* et *la Main sur le berceau*, c'est-à-dire des *high concepts movies* (films dont l'idée centrale tient en une phrase qui servira d'argument marketing). Michael Kuhn fait aimablement remarquer qu'il a payé 30 millions de dollars pour acquérir 51 % d'Interscope, contre les 100 millions de dollars déboursés par Turner pour Castle Rock.

Turner et Polygram ont adopté une stratégie de groupe, multipliant les petites structures spécialisées, ce qui permet de maintenir le niveau de décision au niveau le plus bas possible, d'éviter la dictature du goût d'une poignée de chefs de studio. Cette stratégie a été élaborée dans l'industrie du disque, plus particulièrement par Steve Ross, le patron de Warner, récemment disparu, qui avait mis au point le triumvirat Warner/Elektra/Atlantic, chaque label étant dirigé par une forte personnalité et gardant une identité propre. Ces structures diversifiées permettent également de mieux répondre à la nécessaire augmentation du nombre de films produits. Les majors commencent à le comprendre, à commencer par Disney. En 1989, Jeffrey Katzenberg, président de la division cinéma de Disney, mettait le holà à la course aux cachets, et inaugurait une ère d'austérité.

En décembre dernier, le même Katzenberg rachetait la société Merchant/Ivory, dont la production haut de gamme *(Howard's End, Chambre avec vue...)* n'est pas exactement la spécialité de la firme aux grandes oreilles. Et, en juillet, Katzenberg acquérait Miramax, l'un des plus gros distributeurs indépendants des Etats-Unis, dont les fondateurs, les frères Weinstein, ont obtenu 60 millions de dollars. Comme d'habitude dans ce genre de transaction, les Weinstein, forts du récent succès de *The Crying Game*, sont restés en place. Moins que le catalogue de Miramax, c'est leur savoir-faire que Disney a acquis.

Reste à savoir quelles seront les conséquences à moyen terme de cette affluence de nouveaux acteurs dans le jeu hollywoodien et, surtout, de cet afflux d'argent frais. Ancien dirigeant de la Paramount, Frank Mancuso vient d'être nommé à la tête de la MGM/UA par le Crédit lyonnais. Les deux majors avaient été réunies par le millionnaire Kirk Kerkorian. Depuis, la MGM ne rugissait plus que faiblement et United Artists n'était plus qu'un label sans produit. Frank Mancuso a décidé d'accélérer la mise en route de projets sous l'égide du lion, mais aussi de ressusciter UA, dont la résponsabilité a été confiée à John Calley, un ancien de la Warner. La conduite des affaires quotidiennes de la MGM est placée sous la responsabilité de Michael E. Marcus, jusqu'ici l'un des principaux dirigeants de CAA, la plus grande agence artistique américaine, dont le président, Michael Ovitz, conseille le Crédit lyonnais dans la conduite de ses affaires hollywoodiennes. Le rôle ambivalent de CAA est contesté par les autres agences, et inquiète les autres majors... quand elles ne font pas elles aussi appel à la puissance d'intervention d'Ovitz. Alan Ladd Jr (le fils de l'acteur), son prédécesseur, aurait reçu 10 millions de dollars pour compenser la rupture de son contrat. Si MGM/UA reprenait vie, l'équilibre actuel serait encore modifié. Frank Mancuso n'a fait aucun mystère de ses intentions de débaucher scénaristes, réalisateurs et acteurs. Nouvelle hausse de la demande, qui risque de faire une fois de plus flamber les prix.

Il faudra laisser la poussière retomber avant d'entrevoir la physionomie du nouveau Hollywood. Contrairement aux précédentes manches de la partie de chaises musicales qui oppose les majors, il se pourrait que, au lieu de procéder par élimination, on ajoutât quelques joueurs. Il en faudra bien pour alimenter en images 500 chaînes.

THOMAS SOTINEL

Pour beaucoup de dollars en plus

Suite de la page 23.

Dans *Just Another Girl on the IRT*, présenté à Deauville, la réalisatrice Leslie Harris suit l'une de ces adolescentes noires que l'on croise souvent dans le métro new-yorkais, fortes en gueule et hautes en couleur, arrogantes et invincibles. Des personnages, un univers que Hollywood a généralement ignorés, à l'exception de John Singleton, dans *Poetic Justice*, sorti cet été aux Etats-Unis. Leslie Harris vient de la publicité. Pour réaliser son premier film, elle emprunte à tous ses amis, sollicite le concours de l'iconoclaste Michael Moore (*Roger and Me*) et de la romancière Terry McMillan, et finit par rassembler 130 000 dollars. C'est assez pour tourner son film aux trois quarts, en treize jours. Mais pas pour éviter la panne sèche. Miramax, l'un des grands distributeurs indépendants (depuis racheté par Disney) lui permet de le terminer.

Leslie Harris cumule les handicaps : femme (l'industrie comporte peu de réalisatrices), noire (aucune cinéaste afro-américaine n'a jamais signé de contrat de longue durée avec un grand studio). Ni Euzhan Palcy, dont *Une saison blanche, et sèche*, produit par la MGM, ne fut pas suivi d'un de ces *« house deals »*, contrats maison non exclusifs, par lesquels les studios s'attachaient les services des artistes à la fin des années 80. Ni Julie Dash, dont *Daughters of the Dust* connut un succès critique aux Etats-Unis. Ni même l'actrice-danseuse Debbie Allen, malgré les centaines d'épisodes de *Fame* ou de *China Beach* qu'elle réalisa pour la télévision. Sans doute parce qu'il n'y a pas de Noirs parmi les cadres supérieurs de Hollywood, les films concernant la communauté afro-américaine se ramènent toujours à la même vision : violence, guerre de gangs, toxicomanie, sida. Quelles que soient les qualités de chaque film, l'accumulation de *Boyz n'The Hood* de John Singleton, de *Menace II Society*, de Allen et Albert Hughes, et de *Strapped* de Forest Whitaker (présenté à Deauville) tend à enfermer les cinéastes noirs dans un ghetto thématique. Et quand se présente un sujet « noir » qui sort de ces normes, la biographie de Tina Turner, par exemple, c'est à un Blanc, anglais de surcroît, qu'on en confie la réalisation. Le cas de Forest Whitaker est exemplaire à plus d'un titre. Il fait partie de la poignée d'acteurs noirs qui ont réussi à ouvrir la brèche, décrochant des rôles qui échappent aux stéréotypes raciaux. Whitaker (*Charlie Bird Parker* chez Eastwood) fut l'adjoint de Robin Williams dans *Good Morning Vietnam*, un joueur de billard dans *la Couleur de l'argent*, de Scorsese, le soldat anglais enlevé par l'IRA dans *The Crying Game*. Financée par la chaîne câblée HBO, *Strapped* est sa première réalisation. Certes, on y parle de gangs et de trafic d'armes (Whitaker a grandi dans le quartier de Watts à Los Angeles), mais le scénario de Dena Kleinman, une journaliste du *New York Times*, est surtout la description de la transformation d'un homme paisible en être de violence. La réalisation est simple, mais rigoureuse, et profondément juste. Whitaker, qui vient d'entreprendre sa deuxième réalisation, *4*, sur une ligne d'autobus de Los Angeles, s'apprête à passer un contrat multifilms avec une *major*. Quand les grands studios partent à la pêche chez les indépendants, ils préfèrent ramasser dans leurs filets un homme orchestre : acteur-réalisateur, producteur-réalisateur, auteur-producteur-réalisateur. Ecole de la liberté de filmer, le cinéma indépendant peut devenir, aussi, un gage de rentabilité.

HENRI BÉHAR



Ariyan Johnson
dans « Just Another Girl on The IRI ».



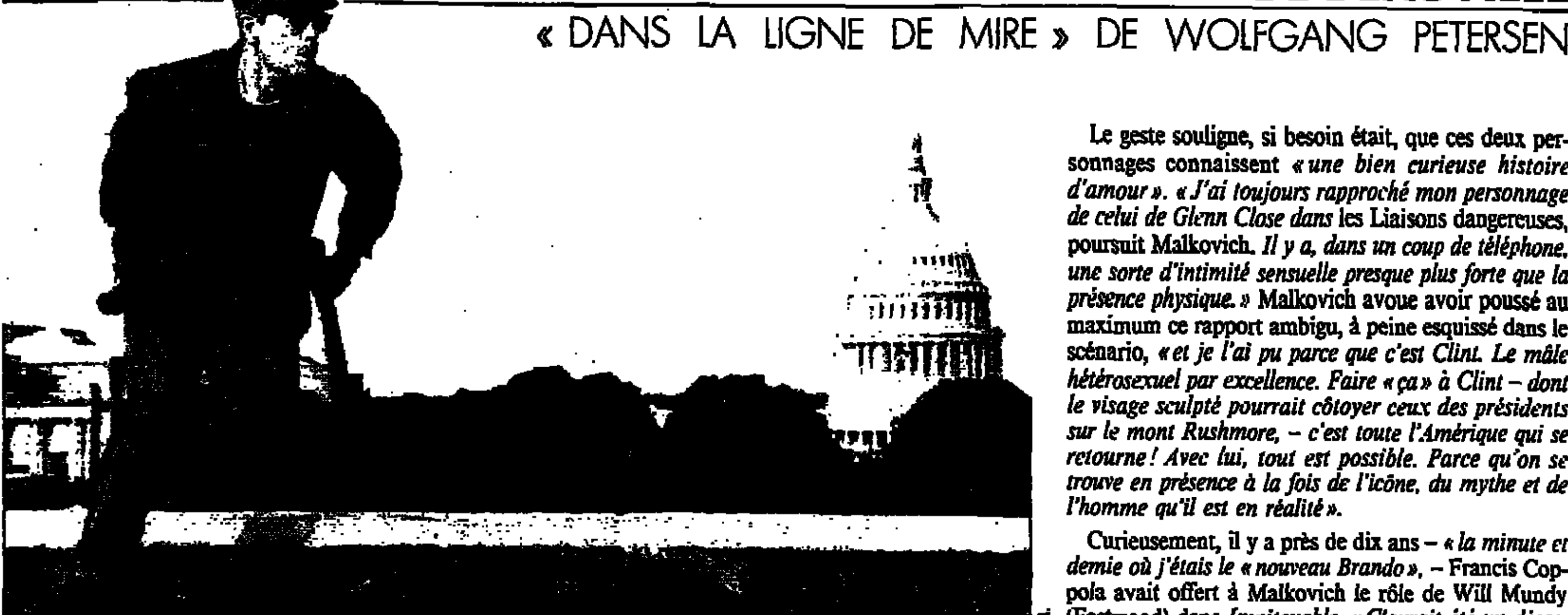
MALKOVI
L'HOMM
CAMÉLE



Dans les ru
de Brookly

LE 19e FESTIVAL DE DEAUVILLE

« DANS LA LIGNE DE MIRE » DE WOLFGANG PETERSEN



John Malkovich

D.R.

MALKOVICH L'HOMME CAMÉLÉON

Il peut tout jouer, il aime tout jouer, les séducteurs et les salauds, les faibles et les forts, au théâtre, au cinéma, à la télévision. John Malkovich n'a pas encore quarante ans, et déjà le Festival de Deauville lui consacre un hommage. Cela ne semble pas l'impressionner. Moins en tout cas que Clint Eastwood, son partenaire de « Dans la ligne de mire ».

UNE enclave cossue dans East Hollywood. Une maison immense, que John Malkovich a entièrement décorée d'accessoires rapportés d'Europe, d'Inde, de Chine ou du Maroc : sa femme Nicole fut l'assistante de Bertolucci sur *le Dernier Empereur* et *Un thé au Sahara*. A travers les couloirs se déroule une partie de cache-cache entre ses deux enfants, que le francophile Malkovich a prénommés Amandine et Loewy, *«comme dans Raymond»*. Sur une table de jardin, une invitation à une projection de *Short Cuts*, de Robert Altman, avec qui Malkovich a fait ses débuts au cinéma : *« De la figuration dans* un mariage. *J'ai passé tout l'été à lire dans un salon du troisième étage et réussi à n'être que dans un seul plan. A la limite, je considère le film d'Altman comme une bourse d'études offerte par Hollywood. »*

Acteur-metteur en scène de Harold Pinter, Sam Shepard ou George Bernard Shaw à Broadway, Londres, Chicago (cofondateur de la compagnie Steppenwolf en 1976 ou il fit ses débuts), dirigé, au cinéma, par Roland Joffé (*la Déchirure*), Robert Benton (*les Saisons du cœur*), Steven Spielberg (*l'Empire du soleil*) ou Paul Newman (*la Ménagerie de verre*). Hors compétition à Venise, *Dans la ligne de mire*, de Wolfgang Petersen, sera le clou d'un cycle que lui consacre, quelques jours plus tard, le Festival de Deauville. N'ayant pas encore quarante ans, Malkovich sera ainsi le plus jeune récipiendaire d'un hommage généralement réservé aux Esther Williams de l'âge d'or.

Travaillant sans cesse, Malkovich connaît en moyenne quatre ou cinq *« aventures dramatiques »* par an. Au cinéma, bien sûr, au théâtre – toujours membre actif de Steppenwolf, il montera l'an prochain *Libra*, d'après Frank de Lillo – et à la télévision. Présenté à Deauville, *la Mort d'un commis voyageur*, réalisé par Volker Schlöndorff d'après Arthur Miller, fut, aux Etats-Unis, considéré comme une « dramatique » de prestige, tout comme *l'Ouest, le vrai*, de Sam Shepard, *Old Times*, de Harold Pinter, ou *Heart of Darkness (Au cœur des ténèbres)* d'après Joseph Conrad, que le metteur en scène Nocholas Roeg vient de terminer, pour le câble. John Malkovich qualifie cette approche « Nietzschéenne » d'*« exceptionnellement étrange, ce qui me convient très bien »*.

Etrange un aussi, son rôle. Déterminé à assassiner le président des Etats-Unis, il s'en ouvre à Clint Eastwood, un vétéran des services secrets (« le dinosaure », disent ses collègues), un homme rongé, depuis trente ans, de n'avoir pu, par son hésitation, intercepter la balle qui tua le président Kennedy. Très vite, s'installent entre eux des rapports...étranges. Au cours d'une des rares scènes où les deux hommes se rencontrent (presque tout se passe par téléphone), suspendu au toit et retenu par Malkovich d'une main, Eastwood lui pointe, de l'autre, son Magnum en pleine figure. Une lueur coquine dans le regard, Malkovich en mord goulûment le canon.

Le geste souligne, si besoin était, que ces deux personnages connaissent *« une bien curieuse histoire d'amour »*. *« J'ai toujours rapproché mon personnage de celui de Glenn Close dans* les Liaisons dangereuses, poursuit Malkovich. *Il y a, dans un coup de téléphone, une sorte d'intimité sensuelle presque plus forte que la présence physique. »* Malkovich avoue avoir poussé au maximum ce rapport ambigu, à peine esquissé dans le scénario, *« et je l'ai pu parce que c'est Clint. Le mâle hétérosexuel par excellence. Faire « ça » à Clint – dont le visage sculpté pourrait côtoyer ceux des présidents sur le mont Rushmore, – c'est toute l'Amérique qui se retourne ! Avec lui, tout est possible. Parce qu'on se trouve en présence à la fois de l'icône, du mythe et de l'homme qu'il est en réalité »*.

Curieusement, il y a près de dix ans – *« la minute et demie où j'étais le « nouveau Brando »*, – Francis Coppola avait offert à Malkovich le rôle de Will Mundy (Eastwood) dans *Impitoyable*. *« Ç'aurait été un désastre. Ce sujet, qui est aussi une réflexion sur le vieillissement, avait besoin de Clint, de tout ce qu'il est, de tout ce qu'il a fait. Moi, je tiendrais plutôt du voyageur sans bagages. »*

A commencer par le physique. Un portfolio de Malkovich au fil des ans serait un festival de perruques et de faux nez dont *Dans la ligne de mire* présente à lui seul un florilège. *« Je suis très pointilleux là-dessus. Un look détermine, de manière insurmontable, l'impression que l'on donne, j'aimerais presque pouvoir travailler mon visage à l'ordinateur. Dans les séquences où je porte dent en or et perruque blonde aux cheveux longs un peu clairsemés, je me suis collé un petit herpès sur la lèvre. Peu de gens le verront, mais l'inconfort qu'il procure sera perçu, presque inconsciemment. Il n'y a rien de plaisant à passer deux heures par jour au maquillage, mais après cela facilite le travail. »*

Quels que soient la perruque et le nez, les personnages incarnés par Malkovich ont tous un regard (dans *la Déchirure*, il est photographe) ou une absence de regard (dans *les Saisons du cœur*, il est aveugle). *« Il a des yeux morts »*, dit une réplique de *Dans la ligne de mire*. Dans la vie comme au cinéma, Malkovich a un regard opaque, capable, en un instant, de devenir scalpel. *« Parce que je reste neutre, au point mort, aussi longtemps que je le peux »*, explique-t-il.

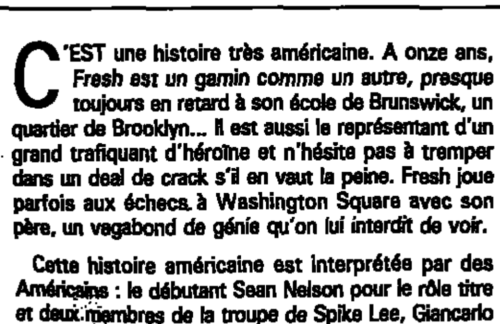
Voguant vers les 100 millions de dollars de recettes, *Dans la ligne de mire* est, jusqu'ici, le film le plus commercial pour Malkovich, comédien généralement considéré comme un chouchou de l'intelligentsia. De là à le dire vendu... *« Quand, il y a quatre mois, avant la sortie américaine – et le succès – du film, Neil Jordan et Steve Wooley m'ont apporté un superbe scénario intitulé* Jonathan Wild, *pour lequel ils n'arrivaient pas à trouver de financement. Je leur ai suggéré de s'adresser à une star, Tom Cruise, Kevin Costner, Mel Gibson ou Richard Gere.*

» Pouquoi blâmer un « Hollywood stupide et vénal qui ne pense qu'à l'argent ». *Oui, Hollywood ne pense qu'à l'argent, pourquoi ajouter* « stupide » *et* « vénal » ? *C'est un business, un point, c'est tout.*

» Je n'éprouve aucune amertume vis-à-vis de Hollywood. Au contraire, j'y suis bien traité. L'important, me semble-t-il, est de n'être pas naïf. Si on arrive à glisser un peu d'art dans son travail, tant mieux. On ne peut le faire qu'en contrebande ? Ça n'en sera pas forcément moins efficace. »

H. B.

Dans les rues de Brooklyn



C'EST une histoire très américaine. A onze ans, *Fresh est un gamin comme un autre*, presque toujours en retard à son école de Brunswick, un quartier de Brooklyn... Il est aussi le représentant d'un grand trafiquant d'héroïne et n'hésite pas à tremper dans un deal de crack s'il en vaut la peine. Fresh joue parfois aux échecs à Washington Square avec son père, un vagabond de génie qu'on lui interdit de voir.

Cette histoire américaine est interprétée par des Américains : le débutant Sean Nelson pour le rôle titre et deux membres de la troupe de Spike Lee, Giancarlo Esposito *(Do the Right Thing)* et Samuel L. Jackson (prix d'interprétation à Cannes pour *Jungle Fever)*. Le film est réalisé par Boaz Yakin (scénariste du *Rookie* de Clint Eastwood) et produit par Laurence Bender *(Reservoir Dogs)*. Vrai film de terroir, *Fresh* pousse le particularisme jusqu'à ne jamais quitter Brooklyn.

Pourtant, l'argent est français, à cent pour cent. Il vient de la société Lumière, que son président, Jean Cazès, présente comme *« la deuxième société française de droits cinématographiques, détentrice d'un catalogue de 2 000 films, dont 1 400 anglo-saxons, représentant, entre autres, 40 % du cinéma anglais »*. Ces films, Lumière les vend à l'étranger ou aux chaînes de télévision. Or il est plus facile de vendre des lots regroupant nouveautés et films anciens. Du coup, *« comme la plupart des sociétés de droits,* [Lumière] *a éprouvé le besoin de financer la production de films pour renouveler son catalogue »*, explique Jean Cazès. Cette « logique industrielle » a conduit la société française à financer des films français *(Ma Saison préférée*, d'André Téchiné, *Toxic Affair*, de Philomène Esposito), espagnols et bientôt anglais. Restait à aborder le territoire américain, *« parce que les films américains font souvent office de locomotive dans la vente d'un lot de films dits étrangers »*.

Jean Cazès divise la production américaine en quatre catégories : la stratosphère, qu'occupent des réalisateurs comme Richard Donner ou James Cameron, des acteurs comme Schwarzenegger ou Harrison Ford. Là se fabriquent *« les films qui coûtent plus de 45 millions de dollars, condamnés au succès dans le monde entier, et je m'en tiens à l'écart »*. Viennent ensuite les films à vedettes entre 25 et 45 millions de dollars, distribués aux Etats-Unis par les grands studios, avec vedettes : *« Là, j'y entre, en participation. »* En projet : *Tom Mix et Pancho Villa* de Tony Scott, sur un scénario d'Oliver Stone ; *West with the Wind*, de Roger Donaldson, sur la vie de l'aviatrice Beryl Markham. La troisième catégorie, celle des budgets entre 6 et 25 millions, *« le mi-chemin, généralement dangereux, je n'y touche pas »*.



Sean Nelson dans « Fresh ».

D.R.

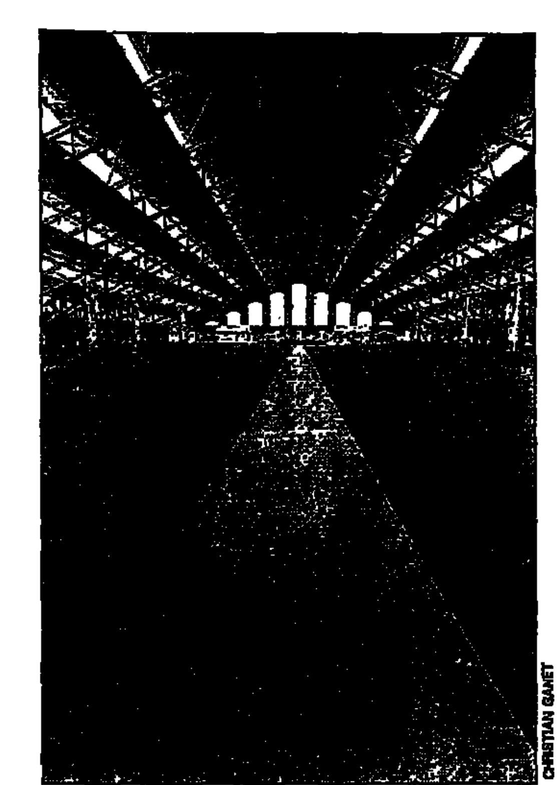
Avec son budget de 4,5 millions de dollars, *Fresh* entre dans la quatrième catégorie, celle du film indépendant. Ancien producteur, Jean Cazès n'a pas voulu d'une coproduction avec des partenaires américains : *« Le partage se serait fait à 75-25 ; ils auraient gardé l'exploitation en territoire américain, où le film trouvera plus évidemment son public, et nous aurions eu le reste du monde, où le succès est plus hypothétique. »* Si on a le coup de foudre, poursuit-il, pourquoi ne pas s'investir tout à fait ?

D'autant que *« la configuration de ce projet était presque européenne : un producteur, un auteur-réalisateur, un scénario »*. C'est la force du scénario que lui présente Laurence Bender, producteur encore auréolé du succès de *Reservoir Dogs*, qui a convaincu Cazès *de prendre pour la première fois le risque de tourner un* film avant d'avoir trouvé un distributeur. La stratégie se révélerait payante : au vu des premières scènes, les grands distributeurs indépendants américains ont lancé les enchères, et *« leurs propositions initiales couvriraient déjà le coût du film »*. Jean Cazès et Laurence Bender envisagent de présenter le film à l'état de *« work in progress »* au prochain Festival de Sundance (réservé au cinéma indépendant), puis, peut-être, de tenter l'aventure cannoise.

H. B.

BIENNALE DE LYON/ART CONTEMPORAIN

« ET TOUS ILS CHANGENT LE MONDE »



CHRISTIAN GANET

La Halle Tony-Garnier

« ...
et tous ils changent le monde
mais un livre n'est pas assez
ni une grève
ni un baiser
ni une langue dans le fabuleux
trou du cul du monde
c'est pourquoi on parle tant
d'unité
qui est une graine de poésie
et un sens probable de Dieu. »

Julian Beck
(extrait d'un poème paru dans la revue « Luna-Park », nº 8/9, 1986).

L'INVENTION DES AVANT-GARDES

« Et tous ils changent le monde », tel est le titre de la deuxième Biennale d'art contemporain de Lyon, qui ouvrira ses portes au public le 3 septembre dans la Halle Tony-Garnier, qui pourrait contenir, dit-on, deux ou trois cathédrales. Où, en l'occurrence, sont présentées les œuvres d'une cinquantaine d'artistes, morts et vivants, du genre rebelle aux formes d'art traditionnelles. Et qui disposent chacun d'un espace spécifique dans un parcours non convenu de l'art du vingtième siècle. Avec, pour enfoncer le clou, Dada comme cheval de bataille.

LA Biennale d'art contemporain de Lyon risque de déranger. Pour bien des raisons. La première, c'est qu'elle ne correspond pas à ce que l'on attend généralement d'une Biennale d'art contemporain : un panorama de l'actualité artistique, national ou international. Et cela quand on pourrait bien en avoir besoin, plus que dans la décennie passée où rien (enfin pas grand-chose) de ce qui se faisait n'échappait au marché, aux musées, aux centres d'art. Contrairement à aujourd'hui, où le manque d'argent devient cruel.

Deuxième raison, cette Biennale présente des formes d'art qui ne sont pas facilement acceptées en tant que tel, et même que d'aucuns enverraient volontiers au panier, donnant raison à cet individu qui, tout récemment au Carré d'art de Nîmes, a uriné dans la *Fountain* de Marcel Duchamp, pour ensuite la casser un peu. Pas grave, il y en a d'autres ! Troisième raison, dans cette Biennale de Lyon, il est fortement question d'avant-garde, terme qui n'a plus cours, et même pas des avant-gardes respectées qui alimentent les histoires de l'art françaises : du cubisme aux abstractions géométriques ou lyriques, en passant par le surréalisme, pour lequel, ces temps-ci, semble se manifester un regain d'intérêt. Les avant-gardes évoquées à Lyon, ce sont tout particulièrement Dada et Fluxus. Dada dont on ne retient souvent que le versant négatif, destructeur, anti-art. Même chose pour Fluxus, mouvement néodadaïste, auquel on ne reconnaît généralement pas de nouveauté, et que l'on taxe de fumisterie, sinon de débilité.

Et si, contrairement à ce qu'on croit, ces avant-gardes-là avaient lancé, brassé, des idées fraîches, ouvert plutôt que fermé des portes, et construit plutôt que détruit ? C'est l'ambition de cette Biennale que de vouloir le montrer. Thierry Raspail et Thierry Prat, du Musée d'art contemporain de Lyon, les patrons de la Biennale, ont invité à la rescousse Marc Dachy, spécialiste justement de Dada, un des rares chercheurs en France à travailler sur les relations mal connues entre dadaïstes et constructivistes (1), et à considérer l'apport constructif de Dada. C'est à lui que l'on doit l'élaboration « historique » de l'exposition, le principe de retenir des artistes qui ont accompagné leur création de textes théoriques (alimentant le catalogue), les rapprochements proposés entre écrivains et artistes. Aux deux Thierry, on doit surtout le choix des artistes d'aujourd'hui. A eux trois, ils ont conçu un parcours qu'ils qualifient de « référentiel », proposant tout un jeu de ponts entre les œuvres, laissant à chacun le soin de dégager les filiations directes ou indirectes, des préoccupations communes aux artistes du vingtième siècle.

Pas n'importe quels artistes. Ceux qui – le titre de la Biennale l'indique – *« changent le monde »*. Le monde de l'art, à défaut de pouvoir changer le monde tout court. Pas n'importe quelles préoccupations. La Biennale ne retient en effet pas les avant-gardistes les mieux acceptés, ceux qui comme Mondrian ou Pollock ont fait reculer les limites de la peinture tout en sauvant le tableau. Mais ceux qui en sont sortis pour s'emparer de l'objet, de l'espace quotidien, du mouvement, de la lumière naturelle ou électrique, de la pellicule, du cinéma et de la télévision, tous les autres langages que celui du pinceau ou de la gouge. De ceux qui ont assemblé les couleurs, les mots, les sons, les images et, passant par-dessus toute hiérarchie, toute classification des genres et des productions, ont fait sauter des barrières, de sorte que l'art, au lieu de se racornir, a, tout au long du vingtième siècle, élargi son champ. Un champ de liberté, illimité.

Mais ce n'est pas de l'art, dira-t-on, y compris dans les milieux avertis, où le désir de paix et non d'agitation, de création fondée sur des valeurs permanentes l'emporte souvent. Où domine un désir de beaux-arts et non de choses incertaines produite par cette engeance qui depuis Duchamp, accusé d'être le père de tous les vices (de forme) de l'art du vingtième siècle, occupe le terrain. Parce que le monde ne tourne pas rond ? Et que l'art doit rassurer ? On remarquera à Lyon que c'est justement parce que le monde ne tournait pas rond que les artistes ont bougé. Avec cette idée d'un rôle à jouer dans la société ? Ne serait-ce que pour l'alerter ?

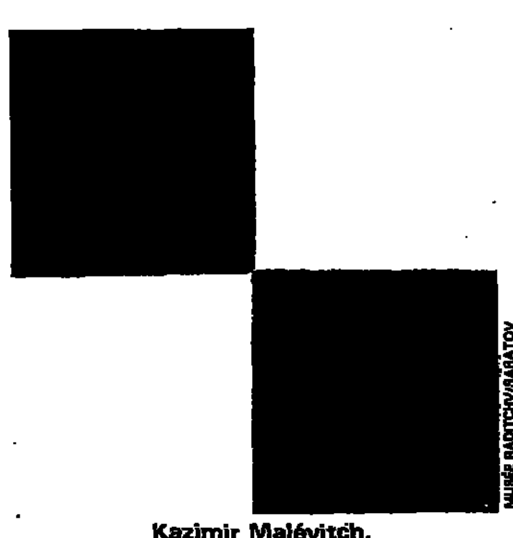
La Biennale n'a pas l'ambition de se promener dans une histoire suivie des avant-gardes clandestines, de Dada à Fluxus et de Fluxus à on ne saurait trop dire quoi aujourd'hui où il n'y a plus de nom pour qualifier les rébellions, devenues individuelles. Mais elle nous montre la voie, justement depuis Duchamp. Et depuis Malévitch et depuis Schwitters, chacun pouvant représenter une attitude limite, Duchamp l'inventeur du *ready-made*, qui a fait tant d'adeptes, par rapport à l'objet d'art, Malevitch, auteur du carré noir, par rapport à la peinture, et Schwitters par rapport à la vie. Des limites que les générations suivantes se sont ingéniées à dépasser : d'Yves Klein à James Turrell, de Joseph Beuys à Robert Filliou, d'Asger Jorn à Jean-Michel Basquiat, les rares peintres admis à Lyon, parce que pouvant s'inscrire dans la lignée des sauvages, des insoumis, de Dubuffet et de l'art brut. Ainsi Adolf Wölfli, dont l'œuvre se déroule au début du siècle, en asile psychiatrique, constitue l'une des entrées de la Biennale.

De la Grande Halle Tony-Garnier, les férus de peinture-peinture risquent de sortir déçus, ou congestionnés. Puisque l'un de ses propos est de mettre en évidence qu'on peut faire de l'art aujourd'hui avec tout et n'importe quoi. Ce qui est certes problématique, mais réjouissant. Après une décennie toute tournée vers la médiatisation des artistes et peu propice aux considérations sur le sens de la création, cette Biennale de Lyon, qui nous balance des créateurs parmi les plus indisciplinés du vingtième siècle, des agitateurs, des activistes « engagés » dans l'art et dans la vie, invite à poser quelques questions.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) *Qu'est-ce que Dada ?* Écrits de Theo Van Doesburg présentés par Marc Duchy. Editions l'Echoppe 1992.

★ *Et tous ils changent le monde*, Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 67007 Lyon. Tél. : 72-40-26-26. Du 3 septembre au 13 octobre. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Nocturne jusqu'à 22 heures les mardis, vendredis et le samedi 18 septembre. Entrée : 30 francs ; tarif réduit : 20 francs ; gratuit jusqu'à 18 ans. Possibilité de carte permanente pour toute la durée de l'exposition : 50 francs (en vente à la maison de Lyon, place Bellecour, et à la Halle Tony-Garnier). Navette : départ de la place Bellecour toutes les heures, à partir de 12 heures ; dernier départ à 18 heures (21 heures les mardis et vendredis) ; retour assuré (10 francs). Catalogue : 350 francs.



MUSÉE RADITCHEV/SARATOV

Kazimir Malévitch, « quatre carrés », 1915

Propos sur une naissance

Dada est né à Zurich, en 1916, au Cabaret Voltaire où se retrouvaient des poètes et des artistes qui avaient horreur de la guerre : Hugo Ball, Tristan Tzara, Richard Huelsenbeck, Marcel Janco, Hans Richter, Jean Arp, Sophie Taeuber...

Jean Arp
(extrait de *On my Way, 1948*)

« A Zurich, désintéressés des abattoirs de la guerre mondiale, nous nous adonnions aux Beaux-Arts. Tandis que grondait dans le lointain le tonnerre des batteries, nous collions, nous récitions, nous versifiions, nous chantions de toute notre âme. Nous cherchions un art élémentaire qui devait, pensions-nous, sauver les hommes de la folie furieuse de ces temps. Nous aspirions à un ordre nouveau qui pût rétablir l'équilibre entre le ciel et l'enfer. Cet art devint rapidement un sujet de réprobation générale. Rien d'étonnant à ce que les « bandits » n'aient pu nous comprendre. Leur puérile manie d'autoritarisme veut que l'art lui-même serve à l'abrutissement des hommes.

» La Renaissance a appris aux hommes l'exaltation orgueilleuse de leur raison. Les temps nouveaux avec leurs sciences et leurs techniques les ont voués à la mégalomanie. La confusion de notre époque est le résultat de cette surestimation de la raison. Nous voulions un art anonyme et collectif. Voici ce que j'écrivis à propos d'une exposition que nous fîmes en 1915 à Zurich : *« Ces œuvres sont construites avec des lignes, des surfaces, des formes et des couleurs. Elles cherchent à atteindre par-delà l'humain, l'infini et l'éternel. Elles sont un reniement de l'égotisme des hommes... Les mains de nos frères au lieu de nous servir comme nos propres mains étaient devenues des mains ennemies. Au lieu de l'anonymat il y avait la célébrité et le chef-d'œuvre, la sagesse était morte... Reproduire c'est imiter, jouer la comédie, danser sur la corde raide... »* ■

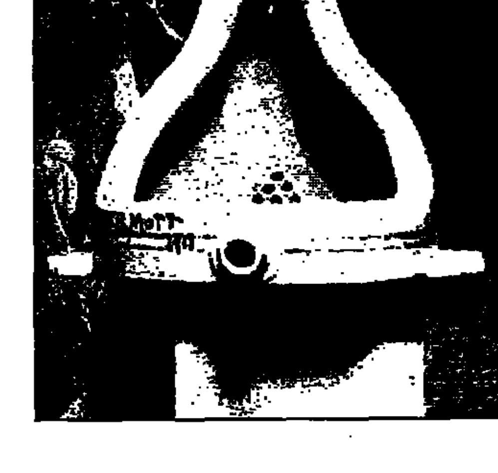
Tristan Tzara
(extrait de *Manifeste Dada*, 1918)

« Ainsi naquit Dada d'un besoin d'indépendance, de méfiance envers la communauté. Ceux qui appartiennent à nous gardent leur liberté. Nous ne reconnaissons aucune théorie. Nous avons assez des académies cubistes et futuristes : laboratoires d'idées formelles. Fait-on l'art pour gagner de l'argent et caresser les gentils bourgeois ? Les rimes sonnent l'assonance des monnaies et l'inflexion glisse le long de la ligne du ventre en profil. Tous les groupements d'artistes ont abouti à cette banque en chevauchant sur diverses comètes. La porte ouverte aux possibilités de se vautrer dans les coussins et la nourriture ». ■



FRANÇOIS POIVRET

Jean Arp, bois gravé pour « Cinéma calendrier du cœur abstrait maisons » de Tristan Tzara (1920).



« Fountain » de R. Mutt, alias Marcel Duchamp. L'authentique urinoir photographié par Alfred Stieglitz en 1917 (archives Marc Dachy).

Objet à propos

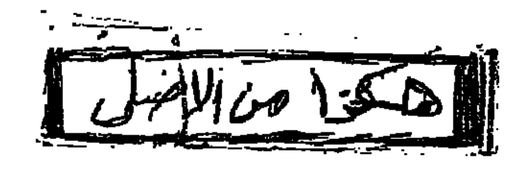
Daniel Buren est l'un des invités de la Biennale, pour laquelle il a réalisé une œuvre in situ *où le miroir se révèle un outil ouvrant quantité de perspectives. Une façon d'élargir le champ de la création, après maintes réflexions sur l'espace de l'art et le lieu d'exposition. Dans les années 70, il a beaucoup écrit à ce sujet, prenant notamment l'exemple de l'urinoir de Duchamp.*

Daniel Buren (extrait de *Repères*, 1970)

« a) Prenons un urinoir quelconque ou identique à celui choisi par Duchamp, mettons-le dans un musée ; il devient œuvre d'art et même, par extension, un Duchamp (mais ceci n'est qu'un détail anecdotique, ce qui est important c'est qu'il se charge d'une autre signification).

» b) Reprenons l'urinoir exposé par Duchamp et replaçons-le dans les urinoirs publics. Il n'est plus rien qu'un urinoir sans plus ni moins de valeur esthétique ou marchande que les vingt-cinq autres qui l'entoureint. Or, durant le transport d'un urinoir, d'une pissotière, au musée, ce n'est pas l'urinoir en tant qu'objet, matériellement, qui a changé. C'est bien « le même » qu'on voit. Mais il est sorti de son contexte – et la boucle est bouclée, – de la même façon que la « pomme » de Cézanne l'était, et il n'est pas plus « réel », malgré les apparences, que la « pomme » peinte.

» La raison de cela est que l'endroit où cet urinoir vient d'être mis (le musée, la galerie ou tout autre lieu artistique défini) remplit la même fonction que le support ou tableau pour la « pomme ». La « pomme » est reçue à l'intérieur de la toile, l'urinoir à l'intérieur du musée. Le cadre de la représentation s'est élargi. Ce qui a changé, c'est le cadre où est vu cet objet, le contenant. Cette constatation, pour n'avoir pas été clairement vue ou analysée jusqu'ici, est l'une des causes essentielles des censures qui s'opèrent depuis les Questions de Cézanne, de la possibilité de faire dire n'importe quoi – en fait ce que veut l'idéologie dominante – à tout ce qui est présenté à l'intérieur d'un musée/galerie. Le contenu faisant écran très subtilement au contenant. Peut-être le musée, la galerie sont-ils indispensables (indissociables) à une œuvre quelle qu'elle soit, mais alors qu'ils soient clairement perçus comme tels, c'est-à-dire impliqués dans l'œuvre elle-même présentée. Le musée est ignoré au profit de l'œuvre, alors que celle-ci n'existe que par le musée. Alors, l'entreprise de Duchamp se révèle ; nous avons déjà vu que les objets qui ont été choisis avaient un style unique. De plus, ils vont apparaître maintenant composés, automatiquement, dans la pièce où ils seront présentés, exposés, et deviendront l'un des éléments décoratifs (représentation) de ce nouveau grand tableau/support qu'est la galerie, le musée. » ■



KURT SCHWITTERS ET ROBERT FILLIOU CONSTRUCTIONS

DU MERZBAU AU POÏPOÏDROME

Le besoin de construire peut travailler les artistes les plus prompts à détruire les idées et les formes en place. On le voit même chez les dadaïstes, sinon en France, en tout cas en Allemagne, où ils ont des amis parmi les constructivistes. Kurt Schwitters en est un formidable exemple, avec son Merzbau, une maison qu'il a réalisée dans les années 20, à l'intérieur de sa propre maison. On le voit à nouveau chez certains membres de Fluxus. Comme Robert Filliou, auteur, avec son ami Joachim Pfeufer, du Poïpoïdrome.

DE Kurt Schwitters, ce qu'on connaît le mieux ce sont les assemblages de bouts de bois et les collages magnifiques faits de tickets de tramway, enveloppes et autres morceaux de papier de tous les jours. On peut savoir de lui, grâce à des publications récentes, qu'il a beaucoup écrit : des manifestes, des articles, des récits, des poèmes, qui ont paru dans des revues d'avant-garde au cours des années 20. Et qu'il est l'auteur de l'*Ursonate*, un poème abstrait modulé comme une partition, écrit, sinon immédiatement vocalisé, dans la foulée des essais phonétiques de Raoul Hausmann, un ami dadaïste.

Par contre, on ne sait pas souvent grand-chose du Merzbau de Hanovre, (Schwitters signait Merz toute sa production), son grand œuvre pourtant. Pour la bonne raison qu'il a été détruit par les bombardements pendant la seconde guerre mondiale. Mais existent des photos, des descriptions, notamment de Hans Richter, et une reconstitution forcément inexacte, qui a été faite en 1988 pour le Sprengel Museum de Hanovre.

Qu'est-ce que le Merzbau ? En fait la transformation, au cours des années 20, de l'atelier-appartement de Schwitters, soit son espace vital *sis* dans un quartier résidentiel de Hanovre, en une œuvre d'art. Soit le premier cas d'œuvre réellement habitée par un artiste, et non d'artiste habité par une œuvre. On ne pouvait imaginer plus grande fusion de l'art et de la vie ! Qui fait un peu penser à un autre cas, récent celui-là, qui n'est pas évoqué à Lyon : celui de Jean-Pierre Raynaud, « constructiviste » à sa façon, qui récemment a fait voler sa maison de carreaux blancs en éclats, et dont des morceaux sont exposés au CAPC de Bordeaux.

Le Merzbau, symptomatique d'une certaine tendance à l'individualisme et au repli, peut faire figure de contre-proposition en regard des projets de société des constructivistes, pour qui restructurer le cadre de vie collective, y mettre de la couleur, de la clarté, de la transparence, devait servir à changer le monde. Et des réalisations du Bauhaus. C'est d'abord un édifice à usage personnel, quant au calme... les photos, la reconstitution, font penser à une architecture expressionniste, ou aux décors de cinéma de Fritz Lang, couleurs en plus. Objets intimes en plus. Comme un bout de cravate de Theo Van Doesburg, un crayon de Mies Van der Rohe, une mèche de cheveux de Hans Richter, un soutien-gorge de Sophie Taeuber, un flacon d'urine de Schwitters... que Schwitters avait logés d'abord dans les creux et les bosses d'une colonne *in progress*, comme toute la maison, au point qu'il dut en crever le plafond pour permettre à cet arbre de vie de se développer naturellement.

Né en 1887 à Hanovre, Kurt Schwitters, traumatisé par la démolition, en 1901, du petit jardin où il cultivait des roses et des fraises, est immobilisé deux ans, période pendant laquelle il s'ouvre à la poésie et à l'art. Il réalise ses premières peintures, des paysages au clair de lune en 1906, étudie l'art à Dresde entre 1909 et 1914, expose à Hanovre à partir de 1911. Déclaré inapte au service en 1917, il devient dessinateur industriel, et commence à avoir de l'audace. Il passe à l'abstraction, et l'année suivante se lance dans le collage et la poésie, après avoir rencontré Jean Arp et Raoul Hausmann. Puis il invente le MERZ, en 1919, publie *Anna Blume*, qui le rend célèbre. Mais il n'est pas intégré au cercle Dada, alors qu'il le mérite, parce que son air bourgeois ne plaît pas à Huelsenbeck. Mais il a des amis, à la fois du côté de Dada et du constructivisme, et, en 1922, il est invité par Theo Van Doesburg au congrès de Weimar qui réunit des participants appartenant aux deux mouvements. Après quoi il fera des tournées Dada en Hollande, avec Van Doesburg, artiste-architecte hollandais passant généralement pour un esprit sérieux, sauf peut-être aux yeux de Mondrian, le puritain du Stijl, qui n'a pu admettre son goût de l'oblique, et probablement ses glissades du côté de Dada.

Dans les années 20, Schwitters, en bon avant-gardiste, aura débordé d'activité, ramassé, coupé, collé, assemblé mots et papiers, édifié sa maison, créé la revue *MERZ* (en 1923). Par la suite il deviendra moins productif. Il est vrai que le cours des événements ne lui facilitera pas les choses. Il devra fuir l'Allemagne nazie, en 1937, et s'installera à Oslo, où il entreprendra de construire un nouveau Merzbau. Puis il ira en Angleterre, à Londres de 1941 à 1945, et dans la région des lacs. Où il meurt en 1948.

Robert Filliou (1927-1987), qui s'est reconnu des affinités électives avec Schwitters, Duchamp et d'une manière générale avec tous ceux qui remettent en question les fondements de la pensée et de l'art, a opéré sur de nombreux terrains. Ceux de la Résistance, d'un militant du PCF, d'un employé de chez Coca-Cola, d'une communauté bouddhiste tibétaine, en Dordogne, juste avant de mourir, et, plus largement, ceux de Fluxus. Avec, comme il se doit, un côté pas sérieux à prendre en considération, ses œuvres étant souvent des propositions poétiques pour penser la vie autrement. On lui doit de nombreux tableaux-reliefs bricolés avec des bouts de ficelle, des planchettes et des crochets, une installation légère des plus réussies, *« Musique télépathique n° 5 »* (1976-1978) faite d'un cercle de pupitres auxquels sont fixées des cartes à jouer (Musée national d'art moderne), et quelques projets grandioses : celui d'une *République géniale*, pour le développement du génie humain, et le *Poïpoïdrome*, un centre de *« création permanente »*, *« optimiste »* et d'*« inutilité publique »*.

Le *Poïpoïdrome* tire son nom de « poïpoï », une formule qui conclut les échanges de politesses entendus quelque part en Afrique. Comment va ton cousin ? Comment va ta vache ? Comment va ta maison ? Poïpoï, c'est un bâtiment carré de 24 mètres de côté, ouvert à tous, constitué de différentes salles à fonctions spécifiques (bibliothèque, salles de jeux poétiques...), dont la dernière, la plus importante, est une arène, avec des sièges autour d'un œuf gigantesque, le « poïpeuf », où *« on médite, on absorbe, on conçoit »*.

G. B.

★ *Kurt Schwitters, MERZ.* Ecrits choisis et présentés par Marc Dachy. Editions Gérard Lebovici, 1990.

★ *Kurt Schwitters*, par Jean-Christophe Bailly. Editions Hazan, 1993.


CHRISTIAN GANET

Le « Merzbau » de Kurt Schwitters, construction tenant stylistiquement du cubo-futurisme et de l'expressionnisme, a envahi progressivement, dans les années 20, l'intérieur de son appartement de Hanovre (reconstitution).

HOMMAGE AU FONDATEUR DE FLUXUS

MACIUNAS L'AGITATEUR

George Maciunas a été à Fluxus ce que Tristan Tzara a été à Dada. La Biennale de Lyon lui rend hommage, après celui rendu au poète. Hommage concrétisé, dans la Halle, par des photographies de Peter Moore, témoin du foisonnement des activités artistiques à New-York à partir de la fin des années 50. Et, dans le catalogue, par un texte du cinéaste Jonas Mekas à propos de l'œuvre de Maciunas au cinéma. La Biennale présente par ailleurs un ensemble de films Fluxus, la version la plus complète de la Fluxfilm Anthology réunie par Mekas et son équipe.


PETER MOORE

George Maciunas en costume pour le « Flux Deck » (jeu de cartes Fluxus), sa dernière pièce, chez lui, à New-Marlborough, Massachusetts, en 1978.

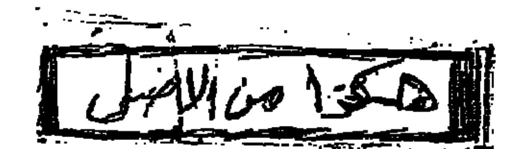
SI à l'origine de Dada il y a des poètes, à l'origine de Fluxus, qui éclot à New-York autour de 1960, il y a des musiciens et leur proie : la musique aléatoire de Stockhausen. Qui s'intéressent aux bruits de la vie, au concert que peut faire quelqu'un croquant une pomme, aux coupures de sons, traitent le son comme Dada le mot, avec beaucoup d'aaaléas, pourrait-on dire. John Cage, auteur en 1952 de *4'33" de silence*, en est une clef. Il a une classe à la New School for Social Research (New-York, 12e Rue), où se croisent compositeurs (Richard Maxfield y enseigne aussi) et artistes (Poons, Segal, Dine, plus ou moins assidus).

George Maciunas (1931-1978), Lituanien d'origine, qui avant de débarquer à New-York a vécu les camps de réfugiés et les bombardements de Berlin, est pour sa part diplômé d'histoire de l'art et de musicologie. Il suit la classe de Maxfield, où il rencontre le compositeur californien La Monte Young, qui l'introduit dans l'avant-garde. C'est un étonnant personnage dont l'esprit d'entreprise est flagrant. On le voit tour à tour, ou simultanément, financer un orchestre de musique Renaissance, jouant sur des copies d'instruments anciens qu'il importe d'Europe de l'Est en même temps que des conserves ; travailler à plein temps comme designer chez Knoll ; tenir une galerie 925, Madison avenue, la galerie AG, où il organise conférences et performances (c'est sur l'invitation à l'une d'elles, au printemps 1961, qu'apparaît pour la première fois l'appellation Fluxus) ; écrire, éditer et contribuer à répandre Fluxus, de Copenhague à Paris.

Lors d'un séjour de deux ans en Europe, de 1961 à 1963, Maciunas est surtout en Allemagne, où le terrain est bien préparé pour accueillir la flopée de concerts qu'il programme et accompagne de conférences-manifestes. A Cologne, l'atelier de l'artiste Mary Bauermeister, qui épousera Stockhausen, est un point de rencontre des chercheurs de nouveautés ; les actions se multiplient à la galerie Haro Lauhus, avec notamment Nam June Paik, l'« Européen de Corée » (connu outre-Atlantique pour avoir un jour, devant de nombreux témoins, dont Merce Cunningham, coupé la cravate de Cage), qui, lui aussi, se passionne, un temps, pour la musique indéterminée, avant de devenir un grand manipulateur de moniteurs et d'images vidéos. A Düsseldorf, la galerie 22, depuis 1958, organise des concerts Cage, et Joseph Beuys mène déjà une réflexion sur la créativité.

De retour à New-York à l'automne 1963, le relais étant pris par le Yam Festival de George Brecht et Robert Watts, Maciunas peut se consacrer à la production de projets d'objets, de films, de publications, à des actions *« contre la culture impérialiste »*, et au prix de vraies bagarres, au cours desquelles il perd un œil, à la mise sur pied de coopératives d'immeubles dans Soho. Entre 1967 et 1969, il restaure sept entrepôts, des *Cast Iron Buildings*, y installe chauffage, ascenseurs, planchers, qui sont gérés très démocratiquement. C'est au rez-de-chaussée de l'un d'eux que John Mekas fait fonctionner sa cinémathèque. Maciunas tentera aussi d'organiser une « île Fluxus » sur l'île de Ginger, dans les îles Vierges, et un « nouveau Bauhaus » dans la campagne du Massachusets. Il a voulu vraiment changer le monde.

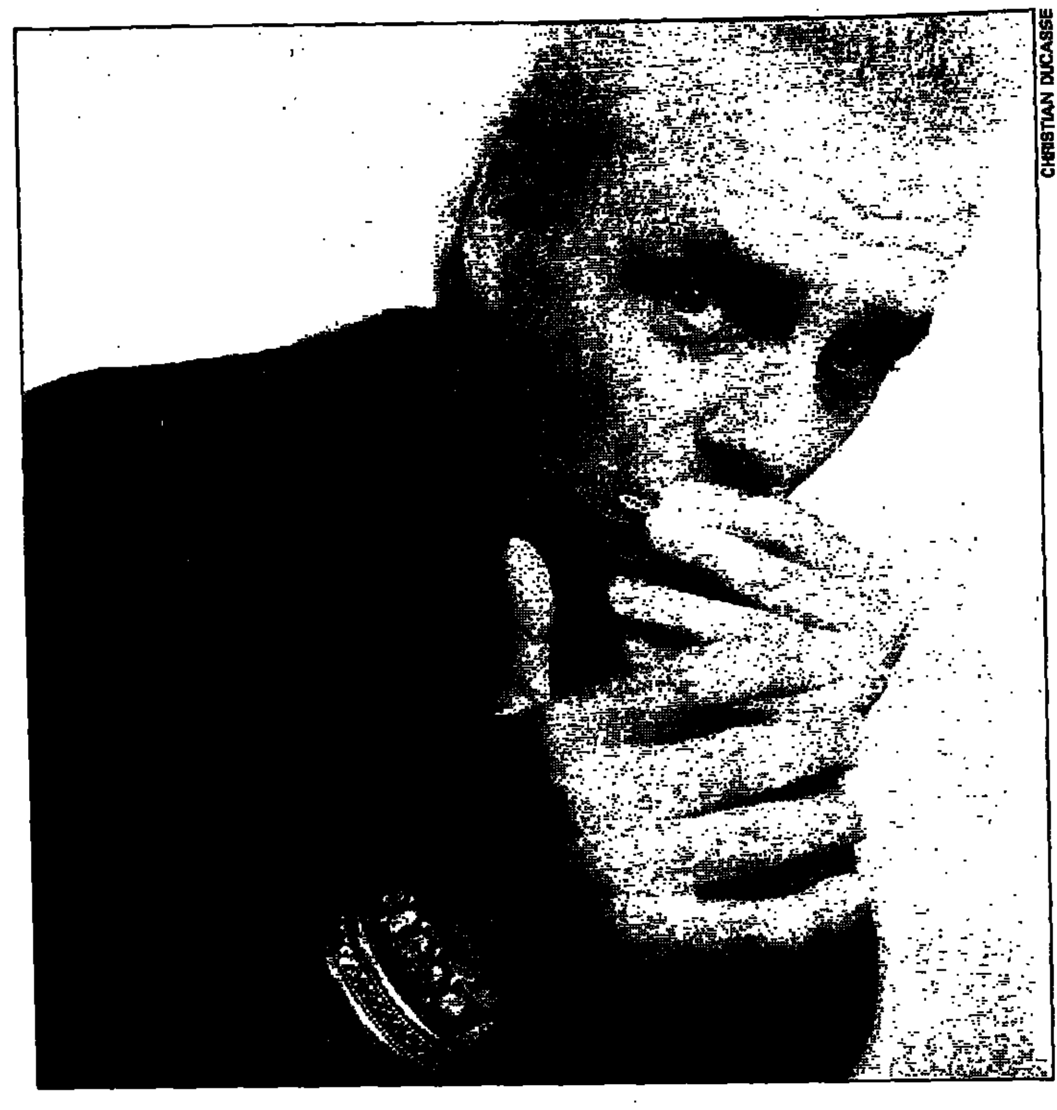
G. B.



JAZZ

ENTRETIEN AVEC L'HARMONICISTE JEAN-JACQUES MILTEAU

PASSION PUDIQUE


CHRISTIAN DUCASSE

Musicien essentiel au son de l'époque, Jean-Jacques Milteau est de tous les disques et de tous les festivals. Il vient d'escorter Michel Jonasz dans sa tournée estivale. Tous les mardis, on peut l'entendre, lui qui est un « accompagnateur exemplaire », à l'Utopia, dans ses œuvres. Il se définit comme « un joueur de blues » à « l'harmo », plus que comme un bluesman.

« On dit couramment « l'harmo » ?

– Oui, très usuellement ; les anciens n'aiment pas beaucoup ce diminutif ; ils se sentent dépréciés, mais « l'harmo » s'est imposé. Et s'agissant du style que je représente on dit « l'harmo blues ». Le blues c'est une histoire en cours, c'est un style et peut-être un style de vie. En ce sens je me sens plutôt « joueur de blues » comme dit Michel Jonasz dont je viens d'assurer la première partie. On ne sera jamais des « bluesmen », pas plus que les jeunes Noirs d'Amérique d'ailleurs.

– Comment devient-on harmoniciste de blues ?

– Le plus naturellement du monde. Mais à la vérité, c'est très bizarre comme métier. Je ne sais pas si c'est homologué. De l'accordéon on dit que c'est le piano du pauvre, alors l'harmonica, je n'ai pas besoin de faire un dessin. Môme, je n'ai jamais imaginé vivre de la musique. Au début il y a le plaisir très simple de se joindre aux autres, de jouer avec le voisin qui gratte un peu de guitare ; ensuite, les premiers sons, on t'appelle, tu fais l'affaire, puis, passés les premiers cachets, le doute s'installe, tu te demandes si c'est bien normal, tu ne connais rien de la musique, et pour finir ça devient très drôle. D'autant que la seule justification, c'est le plaisir que tu peux donner.

– C'est parfois impressionnant ?

– C'est évidemment impressionnant et comique. La première fois que j'ai fait l'Olympia avec Bill Deraime, j'ai eu une sorte de trac, la seule fois de ma carrière d'ailleurs. J'ai senti le même type d'anxiété légère qu'en jouant avec Yves Montand qui m'appelait *« fiston »*. C'est tout de même un des artistes que j'admirais le plus, le seul qui était déjà célèbre quand j'étais enfant, depuis trente ans.

» J'avoue que jouer de l'harmonica à l'Opéra de Paris, c'est un grand moment qui me fait rire en douce. C'était à l'occasion de la soirée des « Enfoirés » montée par Goldmann.

» Jouer avec Jonasz, à deux mètres cinquante de Steve Gadd, l'un des plus célèbres batteurs américains du moment, c'est un choc. D'un autre côté, je ne pratique pas d'autres instruments et je ne sais faire que ça, et encore. Alors, je finis par trouver cette situation normale. Si on commence à se prendre la tête avec un harmonica comme avec un violoncelle, ça ne tourne plus très rond. « L'harmo », c'est « l'harmo », pas plus, pas moins, difficile de la ramener avec ce petit truc. Et pour autant, il contient toute la musique du monde. J'appelle ça une passion pudique.

– D'où vient la passion pudique ?

– De rien, de nulle part, d'ailleurs. J'ai dû acheter mon premier Marine Band, « l'harmo » diatonique le plus populaire de chez Hohner, celui des marins et des bluesmen, en 1964 ou 1965, parce que c'était l'instrument le plus accessible et que j'aimais Dylan, les Stones, Charlie McCoy, le blues, mais aussi tous les dérivés folkeux, Hugues Aufray, etc. Il y a un aspect exotique, anticulturel, primaire. D'une certaine façon, c'est un instrument péjoratif. Je viens de Paris, treizième arrondissement, avec encore, dans mon adolescence, l'esprit des fortifs et de la zone, il n'avait pas disparu, tout cela forme un tout.

» J'ai commencé par reproduire ce que j'entendais. Au début des années 60 je fréquente le Centre américain du boulevard Raspail, les « bœufs » du jeudi organisés sans sono par Lionel Rocheman, je cherche tous les disques « fin de matrice » à huit francs chez Gibert, je suis fou de Sonny Boy Williamson, Sonny Terry, et surtout de Little Walter.

» Quand je pense qu'à Bourges, Sonny Terry a fait la première partie du spectacle de Bill Deraime avec qui je jouais ! Sonny Terry en première partie, quelle misère...

» En 1970, à une époque où les voyages n'étaient pas très organisés, j'ai quitté le tri postal de nuit où je travaillais, pour vivre de petits boulots et d'« harmo » à New-York. Quand l'avion s'est posé j'ai vraiment senti un sacré coup d'émotion. J'aimais Nashville, le folk, la country music, ça marchait assez bien. Par la suite j'ai joué dans un orchestre de bal en Allemagne. C'est une formation sur le tas.

– L'instrument a été mis au point en Allemagne ?

– Oui, et c'est à mourir de rire, car ça fait vraiment partie de son histoire. Hohner, le facteur, est installé à Trossingen, en Forêt-Noire. Ils n'ont aucune idée du développement de leur instrument. Dans le bureau il n'y a que des affiches et des photos d'artistes allemands, et encore, Allemands du sud. Ils sont persuadés d'avoir mis au point un modèle exclusif pour la musique traditionnelle souabe. Ils ignorent tout du blues et de la country music. Ils vendent deux millions de Marine Band par an aux Etats-Unis, leurs filiales dominent partout le marché, mais ils ne savent pas à quelles fins : en France par exemple, 120 000 harmonicas sur les 200 000 vendus chaque année viennent de Hohner France. Mais en Allemagne ils se comportent exactement comme s'ils diffusaient un jouet. Ce qui n'est pas loin d'être le cas, d'ailleurs.

– Est-ce que c'est une technique difficile ?

– Pas du tout, c'est un truc d'autodidacte, c'est un instrument de tradition orale, très physique, très pneumatique, complètement détourné. En blues par exemple, on arrive aux meilleurs effets en prenant comme base l'aspiration. La tonique est aspirée. L'instrument est pris à l'envers, en somme. C'est ainsi que l'on peut altérer les notes et reconstituer tous les degrés sur un instrument diatonique où ne figure pas la gamme chromatique.

» Au chromatique, l'instrument à piston qui dispose de trois ou quatre gammes complètes, les types se sont échinés à jouer du classique comme des fous. Ça n'a pas grand sens. C'est même assez absurde, mais c'est possible. Au lycée, on a tous connu un virtuose extrême. C'était l'époque du Tour de France de l'harmonica, avec concours, classements et championnat. Albert Raisner, Claude Garden, Larry Adler étaient des techniciens très impressionnants.

» En jazz il y a des interprètes incroyables comme Toots Thielemans évidemment, il est sans doute le plus connu, mais aussi Howard Levy qui joue des thèmes très complexes de Monk au diatonique.

– Quel est le critère du jeu et du plaisir ?

– L'émotion. Jouer bien ou jouer mal à l'harmonica ça n'a pas beaucoup de signification. Dans le blues il n'y a pas de virtuoses : cela n'a pas le moindre intérêt. Le tout, c'est d'atteindre la note cherchée, l'émotion. Impossible de tricher, même sur deux notes, c'est là, ou ça n'y est pas. Point final. Et c'est moins facile que ça en a l'air.

» La chance de « l'harmo » c'est qu'il a quitté l'Allemagne à la fin du dix-neuvième siècle, *via* la marine, pile au moment où le blues commençait. C'est, avec la guitare, l'instrument le plus approprié, pas cher, commode, transportable, on l'a toujours sur soi. Et sans trop se tracasser, on peut tirer la note vers l'intervalle inférieur, vers la « blue note » qui caractérise le blues. C'est le seul instrument à note longue que les gens pouvaient s'offrir.

– C'est un instrument parfait ?

– Tout au contraire, c'est une combinaison de pas mal de défauts. L'intérêt de l'harmonica ce sont ses défauts. Si l'on veut la perfection, il vaut cent fois mieux s'acheter un DX 7 ou un sampleur. N'importe quel synthétiseur fera l'affaire. Un diatonique a une gamme complète et deux incomplètes, c'est un instrument biscornu, donc, toute une philosophie de vie : le schéma est nul ; *a priori* on ne peut rien en tirer, et c'est là que tout commence.

» Comme d'habitude la musique noire a su renverser ces défauts, prendre tout à l'envers. Sur « l'harmo » c'est typique, choisir l'aspiration alors que le constructeur favorise l'expiration pour l'accord fondamental, salir le son, l'infléchir, le faire vibrer, tout un art du détournement, de l'ingéniosité, de l'impossible, entre en jeu. On pourrait dire aussi de l'harmonica, qu'en un sens il a inventé le blues. Les mains, la langue, la mâchoire, les lèvres, la colonne d'air, le souffle, c'est la mise en scène même du corps qui respire.

– Où peut-on exercer son talent ?

– N'importe où, partout, dans la rue, en cachette. Le métier, actuellement, consiste à donner une couleur. On l'entend dans la variété, dans les musiques de film ou à la télévision, auprès de tous les chanteurs avec qui j'ai joué, d'Enrico Macias à Renaud, mais il ne faut pas en abuser, car le son est très typé, très présent, il faut le ménager. L'instrument n'est plus perçu comme ringard, c'est déjà ça. Il n'a rien à gagner à imposer une autre légitimité ou à être « reconnu ».

– Quelle est la phrase que vous entendez le plus souvent ?

– Imparable : à la fin de tous les concerts où je raconte un peu de l'histoire de l'instrument et celle du blues : *« C'est extraordinaire ce que vous arrivez à faire avec votre petit instrument. »* En plus, ce n'est pas faux. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

★ 1 CD *Explorer*, Saphir/WMD 192001. 1 CD à paraître en septembre *Jean-Jacques Milteau Live*, Saphir/WMD 192007.

★ *Méthode*, par Jean-Jacques Milteau, avec CD de démonstration, William Guignard éditeur, distribué par Hohner SA 21140 Semur-en-Auxois.

★ En concert les mardis, à partir de 22 heures, à l'*Utopia*, 79, rue de l'Ouest, 75014 Paris. Tél. : 43-22-79-66.

Petite discographie de l'harmonica

Sonny Boy Williamson

The Chess Years

Chanteur et harmoniciste né à Jackson, Tennessee, en 1914, mort à Chicago en 1948. Bluesman le plus important des années 40, il a imposé aux côtés de Big Joe Williams et Big Bill Broonzy ses manières impétueuses et un défaut de prononciation qui le rend irrésistible.

1CD Red Box1/Média 7.

Little Walter

The Chess Years

Né à Marksville (Louisiane) en 1930, mort à Chicago en 1968, Little Walter voit sa carrière prendre forme, après la rue, les petits boulots et les bars, avec Muddy Waters (1948). Pour l'amplification, la diction, le phrasé et l'élégance, il est le grand novateur de l'instrument.

Coffret de 4CD, Red Box5/Média 7.

Junior Wells

It's My Life, Baby

Né à Marion, Arkansas en 1934, dans une famille de fermiers, remplace Little Walter chez Muddy Waters en 1953, s'impose par sa fougue et son intensité (les phrases comme étranglées).

1CD Vanguard 66137-2/WMD.

Big Walter Horton

Little Boy Blue

Né en 1918 à Memphis. Bals, routes, bars, rue, cuisinier, marchand de glace, il remplace Junior Wells chez Muddy Waters en 1954. Souvent en compagnie de Johnny Shines, qu'il a rencontré dans les années 30. Précurseur de l'instrument amplifié.

1CD JSP 208/Média 7.

Toots Thielemans

For My Lady

Né à Bruxelles en 1922, Toots est le plus musicien des harmonicistes « chromatiques ». Longue carrière en cours, dans le jazz, le cinéma, la télévision, aux côtés de Dinah Washington, Quincy Jones, Paul Simon ou Oscar Peterson ; comme compositeur, harmoniciste ou siffleur ; sans jamais une faute de goût ni l'ombre d'une vulgarité.

1CD Gitanes EmArcy 5101133-2/Polygram.

LA SÉLEC

les entrées à Paris

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Le Fugitif

d'Andrew Davis,
avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward, Julianne Moore, Joe Pantoliano.
Américain (2 h 10).

« Victime d'une justice aveugle... », du petit au grand écran, et désormais sous les traits d'une star internationale, le docteur Kimble fuit toujours la police pour prouver son innocence en découvrant le vrai coupable.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Si loin, si proche

de Wim Wenders,
avec Otto Sander, Peter Falk, Horst Buchholz, Nastassja Kinski, Bruno Ganz, Solveig Dommartin.
Allemand, noir et blanc et couleurs (2 h 15).

Wenders retrouve le deuxième ange des *Ailes du désir*, pour un film-retour sur Terre, au risque d'un monde en lambeaux où le regard et les mots, la bonne volonté et la lucidité tentent de tracer *un nouveau chemin.*

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39).

Val Abraham

de Manoel de Oliveira,
avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra, Cecile Sanz de Alba, Rui de Carvalho, Luis Lima Barreto, Micheline Larpin.
Portugais (3 h 07).

Avec *Madame Bovary* en arrière-plan, l'un des plus beaux portraits de femme jamais créés au cinéma, où la force, la douleur et la beauté de l'héroïne donnent naissance à un monde complexe et fascinant.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Paris

L'Homme sur les quais

de Raoul Peck,
avec Jennifer Zubar, Toto Bissainthe, Jean-Michel Martial, Patrick Rameau, Mireille Metellus, François Latour.
Franco-allemand-canadien (1 h 45).

A Haïti au début des années 60, l'installation de la terreur duvaliériste vue par une petite fille.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

La Leçon de piano

de Jane Campion,
avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill, Anna Paquin, Kerry Walker, Geneviève Lemon.
Australien (2 h).

Jane Campion a retrouvé le secret perdu du romanesque spectaculaire, où sentiments, pulsions et éléments naturels conspirent à l'épanouissement d'un lyrisme-grand écran.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42).

Louis, enfant roi

de Roger Planchon,
avec Carmen Maura, Maxime Mansion, Paolo Graziozi, Jocelyne Quivrin, Hervé Briaux, Brigitte Catillon.
Français (2 h 40).

Aux antipodes de la leçon d'histoire une re-création tempétueuse de l'enfance de Louis XIV, à la fois cauchemar, enchantement et parabole.

Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Ma saison préférée

d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga, Jean-Pierre Bouvier, Chiara Mastroianni, Carmen Chaplin.
Français (2 h 05).

Dans les rires et les pleurs, une histoire d'amour entre un frère et une sœur, beaucoup plus troublante qu'un inceste.

Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Métisse

de Mathieu Kassovitz,
avec Julie Mauduech, Hubert Kounde, Mathieu Kassovitz, Vincent Cassel, Tadek Lokcinski, Jany Holt.
Français (1 h 35).

Une comédie de la jalousie au rythme du rap, aux couleurs de la génération des potes, avec la révélation d'un acteur épatant : le réalisateur lui-même.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Moi Ivan, toi Abraham

de Yolande Zauberman,
avec Roma Alexandrovitch, Sacha Iakovlev, Vladimir Machkov, Maria Lipkina, Hélène Laplower, Alexandre Kaliaguine.
Français (1 h 45).

Les tribulations de deux gamins, l'un juif et l'autre pas, dans la Pologne des années 30, en prenant de vitesse *tous les* clichés.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

La Soif de l'or

de Gérard Oury,
avec Christian Clavier, Tsilla Chelton, Catherine Jacob, Philippe Khorsand, Marine Delterme, Bernard Haller.
Français (1 h 26).

Une satire vinaigrée et trépidante de la cupidité qui réunit le cinéaste de *la Grande Vadrouille* et le coscénariste-*interprète des Visiteurs.*

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Tout ça pour ça

de Claude Lelouch,
avec Marie-Sophie L., Vincent Lindon, Gérard Darmon, Francis Huster, Alessandra Martines, Fabrice Luchini.
Français (2 h).

La double hélice des récits croisés d'un trio de pieds nickelés et d'un quatuor de bourgeois en plein marivaudage propulse *le nouveau* Lelouch vers des sommets de bonne humeur.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Un, deux, trois, soleil

de Bertrand Blier,
avec Anouk Grinberg, Marcello Mastroianni, Myriam Boyer, Olivier Martinez, Jean-Michel Noirey, Claude Brasseur.
Français (1 h 44).

Blier dans ses œuvres et Anouk Grinberg en soliste pour un pamphlet délirant contre la misère de l'esprit.

Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Une balle dans la tête

de John Woo,
avec Tony Leung, Waise Lee, Jacky Cheung.
Hong Kong (1 h 35).
Interdit – 16 ans.

Quand le chorégraphe de thrillers ultra-violents affronte le désarroi de l'adolescence balancée en pleine guerre du Viet-nam, cela fait un film aux frontières de la folie, d'une impressionnante puissance.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Les entrées à Paris

Dans les salles de la capitale, l'été aura été clément, avec une forte brise dominante venue de l'ouest. Le bilan global traduit en effet une hausse par rapport à l'année dernière, malgré une mauvaise bourrasque entre le 10 et le 24 août. La remontée, amorcée depuis le début de l'année, se poursuit donc, confirmant une fois de plus que les périodes de crise incitent à se réfugier dans les salles obscures. Mais, comme d'habitude en cette saison, l'embellie a surtout profité à des films américains *(Robocop 3, Made in America, Un jour sans fin, Alarme fatale, Swing Kids,* et évidemment *Bambi)* même si aucun d'eux n'atteint des scores exceptionnels. Première « grosse machine » hollywoodienne de la rentrée, *Last Action Hero* récolte en trois *semaines un 258 000 très* moyen.

Les sorties françaises les plus attendues de l'été ont, elles, connu un triste sort. Et même catastrophique pour *Un crime, retiré de l'affiche au bout de trois* semaines avec seulement 30 000 entrées. Le temps où Delon, filmé par Deray, triomphait avec *la Piscine, Borsalino,* ou *Trois hommes à abattre* est bien loin. Mais Bertrand Blier, attendu comme une valeur sûre de cet été, n'a pas non plus déclenché l'affluence attendue pour *Un, deux, trois soleil,* à moins de 75 000 en quinze jours. Les outsiders tels que *la Cavale des fous, Chambre 108* ou *Je m'appelle Victor* n'ont guère fait d'étincelles, même si *Métisse* ou *Cible émouvante* tiraient vaille que vaille leur épingle du jeu.

Tandis que les Américains connaissaient eux aussi des déboires, avec *Quatre New-Yorkaises, Posse, Nom de code : Nina, Boxing Helena, Un flic et demi, Sidekicks* ou *Denis la malice,* et que la révélation de l'œuvre de John Woo ne faisait pas courir les foules, les résultats les plus favorables aux productions françaises allaient à des films sortis avant l'été. *Les Visiteurs,* évidemment, qui approche les 2,32 millions d'entrées à Paris *en trente et une semaines (et les* 11 millions en France, soit le plus grand succès depuis le début des années 70). Mais aussi *Tout ça pour ça,* qui rejoint le groupe des grands succès de Claude Lelouch avec plus de 520 000 spectateurs en douze semaines. De son côté, *les Nuits fauves* dépassait les 600 000.

Avec trois films à plus de 100 000 entrées, les choses sérieuses ont repris durant la dernière semaine d'août. *A 130 000, la Soif de l'or* occupe la pole position, juste devant *Sliver.* Ils sont suivis par *Hot Shots 2,* à 105 000. Mais dans les statistiques franco-américaines, cela fait à nouveau un avantage aux productions hollywoodiennes. Il faut dire que les deux américains trustent 82 écrans, contre 40 à la comédie de Gérard Oury... et seulement 8 à *l'Homme sur les quais,* qui s'en tire honorablement avec *9 000 spectateurs.* Ce phénomène constant d'invasion des salles par les films de majors est encore aggravé durant l'été : si on ajoute à celles de *Sliver* et de *Hot Shots* les 44 salles de *Last Action Hero* et les 37 de *Denis la malice,* cela fait le tiers des écrans de Paris et de sa banlieue occupés par ces quatre films, quand 101 titres sont à l'affiche.

J.- M. F.

★ Chiffres : *le Film français*


COLL. CHRISTOPHE L

« Haute Pègre », d'Ernst Lubitsch.

Festival

Les rencontres cinéma de Gindou

Pour sa neuvième édition, ce festival midi-pyrénéen itinérant présente plus de cinquante films, courts et longs-métrages, qui seront gratuitement projetés. Thème principal cette année : la découverte du jeune cinéma arménien.

Jusqu'au 4 septembre. Rencontres cinéma de Gindou, 46250 Gindou. Tél : 65-22-89-99.

Reprises

Diamants sur canapé

de Blake Edwards,
avec Audrey Hepburn, George Peppard, Patricia Neal, Buddy Ebsen, Mickey Rooney, José-Luis de Villalonga.
Américain, 1961 (1 h 55).

Un scintillant vaudeville qui met aux prises une jeune femme avide et fofolle, un riche étranger, un écrivain amoureux et la police. Comment cela finira-t-il? Le chat connaît la réponse, Blake Edwards connaît la manière.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Haute Pègre

d'Ernst Lubitsch,
avec Kay Francis, Miriam Hopkins, Herbert Marshall, Charles Ruggles.
Américain, 1932, noir et blanc, copie neuve (1 h 25).

Un couple de monte-en-l'air, une idylle entre le voleur et l'une de ses victimes... et le premier chef-d'œuvre parlant de *Lubitsch.*

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

THEATRE

Spectacles nouveaux

Les Acrobates

**de Tom Stoppard,
mise en scène
de Jean-François Prévand,
avec François Lalande, Sarah Sanders, Yves Pignot, Jean Barney, François Gamard, Cédric Casanova, Olivier Roustan, Valérie Salon, William Soskice et Lorenza Silva.**

Enquête policière burlesque au milieu d'un groupe de gens complètement loufoques.

Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 7 F à 70 F.

L'Eloge de la folie

**de Laurence Février,
d'après Erasme,
avec Laurence Février.**

La Folie est une créature féminine. Elle incarne la fantaisie lucide, la grâce, le rire.

Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, 11e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 19 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 48-06-36-02. Durée : 1 h 10. De 75 F à 150 F.

Personne n'est parfait

**de Joël Cote,
mise en scène de l'auteur,
avec Thierry Devaye, Nathalie Kent, Ariane Dalet, Bénédicte Berthier et Joël Cote.**

Les coulisses du music-hall et celles de l'amour. Les rires et les souffrances d'un travesti de cabaret.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 15. De 98 F à 140 F.

Paris

Là-bas, demain

**de Gaël Grinevald,
Emma Raguin
et Aka N'Dah,
mise en scène
de Serge Iringer,
avec Gaël Grineval, Emma Raguin et Basile Siekoud.**

Trois marginaux, sans lien les uns avec les autres, se rencontrent, se confient, et s'entendent pour partir ensemble.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. A partir du 1 septembre. Du mardi au samedi à 22 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 1 h 15. De 80 F à 140 F.

Munich-Athènes

**de Lars Noren,
mise en scène
de Claudia Stavisky,
avec Aurélien Recoing, Laurence Roy, Roméo Escale et Arlette Balkis.**

Un couple traverse l'Europe du nord au sud, en train. Traverse le passé. S'enferme dans la mémoire d'un autre exode, des ratages, des impuissances et des colères. Un texte rude et deux acteurs exceptionnels.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. 80 F et 110 F.

Passions secrètes

**de Jacques-Pierre Amette,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Pierre Vaneck, Stéphane Freiss, Clothilde de Bayser, Catherine Frot, Jean-Yves Berteloot et Alex Descas.**

Une famille d'intellectuels aisés, infiniment civilisés, chahutée par l'arrivée du mouton noir et de son copain. C'est toujours l'histoire de l'étranger qui vient troubler les eaux calmes de la vie.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 19 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 230 F à 90 F.

Quoi de neuf ? Sacha Guitry

**d'après Sacha Guitry,
mise en scène
de Michel Galabru,
Jacques François
et François Perrot,
avec Anthée Sogno, Nicolas Amelot, Florence Bercovivi, Stéphane Roux et Christophe Luthringer.**

Quelques textes courts d'un auteur qui, régulièrement, revient à la mode.

Cinq Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, 13e. A partir du 3 septembre. Du mercredi au samedi à 23 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 45-80-51-31. Durée : 1 h 30. 50 F et 90 F.

Simone Weil 1909-1943

**de Claude Darvy,
mise en scène
de l'auteur,
avec Danielle Netter, Denis Daniel ou Jean Allain et Claude Darvy.**

La vie d'une jeune fille jolie et intelligente, qui avait tout pour être follement aimée, et s'est détruite pour aimer follement les êtres humains.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 1 septembre. Du lundi au samedi à 18 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 98 F à 140 F.

Danse

Biarritz

Ballet du Théâtre Marinsky

Pour la troisième fois, c'est Biarritz qui ouvre la saison chorégraphique avec son festival « Le temps d'aimer ». La troupe du Marinsky (ex-Kirov) de Saint-Pétersbourg dansera *Arlequinade* de Petipa, *les Sylphides* et *le Spectre de la rose* de Fokine, de nombreux pas de deux et pas de trois de ballets classiques (*la Belle au bois dormant, Esméralda, Gisèle*, etc.), ainsi qu'un extrait du *Faust* de Béjart.

Palais du festival de Biarritz, les 8, 10 et 11 septembre, à 21 heures. 140 F et 200 F. Tél. : 59-22-12-21.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac



ENGUERAND

« Munich-Athènes », mise en scène de Claudia Stavisky, au Théâtre de la Tempête.

MUSIQUE

Classique

Besançon

Troncin

« Le Cantique d'Ezéchias », création

Poulenc

Stabat Mater

**Noëlle Courtis,
Valérie Millot (sopranos),
Annie Kogan (contralto),
Marcel Quillévéré (ténor),
Gilles Ramade (baryton),
Ensemble vocal de Franche-Comté,
Chœur Schutz,
Le Contrepoint,
Orchestre national
du Capitole de Toulouse,
Manuel Rosenthal (direction).**

Le Festival de Besançon ouvre ses portes avec un programme de musique française. Au programme, la création du *Cantique d'Ezéchias*, une pièce d'un jeune compositeur bisontin formé au Conservatoire de Paris et le *Stabat Mater* de Poulenc. L'Orchestre du Capitole sera dirigé par Manuel Rosenthal, un chef haut en couleur, qui est également compositeur. Il prendra soin de la musique de Dominique Troncin, à n'en pas douter.

Le 4. Cathédrale Saint-Jean, 20 h 30. Tél. : 81-80-73-26. De 160 F à 230 F.

Stravinsky

Les Noces

Ohana

Avoaha

**Laurent Conil,
Jay Gottlieb,
Raplin Arzoumanian,
Jacques Raynaut (piano),
Les Percussions de Strasbourg,
Ensemble Musicatreize,
Roland Heyrabedian (direction).**

Roland Heyrabedian consacre sa vie d'artiste à la défense de la musique de Maurice Ohana. Ce n'est pas inutile, puisque ce remarquable compositeur a toujours été tenu à l'écart des programmations officielles pour avoir pris des positions « bourrues » contre les compositeurs officiels. Qu'ils se nomment Boulez ou Messiaen. Et il est temps de découvrir l'œuvre d'un compositeur qui pour avoir été négligé a toujour su intéresser les meilleurs interprètes.

Le 6. Théâtre municipal, 20 h 30. Tél. : 81-80-73-26. 100 F.

La Chaise-Dieu

Cherubini

Requiem « A la mémoire de Louis XVI »

Mozart

Concerto pour flûte, harpe et orchestre

**Marielle Nordmann (harpe),
Jean-Pierre Rampal (flûte),
La Capella de Saint-Pétersbourg,
Polish Chamber Orchestra,
Wojciech Rajski (direction).**

Donné de loin en loin, le *Requiem « à la mémoire de Louis XVI »* composé par Cherubini est une œuvre austère d'une grande beauté. Muti l'a enregistré pour EMI, il y a quelques années. En seconde partie, la tension retombera d'un cran : le *Concerto pour flûte et harpe* de Mozart est une pièce charmante qui fut l'un des tubes discographiques des années 50 et 60. Erato a vendu des tombereaux des différentes versions enregistrées par Laskine et Rampal. Le flûtiste retrouve Marielle Nordmann, qui fut l'élève et l'amie de la grande harpiste française, pour un concert placé sous le signe de l'amitié.

Le 1er. Abbatiale, 21 h 15. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 420 F.

Tchaïkovski

Variations sur un thème rococo
Symphonie n° 6 « Pathétique »

**Orchestre de la Capella
de Saint-Pétersbourg,
Vladislav Tchernouchenko (direction).**

Les orchestres des pays de l'Est déferlent dans la France des festivals, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes aux musiciens français, qui se plaignent d'une concurence qu'ils jugent déloyale dans la mesure où ces formations raflent la mise en pratiquant des tarifs imbattables et en acceptant de se plier à des conditions de travail assez rudes. Tout cela est vrai, mais il faut aussi noter le peu d'empressement que mettent les orchestres français à se produire l'été. C'est ainsi que l'Orchestre national de Lyon a annulé sa participation aux dernières fêtes musicales de Touraine quelques semaines avant que le festival de Richter n'ouvre ses portes. Et puis, il faut aussi reconnaître que les orchestres des pays de l'Est sont souvent d'une qualité remarquable. A vérifier, à la Chaise-Dieu, le 2 septembre, dans un programme russe.

Le 2. Abbatiale, 21 h 15. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 420 F.

Duruflé

Requiem

Bruch

Concerto pour violon et orchestre op. 26

**Krzyaztof Jakowicz (violon),
Chœur et orchestre de la Capella
de Saint-Pétersbourg,
Vladislav Tchernouchenko (direction).**

Les concerts du Festival de la Chaise-Dieu se donnant dans une abbatiale dépendant d'un clergé sourcilleux sur l'utilisation profane des lieux de culte, Guy Ramona, son directeur artistique, est contraint de programmer beaucoup de musique religieuse. Très joué, il y a une trentaine d'années le *Requiem* de Duruflé est encore assez souvent interprété. C'est une chance, car l'œuvre est belle.

Le 5. Abbatiale, 21 h 15. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 420 F.

Rock

Tournées

Smashing Pumpkins (Verve en 1re partie)

Ils viennent de Chicago mais relèvent quand même du phénomène grunge, rythmique poisseuse, guitares au bord du dérèglement. Ce qui distingue les Smashing Pumpkins du reste de leurs confrères : une certaine finesse, un vieux fond romantique. En première partie Verve, groupe britannique que certains considèrent comme une bande d'audacieux expérimentateurs. D'autres ont pleuré d'ennui pendant leurs concerts.

Le 7 septembre, Lyon, le Transbordeur. Le 8, Paris, Elysée-Montmartre.

Festivals

Toulouse

Ça bouge au nord

Le groupe Zebda est au centre de cette manifestation faite par et pour les habitants des cités de la périphérie toulousaine. Mais comme Zebda a de l'entregent, on pourra aussi y voir les Gnawa du Maroc et les Sons of the Deserts (le 3) ainsi qu'Idir, Noir Désir, Zebda et quelques autres, le 4 septembre.

Base de loisirs de Sesquières, jusqu'au 4 septembre. Gratuit.

Metz

Séquence Rock

Un échantillon de groupes semi-connus ou inconnus, sous chapiteau, dans un jardin, avec les City Kids (rock du Havre), Odieu (bizarrerie belge), Forguette Me Note (romantisme français), et bien d'autres choses encore.

Les 2, 3 et 4 septembre, au Jardin des amours, à Metz. Renseignements : 87-31-03-46

Utopia

**Sénart/Ville nouvelle
(Seine-et-Marne)**

Festival des cultures du monde et des droits de l'homme avec de la musique bien sûr : les excursions de Trash Corporation entre jazz et funk, des enfants du Brésil, la compagnie Lubat, Roe. Et aussi du cinéma (*Smoothie*, le film consacré à Maurice Cullaz) et des débats.

Du 4 au 19 septembre, à Sénart. Renseignements/Réservations, tél. : 64-37-34-13.

Festival des Musiques croisées

Saint-Sever (Landes)

Ces rencontres désormais bien établies mêlent musique, réflexion et douceur de vivre landaise. Avec cette année, un thème à douze mesures et trois accords, le blues. Dans une acception assez large puisqu'on pourra aussi bien entendre le Basque Benat Achiary que le Breton Denez Prigent, le Zaïrois Ray Lema que le Français Michel Portal. Quand même, pour rappeler d'où vient le blues (non il ne vient pas de *« Ils »*), R.L. Burnside jouera de la guitare et chantera.

Les 2, 3, 4 et 5 septembre, au couvent des Jacobins à Saint-Sever. Renseignements/Réservations, tél. : 58-06-86-86.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Rock » et « Festivals » : Thomas Sotinel.





...y, au Théâtre de la Tempête.

Base de loisirs de Sesquières, jusqu'au 4 septembre. Gratuit

Metz

Séquence Rock

Un échantillon de groupes [illegible] inconnus, sous chapiteau [illegible] avec les Cats Kafe (rock [illegible]) (bizarrerie belge), [illegible] (romantisme français) et [illegible] choses encore

Les 2, 3 et 4 septembre au Jardin des [illegible], à Metz. Renseignements 87-31-03-46

Utopia

Sénart/Ville nouvelle (Seine-et-Marne)

Festival des [illegible]

Du 4 au 19 septembre à Sénart. Renseignements Réservations tél. 64-37-34-13

Festival des Musiques croisées

Saint-Sever (Landes)

[illegible]

Les 2, 3, 4 et 5 septembre au couvent des Jacobins à Saint-Sever. Renseignements/Réservations, tél. 58-76-66-56

La sélection « Classique » a été établie par Marc Tempel
« Rock » et « Festivals » Thomas Sotinel

ARTS

Nouvelles expositions

Lyon

Et tous ils changent le *monde* 2e Biennale d'art contemporain

De Dada à aujourd'hui, un parcours pour montrer que tout n'est pas perdu en matière d'avant-garde *(voir pages 26 et 27).*

Halle Tony Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69007. Tél. : 72-40-26-26. Tous les jours de 12 heures à 19 heures, les mardi, vendredi, et samedi 18 septembre jusqu'à 22 heures. Du 3 septembre au 13 octobre. 30 F, gratuit le 18 septembre.

Villeurbanne

Specific & General Works 1968 - september 1993, Lawrence Wiener

Lawrence Wiener (né en 1940) a abandonné la peinture en 1968 pour se consacrer à des projets qu'il a formulés dans de nombreux cahiers. De cet artiste conceptuel pur et dur, qui se sert des mots pour amorcer des images que le spectateur est chargé de fabriquer, le Nouveau Musée propose la première rétrospective en France.

Le Nouveau Musée-Institut, 11, rue du *Docteur-Dolard, 69100. Tél. : 78-03-47-00.* Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Du 4 septembre au 15 janvier 1994. 20 F.

Paris

Azur

Il est encore temps de prolonger l'été en faisant un tour à la Fondation Cartier, où l'exposition «Azur» décline du bleu divin ou séculier, par tous les temps, par tous *les vents, des orientalistes à Lucio Fontana.*

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Robert Combas

Une longue suite de peintures réalisées depuis 1990, pleines d'images et de couleurs jubilantes, comme toujours chez cet artiste encore jeune. Où les compositions sont souvent assez fortes pour qu'on n'ait pas forcément l'envie de lire les textes en cartouche, et en référence aux poèmes de Sylvie Hadjean qui ont inspiré les tableaux .

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, *av. du Président-Wilson, Paris 16e,* Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Niki de Saint Phalle

De figures de tarots en «nanas», de portraits de Tinguely en serpents, d'autels en «tirs» (de peinture à la carabine), on est invité à remonter l'œuvre de cette artiste ludique, mais non moins angoissée, qui a été étroitement lié au nouveau réalisme, et qui a pas mal bougé.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, *av. de New-York, Paris 16e. Tél.* : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Jochen Gerz

Ses grands montages en panneaux multiples de photos en noir et blanc (nuages, arbres, roches, vagues...) sont visuellement forts, et, ce qui ne gâche rien, les phrases qu'il y greffe mettent le spectateur en éveil. *It was easy*, la série exposée que *l'artiste allemand a développée à partir de* 1988, en témoigne.

Musée Bossuet, palais épiscopal, Meaux, 77100. Tél. : 64-34-84-45. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 septembre.

Malcolm Morley

Le parcours original d'un Anglais des Etats-Unis, qui commença par donner dans l'expressionnisme abstrait, puis embrassa la cause de l'hyperréalisme, avant de retrouver un monde personnel, fait de souvenirs d'enfance, où des jouets se mêlent à une pâte généreusement chahutée.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompi*dou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous* les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Noir dessin

Où le noir de la pierre noire, du graphite, du fusain, de l'encre est à voir comme une couleur qui attire des images secrètes, parfois des noirceurs, mais aussi de brillantes lumières. Depuis le dix-neuvième siècle. L'exposition, la première d'une nouvelle série du département des arts graphiques, accueille, c'est inhabituel à Beaubourg, des œuvres venues du Louvre et de la Bibliothèque nationale.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Gerrit Thomas Rietveld

Une rétrospective, la première en France, de cette éminente figure (hollandaise) de l'histoire de l'architecture et du meuble. Il est l'auteur notamment d'une chaise rouge et bleu, pour s'asseoir comme dans un tableau de Mondrian, et d'une maison à Utrecht qui, avec ses plans de couleur et ses fenêtres (d'angle, une nouveauté), est une petite merveille du mouvement De Stijl.

Centre Georges-Pompidou, petit foyer, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heuresh, samedi, *dimanche et jours fériés de 10 heures à* 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Takis

Grec fixé à Paris en *1954*, Takis s'est d'abord fait remarquer par des *Signaux*, points de lumière sur des longues tiges mobiles. La lumière, le son et le mouvement sont les matériaux de sa sculpture, qu'il a enrichie par l'exploitation des propriétés du magnétisme. Et qui n'est pas une sculpture à froid. Une rétrospective, la première.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 17 octobre. 35 F.

Galeries

Différentes natures

Du gros et du beau travail, cet inventaire des mille et une façons dont les artistes d'aujourd'hui approchent, investissent, englobent la nature dans leurs œuvres. *Dessins, plans, maquettes, photos* et vidéos en quantité.

Galerie de l'Esplanade, place de la Défense, la Défense, 92000. Tél. : 49-00-17-13. Tous les jours sauf mardi de *12 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 sep*tembre.

Arshile Gorky

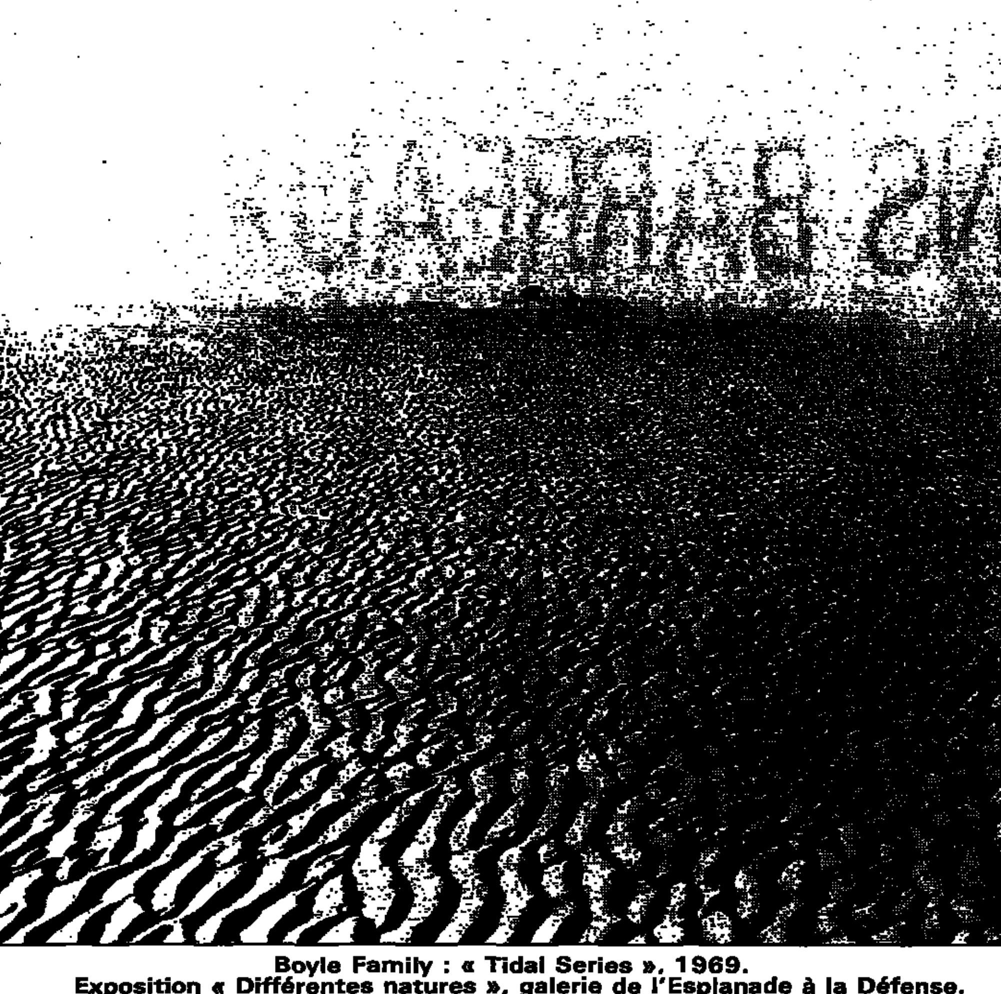
Arshile Gorky, artiste tourmenté, d'une infinie délicatesse dans ses peintures comme dans ses dessins, est une figure clef dans l'histoire du passage du surréalisme à l'expressionnisme abstrait. Un hommage en quarante dessins de 1931 à 1947, ce n'est pas rien. D'autant qu'il s'agit d'inédits.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les *jours sauf dimanche de 10 heures à* 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé jusq'au 5 septembre. Jusqu'au 20 octobre.

Cy Twombly

Un excellent choix d'œuvres permet de prendre la mesure du peintre, un Américain fixé à Rome – une fois n'est pas coutume – *dont les tracés, les graffitis, les* points et taches de couleur pourraient être la marque d'un dilettante en état de grâce.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 septembre.



**Boyle Family : « Tidal Series », 1969.
Exposition « Différentes natures », galerie de l'Esplanade à la Défense.**

Régions

Beaumont-du-Lac

Michelangelo Pistoletto

Michelangelo Pistoletto, figure protéiforme de l'avant-garde conceptuelle et d'arte povera, aime les aller-retour dans le *temps et l'espace de la sculpture*, donner l'illusion de la réalité et du poids aux statues. Trois expositions, à Thiers, à Rochechouart et à Vassivière, montrent les différents aspects de sa création, des miroirs aux pierres.

A Beaumont-du-Lac :
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Tous les jours de 11 heures à *13 heures et de 14 heures à 18 heures.* Jusqu'au 26 septembre.

A Rochechouart :
Musée départemental d'art contemporain, Château, 87600. Tél. : 55-03-77-77. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre.

A Thiers :
Centre d'art contemporain Creux de l'enfer, vallée des Usines, 63300. Tél. :* 73-80-26-56. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. Jus*qu'au 26 septembre.

Bordeaux

Jean-Pierre Raynaud

Double exposition Raynaud au Capc : à l'étage, une rétrospective choisie de ses « psycho-objets », qui assemblaient des matériaux issus du monde quotidien des cliniques ou des panneaux de signalisation ; dans la nef, sa maison de La Celle-Saint-Cloud, une construction envahie par les carreaux de céramique, que l'artiste a détruite en mars dernier et dont les gravats sont répartis dans un milier de poubelles chirurgicales chromées. L'effet, spé*cialement vu d'en haut, est époustouflant.*

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 novembre. 30 F.

Caen

Les Figures d'Elstir

Dans *A la recherche du temps perdu*, Proust avait imaginé un peintre nommé Elstir. Les organisateurs de l'exposition ont retrouvé ses tableaux ! ou tout du moins ceux d'artistes contemporains de l'écrivain : un bel exercice de style, dominé par *la Botte d'asperges* de Manet.

L'Abbaye aux Dames, place Reine-Mathilde, 14035. Tél. : 31-06-98-98. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Chartres

Marino Marini

On connaît plus ou moins Marini sculpteur, rendu célèbre par ses cavaliers intemporels, à mi-chemin entre l'Antiquité classique et l'art primitif, mais on ignore très largement son œuvre peinte. *Une centaine de tableaux* comblent cette lacune.

Musée des beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Colmar

Variations sur la Crucifixion

Ceux qui se souviennent de l'exposition consacrée au même thème par le Musée Picasso ne voudront pas faire le voyage, et ils auront tort : autour du retable d'Issenheim, c'est plus de 80 œuvres d'artistes du XXe siècle qui rendent hommage à Grünewald et entament avec cette œuvre exceptionnelle un dialogue qui passe par-delà le temps.

Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre. 25 F.

Dijon

Saint-Pétersbourg, Musée de l'Ermitage à Dijon

L'âge d'or flamand et hollandais, tel qu'il était représenté dans les collections de *Catherine II, impératrice de la Sainte* Russie, une femme capable de charmer Voltaire, Falconet et biens d'autres... Prêtés par le Musée de l'Ermitage, ils sont tous là, les Rubens, Jordaens, Hals, Metsu *et autres* Wouwerman, que la dame, vorace, achetait par collections entières.

Musée des beaux-arts, palais des Ducs-de-Bourgogne, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Tous les jours sauf mardi de *10 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 sep*tembre.

Labège-Innopole

Kazuo Shiraga

Membre du célèbre groupe Gutaï, qui défraya la chronique de l'art japonais à la fin des années 50, Shiraga, peintre et moine bouddhiste, tire son inspiration des dieux du panthéon nippon. Ecrire qu'il peint avec les pieds suspendu à une corde ne dira rien à ceux qui ignorent l'antique tradition faisant de l'homme un intermédiaire entre les forces du ciel et celles de la Terre, et ne rendra pas compte d'un travail picturalement exceptionnel.

A Labège-Innopole :
Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 septembre.

A Toulouse :
Musée d'art moderne, *réfectoire des* Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Les Sables-d'Olonne

« Haptisch », la caresse de l'œil

On traduit généralement *haptisch* par « tactile » et on l'oppose à *optisch*. Le mot *désigne un plaisir connu des amateurs*, celui de la sensualité dégagée par la matière de certains tableaux, tout autant que le simple fait de toucher l'œuvre. Une bonne idée d'exposition, un catalogue prometteur, un accrochage un peu décevant.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous *les jours sauf lundi de 14 h 30 à 17 h 30.* Jusqu'au 30 septembre.

Marseille

César

Une des figures les plus populaires de la sculpture française a enfin l'occasion de montrer l'étendue de son talent : rétrospective en une centaine d'œuvres de César, enfant de la Belle-de-Mai, qui a su depuis ses premiers travaux en 1947 se tailler une place au soleil de la statuaire. César, reconnaissant, rend à sa ville natale ce qui lui appartient : 186 œuvres animeront un musée consacré à ce sacré Pygmalion.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la *Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous* les jours de 11 heures à 18 heures. A partir du 19 septembre tlj sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 septembre. 20 F. Egalement à la Galerie de l'école d'art. Tél. 91-33-11-99.

Nice

Bernard Venet

Importante rétrospective des trente dernières années de l'œuvre de Bernard Venet, des diagrammes et dessins industriels aux grandes et belles sculptures aux courbures tantôt semi-circulaires, tantôt indéterminées.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Ven. nocturne jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Oiron

Curios & mirabilia, collection du château d'Oiron

« Curiosités et merveilles » au château d'Oiron, ouvert aux cinq sens et aux quatre éléments qui régissaient autrefois l'ordonnancement des cabinets de curiosités. *Boltansky photographie les enfants des* écoles, une salle est réservée à la « peinture ultime », un salon est consacré aux belles-lettres rabelaisiennes, un autre à la lune, un autre à la Belle au bois dor*mant... Une face ludique, érudite et* réjouissante de l'art actuel.

Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, du 1er juin au 15 septembre de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre. 27 F.

Toulon

L'Eloge de la peinture

Journaliste à France-Culture, critique d'art et éditeur, Alain Avila fait une *importante donation au Musée de Tou*lon. Parallèlement, il organise une exposition mêlant des tableaux anciens des collections qui, à l'âge des culottes courtes, avaient éveillé son amour de la peinture, à des œuvres de Barcelo, Brown, Fetting, Garouste, Kirkeby, Lanneau et Plagnol.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Brérette et Harry Bellet

PHOTO/5ᵉ VISA POUR L'IMAGE DE PERPIGNAN

PORTRAITS DE DÉTENUS PAR ALBERT WATSON

CORPS SANS BARREAUX

Le 5ᵉ Festival de photojournalisme de Perpignan propose trente-six expositions, pour la plupart au couvent des Minimes (4 au 19 septembre), six soirées au Palais des rois de Majorque (6 au 11 septembre) et un marché des professionnels, qui font de Visa pour l'image le premier rendez-vous mondial de la photo de presse. A retenir, les expositions sur la famine au Soudan (Stanley Greene), l'Intifada (Rula Halawani), les prostituées de Recife (Vivian Moos), les Noirs américains (Eli Reed), la violence à Houston (Stephen Shames), les inédits d'Edouard Boubat. Et Albert Watson, figure de la photo de mode, qui présente pour la première fois ses portraits de détenus.

NEW-YORK

Correspondance

EN vingt-deux ans de carrière, le photographe Albert Watson, cinquante ans, a archivé *« 6,7 ou 7,2 millions de négatifs »*, dit-il dans le studio de Manhattan qu'il a mis près de six ans à construire. Pourtant, les vingt-deux photos présentées à Perpignan constituent la première exposition consacrée à un homme qui, ayant à son palmarès plus de deux-cent cinquante couvertures de *Vogue*, *Life* et bien d'autres, est un des ténors du portrait et de la photo de mode. Ces vingt-deux clichés, inédits mais devant faire partie d'un livre en préparation, ont pour sujet les détenus d'une prison.

« J'avais fait le portrait de Wilbert Rideau, il y a quelques années, dans la prison d'Angola (Louisiane). Ce condamné pour meurtre avait créé, il y a quatorze ans, un journal interne à la prison intitulé The Angolite. Time Magazine *lui a d'ailleurs consacré une page. Je suis revenu trois fois à Angola. En tant qu'Ecossais et Européen, j'avais une vision romantique de l'univers carcéral, nourri par des films tels que* le Prisonnier d'Alcatraz, *avec Burt Lancaster. En retournant à Angola, la romance a vite disparu. »*

Située dans le sud de la Louisiane, cernée par des bois, des marécages et le Mississippi, Angola est la prison la plus étroitement surveillée des Etats-Unis. Elle « accueille » 5 200 prisonniers à vie (des peines souvent incompressibles), dont trente-cinq attendent dans le couloir de la mort. *« Le système pénal de la Louisiane nous ramène presque cent ans en arrière,* poursuit Watson. *Les grâces y sont rares, les sentences lourdes : certains détenus sont là depuis vingt-huit ans pour cambriolage à main armée. Dans l'Etat de New-York, pour le même crime, ils seraient libérés sur parole au bout de deux ans... »*

Wilbert Rideau a joué les émissaires – et les gardes du corps – entre Albert Watson et les prisonniers, qui ont accepté de se laisser photographier. *« Il y a quelque chose de très fort – presque d'héroïque – et d'extrêmement graphique dans les photos d'Albert »*, dit Laurie Kratochvil, directrice photo du magazine *Rolling Stone* et « metteur en page » du livre de Watson, qui paraîtra courant 1994. *« Sans doute,* explique le photographe, *parce que je n'ai jamais suivi de cours de photographie : j'ai fait des études de cinéma et les Beaux-Arts, ce qui a certainement influencé ma manière, assez dépouillée, de voir les choses. »* On sent chez lui, poursuit Laurie Kratochvil, *« le désir de faire une photo qui sera belle aussi bien dans un magazine qu'accrochée au mur. Qui conservera sa force à travers le temps. Qui parle autant de composition, d'ombre et de lumière, que de la personne ou des objets qu'il photographie. »*

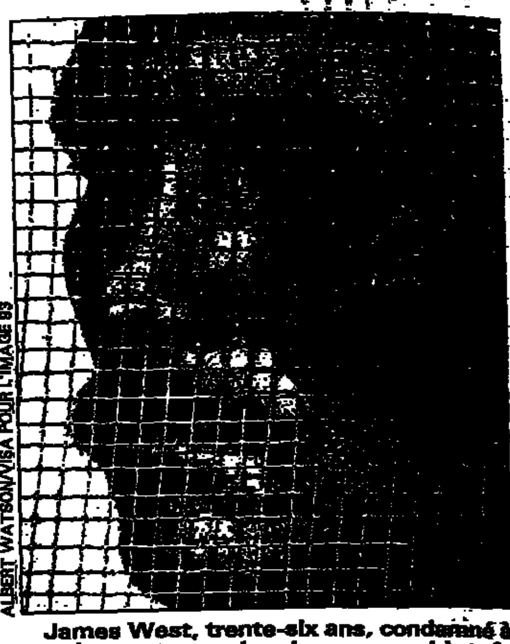
Féru d'anthropologie, d'archéologie et d'histoire, Albert Watson a, dans le passé, photographié aussi bien les effets personnels d'Elvis Presley – son permis de conduire, son peigne – que des accessoires inconnus de la tombe de Toutankhamon, la première botte qui a marché sur la lune, des formations rocheuses en Ecosse, des cadenas aux portes de la Cité interdite, d'autres aux portails des églises de Moscou, *« tous projets procédant d'une intention intellectuelle différente du photojournalisme au sens strict du terme »*. Certains portraits sont du pur design, tel le visage du cinéaste David Cronenberg, déformé, reflété dans un bain d'huile. D'autres se rapprochent de la sculpture : le dos et la nuque de Mike Tyson en sueur. Les détenus d'Angola ont le corps travaillé par l'exercice physique et les tatouages : *« En prison, le respect s'obtient par le physique, et qu'ont-ils d'autre à faire que de sculpter leurs corps ? »*

Telle photo, exposée à Perpignan, montre le thorax d'un homme lacéré par une horrible cicatrice, tatouée de deux chiens qui aboient. L'homme, en fuite, avait avalé des sachets entiers de marijuana qui, lorsqu'il fut repris, lui explosèrent dans l'estomac. Les chirurgiens ne firent guère dans l'esthétique. C'est lui qui a ajouté les chiens : *« Pour me rappeler à quel point j'ai été con »*, déclara le prisonnier au photographe.

Effrayantes, excitantes, terrifiantes, parfois érotiques, belles et répugnantes, presque toutes ces photos de prison ont été prises avec un appareil grand format. Six d'entre elles seront présentées en format placard pour Abribus, suspendues, grandeur nature, au couvent des Minimes de Perpignan. *« De leur cachot de Louisiane, les détenus seront sûrement tout aussi étonnés que moi de se voir ainsi garder l'entrée d'un couvent du sud de la France. »*

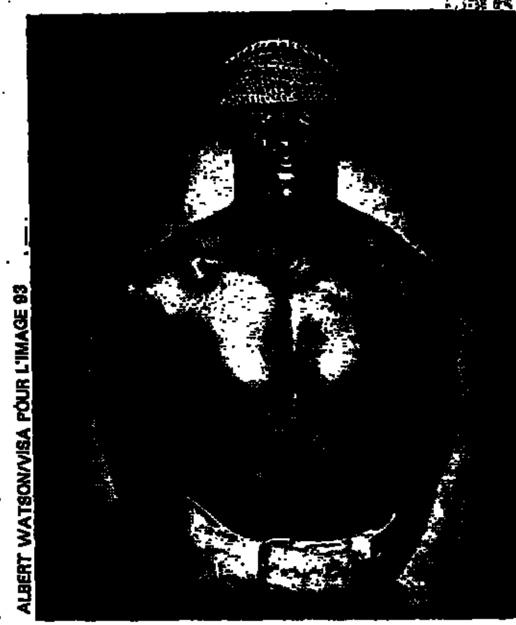
HENRI BÉHAR

★ Couvent des Minimes, Perpignan, du 4 au 19 septembre. Rens. tél. : 68-35-97-00.



ALBERT WATSON/VISA POUR L'IMAGE 93

James West, trente-six ans, condamné à cinquante ans de prison pour vol à main armée dans la maison du père d'un procureur. Egalement impliqué dans une affaire de drogue. Il pourrait être libéré en 2013 pour bonne conduite. Il est en prison depuis sept ans.



ALBERT WATSON/VISA POUR L'IMAGE 93

Albert Breeland, quarante-sept ans, condamné à vingt ans de prison pour cambriolage avec coups et blessures. Pourrait être libéré en 1999.

« LA DERNIÈRE CAMPAGNE » DE BILL EPPRIDGE

BOB KENNEDY LA MORT EN DIRECT

Vingt-cinq ans après l'assassinat de Bob Kennedy, Bill Eppridge présente « The Last Campaign » (la Dernière Campagne), portrait émouvant des deux dernières années du candidat à la présidence des Etats-Unis.



BILL EPPRIDGE/LIFE MAGAZINE/TIME WARNER/VISA POUR L'IMAGE 93

NEW-YORK

Correspondance

LE 5 juin 1968, à 0 h 15, le photographe Bill Eppridge regarde, horrifié, à 2 mètres de lui, Robert F. Kennedy étendu sur le sol de la cuisine de l'Ambassador Hotel à Los Angeles, abattu quelques instants auparavant par Sirhan B. Sirhan. Ethel Kennedy repousse les gens qui se ruent – *« au moins pour lui donner un peu d'air »* – et demande aux photographes de partir. Bill Eppridge, lui aussi, essaie de retenir la foule. *« C'était ma priorité,* explique ce reporter de *Life Magazine* qui « couvrait » la campagne présidentielle du jeune sénateur de New-York, *mais de temps à autre, j'appuyais sur le bouton. Ayant suivi toute la campagne, j'étais pour Ethel Kennedy un visage familier, elle savait que je ne ferais rien d'indécent. »*

Cette photo d'Ethel Kennedy, de dos repoussant la foule, figure parmi les cent sept rassemblées par Bill Eppridge dans son livre *Robert Kennedy, The Last Campaign* (Harcourt-Brace, 1993), préfacé par le président Clinton. Elle fait partie de la quarantaine exposées à Perpignan, toutes inédites, la plupart à peine récemment développées. Vingt-cinq ans plus tard. *« Chaque fois que je prenais une planche de contact,* dit Bill Eppridge, *les souvenirs me remontaient trop fort à la tête ; je fondais en larmes. »* Tant pour *« témoigner sur l'événement que pour raconter ce qu'était l'activité de photographe de presse, à l'époque »*, Bill Eppridge a pourtant repris toutes les planches de contact, toutes les photos. *« Je voulais, presque comme une fiction, raconter les deux dernières années de Robert Kennedy : de 1966, quand il faisait campagne pour les autres, jusqu'en 1968, pour la sienne. Les échecs comme les succès, de l'Oregon à la Californie. Et l'assassinat. »*

Né à Buenos-Aires il y a cinquante-cinq ans, Bill Eppridge suit des études d'archéologies à l'université de Toronto, où il devient très vite directeur artistique de la revue du campus. Lorsqu'en 1956 éclate le soulèvement de Budapest, Peter Gzowski, étudiant et directeur de la rédaction (devenu depuis un des journalistes canadiens les plus réputés), embarque toute l'équipe de *Varsity* pour « couvrir » l'événement. *« Il avait affrété un avion, on avait des armes automatiques à bord – je n'ai posé aucune question... On est revenus bredouilles : aucun d'entre nous ne possédait son passeport. Mais j'ai décidé de me lancer dans le journalisme, par désir de travailler avec des gens qui avaient cette folie-là. »* Engagé par *Life Magazine*, il couvre les manifestations, les révolutions, les guerres, le Vietnam. *« Ils m'ont alors jugé assez mûr pour suivre la campagne d'un Kennedy. »*

Bill Eppridge se souvient de la première photo de Bob Kennedy : *« C'était en 1965, je crois. Nouveau sénateur de New-York, Bobby Kennedy était à bord d'Air Force One et fumait un cigare. Il m'a vu prendre la photo, il m'a lancé un regard noir : on ne photographie pas des politiciens en train de fumer le cigare, mais la photo a été publiée. Un an plus tard, Bobby s'en est souvenu, avec un sourire qui signifiait aussi : Vous m'avez eu une fois, vous ne m'aurez pas deux. »*

Premier homme politique, avec son frère John, à être filmé comme une star de cinéma ou de rock, Bob Kennedy était expert dans la manipulation des médias. *« Et comment !* s'écrie Eppridge. *Il avait dirigé la campagne de son frère ! Lui-même avait pour directeur de campagne Frank Mankiewicz* [neveu du réalisateur], *et Pierre Salinger donnait un coup de main de temps à autre. Pas manchot, lui non plus. Ils savaient ce qu'ils faisaient. Mais ils nous donnaient le sentiment d'une totale liberté. On ne m'a jamais interdit de prendre une photo. Bobby sortait bien parfois le soir, mais c'était généralement pour retrouver les photographes au bar ; il aimait tester deux ou trois idées sur nous, en particulier sur ceux qui avaient fait le Vietnam.* « Quand je serai président, *disait-il – jamais « si », toujours « quand »*, – nous quitterons immédiatement le Vietnam. » *Kennedy nous était toujours accessible ; simplement, on n'abusait pas du privilège. L'époque était sans doute plus naïve. Et la presse, différente. »*

Mortellement blessé à la tête, Robert Kennedy mettra vingt-six heures à mourir. Eppridge sera présent jusqu'à l'embarquement du cercueil dans l'avion : *« Et regardez qui est là : Jacqueline Kennedy. Pour la seconde fois ! »* Photo dont Eppridge avait bloqué tout souvenir, comme celles qu'il prit, auparavant, dans les couloirs de l'hôpital : l'astronaute-sénateur John Glenn ; l'écrivain George Plimpton ; Bill Barry, le garde du corps comprenant, le premier, que Kennedy est perdu ; l'annonce officielle par Frank Mankiewicz. *« Et là, Hugh McDonald, l'assistant de Mankiewicz, chargé de vérifier les badges à l'entrée. Persuadé qu'il avait laissé passer Sirhan B. Sirhan, Hugh s'est suicidé quelques mois plus tard – ce que j'ai appris il y a moins d'un an. »*

Par la suite, Bill Eppridge ira filmer les chevaux sauvages à la frontière du Montana et du Wyoming, les héroïnomanes de Manhattan (Jerry Schatzberg en tirera *Panic à Needle Park*), les stars hollywoodiennes et les athlètes (il travaille aujourd'hui à *Sports Illustrated*). Mais il ne reviendra jamais à la politique. *« Ce n'est pas faute d'avoir essayé. J'ai tenté de suivre Hubert Humphrey. L'homme était très gentil, mais la campagne était dépourvue d'humanité, de ces gestes dont Bobby était capable même quand il n'y avait pas d'appareils photos. Et puis je passais mon temps à regarder par-dessus mon épaule ou à surveiller les toits. Tous les photographes qui avaient suivi la campagne de Bob Kennedy en faisaient autant. »*

H. B.

★ Chapelle Saint-Dominique, Perpignan, du 4 au 19 septembre.

Le Mon

commerce mondial en danger

M. Arafat tente

l'inquiétude des

Faiseurs de paix

L'il

